

## Charles Pasqua a emprunté pour ses campagnes des avions affrétés par Elf

L'ANCIEN ministre de l'intérieur Charles Pasqua a emprunté, en 1992, des avions privés affrétés par Elf-Aquitaine pour des déplacements privés et politiques, durant les campagnes électorales de 1992 et 1993. Versées au dossier de l'affaire Elf par les juges de l'affaire Falcone - dans laquelle M. Pasqua a été mis en examen -, les archives d'une compagnie aérienne mentionnent 24 vols qui auraient été payés par le groupe pétrolier, pour un total de 1,1 million de francs. L'homme d'affaires André Guelfi a financé 33 voyages de M. Pasqua, dont plusieurs alors qu'il était ministre de l'intérieur, en 1993. M. Pasqua n'a pas souhaité commenter ces informations. Le président du Rassemblement pour la France comptait sur le congrès extraordinaire de son parti, samedi 9 juin, à Versailles pour tourner la page des « affaires ».

Lire page 6

www.lemonde.fr/elf

## Un emprunt indexé sur les prix en Europe

LE TRÉSOR français étudie le lancement d'un emprunt d'Etat indexé sur l'inflation européenne. Si le projet aboutit, la France deviendrait le premier pays à lancer ce produit d'épargne et de financement des déficits publics. Les difficultés techniques sont nombreuses, notamment parce que l'inflation européenne est supérieure à l'inflation française. Le choix de l'indice de prix européen fait débat, puisque la fiabilité de ces outils est sujette à caution, sans compter la dimension psychologique de l'opération afin d'éviter des anticipations inflationnistes. La Banque centrale européenne voit plutôt d'un bon œil ce projet, qui lui permettrait de mieux connaître l'attitude des investisseurs.

Lire page 15

## Argentine : Carlos Menem a été arrêté



CARLOS MENEM

L'ANCIEN président argentin Carlos Menem a été arrêté et assigné à résidence, jeudi 7 juin, à Buenos Aires, pour son implication présumée dans un scandale de ventes illégales d'armes à la Croatie et à l'Equateur entre 1991 et 1995, alors qu'il était au pouvoir.

Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (autres), 2,50 \$.



# La victoire historique de Tony Blair

● Pour la première fois en Grande-Bretagne, un chef de gouvernement travailliste obtient des électeurs un second mandat consécutif ● Avec 45,7 % des voix, le New Labour obtient cependant une majorité de sièges inférieure à celle de 1997 ● Son succès est assombri par un taux d'abstention record

TONY BLAIR a marqué une date historique en Grande-Bretagne en devenant le premier chef d'un gouvernement travailliste à se voir confier un second mandat consécutif à la tête du pays. Avec 45,7 % des voix,

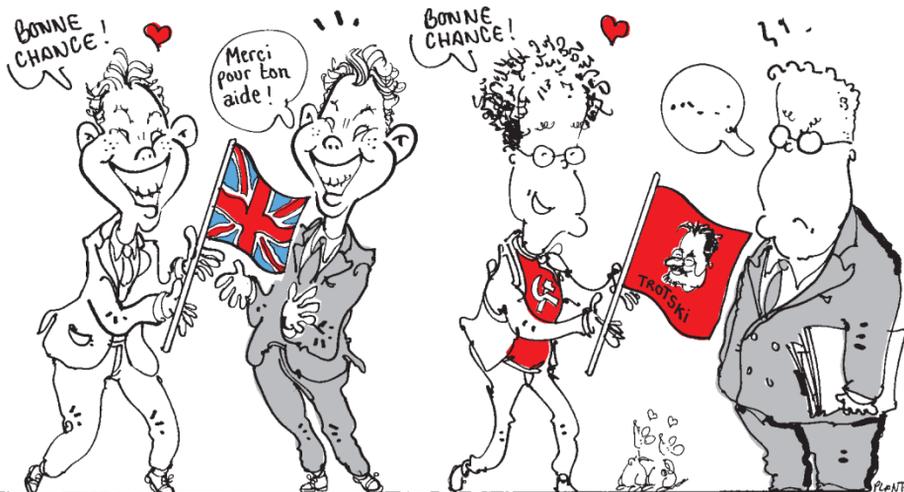
contre 29,6 % pour les conservateurs et 17,6 % pour les libéraux-démocrates, selon les estimations de la BBC, le New Labour est sorti vainqueur des élections parlementaires du jeudi 7 juin. Il disposera, selon les pro-

jections, d'une large majorité d'au moins 165 sièges, sur un total de 659, à la Chambre des Communes, inférieure néanmoins à celle dont il bénéficiait depuis 1997. Le succès des travaillistes est cependant

assombri par un fort taux d'abstention (autour de 40 %). Bien que cette réélection comble les milieux d'affaires de la City, un certain attentisme est perceptible : la livre était en baisse à l'ouverture des marchés et la Bourse en repli. Tirant les leçons de sa défaite, le chef du Parti conservateur, William Hague, a annoncé, vendredi matin, sa démission. Il restera à la tête des Tories « jusqu'à ce qu'un successeur puisse être élu dans les prochains mois ». Les libéraux-démocrates en revanche ont salué le succès personnel de leur chef de file, Charles Kennedy. Tony Blair devait se rendre, vendredi après-midi, au palais de Buckingham où la reine lui demandera de former le nouveau gouvernement. Il annoncera ensuite, dans la soirée, un éventuel remaniement de son cabinet. Le Monde dresse le portrait de Tony Blair, un « gars bien ordinaire » atteint de « perfection politique ».

Lire nos informations pages 2 et 3 et notre éditorial page 14

www.lemonde.fr/gb2001



## TOUR D'ITALIE CYCLISTE Les démons du dopage

Après une perquisition géante opérée par la police à San Remo dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 juin, les coureurs participant au Tour d'Italie ont refusé de prendre le départ de l'étape de jeudi. Le président de l'Union cycliste internationale, Hein Verbruggen, a indiqué qu'il « comprenait les coureurs » et a fustigé la loi italienne contre le dopage. Cet épisode montre que le cyclisme n'en a toujours pas terminé avec les démons du dopage. p. 22

## Le combat victorieux d'un Espagnol contre la justice américaine et la peine de mort

MADRID de notre correspondante

Espagne : capitale Tampa, en Floride. Depuis des mois, l'opinion espagnole vivait à l'heure américaine. Suivant, au jour le jour, le sort d'un jeune homme, au visage pâle, dans sa combinaison orange de condamné à mort : Joaquín José Martínez, vingt-neuf ans, condamné le 27 mai 1997, pour l'assassinat d'un couple, à Tampa, en 1995. Le jeune homme ne cessait de clamer son innocence. De fait, il n'y avait aucune trace de son ADN sur les lieux du crime et les preuves qui l'accablaient - dont une vidéo - avaient été, semble-t-il, altérées et manipulées. Enfin, le principal témoin à charge n'était autre que l'ancienne femme de l'accusé, avec qui les relations étaient désormais au plus mal, et une vengeance sentimentale n'était pas à exclure.

Loin de se résigner en voyant leur fils déjà dans le « couloir de la mort », où il restera trente-sept mois, les parents de Joaquín José, Joaquín Martínez, Madrilène de soixante-cinq ans, et sa femme, Sara, aux moyens financiers plutôt modestes, entreprennent avec courage une croisade auprès de l'opinion et des institutions. Il s'agissait de convain-

cre de l'innocence de leur fils, mais aussi de trouver les dizaines de millions de pesetas nécessaires pour payer un bon avocat aux Etats-Unis. Ce qu'ils firent avec succès, expliquant qu'« ils ne voulaient pas de clémence, mais une vraie justice ». De fait, le Sénat appuya leur démarche, puis la presse, qui ne cessa d'en parler, et, bientôt, des milliers de citoyens anonymes, indignés, réunissaient les fonds nécessaires. Depuis lors, les Espagnols commencèrent à regarder de plus en plus souvent la télévision pour savoir le sort de celui que l'on n'appelait plus que « Joaquín José ».

Et puis, en juin 2000, premier « miracle » : la Cour suprême de Floride annula le procès. Et en mai dernier, nouveau procès, mais cette fois sur d'autres bases : le juge chargé de l'affaire récusait la vidéo produite antérieurement ; un médecin légiste avouait avoir triché, à la demande d'un policier, sur l'heure de la mort des victimes ; la sœur de l'ex-femme de l'accusé démentait le témoignage de cette dernière. Et la peine de mort n'était plus requise.

Le dénouement inespéré se produisit, mercredi 6 juin, en direct à la télévision espagnole : les douze membres du jury, au bout d'une délibération

qui n'a pas duré trois heures, déclaraient le jeune homme « innocent ». Et en le voyant fondre en larmes de joie, tandis que sa mère, épuisée, se déclarait « éternellement reconnaissante envers le peuple espagnol », tous ceux qui s'étaient massés devant l'ambassade américaine à Madrid, pour attendre le verdict, ont laissé exploser leur joie. Une liesse générale à laquelle a même participé le roi Juan Carlos, qui a envoyé un télégramme à Tampa.

Echec à la peine de mort, donc. Une peine abolie en Espagne depuis vingt-trois ans. Et à quelques jours de l'arrivée de l'un de ses principaux partisans, le président américain George W. Bush, à Madrid, les journaux ont voulu tirer quelques enseignements de cette incroyable histoire. Pour *El País*, la singularité de la justice américaine réside dans le fait que « les garanties des personnes jugées sont en relation directe avec l'argent que coûte un bon avocat ». Quant à *El Mundo*, pour qui la peine de mort est « un instrument barbare », il espère que l'exemple de Joaquín José « sera suffisant pour que la conscience du peuple américain sente désormais une répugnance envers ce genre de pratique ».

Marie-Claude Decamps



## TGV MÉDITERRANÉE Chirac pour un service minimum

En inaugurant, jeudi 7 juin, le TGV Méditerranée, le président de la République a souhaité que soient « menées à bien les réflexions sur l'institution d'un service minimum [à la SNCF] que les Français appellent de leurs vœux ». « La continuité du service public est un impératif qui ne peut être ignoré », a poursuivi M. Chirac. p. 7, et le dernier volet de notre série, consacré à Marseille, p. 11

### POINT DE VUE

## Sécu : les milliards qui ne comptent pas

par Jean de Kervasdoué

DANS la vie publique, si la plupart des milliards comptent, curieusement il en est qui ne comptent pas. Les milliards de la Sécurité sociale font partie de cette dernière catégorie, même si 1 milliard de cotisations représentent lourde peine et long travail de ceux qui cotisent.

Les comptes sociaux intéressent peu le public. La Sécurité sociale est un ensemble flou, aux frontières fluctuantes et incertaines, qui utilisait jusqu'à cette année le plus archaïque des enregistrements comptables (la comptabilité de caisse) et ne fournit des comptes que longtemps après que l'année s'est écoulée. Les comptes sociaux, faute d'intérêt et de transparence, permettent donc tous les tours de passe-passe, non-dits, euphémismes et demi-vérités. En année prélectorale, nous sommes tout particulièrement en période de danger parce que sont prises des décisions mangées d'avenir.

Un milliard de francs, c'est beaucoup d'argent. En 2000, moins de 2000 entreprises françaises avaient un chiffre d'affaires annuel qui dépassait

cette somme et une petite centaine un bénéfice égal ou supérieur au milliard. Cinq milliards, l'excédent annoncé à la commission des comptes de la Sécurité sociale représentent donc, en valeur absolue, une somme considérable. Mais en valeur relative, 5 milliards sur environ 1 300 milliards de recettes du régime général de la Sécurité sociale sont bien peu de chose (0,38 %).

De quoi parle-t-on ? Le spécialiste de macroéconomie, lecteur attentif des documents de l'Insee, aura en tête, pour 2000, non pas 1 300 milliards, mais 2 229,5 milliards de recettes pour les « administrations de sécurité sociale » avec un excédent qui n'est pas de 5, mais de 54,6 milliards !

Lire la suite page 13 et nos informations page 8

Jean de Kervasdoué, ancien directeur des hôpitaux au ministère de la santé, est professeur titulaire de la chaire d'économie et de gestion des services de santé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

ROLEX  
Rolex Datejust.  
Chronomètre en acier et 18 ct.  
**WEMPE**  
Horloger · Joaillier  
Depuis 1878  
Wempe Joailler - 75008 Paris - 16, Rue Royale - Tél. : 01 42 60 7 77



## RETOUR SUR UN MASSACRE Shakespeare à Katmandou

Pourquoi le prince héritier du Népal (photo) a-t-il massacré sa famille le 1<sup>er</sup> juin ? S'agit-il d'un crime passionnel, la reine désapprouvant le projet d'union de son fils avec une jeune fille de mère indienne ? Ou le prince Dipendra a-t-il été le jouet d'un complot profitant au nouveau roi Gyanendra et à son fils ? Enquête. p. 12

International	2	Carnet	21
France	6	Aujourd'hui	22
Société	9	Météorologie-Jeux	25
Régions	11	Culture	26
Horizons	12	Guide culturel	29
Entreprises	15	Kiosque	30
Communication	17	Abonnements	30
Tableau de bord	18	Radio-Télévision	31

**GRANDE-BRETAGNE** Tony Blair a remporté les élections générales du 7 juin et conserve la majorité absolue aux Communes mais sa victoire n'est pas aussi large que prédit en

raison notamment d'un taux d'abstention de près de 40 %. ● LES TRAVAILLISTES perdent en effet du terrain par rapport au raz-de-marée de 1997 au profit notamment des libé-

raux-démocrates alors que les conservateurs maintiennent leurs positions. ● WILLIAM HAGUE, chef de file des Tories a immédiatement tiré les conséquences de ce nouveau revers. Il a

donc présenté sa démission qui sera effective dans quelques mois après la nomination de son successeur. ● LA CITY s'est montrée satisfaite de la reconduction de Tony Blair mais les

marchés ont boudé cette réélection. La Bourse est en baisse et la livre sterling chute, affichant son plus niveau par rapport au dollar depuis seize ans. (Lire notre éditorial page 14.)

## Un deuxième mandat historique pour les travaillistes britanniques

Pour la première fois, le Labour remporte deux élections législatives successives, permettant à Tony Blair de conserver sa majorité aux Communes. Cette victoire annoncée est altérée par un fort taux d'abstention, de l'ordre de 40 %. Le chef de file des conservateurs a tiré les leçons de sa défaite et a présenté sa démission

LONDRES

de notre correspondant

Abstention record et effritement de la majorité. Avec quelques sièges de moins que les 418 (sur 659) qu'ils contrôlaient depuis 1997, Tony Blair et sa formation ont, comme prévu, remporté un second « mandat historique » pour le parti travailliste qui n'avait jamais réussi, jusqu'à ce jour, à gouverner pendant deux législatures de suite. Mais, comme le soulignaient vendredi tous les commentateurs, l'abstention, qui frôle pour la première fois depuis 1918 – sauf en Irlande du Nord – le niveau record de 40 % (contre 28,6 % en 1997) a de quoi

inquiéter un premier ministre dont l'une des ambitions proclamées était, depuis quatre ans, de « reconstruire les gens à la politique, de renouveler leur foi en nos institutions ». Pour la première fois au Royaume-Uni, il y a pratiquement autant d'abstentions que d'électeurs pour le parti au pouvoir. Cette baisse de participation est particulièrement importante dans les circonscriptions traditionnellement travaillistes.

En attendant, comme c'est normal, le premier ministre s'est félicité que « le peuple souverain » lui ait permis, largement, de poursuivre la mise en œuvre d'un programme qui

visait « à marier la tête et le cœur » de l'opinion. Tous les ténors du « nouveau travaillisme » ont été réélus, la plupart avec des majorités réduites par rapport à 1997. Peter Mandelson, le confident, l'ami, le « découvreur » en quelque sorte du « phénomène Blair » a retrouvé son siège de Hatlepool dans le nord de l'Angleterre, se remettant ainsi en selle pour un éventuel retour dans un gouvernement qu'il a dû quitter par deux fois à la suite de controverses non résolues.

Conscient des frustrations et des désillusions accumulées lors du premier mandat, Tony Blair a invité, vendredi matin, ses partisans à « se souvenir que le pays veut que nous le servions et qu'il est maintenant l'heure de faire ce que nous avons promis. Il veut que nous soyons très clairs quant à la nature du mandat que nous recevons aujourd'hui ». Sobre, comme l'est d'ailleurs son parti qui souhaite éviter tout triomphalisme, le premier ministre – qui a lui-même été réélu dans son imprenable circonscription de Sedgfield (Nord de l'Angleterre) avec plus de 60 % des voix, score en baisse de quelques points sur celui de 1997 – devrait rapidement présenter son nouveau gouvernement. Le premier ministre semble avoir bien reçu le message de l'électorat : « Il y a quatre ans, a-t-il dit, nous avons été élus

Une confortable marge de manœuvre

CHAMBRE DES COMMUNES (résultats partiels)



dans l'euphorie après dix-huit ans de pouvoir conservateur. Nous sommes maintenant réélus. (...) Le jugement est plus modéré, l'ambiance est différente, mais c'est un jugement plus raisonné parce qu'il est basé sur nos performances au pouvoir. »

SERVICES PUBLICS

Absence totale de suspense, désillusion, manque d'intérêt pour une campagne souvent ennuyeuse de quatre longues semaines et qui n'a, à aucun moment, influé sur les sondages. L'abstention, a avancé Gordon Brown, directeur de campagne et chancelier de l'Echiquier, « s'apparente à la tendance que nous cons-

tats dans tous les grands pays industrialisés, notamment les Etats Unis. L'important, a-t-il ajouté, est que l'écart entre nous et les conservateurs soit resté très large. »

De fait, la formation tory, réputée avoir été, pendant tout le dernier siècle, le « parti naturel de gouvernement », reproduit à peu de choses près le score lamentable enregistré il y a quatre ans (autour de 31 % des voix). Avec à sa tête le jeune président William Hague – qui a démissionné dès vendredi matin –, il paye pour une stratégie totalement ratée qui a consisté à tout parier sur le rejet de la monnaie unique européenne. Le slogan de campagne

choisi par M. Hague – « Votez conservateur, c'est votre dernière chance de sauver la livre sterling » – est tombé complètement à plat dans une opinion qui sait que Tony Blair a promis un référendum national sur le sujet dans les deux ans.

Tout au long de la campagne, ce sont les services publics, leur déshérence et ce qu'il faut faire pour les remettre au niveau de la quatrième puissance économique mondiale qui ont figuré en tête des préoccupations de l'opinion. Sur ce point, les Tories n'avaient pas grand-chose de crédible à proposer. En revanche, les libéraux-démocrates, qui campent désormais solidement à la gauche du « nouveau travaillisme » et qui étaient les seuls à proposer une légère hausse des impôts pour financer la refonte de ces services, se retrouvent en quelque sorte grands vainqueurs de la campagne sinon des élections. Le parti de Charles Kennedy, dont l'ambition proclamée est de remplacer le Parti conservateur en tant qu'opposition officielle au gouvernement de Sa Majesté, est le seul à progresser en voix (18 %) sinon en sièges par rapport à son score de 1997. Preuve, s'il en était besoin, de l'immense attente des électeurs sur la santé publique, les transports et l'éducation.

Patrice Claude

### La démission de William Hague

Le leader du Parti conservateur, William Hague, a immédiatement tiré, vendredi 8 juin, les conséquences de sa large défaite. Il démissionnera dès qu'un successeur sera désigné « pour poursuivre le travail et prendre de nouvelles initiatives ». Désigné en 1997 comme successeur de John Major après le raz-de-marée travailliste, le député de Richmond (Yorkshire) paie aujourd'hui le prix de ses graves erreurs de stratégie électorale. En privé, de nombreux édiles conservateurs avaient critiqué l'accent mis pendant la campagne sur le maintien de la livre sterling et sur la lutte contre l'immigration plutôt que sur le délabrement des services publics.

Agé de 40 ans, l'ancien poulain de Margaret Thatcher formé à Oxford, chante du conservatisme traditionnel et des valeurs morales, a toujours ramé à contre-courant. Parmi les possibles candidats à son remplacement figurent deux personnalités du cabinet fantôme : Michael Portillo (finances) et Ian Duncan-Smith (défense). – (Corresp.)

### Les « lib dem » saluent la victoire personnelle de « Charles »

LONDRES

de notre envoyé spécial

Vendredi, 2 heures du matin, près de Hyde Park Corner. Une immense ovation enflamme la salle du restaurant Pizza on the Park, où le Parti libéral-démocrate a installé son quartier général en cette nuit d'élections. Le sourire de Charles Kennedy vient d'envahir le grand écran télévisé. Le chef des « lib dem », qui se trouve encore dans sa ferme écossaise, exprime sa joie devant le joli succès qui s'annonce : les pronostics de la BBC lui attribuent une dizaine de sièges de plus que les quarante-six obtenus en 1997, avec 17 % des voix. Même si ces prévisions évolueront légèrement à la baisse au fil de la nuit, la performance reste remarquable, et la meilleure depuis 1945 (19 % des suffrages).

Chaque siège conservé, ou acquis, déclenche un délire d'acclamations. Debout, au milieu des grappes de ballons jaunes – la couleur des « lib dem » –, le public lève son verre à la santé du gagnant, du parti et de son chef. Geoffrey, un grand blond, la trentaine bruyante, est un permanent libéral-démocrate. Pour lui, aucun doute, cette victoire est d'abord celle de « Charles ». C'est aussi l'avis de la plupart des commentateurs. A la tête de son parti depuis août 1999, Charles Kennedy s'est affirmé, au fil de la campagne, comme le véritable « troisième hom-

me » de la vie politique britannique, après Tony Blair et William Hague.

Né à Inverness, au nord-est de l'Ecosse, il y a quarante et un ans, ce rouquin au visage carré est devenu un homme populaire. Ouvert, sympathique, maniant facilement l'humour – voire l'autodérision – Charles Kennedy « passe bien » face aux caméras. Ancien journaliste, féru de musique, il a, pour son coup d'essai, mené une campagne dynamique et cohérente, jugée par le public la meilleure de toutes. Parcourant en bus 25 000 kilomètres en quatre semaines, il a rapidement fait entendre sa différence en se posant comme le champion des services publics – santé, éducation, police – et de leur indispensable redressement, souci majeur des Britanniques. Et en proposant, à cet effet, et non sans courage, un alourdissement de la charge fiscale, notamment une hausse de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu. De quoi permettre en particulier le recrutement de quelque 5 000 enseignants supplémentaires.

LES DÉÇUS DU BLAIRISME

En élargissant son assise vers le centre droit, le New Labour a laissé le champ libre à gauche aux libéraux-démocrates, dont le parti a pu servir de refuge à la fois aux déçus du blairisme et aux électeurs Tories désenchantés. « Nous sommes maintenant plus réformistes que les travaillistes », souli-

gne volontiers Charles Kennedy. Les relations entre les deux formations se sont distendues depuis deux ans. Paddy Ashdown, l'ancien leader des « lib dem », rêvait d'une étroite coopération avec le Labour, prélude à une refonte du centre gauche. Il espérait que le gouvernement introduirait une réforme du mode de scrutin, seul moyen d'échapper un jour au bipartisme dominant. Mais la représentation proportionnelle souhaitée par les libéraux-démocrates n'est plus du tout à l'ordre du jour des travaillistes. Cet éloignement entre les deux partis n'a pas empêché Charles Kennedy de se prononcer pendant la campagne pour un « vote tactique » permettant à leurs électeurs de s'allier, en cas de besoin, pour mieux vaincre les conservateurs.

Pour Geoffrey et ses amis, en cette nuit d'élections, ce qui importe avant tout, chez « Charles », c'est son « honnêteté ». Honnêteté, le mot est revenu sans cesse dans les discours de campagne de cet homme qui veut incarner une « opposition morale » face aux travaillistes. A plus long terme, Charles Kennedy nourrit l'ambition que son parti remplace un jour les Tories comme principale formation de l'opposition. Dans l'immédiat, et de manière plus réaliste, il devra, pour être plus crédible encore, durcir le ton face au pouvoir travailliste.

Jean-Pierre Langellier

### La baisse de la livre et la chute de la Bourse saluent le triomphe des travaillistes

LONDRES

de notre correspondant à la City

La réélection triomphale de Tony Blair comble la City. Triplement. Une première fois avec l'annonce « historique » faite par le premier ministre, en fin de campagne, d'un référendum sur l'adhésion à l'Union économique et monétaire (UEM) dans les deux ans suivant les élections générales. La première place boursière européenne compte bien encore accroître sa prospérité à cette occasion et devenir le pivot boursier de la zone euro. Une deuxième fois par la chute de la livre sterling au cours des deux derniers jours en prévision d'une dévaluation préalable au basculement dans la monnaie unique en vue de rendre le Royaume-Uni compétitif au sein de l'UEM. Une troisième fois enfin par la promesse – dans le programme travailliste – d'encourager les fusions-acquisitions ainsi que la libéralisation des services financiers au sein de l'Union européenne.

En dépit de cet accueil triomphal, la livre est en baisse à l'ouverture des marchés, et la Bourse chute. Ce qui dénote un certain attentisme face à l'entrée de la monnaie britannique dans la zone euro. La difficulté de déterminer le futur taux d'entrée de la livre dans l'euro inquiète les financiers. Les professionnels n'ont pas oublié comment la fixation d'un taux d'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen trop élevé par rapport au deutchemark avait entraîné la sortie humiliante de la devise d'Albion du mécanisme de change, en septembre 1992. Certains évoquent une dévaluation préalable à l'adhésion de l'ordre de 10 % à 20 %. Mais pareille décision monétaire serait politiquement préjudiciable à la réputation d'un gouvernement qui a fait de la bonne gestion de l'économie son principal argument électoral.

De surcroît, l'apparition de nuages économiques rend la City nerveuse. L'annonce, depuis le début de l'année, de licenciements massifs dans l'industrie manufacturière, en particulier dans l'automobile, l'électronique grand public, la sidérurgie et leurs sous-traitants, atteste de la force de cette « désindustrialisation » qui s'accélère. La révision à la baisse des prévisions de croissance indique des résultats moins brillants qu'il n'y paraît :

2,6 % par an depuis 1997 contre 3,3 % en moyenne pour les pays de l'OCDE. En raison du poids de la City et de l'importance des flux financiers transatlantiques transitant par celle-ci, l'économie britannique apparaît particulièrement vulnérable aux effets du ralentissement conjoncturel américain.

Les chiffres de l'essoufflement de l'industrie manufacturière sont, à cet égard, tout à fait éloquentes. Ce secteur devrait perdre 700 000 emplois lors des dix prochaines années, selon une étude de l'université de Warwick. Or le « spleen » de l'industrie – qui représente plus de 60 % du total des exportations – aggrave le déficit de la balance courante. A la lumière de ces difficultés, le patronat estime qu'il existe encore de la marge pour baisser les taux d'intérêt

### La révision à la baisse des prévisions de croissance indique des résultats moins brillants qu'il n'y paraît

(actuellement à 5,25 %), pour atténuer les retombées négatives du ralentissement américain, de la crise de la fièvre aphteuse et de la fermeture de la livre sterling par rapport à l'euro. Mais les signes de surchauffe de la consommation (hausse des ventes de détail et des prix de l'immobilier) incitent la Banque d'Angleterre à la prudence.

Reste que, sous un second mandat travailliste, la conjoncture devrait continuer à être favorable. Les problèmes de l'industrie manufacturière devraient être largement compensés par l'essor des services (surtout financiers) et des secteurs industriels innovants, comme les biotechnologies, l'aéronautique et l'électronique de pointe. Ensuite, le niveau d'imposition, la flexibilité du marché du travail et la souplesse des autorités de régulation sont, aux yeux des investisseurs étrangers, autant d'atouts de la Grande-Bretagne.

Marc Roche

**Espace Suffren**  
40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00  
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

**Nouvelle Polo Match®... mais vrai.**

**1 500 F\*/mois pendant 36 mois**  
228 €\*  
\* hors taxes

• Et si vous doutez encore, venez dès aujourd'hui découvrir la Nouvelle Polo Match® qui vous propose de série : 4 airbags, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, direction assistée, climatisation manuelle, système audio Volkswagen, vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur... oui, c'est incroyable... mais vrai.

**Une liste d'équipements de série incroyable**

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,98 franc la minute).  
\*Polo Match® 1.4 l, 3 portes, tarif au 01/02/2001. Consommation CE 93/116 (l/100km) : cycle urbain 8,5 ; extra-urbain 4,9 ; mixte 6,2 ; CO<sub>2</sub> (g/km) 149.

\* Pour une Polo Match 3 portes 1.4 prix de 78 900 F TTC (12 012,98 euros) incluant le contrat de maintenance de 5 500 F (838,47 euros). Tarif hors options de 73 300 F TTC (11 174,51 euros) au 01/02/2001. Versement comptant de 11 497,97 F (1 752,84 euros). Financement Abrégio. Crédit de 67 302,13 F (10 260,14 euros) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 36 mensualités de 1 500 F (228,67 euros) puis 1 mensualité de 31 519 F (4 805,04 euros) égale à la valeur de reprise du concessionnaire pour un kilométrage annuel parcouru de 15 000 Km diminué des frais de remise à l'état standard et des kilométrages supplémentaires. Coût total du crédit de 18 216,87 F (2 777,14 euros) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 avril 2001, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Bourseville 02600 Villers-Cotterêts - RC. SOISSONS B 642 032 148.



## La « perfection politique » d'un « gars bien ordinaire »

LONDRES

de notre correspondant

Lorsque Chérie Booth annonça à son vieil acteur de père, il y a vingt-cinq ans, qu'elle ambition-

### PORTRAIT

Brillant, séducteur, constamment en alerte, Tony Blair a quelque chose d'impénétrable

nait d'épouser un jeune condisciple de la fac de droit, un certain Anthony Blair, le sang du vieux militant travailliste ne fit, paraît-il, qu'un tour : « Oh non, Chérie ! Pas un conservateur, tout de même... »

Le vieux Tony ne savait pas encore que son jeune homonyme venait, à 23 ans, de prendre sa carte au « parti de la classe ouvrière ». Qu'il en deviendrait l'élu à 30, le réformateur à 41 et son premier ministre à 44 ans. Comment aurait-il pu imaginer que ce fils d'un avocat conservateur, postulant convaincu quoique malchanceux à un mandat tory, devienne le premier leader travailliste à conduire son parti, « modernisé », deux fois de suite à la victoire ? A la vérité, Tony Booth n'a pas beaucoup changé d'avis sur le père de ses petits-enfants. Il n'est jamais le dernier à dénoncer, au grand plaisir des tabloïds, « la bande de robots déshumanisés qui l'entoure ».

Alors ? Cause entendue ? L'homme ambitieux qui revient dans le modeste et puissant immeuble du pouvoir au 10, Downing Street à Londres, n'est qu'un tory masqué, un usurpateur de la cause du peuple prêt à vendre l'âme du travaillisme ouvrier aux requins de la City ? Pas si simple. « Je ne veux certainement pas être la version Thatcher du Labour », affirme-t-il. Les sobriquets dont on l'affuble, à gauche comme à droite – de « Tory Blair » à « Tony Blatcher » –, ne disent qu'une infime partie de l'histoire complexe de cet énigmatique politicien.

« C'est vrai, reconnaît le maître du "nouveau travaillisme", qu'il y a un point fondamental d'unité entre les idées de mon père et les miennes : il pensait que le vieux Labour, avec tous ses syndicats et cette bureaucratie, était contre le succès personnel, qu'il étouffait les ambitions. Moi je savais que l'intention originelle du parti était au contraire d'aider les gens à s'en sortir. La résolution majeure de ma vie politique est venue de là. Grâce à lui, j'ai su ce qu'il fallait faire. » On connaît la suite.

### UN IMPÉNITENT SÉDUCTEUR

Les années ont compté double depuis le triomphe de mai 1997. Avec le pouvoir, les traits du fringant quadragénaire (48 ans le 6 mai) se sont un peu affaïssés. La taille s'est épaissie. Les cheveux sont plus clairsemés, ils grisonnent. La vue a un peu baissé, les photos avec lunettes sont plus fréquentes. Mais le dynamisme de l'homme pressé, le charme forcé de l'ancien avocat d'affaires, la détermination du missionnaire en campagne et le ton de prêcheur baptiste adopté pour tous les discours sont toujours là. « Blair-le-Vicaire », comme l'appelle le Canard enchaîné local, ou « King Tony », comme on le surnomme dans les gazettes pour moquer

l'évidente fascination du « couple royal » à l'endroit des « rich and famous » – catégorie stades et showbiz plutôt que prix Nobel –, plaît toujours à l'opinion. Aux femmes en particulier. Un magazine féminin l'a couronné « le plus grand menteur de la classe politique » la semaine dernière. Mais l'article qui accompagnait le vote était plutôt compréhensif. « Tony-le-grand-communicateur » est un impénitent séducteur. Cela va de pair.

Est-ce le sourire ? Ce sourire un peu métallique, « berlusconien » disent les méchants, mais qu'il dégage en toutes circonstances, comme une arme, un bouclier destiné à empêcher qu'on discerne l'homme derrière les dents ? Difficile d'approcher la vérité de Tony Blair. « Une partie importante de mon job consiste à m'entendre avec les gens », confie-t-il au Sunday Times. Mais « si j'ai appris une chose depuis 1997, c'est que dans ce métier on ne doit jamais montrer ses émotions ». Bizarre pour l'excellent acteur amateur d'Oxford qui a toujours su tenir une scène, mouiller sa chemise et son œil, à la commande. Bizarre, mais efficace. « Voilà un type filmé chaque jour sous tous les angles depuis des années et nul ne peut prétendre le connaître vraiment », s'enchantait Joe Klein, l'auteur américain de la célèbre satire sur Bill Clinton, Couleurs primaires.

### « IL N'A PAS D'ANGLE »

On sait qu'il aime le sport, qu'il croit en Dieu, qu'il va régulièrement à l'église, qu'à vingt ans, cheveux longs et jeans destroy, il chantait dans un groupe de rock. On sait encore, il le jure, qu'il n'a « jamais touché à la drogue, même douce ». On sait aussi que c'est un bon mari, un père attentif qui se lève la nuit pour rassurer le dernier-né qui pleure. On le sait hypersensible à son image – « trouvez-moi quelques mesures populaires auxquelles je pourrais attacher mon nom », écrivait-il l'an dernier à ses ministres.

Tony Blair est constamment en alerte, toujours conscient de qui l'observe, toujours en représentation. Se pourrait-il qu'il ait délibérément ôté sa chemise trempée devant des journalistes pour qu'on découvre, l'autre semaine, que ses caleçons sont griffés Calvin Klein ? The Mirror, le tabloïd travailliste, en fut tout ému. « Nous avons un premier ministre hyper cool ! ». N'empêche, conclut Joe Klein, « cet homme apparaît lisse, onctueux, luisant comme un requin. Il n'a pas d'angle ».

« Le job ne m'a pas changé, affirme l'intéressé. Je suis un gars comme un autre. » Tony Blair dort six heures par nuit, travaille beaucoup, connaît ses dossiers par cœur. Mais il y a dans ce brio quelque chose de réellement ineffable, d'impénétrable. Il dit n'avoir « aucune idéologie, seulement un idéal ». Mais nul n'est capable de discerner lequel.

Peter Mandelson, l'ancien ministre, le confidant, l'ami de ce talent hors pair, canonise son ex-poulain dans la revue Politique internationale : « Il est ce qui se rapproche le plus de la perfection, de l'idéal en politique. » Parfait. Mais beaucoup de Britanniques se demandent encore pour quoi faire, exactement.

P. C.

# A Berlin, la crise financière provoque l'éclatement de la coalition dirigée par Eberhard Diepgen

Les sociaux-démocrates n'excluent pas de gérer la ville avec les ex-communistes

Les sociaux-démocrates berlinois ont mis fin, jeudi 7 avril, à la coalition qu'ils formaient depuis dix ans avec le maire chrétien-démocrate Eber-

hard Diepgen pour gérer la capitale allemande. Cette crise, provoquée par les déboires financiers de la ville, peut remettre en selle à Berlin

les anciens communistes de l'Est, à l'occasion de nouvelles élections, qui devraient avoir lieu à l'automne et préfigurer les législatives de 2002.

BERLIN

de notre correspondant

Douze ans après la chute du mur, les communistes vont-ils revenir au pouvoir à Berlin ? La droite chrétienne-démocrate (CDU) agite ce chiffon rouge, alors que de nouvelles élections devraient avoir lieu à l'automne dans la capitale allemande. Le Parti social-démocrate (SPD) a décidé, jeudi 7 juin, de quitter la coalition qu'il formait avec la CDU depuis dix ans. Le déclencheur de cette rupture a été la quasi-faillite de la banque semi-publique régionale Bankgesellschaft Berlin, largement dirigée par Klaus Landowsky, bras droit du maire, Eberhard Diepgen, récemment contraint de démissionner de ses fonctions à la tête de la CDU berlinoise.

La banque s'est emportée dans la crise immobilière berlinoise. Ses déboires vont coûter 3 milliards d'euros à la ville, déjà au bord de la faillite en raison du coût de la réunification de la ville et de la diminution des subventions généreuses que celle-ci percevait du temps de sa division. Le SPD, qui a refusé le plan d'économies proposé par le

maire pour éponger l'addition, n'exclut pas désormais une alliance avec les ex-communistes du PDS, qui avaient obtenu 17,7 % des voix aux élections de 1999, talonnant les sociaux-démocrates (22,9 %). Maire depuis 1984, avec une interruption au moment de la chute du mur, M. Diepgen avait recueilli 40,8 % des voix, et les Verts 9,9 %.

La stratégie du SPD, qui voudrait bien reconquérir la ville des légendes sociales-démocrates Ernst Reuter et Willy Brandt, n'est pas sans risque. Marquée par l'ancienne division, la classe politique berlinoise est provinciale, voire médiocre. Face aux anciens caciques de la CDU de l'Ouest et d'un SPD local miné par ses querelles, le PDS a étonnamment résisté dans la partie est, où il a obtenu, en 1999, 40 % des suffrages. Le SPD a certes une nouvelle figure de proue, Klaus Wowereit, quarante-sept ans. Mais il pourrait avoir en face de lui l'une des stars de la politique allemande depuis la réunification, l'avocat est-allemand Gregor Gysi, député de Berlin, qui vient de quitter la présidence du groupe parle-

mentaire PDS au Bundestag. Son parti risque d'être incontournable lorsqu'il s'agira de former un gouvernement. « Laissez-moi quelques jours », a déclaré Gregor Gysi, pressé de dévoiler ses intentions. « Nous sommes prêts », a pour sa part déclaré Petra Pau, patronne du PDS de Berlin.

### « SUPERFICIEL ET POPULISTE »

Bien que marqué par l'héritage de l'ex-Parti communiste d'Allemagne de l'Est (SED), le PDS est devenu « fréquentable ». Le SPD a accepté en 1999 de faire une coalition avec lui pour former le gouvernement de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. Son retour aux affaires ne choque plus grand monde dans l'ex-RDA. Mais Berlin n'est pas que l'ex-RDA. L'anticommunisme viscéral est encore fort dans la partie ouest. M. Wowereit a reconnu que « beaucoup avaient souffert du SED, dont le PDS est héritier » et que « les souvenirs de la ville de la guerre froide sont encore présents ».

Interrogé, jeudi, au cours d'une conférence de presse, le chancelier

Schröder n'a pour sa part mis aucun veto à une telle alliance locale, s'attirant les foudres du quotidien populaire Bild Zeitung qui titre en une : « Chancelier, à Berlin, le PDS ne doit pas arriver au pouvoir ! » M. Schröder a seulement exclu une alliance au niveau national, à cause du « passé » et du « programme superficiel et populiste » du PDS. Mais ces attaques sont largement tactiques et le chancelier est un pragmatique.

La campagne berlinoise pourrait servir de répétition avant les législatives de 2002. Reste à fixer les modalités : si tous les partis ont appelé à de nouvelles élections, ils se disputent sur le calendrier et la méthode. La dissolution du Parlement régional, qui nécessite une majorité des deux tiers, implique qu'elle soit votée aussi par la CDU. Cela peut prendre du temps. Une autre solution, soutenue par les Verts, le PDS et les libéraux, serait de recueillir 50 000 signatures pour lancer un référendum sur la tenue de nouvelles élections.

Arnaud Leparmentier

# IWC. Fournisseur officiel des hommes.

WIRZ

Au service du sexe fort: nous proposons aux hommes un double chronographe avec cage en fer doux le protégeant des champs magnétiques. Un mouvement de chronographe mécanique avec rattrapante pour la mesure d'un deuxième temps ou d'un temps intermédiaire. Montre étanche à 60 mètres et résistante à la dépression jusqu'à 16 000 mètres d'altitude. Réf. 3713 en acier surfin, FRF 46 400.- (prix conseillé).

## IWC

Depuis 1868.  
Et tant qu'il y aura des hommes.



IWC International Watch Co. Ltd, Schaffhouse, Suisse. Notre catalogue général vous sera envoyé gratuitement sur simple demande à MSG/IWC, 90, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, 01 42 89 65 51, Suisse: +41 52 635 65 65, www.iwc.ch.

# Jacques Chirac souhaite une armée dotée d'une capacité antimissile à fins tactiques

Le chef de l'Etat est partisan d'une dissuasion diversifiée

A quelques jours de la venue du président Bush en Europe, M. Chirac se prononce pour que les armées françaises soient équipées de missiles antimissiles

dits « de théâtre » et que leurs moyens de dissuasion nucléaire soient modernisés et « diversifiés », dans l'espoir de disposer d'un outil de défense

adapté à l'apparition de nouveaux risques stratégiques. La sécurité de la France repose sur « l'euro-péanisation de son outil de défense », a-t-il précisé.

LA FRANCE doit étudier la possibilité de doter ses forces d'une capacité de défense contre des missiles « de théâtre » et continuer, en la modernisant, à diversifier sa dissuasion pour en garantir la crédibilité. A l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), vendredi 8 juin, à Paris, Jacques Chirac a exhorté le gouvernement à faire, lors de la prochaine programmation militaire, « un effort significatif » pour « maintenir à niveau notre système de défense ». Même si le président de la République, chef constitutionnel des armées, ne méconnaît pas les contraintes budgétaires auxquelles le gouvernement doit faire face, c'est « l'intérêt national, a-t-il dit, de garder le cap sur le long terme ».

A quelques jours d'importantes échéances diplomatiques, à la mi-juin, comme le sommet franco-allemand de Fribourg, le sommet informel de l'OTAN à Bruxelles et le Conseil européen de Göteborg, en Suède, suivi d'une rencontre avec George W. Bush, Jacques Chirac a essentiellement voulu mettre l'accent sur « les nouvelles conditions de la sécurité » dans le monde.

La crainte du chef de l'Etat est, en effet, que l'apparition de nouvelles menaces – à commencer par

les technologies balistiques et les armes de destruction massive – ne soit une occasion de « fragiliser » les accords de désarmement déjà effectifs, encore en discussion ou suspendus à une ratification : le traité de non-prolifération, le CTBT, qui prohibe les essais nucléaires, le traité *cut off* d'interdiction de la production de matières fissiles, le MTCR (régime de contrôle du transfert des technologies) ou la non-militarisation de l'espace, par exemple.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS

A propos du traité ABM de limitation des défenses antimissiles, qui date de 1972 et « qui a scellé l'équilibre stratégique des trente dernières années », M. Chirac a dit que « la France souhaite qu'il ne soit pas écarté au profit d'un système non contraignant » mais qu'« elle est prête, sans renoncer à ses convictions, à contribuer au débat dans un esprit d'ouverture » dès lors que les Etats-Unis imaginent « un nouveau cadre » susceptible de leur permettre de lancer un ambitieux projet de bouclier antimissile.

Le président de la République a tenu à préciser que la sécurité de la France repose, à long terme, sur

« l'euro-péanisation de son outil de défense » et que sa conception de l'Europe de la défense « ne s'oppose en rien à l'OTAN, qui demeure le fondement de la sécurité collective des Alliés ». « A ceux qui soupçonneraient la France de vouloir affaiblir le lien transatlantique, a-t-il ajouté, nous pouvons sereinement opposer le poids de nos contributions aux actions de l'Alliance » dans les Balkans.

Pour permettre à la France de conserver son rôle en Europe et dans le monde, M. Chirac a lancé : « Il nous faut une bonne loi de programmation militaire », dès 2002 et pour les six années prochaines, de façon à être au rendez-vous du « modèle d'armée 2015 » dont le cap, a-t-il rappelé, a été fixé, il y a un an, en conseil de défense avec le gouvernement.

« Il faut porter une attention particulière à la protection de nos troupes en opérations extérieures », a expliqué le chef de l'Etat et, à ce titre, il a souhaité « que soit étudiée la possibilité de doter nos forces, dans des délais compatibles avec l'émergence des nouvelles menaces balistiques, d'une capacité de défense contre des missiles de théâtre ». De tels missiles adverses peuvent avoir des portées jusqu'à 2 000 kilomètres, et des program-

mes tels que l'Aster bloc 1 et bloc 2 selon les versions ont été présentés par des industriels français – en coopération avec des sociétés italiennes – pour contrer les nouveaux risques apparus.

De même, M. Chirac a préconisé « la permanence de la dissuasion nucléaire » et il a estimé que « le renouvellement et la modernisation de ces forces constituent les principaux objectifs de la prochaine loi de programmation militaire ». Il a été explicite en ce domaine. Les moyens de la France doivent reposer sur des missiles balistiques, à bord de sous-marins stratégiques, et « sur des missiles à trajectoire aérobie pour la composante aéroportée ». Il s'agit des missiles embarqués M-51, d'une portée de 9 200 kilomètres, et, dans l'autre cas, de missiles de croisière – tel le missile ASMP-A à plus courte portée – tirés par des avions Mirage 2000, puis, à partir de 2008, par le Rafale, qui fait partie des priorités « que la loi ne devra pas ignorer », selon M. Chirac. « Restreinte à la stricte suffisance, déterminée en fonction du contexte politique et stratégique, a conclu le chef des armées, notre dissuasion nucléaire est plus que jamais au cœur de la sécurité de notre pays. »

# Carlos Menem a été arrêté et assigné à résidence

L'ancien président argentin est soupçonné de ventes illégales d'armes à la Croatie et à l'Equateur

## BUENOS AIRES

de notre correspondante

L'ancien président argentin, Carlos Menem (1989-1999), a été arrêté, jeudi 7 juin, à Buenos Aires, pour sa participation présumée dans une affaire de corruption portant sur les ventes illégales d'armes à la Croatie et à l'Equateur. Entre 1991 et 1995, 6 500 tonnes d'armes avaient été livrées à la Croatie pendant la guerre des Balkans et 75 tonnes à l'Equateur, en conflit avec le Pérou pour un différend frontalier, alors que ces deux pays faisaient l'objet d'un embargo de l'Organisation des nations unies.

Le juge fédéral, Jorge Urzo, chargé du dossier, a inculpé M. Menem comme présumé « chef d'une association illicite », délit puni de cinq à dix ans de prison. Il a autorisé M. Menem, qui aura soixante et onze ans le 2 juillet, à bénéficier de l'assignation à résidence, le même régime qui est appliqué depuis 1998 à l'ex-général Rafael Videla et à d'autres anciens chefs de la dictature militaire (1976-1983).

Avant de pénétrer dans le tribunal et au milieu d'une bousculade mêlant partisans et opposants de l'ancien président, M. Menem, souriant, s'était déclaré « confiant dans la justice ». Trois heures et demi plus tard, c'est sous une forte escorte policière qu'il montait dans un hélicoptère de la Force aérienne qui l'a conduit dans une luxueuse maison de campagne, appartenant à un ami de l'ex-président et située à Don Torcuato, dans la province de Buenos Aires, à 40 km au nord de la capitale.

C'est là que s'écoulera désormais la vie de M. Menem en attendant un procès oral qui pourrait n'avoir lieu qu'en 2003, étant donné le volume des dossiers. L'ex-chef de l'Etat était accompagné de sa jeune et blonde épouse, Cécilia Bolocco (36 ans), ancienne Miss Univers, avec laquelle il s'est marié le 26 mai.

Les proches de l'ancien président affirment qu'il s'agit d'une « persécution politique » contre M. Menem, qui est le chef du Parti justicialiste (péroniste, opposition). Ils soulignent que les décrets concernant les ventes d'armes, officiellement destinées au Panama et au Venezuela, ont été signés par plusieurs anciens ministres, et que parmi eux seul Domingo Cavallo, actuel ministre de l'Economie, qui occupait le même poste sous l'administration Menem (de 1990 à 1995), n'a pas été cité à comparaître devant la justice.

## ACCIDENT SUSPECT

Cette spectaculaire affaire judiciaire, qui s'est ouverte il y a six ans, à partir d'une enquête journalistique et d'une plainte déposée par un avocat, met en cause des dizaines d'anciens fonctionnaires de l'administration péroniste. Trois anciens proches collaborateurs de M. Menem ont déjà été placés en détention : le général à la retraite Martin Balza, ancien commandant en chef de l'armée argentine (1990-1999), Emir Yoma, ancien beau-frère et homme de confiance de M. Menem, et Erman Gonzalez, ancien ministre de la défense. Considéré comme un héros de la guerre des Malouines (1982), le général Balza (66 ans) avait réussi à réprimer, en décembre 1990, la rébellion de militaires nationalistes contre le gouvernement Menem. Il avait aussi été le premier officier argentin à prononcer, le 25 avril 1995, un historique *mea culpa* demandant pardon pour les graves violations des droits de l'homme commises par les militaires pendant la dictature, qui fit 30 000 victimes.

Dans un premier temps, l'ancien président Menem avait été cité à comparaître le 13 juillet. Mais le juge Urzo a soudainement avancé la date de comparution après que M. Menem eut manifesté son désir de quitter l'Argentine pour se rendre en lune de miel à Paris, puis en Syrie, le pays de ses ancêtres. Le mariage de l'ancien chef d'Etat avec une populaire animatrice de la

télévision chilienne avait fait la « une » de tous les journaux, avec en toile de fond les disputes familiales de M. Menem avec sa fille, Zulemita Yoma (30 ans). Non seulement Zulemita n'avait pas assisté au mariage, qui a eu lieu à La Rioja (1 200 km au nord-ouest de Buenos Aires), la province natale de Carlos Menem, mais elle avait aussi interdit à son père d'utiliser la propriété qu'il s'est fait construire dans le petit village d'Anillaco, où il passait la plupart de ses week-ends, mais qui appartient officiellement à sa fille.

Au moment où son père était interrogé par le juge, jeudi matin, Zulemita s'est rendue sur la tombe de son frère, Carlitos junior, tué à l'âge de vingt-six ans dans un accident d'hélicoptère suspect le 15 mars 1995. Zulemita Yoma, l'ancienne épouse intempestive de M. Menem, répudiée en 1990, a toujours affirmé qu'il s'agissait

## Après dix ans de scandales

L'arrestation de Carlos Menem, qui pendant dix ans (1989-1999) avait imposé une image de séduction en Argentine et à l'étranger, était inimaginable il y a encore quelques mois. A Buenos Aires, on s'interroge sur les mécanismes qui ont mis en marche cette machine judiciaire et s'il s'agit de la fin d'une époque d'impunité dans la vie politique. La présidence de Menem a été régulièrement secouée par des scandales de corruption sans pour autant que la justice n'éclaircisse les dizaines d'affaires mystérieuses – attentats meurtriers contre l'ambassade d'Israël (1992) et contre l'Association mutuelle israélienne argentine (AMIA, 1994), en passant par le meurtre du reporter-photographe José Luis Cabezas. Des livres ont dénoncé les excentricités de M. Menem et de son entourage. Pourtant, les juges s'étaient jusqu'à présent montrés dociles. La presse rappelle que le juge Jorge Urzo a toujours été considéré comme proche du parti péroniste de Menem. – (Corresp.)

d'un attentat lié à une affaire de trafic d'armes. Un autre fait considéré comme suspect a été, en novembre 1995, l'explosion de l'usine militaire de Rio Tercero (province de Cordoba), qui fit sept morts et des centaines de blessés. Certains enquêteurs sont persuadés que l'explosion a été provoquée pour cacher des preuves de contrebande d'armes. C'est le témoignage de l'ancien chef des Fabrications militaires de Rio Tercero, Luis Sarlenga, qui a débouché sur l'incroyable série d'arrestations dont celle de l'ancien président Carlos Menem.

Christine Legrand

# A l'OTAN, Washington multiplie les gestes d'ouverture

Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, use d'un ton conciliant envers les Européens

## BRUXELLES

de notre bureau européen

A défaut d'être devenu « colombe », le « faucon » s'est fait diplomate : c'est la première impression que l'on peut tirer de la prestation de Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, devant ses homologues de l'Alliance atlantique qu'il rencontrait pour la première fois, jeudi 7 juin, à Bruxelles. L'avocat le plus déterminé du projet de défense antimissile et de la réduction des forces américaines dans les Balkans a multiplié les gestes d'ouverture envers les alliés. Après un panorama de la perception des nouvelles menaces du XXI<sup>e</sup> siècle et des moyens d'y faire face, il a usé d'un ton plutôt conciliant.

Pour autant, M. Rumsfeld a choisi des références surprenantes. Alors que l'ancienne administration américaine avait élargi le concept de défense antimissile en laissant entendre qu'un tel bouclier pourrait être étendu à certaines

parties de l'Europe, une telle proposition était absente des propos du nouveau secrétaire à la défense. Il s'agit de « bâtir et déployer des défenses pour protéger les Etats-Unis, les forces américaines (déployées sur le terrain), et en coopération avec nos amis et alliés ».

L'intention des Américains est de prévoir une défense antimissile capable d'intercepter « une poignée, pas des centaines » de missiles, « de portées diverses et à plusieurs étapes de leur trajectoire ». Selon M. Rumsfeld, « nous ne prendrons pas de décision sur l'architecture de notre système tant que nos technologies n'auront pas été testées, et il est probable qu'elles évolueront avec le temps ».

Alain Richard, le ministre français de la défense, n'a pas voulu voir dans cette approche plutôt restrictive un changement de la stratégie américaine, préférant mettre l'accent sur la « phase d'écoute et de consultations » entre

Américains et leurs alliés sur cette question. M. Richard a réaffirmé la place centrale que doit continuer d'occuper la dissuasion nucléaire et, comme son homologue allemand, Rudolf Sharping, il a insisté sur l'importance des accords multilatéraux de limitation des armements, de contrôle des exportations d'armes, et de non-prolifération.

## DIVERGENCES SUR LE TRAITE ABM

« Nous ferons face aux menaces du XXI<sup>e</sup> siècle ensemble, aussi devons-nous travailler ensemble à y répondre », a souligné M. Rumsfeld. Cependant, les approches américaine et européenne ne sont pas les mêmes. Nombre d'Européens (ainsi que la Russie) ne partagent pas la thèse de Washington pour qui la mise en place de la défense antimissile doit se faire au prix de rendre caduc le traité antimissile balistique (ABM) de 1972. Ils sont sceptiques quant à la réalité des menaces des « Etats

voyous » (« Rogue States »), comme la Corée du Nord, l'Iran et la Libye.

Un autre sujet d'interrogation pour les Européens tient à l'approche américaine de l'Initiative européenne de défense. Donald Rumsfeld a souligné que ce projet doit renforcer l'OTAN et « intégrer la planification » de l'OTAN. Pour lui, les activités de la défense européenne doivent prévoir que l'Alliance conserve son « droit de premier refus ».

Cette référence est surprenante. De difficiles discussions entre Européens et au sein de l'OTAN ont abouti au nouveau concept – précisé au sommet européen de Nice en décembre 2000 – selon lequel l'Union européenne développe une « capacité autonome de prendre des décisions », « là où l'OTAN en tant que telle n'est pas engagée ». Ce qui est fort différent d'un « droit de premier refus ».

Laurent Zecchini

# L'opposition iranienne

« vote » pour le président Khatami

SEUL ET UNIQUE mouvement d'opposition intérieure au régime de Téhéran, ayant une véritable assise sociale, le Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI) de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan, qui défend un projet démocratique dans le respect de l'islam, a été purement et simplement interdit de campagne par le tribunal révolutionnaire de Téhéran, c'est-à-dire par la faction conservatrice du régime, à la mi-mars.

Une soixantaine de ses membres et sympathisants ont été jetés en prison. Le responsable du MLI, Ibrahim Yazdi, qui se trouve depuis le début de l'année à Houston, aux Etats-Unis, où il se fait soigner pour un cancer est lui-même accusé, ainsi que l'ensemble des personnes incarcérées de vouloir « renverser le régime islamique », une accusation jugée « absurde ». M. Yazdi, joint au téléphone par *Le Monde*, n'a absolument pas l'intention de se laisser intimider.

## UNE JUSTE RÉÉLECTION

M. Yazdi demeure fidèle à une ligne, dont lui-même et son mouvement ne se sont jamais départis depuis des années. « Oui nous sommes pour le changement des autorités, par les moyens prévus par la Constitution, qui, par le biais des élections parlementaires et présiden-

tielle, autorise le changement, un changement partiel ou total, dit-il. Nous voulons un changement démocratique. » M. Yazdi est « certain » que le président réformateur sortant, Mohammad Khatami, candidat à sa propre succession, sera réélu et il juge que c'est une bonne chose.

Non qu'il n'ait rien à lui reprocher. « Nous avons au contraire beaucoup de critiques à lui faire, assure-t-il, et nous pensons qu'il n'a pas su s'y prendre politiquement. Nous sommes nombreux à penser qu'il n'a pas su apprécier à sa juste valeur le vote de vingt millions de personnes » qui l'ont porté à la présidence en 1997. « Il aurait pu faire beaucoup mieux. Mais nous n'en estimons pas moins que le mouvement réformateur en Iran doit continuer et il continuera. Nous avons besoin de temps et quatre années de plus [la durée du mandat présidentiel] permettront une plus grande désintégration de la droite et une plus grande cohésion des réformateurs. Le nombre de ceux que nous appelons les conservateurs rationnels ira en augmentant et les réformateurs cesseront de s'exclure mutuellement », estime M. Yazdi.

Mouna Naïm

► www.lemonde.fr/iran

BANG & OLUFSEN

222, bd St-Germain, Paris 7<sup>ème</sup>

01 42 22 92 10

12, av. F. D. Roosevelt, Paris 8<sup>ème</sup>

01 53 76 38 08

18, rue de Paris, St-Germain-en-Laye

01 30 61 00 94

13<sup>èmes</sup> JOURNÉES DE L'OCCASION

- SAMEDI 9 JUIN,
- DIMANCHE 10 JUIN,
- LUNDI 11 JUIN, de 9h00 à 20h00.

OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR MATÉRIEL D'OCCASION

BANG & OLUFSEN

B&O

CADEAUX PASSION

ERCUIS & RAYNAUD

EN PORCELAINE ET ORFÈVRE

ERCUIS - RAYNAUD - PETER

GALERIE ROYALE  
9, RUE ROYALE - PARIS 8<sup>e</sup>  
DE 9H30 À 18H30

# A Bruxelles, les « quatre du Rwanda » sont tous déclarés coupables

Le verdict ouvre peut-être la voie à une justice internationale et à compétence universelle

Après huit semaines de délibéré, les jurés de la cour d'assises de Bruxelles ont rendu, vendredi 8 juin, un verdict quasi unanime à l'encontre des

quatre accusés rwandais répondant de génocide : « *Tous coupables.* » L'exemplarité de ce procès se veut un message de la Belgique à la com-

munauté internationale, l'exhortant à faire en sorte que, pour les criminels de la guerre, « *le monde se rétrécisse.* »

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Tous coupables. Coupables de l'accusation de fond, homicides, incitation aux meurtres, complicité de meurtre, volonté de meurtre, par action ou par omission, mais de la toile de fond aussi que l'on sait être le génocide du Rwanda de 1994. Coupables globalement, individuellement et dans tous les détails, au cas par cas, tous doutes balayés ou presque. Coupables, tous les quatre : Vincent Ntezimana et Alphonse Higanro, Consolata Mukangango et Julienne Mukabutera, Sœurs Gertrude et Maria Kisito en religion. Vendredi 8 juin, à 2 h 15 du matin, après onze heures quinze de délibéré, les douze jurés titulaires du procès commencé il y a huit semaines devant la cour d'assises de Bruxelles ont rendu leur verdict écrasant, presque unanime, presque dérangeant, comme peut l'être une victoire totale.

Une belle page de justice, puisque populaire et donc légitime, incontestable. Elle devait être tournée à partir de 13 heures, vendredi 8 juin, avec le prononcé des sentences, même si un probable pourvoi en cassation retarde l'inévitable. Le verdict de Bruxelles, comme le souhaitent les avocats des parties

civiles, ouvre peut-être la voie à une justice internationale et à compétence universelle, au nom de laquelle chaque Etat serait fondé à traduire en justice les auteurs de crimes spécifiques d'intérêt international, quel que soit le lieu où le crime a été commis, et sans égard pour la nationalité des auteurs et des victimes. On le sait, eu égard au poids de la raison d'Etat dans bien des pays, en France par exemple, il s'agit encore d'un rêve, mais le procès de Bruxelles, retardé des années par les plus hautes autorités de Belgique, a finalement pu se tenir.

## JALON EXPIATOIRE

L'instruction s'est poursuivie grâce à l'obstination d'un « petit juge » belge, Damien Vandermeersch, pourtant soumis à de rudes pressions. Et les débats ont été dirigés avec autorité et décence par le président Luc Maes. Peut-être, en effet, ce verdict sans ambiguïté va-t-il dégager les obstacles qui obstruent encore le chemin d'autres instructions en panne liées au génocide du Rwanda, l'assassinat des « trois coopérants », celui des « dix parachutistes ». On verra. Pour la Belgique, il est déjà un jalon expiatoire sur une histoire coloniale qui ternit son blason.

Une chose est sûre : un verdict d'innocence aurait fait de la Belgique la terre d'accueil, le « sanctuaire » des « *génocidaires* » du Rwanda et autres contrées de la planète. Au lieu de cela : l'exemplarité, les projecteurs du monde entier braqués sur la petite Belgique qui prend ses responsabilités, qui adresse à la communauté internationale une leçon, presque un pied de nez : « *Faites de même, jugez les criminels de la guerre contre un peuple, une ethnie, l'humanité. Faites que le monde, pour eux, se rétrécisse.* »

Tous coupables ? Vincent Ntezimana, ce Janus africain, charmeur avec ses pairs, pétri de duplicité, qui pleure sur lui-même des larmes sèches mais désigne au glaive ses amis... Alphonse Higanro, grand ordonnateur et planificateur des massacres, incitateur à la haine raciale par des écrits dont on sait, dira M<sup>e</sup> Kubali, qu'ils « *peuvent faire vibrer des milliers de machettes* ». Sœur Gertrude et Sœur Maria Kisito, religieuses égarées en religion, qui, peut-être parce qu'elles ont « *macéré dans un climat de haine raciale depuis leur enfance* », comme l'a souligné M<sup>e</sup> Clément de Cléty, ont tenu leur chapelet entre parenthèses pour prêter main forte aux bourreaux. Tous coupables : sur cinquante-cinq questions, les jurés n'ont répondu par la négative

qu'à cinq d'entre elles. Coupables d'homicides identifiés et sur la base de faits précis, et d'« *homicides intentionnels sur un nombre indéterminé de personnes non identifiées* ». Coupables de crimes, d'avoir voulu tuer, en coopérant directement à l'exécution de ce crime, « *soit, par un fait quelconque, [d'avoir] prêté pour l'exécution de ce crime une aide telle que, sans son assistance, ce crime n'eût pu être commis ; soit, par dons, promesses, menaces, abus d'autorité ou de pouvoir, machinations ou artifices coupables, directement provoqué ce crime ; soit par des discours tenus dans des réunions ou dans des lieux publics, par des écrits (...); soit [d'avoir] procuré des armes (...); soit, avec connaissance, [d'avoir] aidé ou assisté l'auteur de ce crime dans les faits qui l'ont préparé ou facilité, ou dans ceux qui l'ont consommé* ».

Coupables... Mais coupables aussi d'avoir été les premiers accusés dans une nouvelle forme de justice internationale dont la cour d'assises de Bruxelles, parce qu'elle n'avait pas les épaules assez larges

pour un tel rôle, a essuyé les plâtres, subi les dysfonctionnements, les errements, les amalgames, parce que jamais elle n'a pu se décider à choisir entre le procès de quatre individus et celui des responsables de plus de 500 000 morts du génocide du Rwanda. Parce que ces deux procès, logiquement, humainement, se sont entremêlés dans l'esprit des jurés, ils ont abouti à un verdict sans clémence, renvoyant dos à dos hommes et femmes, sans pitié notamment pour les femmes, sans doute parce que leur voile religieux les rend plus coupables encore de crimes et de lâcheté.

« *Face à l'horreur, nous avons besoin de coupables*, assurera M<sup>e</sup> Jean-Yves Carlier, avocat de la défense. *Face à l'horreur absolue, nous avons besoin de coupables absolus.* » Il n'empêche : la justice belge est passée, et c'est tout à son honneur. Peut-être contribuera-t-elle à favoriser l'indispensable travail de deuil dont les familles des victimes du Rwanda ont besoin.

Laurent Zecchini

## McVeigh cesse sa bataille judiciaire et se prépare à mourir

DENVER. Timothy McVeigh, trente-trois ans, condamné à mort pour l'attentat d'Oklahoma City qui a fait 168 morts en 1995, a décidé, jeudi 7 juin, d'arrêter toute bataille judiciaire pour obtenir un sursis à son exécution et, selon ses avocats, se prépare désormais à sa mort. Un peu plus tôt, la cour d'appel de Denver (Colorado) avait confirmé à l'unanimité le refus de repousser l'application de la sentence. L'ancien combattant de la guerre du Golfe aurait pu aller devant la Cour suprême, mais, ayant refusé cet ultime recours, il se verra administrer une injection mortelle lundi 11 juin à l'aube. - (AFP.)

## DÉPÊCHES

■ **JAPON** : huit fillettes ont été poignardées à mort dans une école élémentaire de la banlieue d'Osaka, vendredi 8 juin, par un homme que la police a présenté comme un déséquilibré. Agé de trente-sept ans, l'agresseur a fait irruption dans une classe et a frappé au hasard. Il a été hospitalisé après son arrestation. - (AFP.)

■ **TERRITOIRES PALESTINIENS** : le fragile cessez-le-feu entre Israéliens et Palestiniens s'est prolongé, jeudi 7 juin, en dépit de tirs d'obus de mortier en direction de positions israéliennes, dans la bande de Gaza. Une réunion sécuritaire entre Israéliens et Palestiniens, sous les auspices des Etats-Unis, devait se tenir vendredi à Ramallah. - (AFP.)

■ **TUNISIE** : le verdict en appel concernant la Ligue tunisienne des droits de l'homme, attendu pour le 7 juin, a été de nouveau renvoyé au 14 juin. La LTDH est interdite d'action depuis six mois à la suite d'une plainte déposée par quatre candidats malheureux à l'élection de son comité directeur. - (AFP.)

■ **UNION EUROPÉENNE** : le conseil des ministres européens de l'environnement, réuni à Luxembourg jeudi 7 juin, a réaffirmé sa détermination à ratifier d'ici à 2002 le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. - (Corresp.)

■ **YOUGOSLAVIE** : les Albanais tués pendant le conflit du Kosovo étaient « *systématiquement* » emportés pour être ensevelis en Serbie, a affirmé le ministre serbe de l'intérieur, Dusan Mihajlovic, selon lequel une réunion se serait tenue chez M. Milosevic pour décider d'enlever « *les victimes susceptibles d'éveiller l'intérêt des enquêteurs du TPI.* » - (AFP.)

■ **MACÉDOINE** : le président macédonien, Boris Trajkovski, devait proposer, vendredi 8 juin, un plan de paix aux rebelles albanophones afin qu'ils déposent les armes et se retirent des villages qu'ils contrôlent. En contrepartie, les Macédoniens accorderaient au plus vite davantage de droits à la minorité albanophone. - (AFP.)

## Premier acquittement d'un accusé de génocide par le TPIR

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a relaxé, jeudi 7 juin, Ignace Bagilishema, l'ancien maire d'une commune dans la province de Kibuye (ouest du Rwanda). « *Tout tend à prouver qu'il a fait de son mieux pour empêcher le génocide* », ont estimé les juges, en prononçant le premier acquittement du TPIR depuis sa création en 1994. Le jugement souligne « *l'incohérence des témoignages* » contre le prévenu. Le parquet, qui avait requis l'emprisonnement à vie, a fait appel et demandé le maintien en détention. La procureure générale du TPIR, Carla del Ponte, a estimé que les « *preuves* » contre l'ancien maire avaient été « *mal présentées* ». De son côté, le gouvernement rwandais s'est déclaré « *choqué* » par le verdict du Tribunal qui, en sept ans, a prononcé huit sentences, dont cinq peines de réclusion perpétuelle. « *Bagilishema est un génocidaire notoire* », a déclaré le ministre rwandais de la Justice, Jean de Dieu Mucyo.

## La police disperse brutalement une manifestation berbère à Alger

LA POLICE algérienne a dispersé sans ménagement, jeudi 7 juin, à coups de matraques et de canons à eau, quelque 3 000 Berbères qui tentaient de manifester dans le centre d'Alger contre la répression en Kabylie. Une vingtaine de protestataires ont été blessés, dont Saïd Saadi, leader du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), second parti berbériste après le Front des forces socialistes de Hocine Aït Ahmed. Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

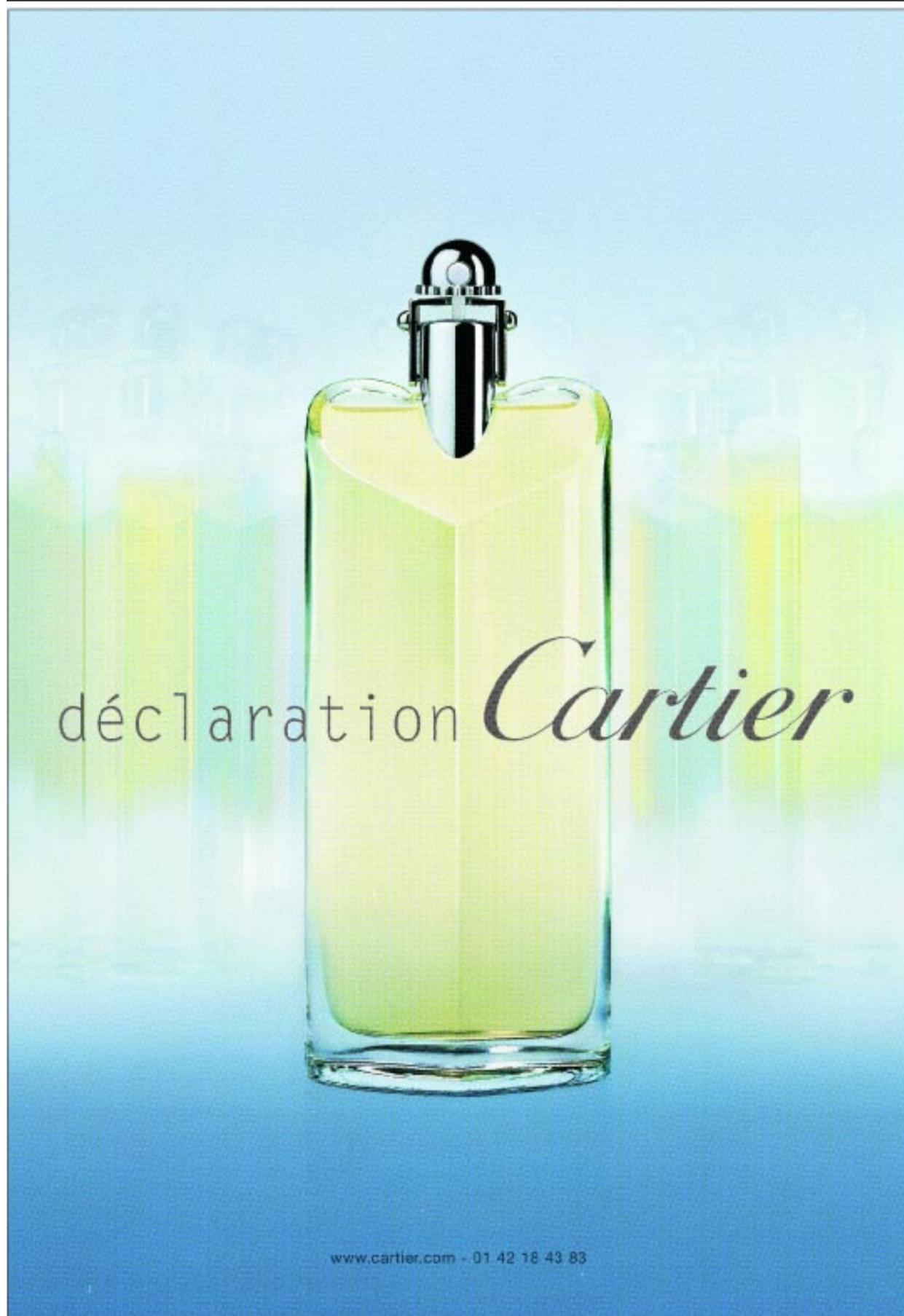
Cette manifestation, à laquelle participaient de nombreuses femmes, avait été organisée par la Coordination nationale pour la défense des libertés démocratiques (CNDLD), regroupant des syndicats et des associations. Elle n'avait pas reçu l'autorisation du ministère de l'intérieur. La centrale syndicale Union générale des travailleurs algériens (UGTA) s'était démarquée de cette action, tandis que le Parti des travailleurs (PT-extrême gauche) et le Mouvement démocratique et social (MDS-gauche), outre le RCD, s'étaient associés à cette marche.

Par ailleurs, six gardes communaux ont été tués, mercredi, dans une embuscade attribuée à un groupe islamiste armé, près de

Bordj Emir Khaled, dans la région d'Aïn Defla (160 km à l'ouest d'Alger), ont rapporté jeudi plusieurs journaux algériens. Le véhicule de la patrouille a été criblé de balles avant de basculer dans un ravin. Les agresseurs ont alors achevé les survivants à l'arme blanche et mis le feu à la voiture, puis se sont enfuis avec les armes.

A Paris enfin, le parquet a classé sans suite une enquête préliminaire pour tortures, ouverte le 25 avril contre le général algérien Khaled Nezzar, à la suite d'une plainte déposée alors qu'il séjournait en France, a-t-on indiqué jeudi de source judiciaire. Depuis le départ et la sortie du territoire français de cet ancien ministre de la défense, aujourd'hui à la retraite, le parquet n'était plus compétent pour poursuivre. Il a donc classé sans suite, il y a quelques jours, l'enquête préliminaire. Celle-ci a démontré que le général Nezzar ne bénéficiait pas d'une immunité diplomatique, bien qu'il soit officiellement en « *mission officielle* » en France, et « *titulaire d'un passeport diplomatique* », selon le Quai d'Orsay, citant les autorités algériennes. - (AFP et Reuters.)

► www.lemonde.fr/algerie



**AFFAIRES** Charles Pasqua a bénéficié, entre 1992 et 1997, de nombreux voyages sur des avions privés payés par Elf Aquitaine, par André Guelfi, l'homme d'affaires mis en

examen dans l'affaire Elf, ainsi que par une personne non identifiée. ● LE COÛT de ces déplacements, qui ont notamment eu lieu pendant les campagnes électorales

de 1992 (Maastricht) et de mars 1993 (législatives) s'élève à 2,9 millions de francs. ● LE GLAM, dissous en 1995, est réapparu quelques mois plus tard sous la dénomination d'ETEC. Seuls

l'Élysée, Matignon et le ministère de la défense sont habilités à délivrer les autorisations de vol de cette flotte pour VIP. ● LE RPF réunit un congrès extraordinaire, samedi 9 juin à

Versailles, destiné à adopter une réforme statutaire. Le président du Rassemblement, malgré ses mises en examen, entend bien être candidat à l'élection présidentielle de 2002.

## Des déplacements politiques de Charles Pasqua ont été financés par Elf

Des documents semblent attester que l'ancien ministre de l'intérieur a emprunté, en 1992, des avions privés affrétés par le groupe pétrolier pour ses campagnes électorales. L'homme d'affaires André Guelfi a lui aussi acquitté les factures de vols effectués par le président du RPF

LE SOUPÇON a succédé à la rumeur. Maintes fois évoquée depuis les origines de l'affaire Elf, l'utilisation privilégiée d'avions du groupe pétrolier par l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, est désormais attestée par des documents probants. A une nuance près : alors que les registres et carnets de vol des appareils d'Elf Aquitaine n'ont jamais pu être retrouvés, ce sont les archives d'une compagnie d'aviation privée du Bourget (Seine-Saint-Denis), Air Entreprise, qui semblent démontrer que le président du conseil général des Hauts-de-Seine a effectué, en 1992, de nombreux déplacements sur des jets qui n'appartenaient pas au groupe Elf mais affrétés par lui. Entre 1992 et 1997, les documents examinés par la brigade financière désignent M. Pasqua comme le « passager » de 71 vols privés – dont Elf apparaît comme l'« affréteur » à 24 reprises.

Reconstitués par les policiers à la demande des juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, qui ont mis en examen M. Pasqua pour « financement illégal » de sa campagne européenne de 1999 et pour « recel d'abus de biens sociaux et trafic d'influence » dans l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola (Le Monde des 30 et 31 mai), les « comptes rendus d'exploitation » des vols d'Air Entreprise mentionnent des allers-retours effectués, pour la quasi-totalité, en France et facturés entre 27 000 et 80 000 francs. Le coût total des 71 vols empruntés par M. Pasqua se monte à 2,9 millions de francs. Les déplacements réglés par Elf Aquitaine, eux, sont revenus à 1 190 925 francs. Toutes ces pièces ont été transmises, le 22 mai, aux juges de l'affaire Elf.



Outre le groupe pétrolier – qui possédait pourtant à l'époque sa propre flotte aérienne –, les archives présentent comme « affréteurs » réguliers des avions empruntés par M. Pasqua trois sociétés de l'homme d'affaires André Guelfi, qui auraient financé 33 vols. Intermédiaire attitré d'Elf sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent (1989-1993) pour l'Europe de l'Est, M. Guelfi est lui-même mis en examen depuis 1997 dans l'instruction de l'affaire Elf pour « recel d'abus de biens sociaux », soupçonné d'avoir contribué à l'évasion d'importantes sommes sous couvert de commissions pétrolières.

Ni le président du RPF ni M. Guelfi, sollicités par Le Monde, jeudi 7 et vendredi 8 juin, n'ont souhaité commenter ces informations, qui suggè-

rent des relations particulières entre l'homme politique, la compagnie pétrolière et son intermédiaire. Au cours de son interrogatoire par les juges Courroye et Prévost-Desprez, le 29 mai, M. Pasqua avait simplement assuré n'avoir « jamais fait tous ces vols sur Elf », indiquant qu'il avait simplement « dû faire deux fois le tour de l'Afrique avec des avions d'Elf en 1985 et 1988 ». Selon les vérifications opérées par Le Monde, ces déplacements correspondent néanmoins, sur l'ensemble des années examinées, à des réunions politiques organisées pour Demain la France, le mouvement lancé par M. Pasqua avec Philippe Séguin en 1991, puis durant les campagnes électorales pour les élections régionales de 1992, le référendum sur le traité de Maastricht, la même

année, et le scrutin législatif de mars 1993.

S'agissant de M. Guelfi – qu'il présente comme un « courtier » –, l'ancien ministre a admis qu'il lui était « effectivement arrivé de prendre en charge certains vols en avion [le] concernant », en précisant : « C'est un ami qui voulait m'aider. Je pensais qu'il avait suffisamment d'argent pour payer ça personnellement. Le rapport de la brigade financière concluant que les 24 vols réglés par Elf avaient tous eu lieu en 1992, M. Pasqua a par ailleurs répondu : « En 1992, j'étais au groupe RPR [du Sénat] et c'est le groupe RPR qui payait mes factures. »

### « UN GÉNÉREUX MÉCÈNE »

Si les informations qu'ils contiennent sont exactes, les tableaux établis par les enquêteurs contredisent cette présentation. Une seule facture apparaît avoir été acquittée par le RPR : celle d'un double déplacement à Vichy et à Montluçon, le 22 juillet 1992 (31 400 francs). Aucun vol de M. Pasqua n'est mentionné sur les listes pour 1994, et le conseil général des Hauts-de-Seine, lui, régla celle d'un vol pour Nice, 16 juin 1995 (36 300 francs). Les « affréteurs » de deux allers-retours à Ajaccio, le 2 septembre 1995, et à Nice, le 27 septembre 1996, ne figurent pas dans les registres saisis. Tous les voyages recensés chez Air Entreprise au nom du passager Pasqua en 1992 et 1993 semblent avoir été pris en charge par Elf ou par les sociétés New Sporting Gestion, Koreda et CPDE, toutes contrôlées par M. Guelfi.

Le dernier de cette liste, un vol entre Cannes et Figari (Corse-du-Sud) inscrit à la date du 28 août 1993, ne mentionne pas le nom de

M. Pasqua mais celui de « P. Pasqua », qui correspond sans doute au fils de l'ancien ministre, Pierre-Philippe Pasqua, homme d'affaires dont les bureaux parisiens voisinent longtemps avec ceux de M. Guelfi, sur les Champs-Élysées. Détail d'importance : six des voyages recensés par les enquêteurs au nom de M. Pasqua apparaissent avoir été effectués – entre le 12 avril et le 28 août 1993 – alors qu'il était ministre de l'intérieur

que d'Ouzbékistan, grâce auquel il s'efforçait de conclure des accords commerciaux avec ce pays. Estimant qu'« on fait toujours des romans sur lui [M. Pasqua] et ses amis », M. Guelfi écrivait qu'« hormis ce service « la seule chose qu'il [lui] [ait] demandée, c'est une intervention quand il était ministre de l'intérieur pour un excès de vitesse », concluant : « Et il n'a rien pu faire... »

Les enquêteurs butent encore sur l'identification d'un autre « affré-

### En 1997, un vol vers l'Angola

Parmi les nombreux voyages effectués par Charles Pasqua sur la flotte d'Air Entreprise, un déplacement en Angola, le 29 janvier 1997, a attiré l'attention des juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez. Les enquêteurs, qui ont saisi les archives de la compagnie aérienne au cours d'une perquisition au mois de janvier, semblent tenir pour acquis que la facture, d'un montant de 543 000 francs, initialement adressée à un certain Al Melehi, puis à la Banque nationale de Moscou, a été réglée in fine par l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak, un des personnages centraux de l'enquête sur les ventes d'armes à l'Angola – aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international. « J'ignore tout à fait pourquoi ce voyage aurait été pris en charge par Arcadi Gaydamak, a déclaré aux juges M. Pasqua, le 29 mai. On m'a seulement fait savoir qu'un avion était à ma disposition pour que j'aille rendre visite à M. Dos Santos [le président angolais] ». M. Pasqua a ajouté qu'il avait « pensé que c'était le président Dos Santos lui-même » qui avait financé ce vol.

dans le gouvernement d'Edouard Balladur. Destinations : Cannes (deux fois), Nice, Lorient (trois fois). S'il semble lui-même en avoir payé deux, les autres ont été facturés à M. Guelfi.

Dans son autobiographie, publiée en 1999 (L'Original, Robert Laffont), ce dernier évoquait sans grand détail ses relations avec M. Pasqua, précisant n'avoir sollicité son aide, au cours de la même année 1993, que pour faire recevoir en France le président de la Républi-

teur » de M. Pasqua, dont le nom – Al Melehi – figure en regard de 8 des 9 vols répertoriés pour 1996 et 1997. Questionné sur les raisons de l'intervention en sa faveur de ce personnage, qui paraît avoir financé ses étapes vers Lorient, Pau, Mulhouse, Lille, Calais, Toulon et Nice, M. Pasqua a répondu aux juges, le 29 mai : « Je l'ignore. C'est un généreux mécène. »

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

## EETEC-Alpha et EETEC-Charlie ont succédé au GLAM

LES HAUTS RESPONSABLES, civils et militaires, de l'Etat ont des moyens de transport à leur disposition pour leurs déplacements officiels. En France, comme dans les pays étrangers. Après son élection à l'Élysée, en 1995, Jacques Chirac a fait dissoudre le Groupement des liaisons aériennes ministérielles (GLAM), qui œuvrait traditionnellement en ce sens, pour signifier que l'Etat devait faire des économies dans son train de vie et obliger les responsables en question à emprunter des avions de ligne.

En réalité, le GLAM est réapparu, quelques mois après, sous une autre dénomination : l'Escadron de transport, d'entretien et de calibration (EETEC), à Villacoublay (Yvelines), organisé en un EETEC-Alpha, comprenant des triréacteurs (deux Falcon-900 et quatre Falcon-50)

pour des liaisons rapides, et un EETEC-Charlie, composé de six biréacteurs Falcon-20. Ces avions assurent aussi la calibration – le test et le réglage de précision des approches-radar sur des aéroports à l'étranger – et l'évacuation sanitaire urgente de personnels français. A Roissy (Val-d'Oise), sur de longues distances, les VIP gouvernementaux peuvent faire appel à trois biréacteurs Airbus A-310 et deux quadriréacteurs DC-8 cargo/passagers.

Tous ces moyens sont gérés par l'armée de l'air. Ce sont des cellules ou des bureaux particuliers, à l'Élysée, à Matignon et au ministère de la défense, qui sont seuls habilités à avaliser les demandes des cabinets ministériels ou des administrations et à délivrer les autorisations de vol de cette flotte. Ces requêtes ne peuvent être présentées que par des organismes officiels.

Elles sont examinées selon les priorités présentées par les demandeurs, la destination, la distance à parcourir et le nombre des passagers éventuels, en fonction du nombre d'heures de vol attribuées, chaque année, à l'EETEC par le budget de la défense. La facture du service rendu est ensuite adressée au « client » qui, comme de fréquents exemples le démontrent, met beaucoup de temps à la régler.

Il est souvent arrivé que le GLAM, puis l'EETEC refusent d'accomplir des missions leur apparaissant sans justification, voire outrepassant la réglementation en vigueur dès lors qu'elles ne passent pas par les voies normales. Ce qui oblige le « client » à user de solutions commerciales.

Jacques Isnard

## Réuni en congrès extraordinaire, le RPF veut oublier les affaires

CHARLES PASQUA compte sur la réunion du congrès extraordinaire du Rassemblement pour la France (RPF), samedi 9 juin à Versailles, pour faire entendre de nouveau sa voix. « Ce sera l'occasion pour lui de réaffirmer la ligne, qui n'a pas changé, hors des scories apportées par ces dernières semaines. Les militants en ont besoin », affirme Jacques Myard (Yvelines), un des trois députés à se réclamer du RPF, avec Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine) et Lionel Luca (Alpes-Maritimes).

Le congrès extraordinaire du mouvement souverainiste, qui ne durera pas plus d'un petit après-midi, est en fait destiné à toiletter les statuts qui avaient été adoptés lors du congrès constitutif de novembre 1999. Ils étaient le fruit d'un laborieux compromis entre les deux fondateurs du RPF, M. Pasqua et Philippe de Villiers, qui a, depuis, quitté le mouvement de l'ancien ministre de l'intérieur.

Alors qu'aujourd'hui tous les opposants ont disparu – aussi bien les « villiéristes » que les partisans d'un éventuel rapprochement avec les souverainistes de gauche – la réforme statutaire vise pour l'essentiel à « présidentialiser » encore un peu plus la direction du mouvement. Principal rédacteur des statuts du RPF en 1976, M. Pasqua veut notamment revenir à cette vieille règle bonapartiste selon laquelle les secrétaires départementaux du RPF sont nommés, tels les préfets, par le président, et non élus par la base.

Selon un de ses plus proches collaborateurs actuels, Pierre Monzani, secrétaire général adjoint du groupe de l'Union pour l'Europe des nations (UEN) au Parlement de Strasbourg, il n'est pas question pour autant, dans le contexte judiciaire actuel, marqué par les mises en examen de M. Pasqua et de nouvelles révélations (lire ci-dessus), de modifier, fût-ce « d'une vir-

gule » l'article 1.5 des statuts, qui stipule que, « par son adhésion au RPF, chaque membre s'engage à suspendre volontairement son appartenance au Rassemblement dès lors qu'il est l'objet de poursuites judiciaires mettant en cause sa probité ».

Bref, M. Pasqua est candidat à l'élection présidentielle de 2002. Et il ne cesse de répéter que rien, « sauf Dieu peut-être », ne l'empêchera d'aller jusqu'au bout de sa démarche. Quelque peu interrogatif sur l'intérêt d'une telle réunion,

« A Versailles, Pasqua prend le risque de convertir ses troupes en euros »

un nostalgique des débuts prometteurs du RPF fait simplement cette remarque ironique : « En 1999, à la porte de Versailles, il y avait sept mille personnes. Cette fois, à Versailles, Pasqua prend le risque de convertir ses troupes en euros et de n'avoir avec lui qu'un peu plus de sept cents personnes. »

Astucieusement, toutefois, le congrès du RPF doit être précédé, samedi matin, d'une convention sur l'Europe. Elle sera animée par deux universitaires, le juriste Frédéric Rouvillois et l'économiste Jean-Jacques Rosa, ainsi que par quatre vice-présidents du groupe de l'UEN que M. Pasqua anime à Bruxelles et à Strasbourg – un Danois, un Portugais, un Italien, un Irlandais –, historiens de démontrer que le RPF n'est pas aussi isolé qu'il n'y paraît et qu'il compte, dans l'Europe des Quinze, quelques partis frères.

Jean-Louis Saux

**NEUBAUER**

Ouverture exceptionnelle le dimanche 10 juin\*

**Essais 307**  
Révélation du 5 au 18 juin

**307** **PEUGEOT**

AGIT DIRECTEMENT SUR LA CONFIANCE.

**NEUBAUER**

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret  
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

## La droite dénonce le « mensonge » de M. Jospin sur son passé

L'AVEU par Lionel Jospin, mardi 5 juin à l'Assemblée nationale, de son engagement trotskiste dans les années 1960 avait pris de court l'opposition. La droite, qui se réjouissait déjà de voir le premier ministre enfoncé dans ses « dénégations » sur son passé caché, avait réagi de façon flottante et en ordre dispersé. Elle a retrouvé ses esprits, jeudi, pour dénoncer en chœur le « mensonge » de M. Jospin. Son prédécesseur, Alain Juppé (RPR), a ainsi affirmé qu'il « vaut mieux ne pas mentir quand on veut se faire une image de transparence et de vertu ». Le maire de Bordeaux a ajouté : « Chacun suit un itinéraire personnel (...). Trotskiste ou pas, ce n'est pas le problème. Le seul problème, c'est que, quand on veut se faire une image de transparence et de vertu, il vaut mieux ne pas mentir. »

### « TROTSKISME ATTARDÉ »

Choisisant le même angle d'attaque, Michèle Alliot-Marie a déclaré, lors d'un point de presse : « Chacun a ses itinéraires qui lui conviennent. Ce qui m'étonne beaucoup, c'est le fait de vouloir à tout prix dissimuler des mensonges répétés et argumentés », alors que l'itinéraire de M. Jospin « aurait pu être considéré comme banal ». « On sait très bien que d'autres personnalités, qui ont pu avoir des passés atypiques par rapport à leur situation actuelle, le prennent avec humour. Pourquoi, lui, a-t-il besoin de le cacher ? » La présidente du RPR a enfoncé le clou en disant son « impression » que le chef de gouvernement « n'a pas tout dit » sur son passé. « Il manque une ou des pièces au puzzle », a-t-elle assuré, en faisant allusion au fait que M. Jospin n'a pas répondu clairement sur les liens qu'il aurait maintenus avec les trotskistes « lambertistes » jusque dans les années 1980.

De son côté, le président de Démocratie libérale a assuré, sur BFM, « comprendre toujours les passions de jeunesse ». Mais Alain Madelin, ancien militant du mouvement d'extrême droite Occident, a ajouté : « J'assume, je n'ai jamais dit que c'était mon petit frère ou mon grand frère. » « Je ne peux pas reprocher à une génération ou à un jeune de vingt ou seize ans d'avoir parfois un sentiment d'injustice et d'épouser une cause, c'est plutôt bien. Le problème, c'est de ne pas y rester trop longtemps et peut-être pas d'avoir été trotskiste mais trotskiste attardé », d'autant que le trotskisme, « à l'époque, c'était quand même un ultracommunisme. »

## M. Chirac souhaite un service minimum par « la voie de l'accord »

Le président de la République a inauguré la ligne TGV Paris-Marseille

Jacques Chirac a inauguré, jeudi 7 juin, la ligne TGV Paris-Marseille. Le président de la République a une nouvelle fois souhaité l'instauration d'un service mini-

mum en cas de grève « en privilégiant la voie de l'accord ». « La continuité du service public est un impératif qui ne peut être ignoré », a ajouté le chef de l'Etat.

### AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Le président s'est rendu à Marseille... en avion - la sécurité d'un chef de l'Etat est trop difficile à

### REPORTAGE

Les quelque 5 000 invités écoutent sans broncher le chef de l'Etat

assurer tout au long d'une voie ferrée -, mais il s'est tout de même offert une grosse demi-heure de ce TGV inaugural sur le nouveau tronçon Marseille-Avignon, jeudi 7 juin. Le temps, pour Jacques Chirac, de discuter politique avec le maire (DL) de Marseille, Jean-Claude Gaudin, et les vainqueurs, de droite, à Aix-en-Provence et à Avignon, lors des municipales. Le temps, pour Bernadette Chirac, de plaider auprès du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, la cause d'un TGV Limoges-Poitiers qui n'est manifestement pas prioritaire.

Le train s'est arrêté dans la nouvelle gare TGV à quelques kilomètres d'Avignon, au milieu des parkings encore en chantier et des remblais nus. Maintenant, le président est monté sur l'estrade, entre les patrons du réseau ferré, les ingénieurs, le conducteur qui vient de pousser le TGV à plus de 300 km/h, pour rappeler que ce fut lui qui, « en 1976, en tant que premier

ministre, [a] signé le décret approuvant la construction du premier tronçon de ligne à grande vitesse entre Paris et Lyon », dont le prolongement va désormais jusqu'à Marseille. Le chef de l'Etat explique aussi combien il juge « indispensable la poursuite d'un programme ambitieux d'infrastructures pour mieux relier aux voies ferrées nos routes, nos ports et nos aéroports ». Invoquant les moyens donnés par la croissance mondiale, il estime qu'il « ne serai [t] pas satisfaisant que notre effort d'équipement reste durablement en retrait par rapport à celui des autres grandes puissances industrielles ». A Paris et à Avignon, il y a bien eu une petite centaine de militants de SUD-Rail manifestant contre le manque de moyens accompagnant l'achèvement de l'extraordinaire chantier. Mais le personnel de la SNCF et les quelque 5 000 personnalités invitées écoutent sans broncher le chef de l'Etat évoquer le « dialogue social » dans l'entreprise.

### « VALEURS DE RESPONSABILITÉ »

« Je souhaite que ce soit sur des valeurs de responsabilité que continue à s'édifier notre service public, explique M. Chirac. C'est dans ce cadre, et en privilégiant évidemment la voie de l'accord, que devront être menées à bien les réflexions sur l'instauration d'un service minimum que les Français appellent de leurs vœux. » « La continuité du service public est un impératif qui ne peut être ignoré, poursuit-il. Elle est l'hon-

neur des cheminots, en même temps que la seule façon, pour la SNCF, d'être à la hauteur des engagements qu'elle a souscrits envers sa clientèle et de la confiance que lui font les Français depuis des décennies. »

Déjà, lors de la grève de mars-avril, M. Chirac avait plaidé, à Caen, pour un service minimum dans le secteur public, s'attirant la désapprobation de Lionel Jospin.

Quelques minutes après ce discours, alors que le couple Chirac s'offrait un chaleureux bain de foule, M. Gayssot réaffirmait son opposition au service minimum à la SNCF. « Le service minimum, je n'y suis pas favorable », indiquait M. Gayssot. « Jacques Chirac a pris soin de ne pas évoquer de loi, préférant parler de dialogue social », soulignait-il, rappelant que la droite, alors au pouvoir, n'avait pas instauré de service minimum après les grèves des transports de l'automne 1995.

Les deux hommes en sont restés là, évitant une polémique sur un sujet qui reste politiquement brûlant. M. Gayssot est allé discuter avec les cheminots, les viticulteurs qui jugent que « le tracé du TGV leur a pourri la vie » et les syndicalistes de la SNCF. M. Chirac, lui, a serré encore des centaines de mains. Puis, manquant le ballet de l'école Maurice Béjart et le magnifique feu d'artifice tiré tout au long du viaduc de Ventabren, le président est reparti à Paris. En avion.

Raphaëlle Bacqué

## Au milieu des VIP, Loïk Le Floch-Prigent évite le chef de l'Etat

IL A PRIS PLACE dans le train des VIP. Autour de lui, les photographes ont d'abord mitraillé la frange de Mireille Mathieu. Puis le « night clubber » Emmanuel de Brantes, qui voudrait tant que le TGV file jusqu'à Saint-Tropez. Et encore le président de la région Lorraine, l'ancien ministre Gérard Longuet (UDF), qui attend le Paris-Sarrebouurg pour 2006. Puis la presse a remarqué la présence de Loïk Le Floch-Prigent.

La veille, l'ancien président d'Elf a reçu la notification de sa vingt-huitième mise en examen. Chacun a lu ses récits sur la prison, son accablement après le verdict le condamnant, le 30 mai, à trois ans et demi de prison et 2,5 millions de francs d'amende pour abus de biens sociaux. Il a fait appel. Ses plus proches voisins de compartiment l'ont entendu souffler : « Je me battrais. » A l'arrivée à Avignon, pourtant, M. Le Floch-Prigent met un doigt devant sa bouche : « Je suis là en tant qu'ancien président de la SNCF [il l'a dirigée de 1995 à 1996]. Je ne parle que de la SNCF et du TGV. » Dans la foule venue inaugurer le nouveau TGV, c'est un discret défilé pour lui serrer la main. Les anciens patrons de la SNCF Jacques Fournier et Philippe Rouvillois, des cheminots qui le

reconnaissent, le patron de la Datar et époux de la ministre des affaires sociales, Jean-Louis Guigou, qui lui tient un moment l'épaulé. L'ancienne première ministre Edith Cresson aussi est venue le voir. « Evidemment, je le salue, dit-elle, j'ai toujours considéré qu'à la tête d'Elf il avait maintenu la présence de la France en Afrique. »

Maintenant, le président de la République, qui prend son bain de foule, se rapproche. C'est lui qui, en 1995, avait nommé à la tête de la SNCF « Le Floch », pourtant réputé socialiste. Depuis son éviction de la société et ses ennuis judiciaires, l'ancien patron affirme cependant ne plus avoir de contact avec l'Elysée. Le 18 mai, dans deux entretiens au Figaro et au Parisien, il a mis en cause le chef de l'Etat, lançant : « Cela fait cinq ans que Jacques Chirac considère que je suis mort. » Il pourrait enfin l'avoir en face de lui. Mais M. Le Floch-Prigent s'éloigne au fur et à mesure que le président s'approche. Et il préfère, pour finir, aller dîner sous une tente avec des ingénieurs et des cheminots.

Rle. B

## La manifestation contre les licenciements est un test délicat pour toute la gauche

Le PCF face à la mobilisation de l'extrême gauche

COMBIEN seront-ils dans la rue, samedi 9 juin à Paris, pour la manifestation nationale contre les licenciements ? Alors qu'aucune des cinq confédérations syndicales traditionnelles ne s'est impliquée dans cette initiative, il faudra attendre 14 heures place de la République, point de départ du cortège, pour savoir si les LU-Danone, Marks & Spencer et autres salariés d'entreprises en butte à des plans de restructuration ont gagné leur pari.

Les collectifs unitaires de préparation, qui ont tenu d'ultimes réunions dans la plupart des régions, font les comptes : un TGV de Toulouse, deux cars annoncés dans le Gard, deux de Nancy, trois de l'Allier. Pour ne pas paraître être dépossédé de leur initiative, parce que « les personnalités importantes, ce sont les salariés victimes de licenciement ou qui risquent d'en être victimes », les salariés de LU, de Danone, de Marks & Spencer, mais aussi d'AOM-Air Liberté, de Moulinex-Brandt, ou encore les Valeo de Cahors, les Dim, les Bull d'Amiens, les Pechiney ou ceux d'Altis, filiale d'IBM, ont été fermes : il n'y aura pas de carré de tête et ce sont eux qui emmèneront le défilé derrière la banderole « tous et tous ensemble contre les licenciements et les suppressions d'emploi ».

Les associations de chômeurs, dont les « collectifs CGT des privés d'emploi », leur emboîteront le pas, suivies par les syndicats qui ont apporté leur soutien - le Groupe des Dix-Solidaires (qui regroupe notamment les SUD), la CNT, la FSU, les structures CGT et CFTD qui ont annoncé leur participation - ainsi que le LAB, syndicat basque. Viendront ensuite les cortèges unitaires de région, puis Attac, qui a invité l'ensemble de ses adhérents à défilé.

Les formations politiques - le PCF, la LCR, LO, Alternative libertaire, les Verts, les Alternatifs, entre autres - fermeront la marche. Au sein du PS, le courant de la Gauche socialiste a apporté son soutien. Le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, dont tous les membres seront réunis au même moment en congrès à Marseille, a fait de même.

Interrogé par l'AFP, jeudi 7 juin à Sallanches (Haute-Savoie), François Hollande, premier secrétaire du PS, a indiqué ne pas interpréter la manifestation du 9 juin « comme un acte contre le gouvernement ». « C'est une manifestation contre le

patronat », a-t-il affirmé. « Je souhaite que tous les manifestants comprennent que c'est la gauche qui fait avancer le progrès social. Vouloir le nier, comme certains, ce serait aggraver le rapport de forces entre patronat et salariés », a-t-il cependant ajouté.

Intervenant à quelques jours du vote sur le projet de loi de modernisation sociale à l'Assemblée, prévu le 13 juin, la manifestation de samedi constitue néanmoins un test politique pour de multiples acteurs. Pour les confédérations syndicales - et notamment pour la CGT - qui se sont tenues en retrait. Pour le gouvernement qui va scruter de très près cette mobilisation. Pour le PCF, ensuite.

Le parti communiste, qui s'est engagé très tôt sur l'initiative du 9 juin, n'hésitant pas à se heurter sur ce sujet à la direction de la CGT, est là pour que la protestation contre les licenciements ne lui échappe pas totalement. Pour ne pas laisser le champ libre aux formations d'extrême gauche, il a prévu de mobiliser au moins autant

## François Hollande n'interprète pas la manifestation « comme un acte contre le gouvernement »

qu'il l'avait fait lors de la manifestation des Danone à Calais, le 21 avril. Il annonce des montées de ses militants d'une soixantaine de départements et s'est livré dans la plupart des grandes villes à une campagne d'affiche étonnante « Flic Story, vous êtes licenciés », imitant à gros traits le logo de l'émission de M6.

La formation de Robert Hue qui procède à d'ultimes négociations avec le gouvernement sur le texte sur la modernisation sociale - discussions qui pourraient amener à s'abstenir plutôt qu'à voter contre - joue très serré. Les modifications qu'il doit obtenir sur ce texte doivent être suffisantes pour ne pas rendre artificielle sa présence dans la rue le 9 juin.

Caroline Monnot

► www.lemonde.fr/restructurations



## Depaysez-vous !

Profitez de la formule Weekender Plus des hôtels Holiday Inn et ouvrez-vous de nouveaux horizons à un prix très doux, petit déjeuner compris. Cet été, nos tarifs week-end sont valables tous les jours de la semaine. Et parce que vous aurez choisi de séjourner dans un hôtel Holiday Inn, vous serez assuré d'y trouver une bonne nuit de sommeil, un excellent petit déjeuner et un accueil convivial. Avec plus de 200 hôtels à votre disposition en Europe, n'attendez plus, dépaysez-vous loin du quotidien!



<b>FRANCE</b>					
Aix-en-Provence	FF 800	Nîmes	FF 620	<b>ITALIE</b>	
Amiens	FF 400*	Orléans	FF 400*	Aosta	FF 720
Angers	FF 400*	Paris (18 hôtels)	FF 450 - FF 1500	Milan (3 hôtels)	FF 720 & FF 800
Anncy	FF 520	Paris (3 hôtels)	FF 510 - FF 710*	Turin (2 hôtels)	FF 620 & FF 800
Blois	FF 520	Poitiers	FF 360*	Plus 19 destinations supplémentaires en Italie.	
Bordeaux (2 hôtels)	FF 450 & FF 620	Reims	FF 620	<b>ROYAUME-UNI</b>	
Brest	FF 520	Reims	FF 400*	Ashford	FF 740
Caen	FF 620	Strasbourg (2 hôtels)	FF 520 & FF 1.100	Londres (11 hôtels)	FF 740 - FF 2.100
Calais	FF 620	Thoiry	FF 620	Plus 62 destinations supplémentaires au Royaume-Uni.	
Cannes	FF 620	Toulon	FF 520		
Clermont-Ferrand	FF 520	Toulouse	FF 520		
Dijon	FF 520	Tours	FF 620		
Le Touquet	FF 950	Tours	FF 400*		
Lille	FF 510*	Troyes	FF 620		
Lyon (2 hôtels)	FF 520 & 620				
Marseille	FF 720	<b>BELGIQUE</b>			
Metz	FF 520	Anvers	FF 520		
Montpellier	FF 800	Bruxelles (3 hôtels)	FF 720 - FF 1.500		
Nantes	FF 520	Gand (2 hôtels)	FF 450		
Nevers	FF 520	Plus 6 destinations supplémentaires en Belgique.			
Nice (3 hôtels)	FF 950 - FF 1.200				

La formule Weekender Plus est disponible également dans les hôtels Crowne Plaza et Express by Holiday Inn en Europe.

Pour réserver, consultez le site [www.weekenderplus.com](http://www.weekenderplus.com) ou téléphonez au 0800 905999

Les prix indiqués sont valables dans les hôtels participants Holiday Inn tous les jours de la semaine du 24 juin au 8 septembre 2001, dans la limite des chambres disponibles allouées à l'offre Weekender Plus. Les prix s'entendent par chambre et par nuit, et comprennent le petit déjeuner buffet pour au maximum 2 adultes et 2 enfants jusqu'à 12 ans, à condition qu'ils partagent la chambre de leurs parents. Une durée minimum de séjour peut s'appliquer. Les tarifs sont payables en monnaie locale; les prix en FF sont donnés à titre indicatif et basés sur la contre-valeur approximative des prix locaux. Termes et conditions détaillés disponibles auprès du numéro d'appel gratuit ou sur [www.weekenderplus.com](http://www.weekenderplus.com).

## Syndicats et patronat fustigent le financement des 35 heures par la « Sécu »

Le gouvernement reste flou sur son plan médicaments

POUR la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, jeudi 7 juin, s'est déroulée dans un « très bon climat ». Pour les partenaires sociaux, c'est nettement moins évident si l'on en juge par leurs réactions à la sortie. Malgré un résultat consolidé de 5,2 milliards de francs d'excédents en 2000 et une prévision de 8 milliards de francs d'excédents en 2001 (6,3 milliards pour la famille, 2 milliards pour la vieillesse, 3,2 pour les accidents du travail), la branche assurance-maladie reste abonnée au déficit. En 2000, celui-ci a été de 6,1 milliards de francs, les bonnes rentrées de cotisations ne compensant pas totalement les 17 milliards de dépassement des dépenses de santé par rapport aux objectifs votés par le Parlement. Pour 2001, le dépassement est déjà évalué à 9 milliards et le déficit à 3,6 milliards.

M<sup>me</sup> Guigou et le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, n'ont apporté aucune précision sur les « 4 à 5 milliards de francs » d'économies qu'ils comptent réclamer, du fait de l'envolée des dépenses de médicaments, à l'industrie pharmaceutique. « Les négociations vont se poursuivre », ont-ils simplement indiqué.

Du coup, la CFDT est « déçue », la Mutualité française aussi. « Une fois de plus, face aux exigences des laboratoires pharmaceutiques, les pouvoirs publics n'ont pas osé prendre des mesures d'intérêt général », a conclu son président, Jean-Pierre Davant. S'agissant du financement des allègements de charge liés aux 35 heures et de la contribution financière, désormais officielle, de la « Sécu » au financement de la

réduction du temps de travail, les critiques sont encore plus vives. Destinée à devenir pérenne à partir de 2002, cette contribution s'élève pour les années 2000-2001 à plus de 15 milliards de francs. « Les budgets de la Sécurité sociale n'ont pas vocation à devenir les annexes du budget de l'Etat », a réagi dans un communiqué la centrale de Nicole Notat. Le représentant de la CGT, Vlady Ferrier, estime ne pas « pouvoir souscrire à la poursuite de mesures d'exonérations des cotisations sociales patronales dans la mesure où elles ne sont pas compensées » par l'Etat. Quant à Jean-Claude Mallet (FO), il estime que le « gouvernement creuse le déficit ».

### LA CHARGE D'ALAIN MADELIN

Qualifiant les comptes de « tuyauteries opaques », le Medef et la CGPME ont redit tout le mal qu'ils pensent de ces « ponctions arbitraires et inacceptables ». L'organisation patronale présidée par Ernest-Antoine Seillière promet des décisions « fermes et mesurées », après son conseil exécutif du 18 juin. A droite, la charge la plus violente est venue d'Alain Madelin. « Il est invraisemblable pour ce gouvernement de voler l'argent de la santé des Français pour payer le temps libre d'une petite partie des Français », a lancé le président de Démocratie libérale sur BFM. « A la place des partenaires sociaux, si le gouvernement passait à l'acte sur ce hold-up (...), je ne resterais pas », a-t-il ajouté en se présentant comme « celui qui proposera une politique audacieuse de refondation sociale » dans le cadre de la campagne présidentielle.

Isabelle Mandraud

## Bertrand Delanoë veut transférer plus de pouvoirs aux vingt maires d'arrondissement

La réforme sera inscrite dans le projet de loi sur la démocratie de proximité examiné à l'Assemblée

Le maire (PS) de la capitale doit soumettre au Conseil de Paris, lundi 11 juin, des propositions d'évolution du statut de la Ville. Elles seront inté-

grées par voie d'amendements au projet de loi sur la démocratie de proximité débattu le 13 juin à l'Assemblée nationale. C'est la premi-

re fois que la loi PML de 1982 est ainsi retouchée. La droite, et notamment Philippe Séguin (RPR), dénonce une réforme « en contrebande ».

LE MAIRE de Paris, Bertrand Delanoë, a rendues publiques, jeudi 7 juin, ses propositions d'évolution du statut de Paris qu'il doit communiquer au Conseil municipal, lundi 11 juin. Ce thème avait été beaucoup débattu pendant la campagne. Lors des primaires à gauche, d'abord, entre Bertrand Delanoë et certains élus socialistes, partisans de Jack Lang, qui souhaitaient, sur la base d'une proposition de loi déposée au printemps 1999, engager la réforme avant l'échéance des municipales. Avec Philippe Séguin, ensuite, qui, emboîtant le pas à Edouard Balladur, avait souhaité faire de « l'émancipation » de Paris un axe fort de sa campagne.

A gauche, les plus turbulents sont rentrés dans le rang et M. Delanoë a, habilement, confié à l'un de ses anciens opposants, François

Dagnaud, jusque-là premier adjoint de Roger Madec (PS) à la mairie du 19<sup>e</sup>, le poste d'adjoint chargé, notamment, des relations avec les maires d'arrondissement et de la décentralisation. La droite parisienne, en revanche, s'est estimée, jeudi 7 juin, piégée par la décision de la nouvelle majorité municipale d'utiliser le débat sur le projet de loi sur la démocratie de proximité, examiné en première lecture à l'Assemblée nationale le 13 juin, pour faire voter divers amendements engageant la réforme.

### UNE RÉFORME « EN CONTREBANDE »

C'est ce qu'ont exprimé Philippe Séguin, président du groupe RPR au Conseil de Paris, et Jacques Toubon, ancien maire du 13<sup>e</sup>, lors d'un point de presse à l'Hotel de Ville. Fustigeant la « mise en place d'un

pipe-line direct entre le groupe socialiste du Conseil de Paris et la majorité parlementaire de l'Assemblée », M. Séguin a dénoncé une réforme menée « en contrebande » et qui, selon lui, prive Paris « d'une évolution digne de ce nom ». Au nom du groupe RPR, M. Toubon a relancé quelques-uns des thèmes qui avaient fait florès à droite et qui nourriront sans doute le prochain débat du Conseil de Paris, comme le transfert « en totalité » des pouvoirs de police au maire ou l'élection de ce dernier au suffrage universel direct. Il a, en outre, lancé une nouvelle idée : fonder « dans un échelon unique », la Ville et le département.

La quinzaine d'amendements au projet de loi sur la démocratie de proximité que les députés socialistes parisiens s'approprient à déposer, lundi soir, devant la commission des

lois du Palais-Bourbon, portent principalement sur les relations entre la mairie centrale et les vingt mairies d'arrondissement, dont onze (contre six auparavant) sont désormais tenues par la gauche. C'est la première fois que la loi PML (Paris, Marseille, Lyon) de 1982 est réformée.

L'objectif est de substituer au texte actuel, peu contraignant et appliqué de manière très restrictive, d'abord par Jacques Chirac puis par Jean Tiberi, de nouvelles dispositions donnant davantage de pouvoir et d'autonomie aux maires. Ces derniers se verraient transférer la gestion de l'ensemble des équipements de proximité avec les moyens budgétaires et humains correspondants. Ils bénéficieraient d'une dotation globale de fonctionnement et pourraient ordonner les dépenses d'investissement dans leur arrondissement. L'autre volet concerne les relations entre la préfecture de police et le maire de Paris qui aurait, désormais, comme ses collègues de Lyon et Marseille, compétence en matière de circulation, de stationnement et de lutte contre les nuisances sonores.

Mais M. Delanoë souhaite s'en tenir strictement à ces trois domaines et reste farouchement opposé au transfert des pouvoirs de police au maire de Paris que continue de réclamer la droite. Enfin, la suppression de la questure – autre bizarrerie parisienne –, qui gère sans aucun contrôle extérieur l'ensemble des moyens mis à la disposition des élus du Conseil de Paris, est programmée. Elle fait l'objet d'un amendement des députés PS parisiens que la commission des lois de l'Assemblée a d'ores et déjà adopté.

Ch. G.

## La Ville se donne huit ans pour résorber l'habitat insalubre

JEAN-YVES MANO, adjoint (PS) au maire de Paris chargé du logement, a annoncé, jeudi 7 juin, la nomination prochaine d'Yves Laffoucrière, directeur général de l'OPAC de Paris depuis 1993, à la tête d'une société d'économie mixte de la Ville, la Siemp, qui va être chargée du programme d'éradication de l'habitat insalubre. M. Laffoucrière avait été nommé à la tête de l'OPAC par Jean Tiberi pour faire le ménage après le départ de son prédécesseur, Georges Pérol, un proche de Jacques Chirac mis en examen en mai 1995 pour trafic d'influence.

Le 22 mai, lors du dernier conseil de Paris, François de Panafieu (RPR) avait interpellé M. Delanoë sur le « débarquement » de M. Laffoucrière et son remplacement par Jean-François Gueulette, ancien conseiller d'Edith Cresson à Matignon. M. Delanoë avait alors dit tout le bien qu'il pensait de M. Laffoucrière et assuré qu'il lui serait proposé un poste à la mesure de ses compétences. La gauche a, néanmoins, tout au long de la précédente mandature, régulièrement critiqué l'Office pour son manque de volontarisme en matière, notam-

ment, de réhabilitation et de production de logements très sociaux à Paris.

M. Mano a, par ailleurs, dévoilé, lors d'une visite dans l'« îlot Petit », les grandes lignes d'un plan de résorption de l'habitat dégradé dans la capitale. Les 63 familles de l'îlot Petit, propriété de la Ville depuis 1993, vont être relogées dans l'année. Le nouvel exécutif se donne « sept à huit ans » pour régler le problème. Un premier inventaire a été établi : 600 immeubles, au moins, seraient concernés, dont 200 en situation d'« insalubrité irrémédiable ». Le relogement des ménages enregistrés comme demandeurs de logement sera pris en charge « à parité » par la Ville et la préfecture, mais M. Mano n'a pris aucun engagement concernant les étrangers en situation irrégulière occupant des immeubles insalubres. S'ils ne peuvent être admis dans un logement social, « il peut y avoir une appréciation humaine de [leur] situation », a-t-il concédé.

Bertrand Bissuel et Christine Garin

COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE

Terre de Réussites

Une économie en pleine croissance

Tirez-en profit

Fort de sa Communauté Urbaine, Marseille Provence Métropole crée et modernise ses zones d'activités, bénéficie de la dynamique d'Euroméditerranée, augmente ses capacités d'innovation avec le Technopôle de Château Gombert et le Parc scientifique de Luminy, développe ses plateformes logistiques, séduit les congressistes et les croisiéristes, prospère dans la Nouvelle Économie, avec un pôle télécom et des industries de la communication en pleine expansion, et voit se développer à grande vitesse ses transports avec l'ouverture, le 10 juin, du TGV Méditerranée qui relie Marseille et Paris en 3 heures.

Vite. Tirez-en profit.

Contact Économie

Tél. 04 91 14 56 70 - Fax. 04 91 14 56 71 - <http://www.marseille-provence.com>



## La grève organisée par l'UGTG n'est pas parvenue à paralyser la Guadeloupe

POINTE-À-PITRE de notre correspondant

La centrale syndicale indépendantiste UGTG (Union générale des travailleurs de Guadeloupe) n'est pas parvenue, jeudi 7 juin, au premier de ses deux jours annoncés de grève générale en vue d'obtenir la libération d'un de ses dirigeants emprisonnés à paralyser la Guadeloupe, son mot d'ordre n'ayant été que très diversement suivi.

La plupart des commerces et entreprises – du moins ceux qui n'ont pas été confrontés à une pression syndicale physique ou symbolique – ont ouvert normalement. L'île a toutefois fonctionné au ralenti, du fait de la pénurie de carburants liée à la grève qu'observent depuis dimanche les chauffeurs UGTG des camions-citernes de transport de produits pétroliers. Les non-grévistes qui assuraient encore leur service, en dépit des menaces personnelles dont ils étaient l'objet, y avaient renoncé mardi après que deux d'entre eux eurent, malgré l'escorte policière dont ils bénéficiaient, été blessés par des jets de pierres sur la cabine de leurs camions.

Le secrétaire général de l'UGTG, Gaby Clavier, s'est félicité, jeudi, que le mot d'ordre de sa centrale ait été « très largement suivi dans tous les secteurs » où elle est représentée, notamment parmi le personnel communal et celui des hôtels de tourisme, dont les accès avaient été systématiquement bloqués par des barricades symboliques érigées avec des matériaux de fortune. Il a également invité les Guadeloupéens à « économiser leur essence en faisant du covoiturage pour tenir le temps qu'il faut », affirmant que « tant que Michel Madassamy sera emprisonné, rien ne pourra fonctionner normalement en Guadeloupe ».

Les dirigeants de l'UGTG, qui se félicitent de compter 6 000 adhérents dans près de 500 entreprises, comptent faire pression pour parvenir à imposer leurs vues malgré l'hostilité non dissimulée d'une opinion insulaire qui n'a pas craint, cette fois, de s'exprimer : lors d'un « microtrottoir » diffusé par RFO Télé-Guadeloupe, mercredi, l'en-

semble des personnes interrogées se sont déclarées opposées à la grève générale voulue par la centrale. Le fait que M. Madassamy soit détenu après le saccage de deux commerces appartenant à des Guadeloupéens bon teint n'est peut-être pas étranger à ce sentiment.

### POUR UN 27 MAI FÉRIÉ

Un cortège de militants syndicaux avait parcouru les rues de Pointe-à-Pitre, saccageant une épicerie et un établissement de restauration rapide qui avaient ouvert le 27 mai, le jour férié commémoratif de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe, que la centrale indépendantiste a entrepris de sacraliser en cherchant à obtenir depuis deux ans, et par tous les moyens, la fermeture de tous les commerces et entreprises. Le président de la section locale du Medef, Claude Bonnet, a fini par proposer, jeudi, « pour éviter le renouvellement des troubles de cette année », que le 27 mai devienne « une journée fériée et chômée comme le 1<sup>er</sup> Mai ».

M. Madassamy, déjà sous le coup d'une condamnation avec sursis, avait été incarcéré vendredi 1<sup>er</sup> juin, sur décision du tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre, après qu'il eut demandé un délai pour préparer sa défense jusqu'à une audience renvoyée au 22 juin. Selon l'UGTG, il observe une grève de la faim depuis son placement en détention, dont l'appel doit être jugé mardi 12 juin.

Eddy Nedeljkovic

## M. Chevènement quitte la présidence du MDC

UNE NOUVELLE ÉTAPE vers la candidature de Jean-Pierre Chevènement à l'élection présidentielle sera franchie, lors du cinquième congrès du Mouvement des citoyens (MDC), qui se tient du 8 au 10 juin, à Marseille. M. Chevènement quitte la présidence de son parti parce qu'« une annonce de candidature dans le cadre du MDC la rétrécirait », explique Jean-Yves Autexier, un vice-président du mouvement. Par ailleurs, le secrétaire national du parti sera « féminisé et rajeuni ». Le MDC, qui « regrette » que son congrès « l'empêche de participer plus activement » à la manifestation du 9 juin contre les licenciements, à laquelle il n'a appelé que tardivement, a décidé de voter contre le projet de loi Guigou, mercredi 13 juin. Les militants du PCF verront bien qui est crédible, si le PCF s'abstient ou le vote, après la manifestation, comme c'est probable, commente-t-on au MDC.

### DÉPÊCHE

VERTS : la primaire pour l'investiture à l'élection présidentielle au sein du parti écologiste fait rage. Maryse Arditi, chef de file du courant Vert écolo a pris position, jeudi 7 juin, pour Alain Lipietz, tandis que le porte-parole Stéphane Pocrain, proche de Marie-Christine Blandin, « vote » Noël Mamère. Les deux candidats débattent publiquement le 11 juin, à Lille.

3. DEUTSCH-FRANZÖSISCHES 3ème FORUM FRANCO-ALLEMAND

9-10 NOVEMBRE 2001 STRASBOURG STRASSBURG

Jetzt informieren und bewerben! Information et inscription dès maintenant!

www.deutsch-franzoes-forum.org  
www.forum-franco-allemand.org

11, rue Silbermann  
F-67000 Strasbourg  
Tel: 00.33/(0)3.88.60.89.38  
E-Mail: info@forum.u-strasbg.fr

**GUERRE D'ALGÉRIE** Les harkis ont décidé de saisir l'occasion de la résurgence du débat sur la guerre d'Algérie, après les aveux du général Aussaresses, pour tenter de sortir de

quarante ans d'oubli. ● **NOMBRE** de descendants de harkis, ces supplétifs employés par l'armée française pour combattre le FLN algérien entre 1956 et 1962, veulent que la France recon-

naisse qu'elle les a abandonnés au moment de la signature des accords d'Evian, en mars 1962. ● **PLUSIEURS** associations souhaitent déposer plainte pour « crimes contre l'humani-

té ». ● « **IL EST MALHEUREUX** que nous soyons réduits à utiliser les tribunaux comme tribune. Nous n'en serions pas là si la France avait reconnu ses torts », estime Mohand

Hamoumou, fils de harki et auteur de *Et ils sont devenus harkis*. ● **DES ANCIENS** rescapés parqués au camp de Bias (Lot-et-Garonne) racontent les humiliations subies.

## La communauté harkie demande à la justice de reconnaître son drame de 1962

Quarante ans après l'abandon par la France des musulmans qui avaient combattu à ses côtés, plusieurs plaintes pour « crimes contre l'humanité » vont être déposées. Les associations qui les soutiennent attendent une reconnaissance officielle d'un drame qui a fait des dizaines de milliers de morts

**ILS ONT TROP VU** leurs pères en soldats vaincus de la guerre d'Algérie pour ne pas sursauter aux provocations du général Aussaresses ; ils sont trop habitués au silence des gouvernements français pour ne pas souffrir d'être écartés du tumulte ambiant ; ils se sont trop débattus dans une impasse – « arabes » pour les racistes, « fils de traîtres » pour les Algériens – pour ne pas saisir l'occasion et tenter de sortir de quarante ans d'oubli. Nombre de descendants de harkis, ces supplétifs employés par l'armée française pour combattre le FLN algérien entre 1956 et 1962, ont décidé à leur tour d'entrer dans la mêlée provoquée par les aveux de tortionnaire de Paul Aussaresses. « Puisque la France veut faire la lumière sur la guerre d'Algérie, qu'elle assume complètement, sans oublier les milliers de harkis qu'elle a abandonnés en 1962 », résume Boussad Azni, un fils de harki, président du Comité de liaison et initiateur d'un projet de plainte pour « crimes contre l'humanité » (Le Monde du 23 mai).

Ils ne se sentent pas directement concernés par le débat sur la torture. « Les harkis n'ont jamais participé à cette barbarie, sauf une minorité qui était entrée dans cette guerre pour venger des membres de leurs familles massacrés par le FLN », assure Ahmed Raffa, porte-parole du Comité de liaison. Les exactions qu'ont pu commettre, à l'époque, des harkis – comme d'autres militaires français –, la haine qu'ils suscitaient chez les militants algériens luttant pour l'indépendance, passent, à leurs yeux, au second plan. Derrière une tragédie d'autant plus douloureuse qu'elle reste honteuse-

ment masquée : l'abandon, par la France, aux repréailles du FLN triomphant, de plusieurs dizaines de milliers de ces combattants au moment de la signature des accords d'Evian, en mars 1962. Certains ont pu être sauvés, souvent par des militaires français qui, ayant juré protection éternelle à « leurs » harkis, ont désobéi aux ordres de lâchage donnés par Paris. « Quand l'indépendance a été proclamée, mon capitaine a eu peur de moi et il m'a désarmé. Pourtant, je n'avais que vingt et un ans et je lui avais sauvé la vie. Jamais on n'imaginait être lâchés comme des bêtes fauves », se souvient Mazni Krouf, un ancien harki, finalement ramené en France par un appelé.

Mais c'était pour être ensuite parqués en France dans des ghettos isolés : des camps où ils ont été soumis avec femmes et enfants au régime du couvre-feu et à la poigne d'anciens militaires, employés comme bûcherons ou réduits à l'assistance. Seules les bouffées de colère répétées de leurs fils, depuis 1975, ont permis de les rappeler au bon souvenir d'une République qui leur a prodigué plus de beaux discours que de reconnaissance.

### « LES TRIBUNAUX COMME TRIBUNE »

Après un quart de siècle d'assez vaines révoltes, la voie judiciaire est considérée par nombre d'associations comme l'ultime recours. La question était à l'ordre du jour d'une réunion tenue à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), samedi 19 mai, une semaine après l'ouverture d'une information pour « apologie de crimes de guerre » par le parquet de Paris visant le livre du géné-



ral Aussaresses. Là, quarante-trois présidents d'associations harkies se sont accordés sur la perspective d'une procédure pour « crimes contre l'humanité ». Boussad Azni a été le premier à médiatiser une plainte sur le point d'être déposée à Paris. Son avocat, M<sup>e</sup> Reulet, n'ignore pas que la jurisprudence de la Cour de cassation offre peu de perspectives à une telle procédure, mais il entend démontrer, sur la base de témoignages de rescapés et de documents historiques, qu'a existé un « plan concerté » destiné à se débarrasser des supplétifs musulmans. « Il est malheureux que nous soyons réduits à utiliser les tribunaux comme tribunes. Nous n'en serions pas là si la France avait reconnu ses torts », commente

Mohand Hamoumou, un des rares fils de harki devenu cadre supérieur. « C'est notre dernière arme, convient Ahmed Raffa. Nous avons fait des grèves de la faim, des marches pour alerter l'opinion, rien n'y a fait. Nous restons perçus comme une maladie honteuse. Or, sans reconnaissance de notre drame, le cancer de la guerre d'Algérie continuera à ronger la France et à empêcher la réconciliation franco-algérienne. »

Même hypothétique, la perspective d'un procès de la tragédie des harkis alimente les énergies militantes. Les divisions d'une communauté éclatée entre générations, conditions sociales, sensibilités locales et obédiences politiques ne manquent pas de ressurgir et les plaintes pour

raient se multiplier. Amar Boumaraf, un ancien harki « rescapé du génocide », responsable associatif en Poitou-Charentes et proche de la mouvance d'extrême droite des rapatriés, travaille depuis des années pour convaincre des victimes de se porter partie civile. Il promet d'annoncer le dépôt d'une plainte à la mi-juin, tandis qu'une troisième procédure se prépare dans le Nord depuis mars.

Si les révélations de M. Aussaresses semblent avoir accéléré ces initiatives, les esprits s'étaient déjà échauffés à l'occasion de la visite en France du président algérien Bouteflika, en juin 2000. En refusant de s'entretenir avec les représentants des harkis, qui revendiquent la libre entrée dans le pays où ils sont nés, et surtout en les traitant de « collabos » lors d'un entretien télévisé, le président algérien a rallumé de terribles rancœurs. Il a aussi douché ceux qui espéraient que, quarante ans après, l'Algérie pourrait rompre avec le mythe du peuple uni derrière le FLN pendant la guerre d'indépendance.

Pour certains militants harkis, cet épisode a cruellement démontré que leurs revendications ne pèsent guère face aux intérêts diplomatiques et économiques français : « Trois mois après la visite de Bouteflika, où il avait assuré ne « rien demander » à la France, on a sorti le débat sur la repentance, comme par hasard, conclut Hacène Arfi, président de la coordination harka. C'est une manière de lui signer un chèque en blanc. »

« Collabos » : le mot du président algérien n'a pas fini d'ulcérer. « Nos terres ont été accaparées par les gens du FLN qui nous avaient dénoncés. Voilà pourquoi ils ont tout fait pour

nous interdire de revenir à jamais », lance B., un ancien militaire refoulé par deux fois à la frontière algérienne. Jacques Chirac s'est déclaré « choqué » par le mot de M. Bouteflika, mais les associations harkies attendent davantage. Sur-tout depuis que le président a annoncé l'organisation d'une « Journée nationale d'hommage aux harkis », le 25 septembre 2001 : une commémoration unique, a cru bon de préciser l'Elysée ; quelques mois avant la présidentielle, ont commenté les mauvais esprits.

### ATTENTE D'UNE RECONNAISSANCE

Toujours est-il que certaines associations attendent pour ce jour-là « le » discours qui reconnaîtrait solennellement la tragédie des harkis et les responsabilités des politiques en 1962, tout en annonçant des mesures matérielles de réparation. « Le dépôt d'une plainte me gêne en pleine turbulence électorale », commente Hamlaoui Mekachera, président du Conseil national des Français musulmans, et proche de M. Chirac.

Discours présidentiel, procédure judiciaire, débat médiatique... Le petit monde des harkis est en émoi, comme rarement. « L'éclatement de la vérité, ils ont tout à y gagner, plaide la sociologue Dominique Schnapper, récemment nommée au Conseil constitutionnel, qui a embrassé leur cause. Leur abandon par la France, c'est autre chose que la torture mais ce n'est pas plus beau. Et aujourd'hui, on ne peut pas prétendre à la vérité sur la guerre d'Algérie en oubliant les harkis. »

Ph. Be.

## Pendant vingt ans, des familles ont été parquées derrière les barbelés du camp de Bias

### BORDEAUX

de notre correspondant

Bias est un petit village champêtre de trois mille habitants, près de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). A l'écart de la D 911 qui mène au vil-

### REPORTAGE

Surveillance, intimidation, corruption et abus de pouvoir rythmaient le quotidien des 1300 habitants du camp

lage, s'étend le centre d'accueil des rapatriés d'Algérie, là où se trouvait le camp de Bias ; le « mouvoir des harkis », soufflent ses habitants. Aujourd'hui, les barbelés ont disparu. Deux cents personnes, des harkis et leurs enfants, vivent dans de petits pavillons individuels. Il a fallu attendre les émeutes de 1975 pour que l'on envisage de raser le camp et de le reconstruire en dur, ce qui ne sera fait qu'en 1983. A partir de 1962, année de l'indépendance en Algérie, on y a enfermé des centaines de Français musulmans rapatriés. Le camp de Bias a hébergé essentiellement des invalides, des vieillards et leurs familles. « Ils étaient tous salement amochés, traumatisés par la guerre et leur départ d'Algérie, se souvient Patrick Jammes, médecin pendant trente ans du dispensaire installé dans le camp. Ils avaient des bouts de plastique et des cicatrices partout. Les conditions de leur accueil étaient déplorables : on les qualifiait de traîtres dans une atmosphère de racisme anti-arabe. »

Les supplétifs étaient isolés : grillages, barbelés, sapins géants, entrée cadenassée la nuit tombée,

école, alimentation et dispensaire intégrés. L'électricité était coupée à 22 heures ; les courriers étaient ouverts et le drapeau était levé chaque matin au son du clairon. Surveillance, intimidation, corruption et abus de pouvoir rythmaient le quotidien des 1 300 habitants. Ils ne pouvaient se doucher qu'une fois par semaine. Plusieurs familles partageaient les mêmes toilettes extérieures et toutes vivaient dans quatre baraquements en ciment datant des années 1930. Les enfants étaient envoyés en centre de redressement pour un papier jeté par terre. « On allait dans des établissements spécialisés avec d'autres enfants de harkis, s'empare Larbi Bouzaboun, aujourd'hui employé à la ville de Villeneuve-sur-Lot. On était dressés à coups de poing et on n'avait pas d'autre choix que celui d'apprendre des métiers imposés : maçon, peintre en bâtiment... C'est pas normal. »

### ALCOOLISME ET CRISES D'ANGOISSE

Les hommes se sont souvent réfugiés dans l'alcool. Certains allaient au dispensaire pour un cachet de valium ou une piqûre de tranquillisant. D'autres, les mêmes parfois, étaient internés en hôpital psychiatrique. « Un pavillon de l'HP local était réservé au camp, rappelle M. Jammes. Au début, on les envoyait par car entier. Le directeur de l'époque s'en servait pour mater les récalcitrants. » Mais les crises de démence, d'angoisse, de délire, les coups de fusil étaient réels et les pathologies mentales plus développées qu'ailleurs. Presque tout le monde était rongé de cauchemars. Certains le sont toujours. A l'angle d'une rue, un minuscule jardin est protégé par... des barbelés. « C'était un vieux qui habitait là, raconte un voisin. Il a toujours eu peur du retour des fellaghas. »

Le jour du cessez-le-feu en Algérie, en 1962, les harkis avaient été désarmés. Les anciens de Bias se souviennent de leur départ précipité, contre l'avis du gouvernement français. Certains ont abandonné maison, femme et enfants. D'autres sont restés. La plupart ont été tués, poursuivis par le FLN ou la vindicte populaire, ou ont été emprisonnés dans les geôles algériennes.

Sur le banc d'un Atribus, quatre vieux harkis jettent leur regard dans le vide. Mohamed Bouafia pose ses mains crispées sur une canne. Ses yeux, comme sa voix, sont minuscules et fatigués. Il fait partie de ceux qui sont restés en Algérie et n'est arrivé à Bias qu'en 1968. Depuis 1962, il croupissait dans le camp Maréchal-Foch, à côté de Tizi Ouzou. « Quand on m'a mis en prison, on m'a dit qu'on allait tous mourir et chaque nuit, j'entendais des prisonniers crier, tués à coups de pioche. » « Parfois, on devait courir pieds nus sur des tessons de bouteille, ajoute Mouloud, détenu dans le même camp. Ou alors, on subissait la « poche », du sel glissé entre la peau et la chair... » Il fait du vent avec sa casquette, comme pour faire disparaître les mauvais souvenirs : « Ils nous ont cassés, tout cassés. » Tous considèrent qu'ils ont été enrôlés de force dans l'armée française. « Ils ont tué mes parents et, après, le capitaine m'a demandé de choisir entre la mort et l'armée, se souvient M. Bouafia. Mes frères, eux, étaient FLN. Je ne les ai jamais revus. » Malgré ses cauchemars, le vieil homme ne regrette rien : « Si c'était à refaire, je le referais avec un gouvernement français. » Ils sont nombreux à être plus amers : « Pourquoi, après avoir été fidèles à la France, a-t-on été trahis, abandonnés et oubliés ? »

Claudia Courtois

## Quarante ans d'oubli

● **400 000 personnes.** Les populations désignées aujourd'hui comme « harkis » ou « Français musulmans » correspondent à l'ensemble des musulmans rapatriés qui se sont battus du côté de la France pendant la guerre d'Algérie, ainsi qu'à leurs descendants, soit une population évaluée à environ 400 000 personnes.

● **Des supplétifs pro-Français.** Pendant la guerre d'Algérie, l'armée française comptait des appelés et des engagés musulmans ; elle a aussi recruté des supplétifs sous contrat mensuel sans statut militaire. Certains étaient rétribués de façon modique comme les harkis, les moghaznis

(policiers) et les « groupes mobiles de sécurité » (assimilés aux CRS). D'autres étaient bénévoles, comme les hommes des groupes d'autodéfense formés dans les villages. En mars 1962, la France évaluait à 263 000 le nombre total de musulmans pro-Français menacés, nombre incluant 50 000 élus, anciens combattants et fonctionnaires.

● **Des motivations multiples.** Souvent présenté comme un choix patriotique, l'engagement des harkis, paysans illettrés pour la plupart, obéissait à des motivations multiples : pression des notables et de l'armée française, attachement à l'ordre, sévices du FLN, rivalités villageoises et volonté de vengeance, besoin alimentaire ou option politique.

### ● Abandonnés en 1962.

Les accords d'Evian, qui scellent l'indépendance de l'Algérie, ne prévoient aucune protection à l'égard des harkis. Le gouvernement Debré donne alors l'ordre de dissoudre les unités supplétives. Le ministre des affaires algériennes, Louis Joxe, menace de sanctions ceux qui aident les « rapatriements prématurés ». Entre 30 000

et 150 000 supplétifs sont massacrés en Algérie. Seuls 20 000 sont ramenés en France.

● **Des camps en France.** Souvent regroupés dans des camps ou des « hameaux forestiers » isolés, les harkis rescapés ont vécu avec leurs familles dans des conditions précaires qui ont perpétué leur exclusion, avec un taux de

chômage très élevé parmi leurs enfants.

● **L'indemnisation.** A chaque mouvement de révolte des enfants de harkis, depuis 1975, les gouvernements ont répondu en commandant des rapports, mais l'indemnisation, engagée dans les années 1970 pour les pieds-noirs, n'a été instaurée qu'en 1994 dans une loi qui exprime la « reconnaissance » de la République française « pour les sacrifices (...) consentis ». Ce texte, silencieux sur les responsabilités politiques, a alloué à 15 000 familles une allocation forfaitaire de 110 000 francs. En 1999, une rente viagère de 9 000 francs par an pour les harkis âgés de plus de soixante ans dotés de faibles revenus a été instaurée.

# La justice reprend ses investigations sur l'attitude des photographes lors de la mort de Lady Diana

Jacques Langevin, de l'agence Corbis-Sigma, mis en examen pour « atteinte à l'intimité de la vie privée »

Après trois ans d'hésitation de la justice, le photographe Jacques Langevin a été mis en examen pour « atteinte à l'intimité de la vie privée », le

21 mai, par la juge d'instruction de Paris, Muriel Josié, dans le cadre de l'enquête sur la mort de Lady Diana, le 31 août 1997. Le reporter se voit

reprocher d'avoir pris des clichés du couple dans sa voiture. « J'ai fait mon boulot comme je l'ai fait mille fois », a estimé le photographe.

LA JUSTICE n'en a pas fini avec l'affaire de la mort de Diana. Alors que les photographes qui suivaient la voiture de la princesse, la nuit de son accident mortel avec son compagnon Dodi Al Fayed, le 31 août 1997, à Paris, ont bénéficié, en septembre 1999, d'un non-lieu général pour « homicides involontaires », une juge d'instruction vient de relancer le dossier. Muriel Josié a mis en examen, le 21 mai, pour « atteinte à l'intimité de la vie privée », le photographe Jacques Langevin de l'agence Corbis-Sigma, présent sous le tunnel de l'Alma, le soir de l'accident. La magistrate devrait prochainement convoquer les neuf autres photographes qui avaient participé à la course-poursuite pour leur signifier les mêmes charges.

## SANS SON CONSENTEMENT

Cette affaire dans l'affaire provient, en réalité, d'une plainte de Mohamed Al Fayed, le père de Dodi, déposée quelques jours après l'accident. Se constituant partie civile dans l'instruction pour « homicides involontaires » ouverte par le parquet, M. Al Fayed avait immédiatement demandé l'extension des poursuites au délit d'« atteinte à l'intimité de la vie privée », qui punit d'un an d'emprisonnement et de 300 000 francs

d'amende le fait, notamment, de fixer l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé sans son consentement.

Devant le refus du parquet d'étendre les poursuites, M. Al Fayed a déposé plainte avec constitution de partie civile, le 10 octobre 1997. Le dossier a été confié au juge Hervé Stéphan, qui instruisait déjà avec Marie-Christine Devidal, les faits d'« homicides involontaires ». Les avocats du père de Dodi ont demandé la jonction des deux affaires, mais le juge Stéphan s'y est opposé. De 1998 à 1999, les deux magistrats ont instruit tambour battant la première affaire, et ont bouclé leur dossier en septembre 1999 par un non-lieu général pour les photographes. Les investigations avaient prouvé que la responsabilité de l'accident revenait au chauffeur, qui présentait un taux d'alcoolémie de 1,8 gramme quand sa Mercedes s'est encastrée dans un pilier du tunnel de l'Alma.

Restait la plainte pour « atteinte à l'intimité de la vie privée », toujours en sommeil. A plusieurs reprises, les avocats de Mohamed Al Fayed, M<sup>re</sup> Bernard Darteville et Georges Kiejman, ont demandé des investigations, en vain. Ils ont alors fait appel devant la chambre d'accusation de Paris, qui leur a donné raison, le 31 octobre 2000.

Le dossier a finalement été confié, fin 2000, à la juge Muriel Josié. Entre-temps, les avocats de M. Al Fayed ont assigné l'Etat au civil pour « faute lourde du service public de la justice ». Ils estiment que le traitement de ce dossier constitue « un véritable déni de justice, s'agissant d'une plainte déposée depuis trois ans et qui n'a toujours pas, à ce jour, fait l'objet du moindre acte d'enquête ».

## INTÉRIEUR D'UNE VOITURE

Presque quatre ans après l'accident, les premières investigations sur cette plainte débouchent aujourd'hui sur des mises en examen. Pour les photographes, il s'agit d'une douloureuse surprise. Sont visées les photos prises avant et après l'accident, qui n'ont jamais été publiées mais qui figurent au dossier judiciaire. Ces images montrent le couple dans la voiture, puis les corps des victimes et les secours s'affairant autour de la Mercedes détruite.

Pour assouvir des poursuites pour « atteinte à l'intimité de la vie privée », la juge Muriel Josié s'appuie sur une décision dite « Michel Sardou », dans laquelle la justice a affirmé que l'intérieur d'une voiture circulant sur la voie publique devait être assimilée à un lieu privé, et donc fermée aux photographes.

« Invoquer en l'espèce l'intimité de la vie privée est un fondement juridique très discutable ; je suis persuadé que cette nouvelle affaire débouche sur un non-lieu général », estime M<sup>re</sup> William Bourdon, l'avocat du photographe Nikola Arsov (Sipa Press). Jacques Langevin, premier photographe mis en examen se dit « surpris » par ce nouveau motif de poursuites. « Quand je suis arrivé dans le tunnel, 10 à 15 minutes après l'accident, il y avait déjà des policiers, le Samu, un médecin. Ce n'est pas vraiment un lieu intime ou privé, je n'étais pas un paparazzo dans une chambre. C'est un accident banal sur la voie publique, mais dont les victimes sont des gens exceptionnels. J'ai fait mon boulot comme je l'ai fait mille fois. »

Göksin Sipahioglu, directeur de l'agence Sipa Press, se dit « scandalisé et écœuré » par cette mise en examen. « On veut, en France, la mort du photojournalisme. Quand Bob Kennedy gisait par terre après son assassinat, deux photographes ont pris des photos. On ne les a pas mis en examen : on a publié partout leurs images. C'est ignoble ce qui arrive à Langevin, alors qu'il a eu un réflexe journalistique remarquable. »

Michel Guerrin et Cécile Prieur

# Des propositions pour une pédagogie innovante sont soumises à Jack Lang

Le ministre dévoilera ses choix le 15 juin

EN CRÉANT, en novembre 2000, le Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire (CNIRS), chargé d'« identifier, évaluer, soutenir et impulser des pratiques innovantes » dans l'éducation nationale, le ministre de l'éducation nationale donnait des gages aux enseignants attachés à l'innovation pédagogique. Après quelque sept mois de travail, le CNIRS s'apprête à soumettre à Jack Lang une série de propositions pour faciliter l'innovation dans tout le système éducatif et non pas la réserver à quelques « îlots » expérimentaux. Il souhaite ainsi un aménagement des textes réglementaires pour que les pratiques innovantes, qui requièrent souvent une organisation et une disponibilité des enseignants particulières, soient plus aisément mises en place.

La pédagogie innovante, qui, comme le souligne Michèle Amiel, proviseur à Noisy-le-Grand et membre du CNIRS, « reste un corps étranger au sein de l'éducation nationale et ne peut s'installer qu'avec un changement des comportements », doit être instillée à la source, c'est-à-dire dans les instituts universitaires de formation des maîtres. Le CNIRS entend passer des conventions avec certains IUFM (Lille et Toulouse notamment, déjà en avance en ce domaine) pour favoriser l'ouverture des futurs enseignants à des méthodes de travail différentes. Enfin, il propose la mise au point de supports, à la fois matériels (« atlas » de l'innovation qui recense les actions intéressantes) et humains (création, dans chaque académie, d'une équipe de « spécialistes » des pratiques innovantes).

Une quinzaine de projets devraient en outre recevoir le soutien du ministère, soit pour renforcer des actions existantes (Roubaix, Aulnay-sous-Bois, Pantin, Grigny, Les Ulis, etc.), soit pour développer ex nihilo une structure (théâtre-école dans l'Essonne, collèges à Bagnolet et à Brest...). Cette annonce – finalement fixée au 15 juin – a été repoussée de semaine en semaine, entraînant la grogne de responsables de

projet : « Nous n'avons eu que des contacts téléphoniques – y compris pour nous donner un accord de principe, le 31 mai », s'indigne Olivier Cuzon, professeur de physique, qui pilote un projet de « collège différent » à Brest et avait adressé, le 24 mai, une lettre ouverte au ministre. « C'est un engagement un peu léger de la part du ministre, d'autant que nous n'avons toujours pas le nom d'un contact référent qui puisse répondre à nos nombreuses questions. D'ailleurs, que pense le ministre de notre projet ? Nous n'avons toujours pas de réponse à une question aussi élémentaire que celle-là ! », ironise-t-il.

## STATUT AUTONOME

« La mise en place d'innovations est longue et difficile. Cela coûte cher, plaide Anne-Marie Vaillé, présidente du CNIRS. Je comprends cette impatience, mais il ne faut pas que les innovateurs oublient qu'ils obtiendront au pis en une ou deux années ce qu'ils essaient d'obtenir depuis dix ans ! »

Appuyé par le ministre lui-même, le projet de collège expérimental de Marie-Danièle Pierrelée, dans la Sarthe, articulé autour de groupes inter-âges, a d'ores et déjà été validé. Installé dans l'enceinte du collège du Ronceray, au Mans, il bénéficiera néanmoins d'un statut autonome – jusqu'à présent, les structures innovantes étaient toujours rattachées à un établissement tuteur. « Une expérience marginale appelée à rester unique », précise M<sup>me</sup> Vaillé. De toute évidence, cette duplicité administrative n'est là que pour tenter de briser net le climat de tension dans lequel s'installe le projet. Durant toute l'année, parents d'élèves et professeurs du Ronceray, soutenus par des élus locaux, ont en effet refusé cette « incursion » de celle qu'ils ont surnommée « la Bernard Tapie de la pédagogie » (Le Monde du 24 mars). Leur appel n'a pas été entendu et la volonté ministérielle a dominé. Faisant le pari du passage en force.

Marie-Laure Phélippeau

# La peine de mort aux Etats-Unis au cœur d'un dilemme d'extradition

## RENNES

de notre correspondante régionale

Avec sa chemise rouge, ses lunettes et ses cheveux tirant sur le roux, James Charles Kopp, né en 1954, a un air étrangement juvénile. L'homme – un charpentier célibataire, connu sous le nom d'« Atomic Dog » dans les milieux des activistes américains en guerre contre l'avortement – apparaît tout à la fois souriant et agité en ce jeudi 7 juin, alors que la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Rennes étudie la demande d'extradition le concernant. M. Kopp est poursuivi pour le meurtre du docteur Barnett Slepian, commis en octobre 1998. La victime, un gynécologue-obstétricien qui pratiquait des interruptions volontaires de grossesse (IVG) dans une clinique de l'Etat de New York, a été tuée à son domicile, sous les yeux de sa famille, d'une balle tirée de l'extérieur. Son assassin présumé encourt la peine de mort aux Etats-Unis.

La salle est pleine de journalistes américains. James Kopp compterait parmi les dix fugitifs les plus recherchés par le FBI. Arrêté le 29 mars à Dinan (Côtes-d'Armor), où il résidait à l'auberge de jeunesse, il est, depuis, détenu à Rennes.

A l'énoncé des chefs d'accusation, le militant anti-avortement opine invariablement : « yes, yes ». Il finit par préciser qu'il acquiesce parce qu'il comprend ce qui est énoncé en français, et non dans l'intention de se « confesser ». Il se dit innocent de l'assassinat du docteur Slepian. Soulignant qu'il n'appartient pas à la cour d'appel de Rennes de se déterminer sur ce point, l'avocat général Dominique Mathieu rappelle que le rôle de celle-ci est d'examiner si l'Etat requérant l'extradition présente des charges suffisamment étayées. Une fois répondu par l'affirmative, M. Mathieu ne tranche pas pour autant en faveur de l'extradition sans aucune réserve.

## « SIMPLE LETTRE DE L'AMBASSADE »

En effet, selon la qualification du mandat d'arrêt émanant de l'Etat de New York, M. Kopp est passible de la détention à perpétuité. Mais, pour la justice fédérale, il encourt la peine capitale, en vertu d'une loi protégeant d'une façon spécifique les lieux où sont pratiqués des IVG. En autorisant son retour, « la France violerait les règles de droit international auxquelles elle adhère », estime l'avocat général qui a demandé au gouvernement américain l'engagement que l'ac-

cusé ne serait pas exécuté. La réponse, positive, est arrivée sous la forme d'une missive de trois lignes, assortie d'une signature illisible, le tout émanant de l'ambassade. M. Mathieu en conclut lui-même que la cour pourrait surseoir à statuer en attendant des garanties supplémentaires.

« Nous ne pouvons pas nous contenter d'une simple lettre de l'ambassade – même pas de l'ambassadeur – connaissant la position de l'ancien gouverneur du Texas [George Bush] », insiste pour sa part le défenseur de M. Kopp, Hervé Rouzaud-Le Bœuf, qui se déclare « un farouche opposant de la peine de mort ». Non seulement l'avocat exige un « engagement solennel » de la part du ministère de la justice des Etats-Unis, mais il démontre en outre le manque « de documents probants » dans le dossier transmis à la France. « Je considère qu'il y a un risque très sérieux de voir M. Kopp privé d'un procès équitable », affirme-t-il, compte tenu de « l'hostilité agressive » de la presse outre-Atlantique et de l'aspect éminemment politique de cette affaire. Celle-ci est mise en délibéré au 28 juin.

Martine Valo

# Les RG ont fiché 155 personnalités supposées appartenir à l'extrême gauche

LES RENSEIGNEMENTS généraux n'ont rien perdu de leur curiosité à l'égard de l'extrême gauche. Selon Le Parisien du 8 juin, un rapport de 118 pages intitulé « Extrême gauche 2000 » signé de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) recense 254 organisations assimilées à cette mouvance politique. Le document ne se

contente pas de décrire d'éventuelles menées subversives ou l'influence grandissante des idées gauchistes, il produit en annexe une liste de 155 personnes où figurent, à côté de membres d'importantes organisations de mouvements radicaux, des personnalités aussi diverses que le cinéaste Bertrand Tavernier, l'ancien évêque d'Evreux Jacques Gaillot, l'universitaire Albert Jacquard, l'écrivain Didier Daeninckx ou encore le député vert Alain Lipietz...

Plusieurs dispositions légales ont cependant interdit à la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) le suivi de partis politiques. En 1976, le ministre de l'intérieur Michel Poniatowski a ordonné la destruction du fichier MR (mouvements révolutionnaires). Cet instrument utilisé dans la chasse aux gauchistes menée aux lendemains des événements de 1968, comprenait les biographies détaillées, les adresses, et les activités supposées de la plupart des militants d'extrême gauche, voire de sympathisants.

## MOUVEMENTS EXTRÉMISTES

Un autre fichier du même type visait le parti communiste français (PCF). La direction actuelle des RG assure que les consignes éradicatrices de M. Poniatowski avaient bel et bien été suivies. Par ailleurs, elle affirme que sa production – notes, fiches et rapports – fait l'objet de multiples vérifications. Depuis 1978, elle est soumise au contrôle de la commission nationale infor-

matique et libertés (CNIL) qui exige une purge régulière des documents dans lesquels figurent des listes de noms. Le fichier automatisé du terrorisme (FAT) est aujourd'hui le seul fichier autorisé, dont la DCRG fait un usage régulier en relation étroite avec la police judiciaire.

Les restrictions au suivi des partis politiques ne s'appliquent cependant qu'aux formations représentées au Parlement. Le service de renseignement continue de surveiller les activités des mouvements extrémistes, en jouant parfois sur l'ambiguïté des définitions. Deux mouvements trotskystes, la ligue communiste révolutionnaire (LCR) et Lutte ouvrière (LO) disposent désormais d'élus au parlement européen et dans les conseils régionaux ou municipaux. Ils alimentent pourtant régulièrement les notes de renseignement. « Nous ne retenons plus que les éventuels troubles à l'ordre public », assure-t-on à la DCRG où l'on tient à souligner l'éclatisme de ces surveillances.

« Nous venons de terminer un rapport sur l'extrême droite, explique-t-on ainsi. De la même manière, nous rédigeons régulièrement des analyses sur les révisionnistes, les groupuscules anarchistes, ou les fondamentalistes musulmans. » Ces documents sont régulièrement remis à jour et ne font pas l'objet de demandes spécifiques des ministères, précise-t-on par ailleurs, en écartant l'hypothèse que le rapport « Extrême gauche 2000 » résulte d'une commande de Jean-Pierre Chevènement.

« L'existence de ces fiches me paraît à la fois extraordinairement choquante et risible » a déclaré au Monde le cinéaste Bertrand Tavernier, l'un des 155 « gauchistes » recensés par les RG. « Cela me rappelle le Maccarthysme américain où le simple fait d'avoir donné de l'argent aux Républicains espagnols faisait de vous un communiste » ajoute le réalisateur. « J'ai pris position contre les lois Pasqua et Chevènement contre l'immigration, poursuit M. Tavernier. J'ai souscrit aux actions de mouvements comme Attac ou Droit au logement. Mais je ne suis ni membre de LO, ni de la LCR. Je ne suis membre d'aucune organisation. Je ne l'ai jamais été. »

Pascal Ceaux

**L'ENCAISSEUR DU FRAC®**



**REND VISITE À VOS DÉBITEURS**

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS  
Tel 0153209353 - Fax 0153209350  
www.lencaisseurdufrac.com

# La Cour européenne rejette la requête de Maurice Papon sur sa détention

LA COUR EUROPÉENNE des droits de l'homme (CEDH) a rejeté la requête que Maurice Papon avait déposée pour protester contre son maintien en détention en invoquant son grand âge et son mauvais état de santé, a annoncé la CEDH, vendredi 8 juin dans la matinée. Selon un communiqué, « la Cour a estimé que, compte tenu de l'état de santé général du requérant et de ses conditions de détention, sa situation n'atteignait pas un seuil suffisant de gravité pour rentrer dans le champ d'application de l'article 3 de la Convention » (traitements inhumains ou dégradants) invoqué par Maurice Papon.

■ **JUSTICE : une information judiciaire devait être ouverte par le parquet de Nice**, vendredi 8 juin, pour « détournement de finalité d'informations nominatives qui font l'objet d'un traitement informatisé, recel, faux et usage de faux », dans l'affaire qui a valu au doyen des juges d'instruction du tribunal de Nice, Jean-Paul Renard, d'être placé en garde à vue, mercredi 6 juin (Le Monde du 8 juin). M. Renard, remis en liberté jeudi après-midi, est soupçonné d'avoir transmis des informations confidentielles, tirées du bulletin numéro un du casier judiciaire national, à la Grande loge nationale française (GLNF), obédience maçonnique dont il a été membre de 1991 à 1999.

■ **Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris**, Francis Teitgen, a demandé, jeudi 7 juin, à la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, de saisir le conseil supérieur de la magistrature (CSM) afin qu'il examine les conditions dans lesquelles la juge Eva Joly a ordonné des investigations visant des avocats (Le Monde du 8 juin).

■ **Le cas de trois magistrats mis en cause dans les dysfonctionnements de l'enquête sur les disparues de l'Yonne** sera prochainement examiné par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Il s'agit de René Meyer, procureur de la République d'Auxerre de 1979 à 1986, aujourd'hui en retraite, Jacques Cazals, l'un de ses successeurs de 1992 à 1999, et Bertrand Daillie, l'un de ses substitués de 1991 à 1995. Le CSM devra qualifier la faute qui leur est reprochée, et examiner si elle est amnistiée.

■ **Le principal prévenu d'une affaire portant sur un vaste trafic de fausses céréales biologiques** en 1998 et 1999, Jean-Yves Gautier, PDG de la société Eurograin, a été condamné, jeudi 7 juin, par le tribunal correctionnel de Morlaix (Finistère) à deux ans de prison dont six mois ferme et à 200 000 francs (30 178,6 euros) d'amende pour « tromperie sur la marchandise ».

■ **Le parquet de Paris a classé sans suite une enquête préliminaire pour torture ouverte le 25 avril contre le général algérien Khalid Nezzar** à la suite d'une plainte déposée alors qu'il séjournait en France (Le Monde du 27 avril). Depuis son départ précipité, le 25 avril, le parquet n'était plus compétent pour le poursuivre.

■ **TABAGISME : le tribunal de grande instance de Paris n'a pas prononcé, jeudi 7 juin, la liquidation judiciaire du Comité national contre le tabagisme (CNCT)**, qui avait été requise le 31 mai par le procureur de la République. Placé en redressement judiciaire depuis plus de deux ans, le CNCT doit respecter un plan de remboursement de créances dans lequel figure une somme de 600 000 francs (91 470 euros) due au cigarettier RJ Reynolds, que le CNCT refuse de payer, estimant qu'elle résulte d'une erreur de la Cour de cassation.

**MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF**

**DÉTAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Durviller - Coulon - Suifren etc...  
5500 m2 d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**

• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00 - 7j/7**

## RÉGIONS

5 TGV, PLEIN SUD

## TGV Méditerranée : terminus dans un quartier encore en chantier

A Marseille, la rénovation de la gare Saint-Charles n'est pas terminée. L'espace qui mène à la mer est l'objet d'un grand projet d'aménagement urbain mêlant entreprises nouvelles, école de l'Internet, logements et commerces. Reste que cette zone est encore un lieu de poches de pauvreté

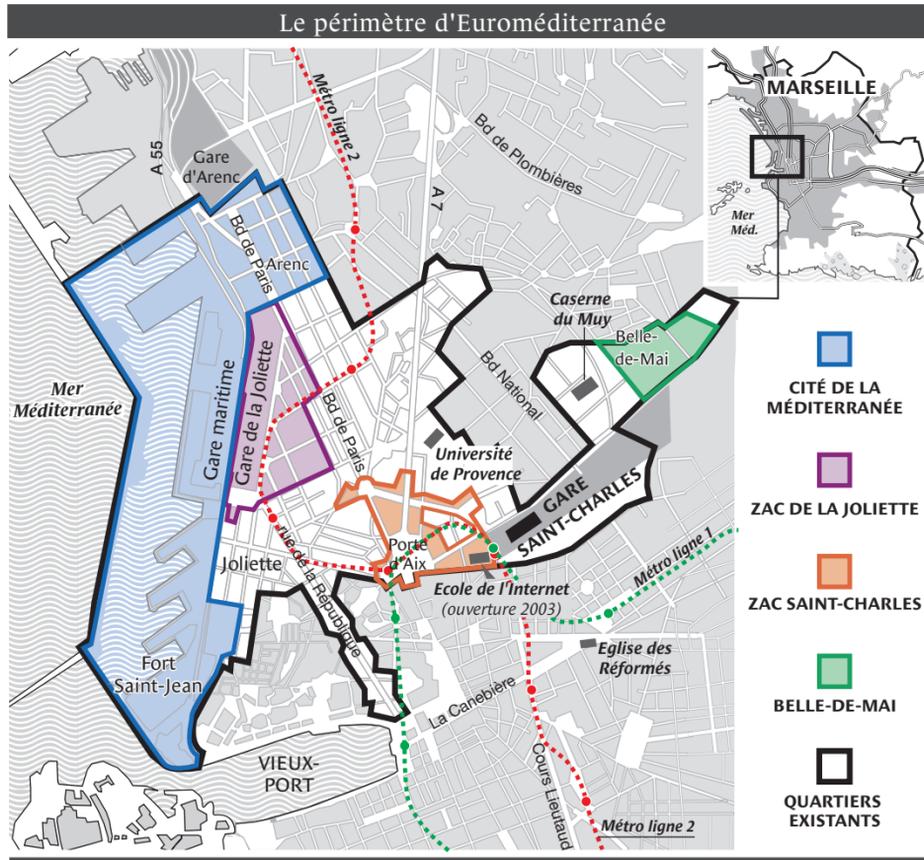
## MARSEILLE

de notre correspondant régional

Ce qui ne changera pas de la gare Saint-Charles, ce sont la magnifique verrière et l'escalier monumental que vit Simone de Beauvoir en 1931 dans *La Jeune Fille rangée* : « Je m'immobilisai en haut du grand escalier. "Marseille", me dis-je (...). Au loin des collines et le bleu de la mer ; une rumeur montait de la ville avec une odeur d'herbes brûlées et des gens allaient, venaient au creux des rues noires. Marseille (...). J'eus le coup de foudre. » Tout le reste, le bâtiment lui-même, ses alentours immédiats et le quartier périphérique, devrait être transformé. D'ici quelques années.

Pudiquement, un fonctionnaire anonyme reconnaît qu'il aurait « mieux valu que, comme à Lille, la gare soit finie quand le TGV arrive ». Mais, publiquement, la SNCF, par la voix de Nicolas Ligner, en charge de l'arrivée du nouveau TGV Méditerranée, considère que rien ne saurait remettre en cause la réussite prochaine du train rapide. Il concède que les problèmes de parking, soulevés par les syndicats, sont réels. Mais, avec les 650 places disponibles dès le 10 juin, jour de la mise en service de la ligne, 1 200 en 2004, l'offre sera, selon lui, suffisante pour les 30 % de passagers supplémentaires espérés dans cette gare qui en accueille actuellement 25 000 par jour.

Quant au chantier, il sera nettement délimité par des palissades et ne gênera plus les voyageurs, comme cela fut le cas durant les six derniers mois. La nouvelle plateforme multimodale, puisque c'est ainsi qu'on appellera ce lieu, sera définitivement terminée à l'horizon 2004 : elle regroupera donc les gares TGV, TER et grandes lignes rénovées, les fameux parkings, une gare routière et l'ac-



tuelle station de métro. En dessous passera un tunnel nord-sud en direction de l'autoroute de sortie de ville.

## PLAINTES DES RIVERAINS

Le premier cercle alentour, que contemplait la Jeune Fille rangée, devrait aussi changer radicalement. C'est aujourd'hui un ensemble de ruelles aux immeubles décatés ou abandonnés, de voies

saturées d'automobiles, de gaz et de bruit, de bars sans charme et de loueurs de voitures. Mais le slogan de l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée, en charge du remodelage de l'ensemble du quartier avec la municipalité, est : « La nouvelle École de l'Internet devant la nouvelle gare TGV ». L'établissement promis par Lionel Jospin en mai 2000 prendra en effet place dans la ZAC de l'ilot

Sainte-Barbe, au pied ouest de cette gare perchée sur sa colline depuis 1848.

Outre l'école, la ZAC - qui a dû être reformulée après que des plaintes de riverains aient été jugées recevables devant le tribunal administratif - devrait abriter des logements étudiants, des hôtels et des cafés, des bureaux et des commerces. Et son espace payager sera refondu : il comprendra

quelques passerelles et tunnels pour franchir l'immense bâtiment de la nouvelle gare, dont l'architecture s'est peu soucée de la circulation automobile. Cette grande opération devrait revivifier le quartier dans le périmètre qu'un piéton parcourt à pied, comme le furent les quartiers de la gare de Lyon à Paris ou de la Part-Dieu à Lyon, et être achevée entre 2006 et 2007.

## D'AMBITIEUX PROGRAMMES

Elle s'inscrit aussi dans un périmètre plus large, qui descend jusqu'au port de la Joliette, lui aussi en pleine recomposition. Derrière le port et les bâtiments neufs de Docks, qui abritent déjà 270 entreprises et près de 3 000 salariés, Euroméditerranée prépare 36 000 m<sup>2</sup> de bureaux dont une première tranche de 12 000 m<sup>2</sup> au permis de construire déjà approuvé. L'armateur CMA/CGM achève, à côté, la construction de son nouveau siège social, rapatrié de la région parisienne.

De l'autre côté de la zone Euroméd', sur la rive nord de la voie ferrée, l'entreprise américaine MKI termine son hôtel de télécommunications, et la Friche de la Belle de Mai s'apprête à commercialiser les plateaux techniques qu'elle a préparés pour les entreprises dédiées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dès le mois de juin, le TGV sera mis à contribution : des visites de Marseille au départ de Paris sont organisées par la DGDE (direction générale de l'économie), dont une comprend un aller-retour dans la journée, avec visite de la Friche, passage au Festival du documentaire et retour à la capitale à 22 h 41 !

Ces ambitieux programmes, par certains côtés bien entamés et par d'autres encore virtuels, devront pourtant composer avec la réalité urbaine actuelle du quartier. Celle

qu'évoque Le Clézio dans *Désert*, quand, parlant de la gare, il décrit « tous ceux que la pauvreté a conduits ici, les Noirs débarqués des bateaux en route vers les pays froids, vêtus de vieilles vestes, coiffés de bonnets de montagne ou de casquettes à oreillettes », dont beaucoup ont fait souche.

Cette zone mêle en effet, de façon encore vivable mais potentiellement explosive, des entreprises nouvelles et prospères et des poches de pauvreté. A la porte d'Aix par exemple, exactement à mi-chemin entre gare et port, les retraités immigrés se réunissent sous le soleil au milieu de vendeurs à la sauvette qui gagnent trois sous. Régulièrement, la police, requise, y fait une descente, embarque quelques sans-papiers, un ou deux dealers, et tout recommence un quart d'heure après.

Les projets de modernisation prévoient de faire de cette entrée nord de Marseille une sorte de place à look universel et moderne, tandis que la branche de l'autoroute serait coupée au profit d'une promenade arborée. Ils ne disent pas exactement ce qu'il adviendra des habitants pauvres qui ont ici leurs habitudes, leurs loyers dérisoires pour des logis aussi dérisoires. C'est tout le dilemme du réaménagement de ce quartier, celui que l'admirable cadencement rapide du TGV ne pourra résoudre à lui seul.

Michel Samson

★ Cités dans *Les Écrivains et Marseille*, Julie Agostini et Yannick Forno (Éditions Jeanne Laffitte, 1997).

FIN

## 300 hectares à aménager

## ● Financement.

L'établissement public d'aménagement Euroméditerranée (Epaem) dispose de 2,4 milliards de francs entre 1995 et 2006 pour aménager les 300 hectares où vivent 28 000 habitants (taux de chômage : 30 %). La répartition du financement s'établit ainsi : l'Etat (50 %) ; la ville de Marseille (25 %) ; le conseil régional (10 %), le conseil général (10 %), la communauté urbaine de Marseille (5 %).

● Tunnel. Euroméd' livrera le 10 juin le tunnel ferroviaire de Lajout, qui raccorde les voies de la gare Saint-Charles à la gare marchandises d'Arenc, le long du port : 820 mètres de long, dont 220 en trémie, pour 192 millions de francs (hors négociations en cours).

## ● ZAC Saint-Charles.

Cette ZAC de 16 hectares devrait accueillir 42 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 50 000 m<sup>2</sup> de logements et 23 000 m<sup>2</sup> de commerces, services et équipements publics. Coût estimé : 318 millions de francs.

● ZAC Joliette. Cette ZAC de 22 hectares, devrait proposer 130 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 70 000 m<sup>2</sup> de logements et hôtellerie, 60 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics. Et 30 000 m<sup>2</sup> de réhabilitation de l'existant. Coût estimé : 546 millions de francs.

● Belle-de-Mai. La friche industrielle de la Belle de Mai, dont la ville de Marseille a la maîtrise d'ouvrage, devrait coûter 350 millions de francs pour 120 000 m<sup>2</sup> de SHON en trois pôles : le pôle du patrimoine, le pôle du spectacle vivant, le pôle des industries culturelles et de la communication, tous trois en voie de finition.

## Si l'enthousiasme est partagé, les certitudes sont rares sur les effets du train à grande vitesse

## MARSEILLE

de notre correspondant régional

L'arrivée du train rapide fait espérer à bien des acteurs économiques marseillais que la ville va sortir définitivement de la longue crise ouverte par l'effondrement des activités industrielles traditionnelles. Olivier Latil d'Albertas, qui dirige la DGDE (direction générale de l'économie, ville de Marseille) estime pourtant que le TGV ne va rien changer à court terme. D'abord parce que ceux qui devaient venir s'installer ici ont anticipé son arrivée depuis plus d'un an. Mais son impact psychologique reste important : « Le temps gagné et la rapidité sont devenus synonymes d'efficacité », explique-t-il. Mais il souligne que la contradiction entre la qualité de vie, atout majeur, et le développement va devenir criante, précisément si l'activité croît.

Pour Guy Giustini, qui dirige Provence Promotion (CCI et CG13), le TGV joue sur plusieurs registres : « Il est par lui-même une image de la modernité ; et les prouesses techniques qu'il a fallu réaliser pour le construire rejouent sur nous », dit-il. D'ailleurs, la banque de données qui vante les atouts de la région contient les images du chantier proposées par la

SNCF. Cette richesse logistique d'un département qui comprend « le premier port de France, le premier port fluvial sur le Rhône, le premier aéroport de fret - et quatrième de voyageurs - et la première région de télécommunications après Paris » sera mis en valeur par le TGV et cela devrait effacer ce qu'il appelle « la persistance rétinienne de l'image d'une Provence vouée au pastis et aux pins ». Et rappellera que « les Bouches-du-Rhône abritent le premier fabricant mondial d'hélicoptères, le premier pôle européen de microélectronique et ne sont pas au bout de la France, mais au cœur d'un système de rayonnement ».

De toute façon, comme le suggère Pierre Michaux, d'Euroméditerranée, « ce qu'on sait, c'est qu'on ne peut pas monter dans la gamme des métropoles européennes qui comptent si on n'a pas le TGV ».

Si l'enthousiasme est partagé, les certitudes sont rares : aucune étude prospective n'indique exactement ce que le TGV va apporter, ni même les secteurs qu'il favorisera, hormis celui du tourisme, déjà en expansion. Les séjours courts et les croisières vont sans nul doute augmenter : les opérateurs majeurs, italiens et américains, estiment que

leur activité est directement proportionnelle à la rapidité d'accès au port d'embarquement à partir des zones de chalandise. A terme, cela offre à Marseille un atout maître contre... Nice et permet de batailler contre Barcelone.

Quant aux séjours de week-end ou de récupération de 35 heures, chacun les imagine nombreux sans savoir les chiffrer. La polémique municipale fait rage sur les emplacements, mais majorité et opposition s'accordent pour dire qu'un ou deux hôtels de standing manquent encore.

## CAPTER LES RICHESSES

M. Giustini estime que le secteur de la formation permanente, en pleine expansion, bénéficiera du train rapide. Il cite le centre de recherche et de formation de Gemplus basé à La Ciotat, celui de ST Microelectronics à Rousset, l'université logistique de l'armateur CMA/CGM comme preuves qu'on forme « dans un milieu, pas dans une salle », un atout pour une zone à la fois forte en industries de pointe et réputée pour son cadre de vie. Et puis, le TGV devrait favoriser ces NTIC, déjà en passe de changer la face

industrielle de la ville. D'abord parce que la voie ferrée sert de passage aux fibres optiques qui en sont un vecteur majeur et parce que Marseille est à la source de réseaux sud-européens et nord-africains.

Ensuite parce qu'il semble désormais plus facile de faire venir, de façon fixe ou passagère, tous ceux qui animent ces activités, en matériel ou en contenu. Evidemment, l'économiste Philippe Langevin peut rappeler que le TGV « circule dans les deux sens » et se poser la question de savoir si Marseille sera bénéficiaire du mouvement.

Un rapport du CESR de mai 2001 souligne aussi que l'accélération des déplacements exige « une plus grande cohésion » des politiques régionales pour capter les richesses de façon durable. Surtout, Jean-Claude Juan, de la Chambre de commerce régionale, avertit : « Les prévisions en ces matières économiques ou sociales ne sont jamais vérifiées. La seule chose sûre, c'est que tout dépend de la capacité des hommes à se saisir des occasions qui s'offrent à eux. Nous avons l'occasion, à nous de jouer. »

M. Sn.

## L'aéroport Marseille-Provence révisé ses objectifs de fréquentation à la baisse

## MARSEILLE

correspondance

« Il n'y aura pas de bataille des prix, nous n'avons aucun intérêt à bouleverser notre structure tarifaire. » Les dirigeants d'Air France ont appris, au cours de ces vingt dernières années, à mesurer la concurrence du TGV : compter 50 % de perte de trafic sur un trajet inférieur à deux heures et demie par TGV, 25 % pour un trajet de quatre heures. D'où la relative sérénité de la direction régionale Méditerranée. Mais cela n'interdit pas les promotions « coups de poing » pour tenter de retenir les plus incertains parmi le 1,8 million de passagers qui ont emprunté l'an dernier la Navette entre Marseille et Orly : plus de 6 000 billets aller-retour à 519 francs ont été vendus dans le cadre d'une semaine promotionnelle en mai. La compagnie nationale a préservé l'essentiel de son programme en ne supprimant que trois fréquences en milieu de jour-

née. La Navette demeure une puissante machine dans la guerre des transports avec 23 vols quotidiens, Air France se ménageant la possibilité d'augmenter son offre de sièges sur certains de ses vols du fait de la défaillance d'AOM. Autre argument avancé pour séduire les hommes d'affaires, trois vols matinaux arriveront à Orly avant le premier TGV de la journée. Les sept liaisons quotidiennes sur Roissy sont par ailleurs maintenues.

Plus grands sont les soucis de la direction de l'aéroport de Marseille-Provence. Car à cette mise en service du TGV Méditerranée intégrée depuis des mois dans les calculs est venu s'ajouter le naufrage du binôme AOM-Air Liberté. Un événement imprévisible qui va se traduire, dès le 11 juin, par la suppression de la douzaine de rotations quotidiennes assurées par AOM, les premières victimes de cette décision étant les quelque 80 salariés de l'escala de Marigna-

ne et du comptoir du centre-ville de Marseille.

Les turbulences traversées depuis le début de l'année par ce qui devait constituer le second pôle aérien français ont déjà entraîné, à fin mai, une chute de 4,8 % du trafic entre Marseille et Orly, le principal fonds de commerce de cet aéroport (2,37 millions de passagers en 2000 pour un chiffre global de 6,5 millions). Et, pour la première fois de son histoire, Marseille-Provence, dépassé par Lyon-Saint-Exupéry au cours de ce premier trimestre, se retrouve au quatrième rang des plates-formes françaises.

« Bon nombre de clients d'AOM se retournent naturellement vers Air France, se console Pierre Régis, le directeur de l'aéroport provençal. Cela dit, voilà plus de deux ans qu'AOM perdait des parts de marché sur cette ligne. » Au temps de ses ambitions, cette compagnie était parvenue, en dopant la

demande par une politique tarifaire agressive, à décrocher plus du quart du trafic. Et l'an dernier, elle attirait encore plus d'un demi-million de passagers sur la liaison aujourd'hui concurrencée par le TGV.

## OBJECTIFS RÉVISÉS

Cette défaillance oblige l'aéroport à réviser ses objectifs. A l'origine, la perte de trafic engendrée par cette nouvelle concurrence du rail était estimée à 680 000 passagers en année pleine, à 400 000 pour les sept mois d'exploitation en cours. « Il va falloir attendre une bonne année pour évaluer les effets de cette concurrence », corrige Pierre Régis. Tout dépendra de la capacité de la SNCF à assurer la ponctualité de son service. De plus, il va y avoir d'énormes problèmes de parking à la gare Saint-Charles qui reste encore un immense chantier. » Autant d'écueils que la direction de la SNCF entend négocier sans trop

de difficultés. « Les entreprises que nous approchons sont sensibles au fait de pouvoir économiser 30 % à 50 % du budget consacré annuellement aux déplacements », souligne Jacques Renault, le directeur de l'agence commerciale régionale de la SNCF.

Les gestionnaires de l'aéroport tablaient, en début d'année, sur une « pause de la croissance », le décollage continu du trafic international permettant de limiter à 2 % l'érosion globale de l'activité. Cette estimation va très probablement devoir être revue à la baisse. D'où et déjà, plusieurs projets d'investissements sont gelés, comme la rénovation du Hall 1 dévolu aux lignes internationales et l'extension de parkings. Sur une enveloppe initiale de 130 millions de francs, une vingtaine de millions sont, au bas mot, reportés à des jours meilleurs.

Michel-Philippe Baret

# La folie meurtrière du prince Dipendra

**L**e silence est retombé sur le palais de Narayanhiti, mais, derrière les grilles qui cerrent ce bâtiment moderne et sans charme, au centre de Katmandou, le roi Gyanendra va vivre désormais avec les fantômes d'un massacre qui, en moins d'un quart d'heure, le vendredi 1<sup>er</sup> juin, a décimé sa famille. Treizième souverain de la dynastie des Shah qui règne sur le Népal depuis 1768, le nouveau roi était absent de la capitale ce jour fatal qui a vu disparaître tous les héritiers potentiels du trône, à l'exception de lui-même et de son fils.

Tout avait commencé dans la routine du traditionnel dîner de famille du vendredi. Seule entorse aux habitudes d'une soirée qui s'annonçait tranquille, la famille, environ vingt-cinq personnes, était réunie dans le bungalow du prince héritier Dipendra, et non dans celui de la reine mère, quatre-vingt-deux ans, qui ne se sentait pas bien. Il est huit heures moins le quart quand la famille commence à se rassembler dans le grand salon aux multiples sofas où se trouve une table de billard. Certains discutent dans le vestibule attenant qui s'ouvre sur un jardin. Le prince héritier arrive en retard, une heure plus tard, « *totalemment ivre* », selon le premier témoin direct à s'exprimer, le D<sup>r</sup> Rajiv Shahi, neveu par alliance du roi Birendra. « *Le prince a commencé à bégayer et à se disputer et nous avons pensé qu'il valait mieux l'éloigner* », raconte le D<sup>r</sup> Shahi, qui raccompagne le prince dans ses appartements en compagnie du prince Nirajan, jeune frère de Dipendra, et du prince Paras Shah, fils du roi Gyanendra, qui, du même âge que le prince héritier, est souvent son compagnon de sortie. Dipendra reste seul un petit quart d'heure dans sa chambre et, quand il redescend, il est en treillis militaire, un fusil d'assaut M-16 de fabrication américaine à la main. Sans dire un mot, il se dirige vers son père, le roi Birendra, et tire. Celui-ci s'écroule dans une mare de sang. « *Etant médecin, je me suis précipité vers le roi qui gisait près du billard et j'ai pressé ma veste contre son cou qui saignait* », raconte le D<sup>r</sup> Shahi.

Dipendra, qui était sorti du salon, revient et se heurte alors à son oncle et plus jeune frère du roi, le prince Dhirendra. « *Vous avez fait assez de dégâts. Donnez-moi le fusil* », plaide celui-ci, mais Dipendra l'atteint à la poitrine, à bout portant. Il ressort alors pour revenir et tirer encore sur sa sœur, la princesse Shruti, vingt-quatre ans, penchée sur son père, une de ses tantes, la princesse Shoba, et encore son père, selon le récit du D<sup>r</sup> Shahi. « *J'ai sauté sur le côté pour sauver ma peau* », confie le D<sup>r</sup> Shahi, qui est apparu devant la presse le crâne rasé, en signe de deuil, habillé d'un blue jean et d'un tee-shirt. A ce moment, le prince Dipendra se tourne vers l'autre côté du salon, où se trouve le prince Paras en compagnie de plusieurs cousines. Le témoin affirme alors : « *Sans Paras, il n'y aurait probablement pas tant de survivants* », mais refuse d'expliquer pourquoi. Dipendra continue de tirer à bout portant, y compris sur les blessés. Selon le D<sup>r</sup> Shahi, c'est à ce moment, et dans le jardin, qu'il se trouve face à sa mère, la reine Aishwarya, qui l'affronte. Dipendra lève son arme, mais son frère, le prince Nirajan, accourt pour protéger sa mère. Il est tué, ainsi que la reine. Il est environ 21 h 15, et la famille royale est décimée : le roi, la reine, leurs enfants, le prince Nirajan et la princesse Shruti, deux sœurs du roi, les princesses Sharada Shah et Shanti Singh, le mari de Sharada Shah, et une cousine, la princesse Jayanti Shah, qui meurt sur le coup. Dhirendra qui, après avoir divorcé, avait renoncé à ses droits dynastiques en 1989, pour convoler avec une Britannique d'origine indienne, meurt à l'hôpital le lundi 4 juin. Sœur de la reine et femme du roi Gyanendra, la princesse Komal, devenue depuis reine, est, elle, blessée. Elle est toujours à l'hôpital militaire de Katmandou, où elle se rétablit.

Dans le salon jonché de cadavres, Dipendra prend enfin le revolver qu'il a aussi avec lui et se tire une balle dans la tête. Officiellement, il ne meurt que trois jours après, mais plusieurs sources affirment qu'il est en



PHOTOS GOPAL CHITRAKAR/REUTERS

**En moins d'un quart d'heure, le petit royaume himalayen du Népal a basculé dans le drame. Pourquoi le prince héritier Dipendra a-t-il décimé sa famille le 1<sup>er</sup> juin ? Retour sur un massacre aux résonances shakespeariennes**

*Le prince Dipendra à Katmandou, en 1999.*



fait maintenu artificiellement en vie à l'hôpital militaire pour donner à son oncle, aujourd'hui le roi Gyanendra, le temps de s'organiser face à un drame qui le touche aussi personnellement. C'est pendant ses trois jours de coma que Dipendra sera constitutionnellement nommé roi et que cette étrangeté poussera le régent Gyanendra à sa première, mais importante, gaffe politique. Ne pouvant, de par la Constitution, qui interdit au Népal de mettre en cause le souverain, accuser Dipendra du meurtre de la famille, le régent Gyanendra avance une explication dont l'invérais-

indienne, craignait son ambition et l'ascendant qu'elle aurait eu sur le prince héritier, plutôt faible de caractère », commente un proche qui, comme beaucoup ici, parle dans l'anonymat. Le prince aurait-il, comme l'affirment certains, confié à ses parents que, quoi qu'il arrive, il épouserait – ou l'aurait déjà fait dans le secret – Devyani ? Et s'entendant répondre que, dans ces conditions, la couronne reviendrait à son frère, Nirajan, serait-il devenu enragé ? Jeune homme ouvert et affable, dévoué à son pays, Dipendra pouvait, selon certains de ses proches,

**« La reine ne voulait pas d'une belle-fille de mère indienne, craignait son ambition et l'ascendant qu'elle aurait eu sur le prince héritier, plutôt faible de caractère »**  
**Un proche de la famille royale**

emblance, le tir accidentel d'un fusil d'assaut, déclenche la colère populaire et deux jours de violentes manifestations à Katmandou.

Reste à expliquer la folie meurtrière de Dipendra, et le seul témoin à avoir parlé publiquement se refuse à avancer la moindre explication. Est-elle à chercher dans le refus de ses parents de le laisser épouser la femme qu'il aimait, ou Dipendra n'a-t-il été que le jouet d'un complot ? Pour l'instant, la thèse passionnelle semble l'emporter. Selon des proches de Dipendra, celui-ci avait décidé, envers et contre tout, d'épouser Devyani Rana, vingt-six ans. Depuis plusieurs années, Dipendra aime cette jeune fille de la haute société népalaise, éduquée dans les meilleures écoles indiennes, dynamique, intelligente et, de surcroît, très belle. On les voit parfois ensemble à Katmandou et aussi à l'étranger, où la jeune fille le précède généralement. Fille d'un ancien ministre appartenant à la dynastie des Rana, qui ont, de facto, régné sur le Népal de 1846 à 1951, cloîtrant dans leur palais les rois Shah, Devyani appartient par sa mère à l'une des plus grandes familles royales indiennes, les Gwalior. A priori, tout pour plaire, mais la reine Aishwarya ne veut pas en entendre parler. « *La reine ne voulait pas d'une belle fille de mère*

difficile à comprendre, car personne ne pouvait s'attendre à cela, ni même nous », affirme M. Mangal Raj Joshi, quatre-vingt-un ans, un des trois astrologues de la cour. « *Le janam patri (horoscope) du roi Birendra a, comme le veut la tradition, été jeté dans la rivière sacrée avec ses cendres* », explique-t-il, affirmant prudemment qu'il ne se rappelle plus ce qu'il avait dit au roi le 28 décembre dernier, à l'occasion de son cinquante-cinquième anniversaire. « *Un choc et une surprise de cette magnitude ne sont jamais arrivés ici et il faudra du temps pour que les esprits se calment* », explique un homme d'affaires.

Les accusations de la *vox populi*, le roi les a, d'une certaine façon, entendues, puisqu'il n'a pas officiellement déclaré Paras, son fils unique – seul descendant mâle de la famille –, prince héritier. « *C'est le minimum que le roi pouvait faire*, souligne l'homme d'affaires cité plus haut. *Donner le temps à son fils de se racheter, le contrôler, et peut-être, dans quelques années, sera-t-il plus acceptable.* » Mais selon certains présages, avec lesquels on ne joue pas dans cette partie du monde, les rois de la dynastie Shah ne dépassent pas les cinquante ou cinquante-cinq ans. Or Gyanendra est âgé de cinquante-quatre ans, ce qui, dans l'esprit populaire, accélère sérieusement le risque de voir Paras accéder au trône.

Le traumatisme des Népalais est aussi d'autant plus grand que la monarchie était quasiment la seule institution stable et solide dans un environnement qui ne cesse de se dégrader, avec un gouvernement impopulaire et corrompu, des partis politiques et des institutions discrédités et une situation économique qui tient près de la moitié de la population en un état de pauvreté absolue. Symbole et ciment de l'unité de la nation, dans un pays aux multiples ethnies et langues, la monarchie sous le roi Birendra avait su prendre le tournant de la démocratie et, dans l'anarchie régnant, son image était la plus brillante. Aujourd'hui, l'image est brisée et, impopulaire, le roi Gyanendra va avoir du mal à rétablir ce lien de confiance avec son peuple.

Dans les campagnes reculées, les maoïstes, qui ont, depuis 1996, pris les armes pour obtenir la fin de la monarchie et l'instauration d'une république, vont sans doute accélérer leur pression. Déjà, un de leurs

**Photo officielle de la famille royale népalaise prise en 1990, avec, de gauche à droite, le prince Dipendra, le roi Birendra, le prince Nirajan, la reine Aishwarya et la princesse Shruti.**

chefs a appelé l'armée, traditionnellement fidèle au trône, à se joindre au peuple pour en finir avec le roi Gyanendra. « *Aujourd'hui, les Népalais ne veulent qu'une chose, que le désordre cesse tout autant que la corruption effrénée qui ruine le pays* », affirme un analyste, qui poursuit : « *Si le roi décrète l'état d'urgence, convoque des élections, en maintenant toutefois le multipartisme, et obtient une réforme de la Constitution qui lui donne plus de pouvoirs, le peuple suivra.* » Dans le cas contraire, si le roi n'arrive pas à s'imposer et que le gouvernement soit toujours aussi inutile, les maoïstes pourraient peut-être avoir leurs chances.

Un changement de cette ampleur ne pourrait toutefois laisser indifférents les grands voisins du Népal, la Chine et, en particulier, l'Inde, qui craint les débordements sur ses régions instables du Nord-Est, minées par des guérillas diverses. Certains intellectuels Népalais mettent déjà l'Inde en cause dans cette récente tragédie, affirmant que New Delhi voulait que cesse l'anarchie dont profitent les maoïstes. La proximité prêtée au nouveau roi, grand homme d'affaires, avec la communauté marwari d'origine indienne qui domine la vie économique du Népal n'est pas faite pour dissiper ce sentiment. « *La demande au nouveau souverain de choisir entre ses affaires et sa couronne est d'abord un appel pour qu'il se détache de son influence indienne* », commente un autre analyste. Huit jours après une tragédie sans précédent dans ce pays où les intrigues de cour ont toujours été légion, c'est un mélange de peine, de colère et de peur de l'avenir qui domine chez les Népalais. Un sentiment d'incompréhension aussi, devant l'ampleur d'un drame qui pourrait changer à jamais le destin de ce petit royaume himalayen, qui a, jusqu'à maintenant, su préserver son originalité et son indépendance face aux deux géants que sont l'Inde et la Chine.

Françoise Chipaux

# Recherche « Michel » désespérément...

par Yvan Berrebi

AVOIR été ou ne pas avoir été, *that is NOT the question*: le premier ministre a donc eu un passé trotskiste. Même tardive, même encore vague, cette reconnaissance, ni avec ni confession, selon ses propres dires, soulage ses amis et s'inscrit logiquement dans la perspective de la présidentielle de 2002.

Pour avoir été l'un des camarades, en 1970-1971, d'un militant trotskiste connu uniquement sous le pseudo de « Michel », j'ai refusé de souffler encore sur la brasure tant que le premier ministre ne se décidait pas à commencer à parler.

Hier, la dénégation ; aujourd'hui, l'évocation de contacts personnels et enrichissants ; demain peut-être nous apportera le reste. C'est la dimension psychologique du rapport de l'homme à son mensonge qui le convainc de toutes les bonnes raisons d'instiller à petites doses la vérité le concernant. En sera-t-elle plus anodine, moins exploitée par ses adversaires politiques ? Rien n'est moins sûr ! Au-delà de la recherche des faits, c'est donc l'explication politique d'un mensonge, et de sa persistance, qui va être exigée désormais ! C'est cette question qui interpellera les historiens, et elle appelle une réponse à tiroirs.

La présidentielle de 1969 avait montré la faiblesse du socialisme face au Parti communiste. L'architecture électorale était telle qu'une future victoire de la gauche, paradoxalement, ne pouvait se réaliser que sous direction socialiste. Mitterrand l'avait plus que tout autre compris, et c'est en ce sens qu'il va construire d'abord un Parti socialiste nouveau, en finir avec un socialisme explosé en multiples cercles, clubs et conventions, ultimes sédiments des pratiques développées sous la IV<sup>e</sup> République.

Hier, la dénégation ; aujourd'hui, l'évocation de contacts personnels et enrichissants ; demain peut-être nous apportera le reste

Dès lors que le congrès d'Épinay était réussi, François Mitterrand voulut délégitimer le PC comme premier parti de gauche : ne pouvant le faire à rebrousse-poil du monde du travail, des syndicats et d'une tradition anticapitaliste, il inscrit donc son discours, en cosignant le Programme commun en 1972, dans la logique d'une rupture avec le capitalisme, tout en restant bien décidé à porter l'estocade au PCF là où ça fait le plus mal : la critique totale du stalinisme, sans aucun complexe, avec fermeté et références historiques à l'appui.

Il n'est pas étonnant qu'il se soit alors tourné vers le vivier trotskiste ; pas étonnant non plus que ce soit justement Jospin, alors secrétaire aux relations internationales, qui ait affronté – et battu ! – Marchais dans un duel télévisé qui a tant marqué les esprits en 1980.

Le risque à éviter était que, dans le contexte de l'époque (lois anticasseurs, dérives de l'ultra-gauche), Marchais ne désignât à une opinion publique mal avertie son adversaire comme un « gauchiste déguisé ». Le secret bien gardé était, à ce stade, une condition de réussite de la longue marche de Mitterrand vers l'Élysée. Il s'agissait en quelque sorte de secret, et non de mensonge !

L'on peut s'étonner que le colloque « Feux croisés sur le stalinisme », organisé en 1979 par le PS à la Mutualité, ait été ignoré par les journalistes. Lionel Jospin y apparaît en grand ordonnateur d'une rencontre de tout ce que l'antistalinisme et l'eurocommunisme comptaient de personnalités de référence, à l'Est comme à l'Ouest, y prononce un discours

aux échos trotskistes très marqués et qui ne ressemblait aucunement à un discours réformiste. Il y démontre la nature ouvrière, mais dégénérée, du PCF, y va aussi de son couplet sur les erreurs historiques de la social-démocratie, évoque les masses en mouvement, se réfère au marxisme, et finit par porter une estocade de dimension européenne à l'emprise soviétique sur la gauche européenne, confortant encore plus la légitimité de l'entreprise mitterrandienne aux yeux du monde. « *C'est la nature ouvrière du Parti communiste qui justifie que nous fassions alliance avec lui, et non pas sa nature plus ou moins stalinienne. (...) Je crois que la poursuite de l'alliance avec lui est la meilleure façon de (...) faire naître davantage encore de contradictions en son sein.* » Pour « *amener le PCF à rompre avec son cours actuel, il faudra sans doute deux conditions. La première dépendra des masses populaires. Il suffira de tel ou tel accident politique (...) pour que les masses imposent une situation nouvelle. (...) La deuxième dépend de nous* » (Minutes du colloque, *Revue politique et parlementaire*, PUF, décembre 1980).

Qui parle ainsi en 1979 ? Lionel Jospin, secrétaire de la commission internationale du PS. L'OCI, au même moment, ne dit pas autre chose. Ce qui ressort de ce colloque, outre le rôle et la stature de Jospin, c'est bien la rencontre entre l'analyse politique rigoureuse de Jospin et les besoins de Mitterrand (qui, d'ailleurs, y est présent et clôt les débats). Le stalinisme n'avait pas à attendre un saint Georges, il avait suffisamment fait pour s'autoterrasser quelque part entre Varsovie, Kaboul et Gorki, où fut interné Sakharov, mais l'Europe de l'Ouest avait besoin que cela lui fût redit, et Jospin le fit de manière magistrale au cours de ce colloque ! Que la droite ne l'oublie point, le combat contre le stalinisme ne lui appartient pas. Ce texte fut l'un des fils par lequel le PS sut aussi séduire dans les années 1980 les anciens de la mouvance trotskiste.

Quelques années plus tard, lorsque, le second septennat commencé, furent débattues sur la place publique les méthodes de Mitterrand, florentin de la politique, homme de réseaux plus ou moins secrets, et lorsque Lionel Jospin, en prenant ses distances, commença sa traversée du désert, il lui fallait se démarquer de pratiques dont Cambadélis dans son *Chuchotement de la vérité* nous rappelle combien elles ressemblaient à celles de l'OCI.

Le droit d'inventaire, pour qui construisait patiemment un retour au premier plan, devait réduire le risque de se retrouver alors à la confluence de ces eaux troubles. Il fallait démarquer autant que possible l'image d'un Jospin associé aux pratiques politiques les moins honorables, communes à Mitterrand et à l'OCI. C'est en quelque sorte le deuxième étage de la fusée du mensonge, un mensonge par omission, nécessaire à son projet politique, mensonge certainement moins déshonorant que ceux liés à des affaires de corruption, dont Lionel Jospin a su si bien se préserver !

Troisième étage de cette fusée : sa dimension morale. Dès lors que le débat politique entraînait en France dans une dimension moralisatrice, un coup d'honnêteté par ci, un coup de transparence par là, il devenait bien difficile au premier ministre de reconnaître, voire de tenter d'expliquer, les raisons de cette omission. Ce n'est plus son appartenance à une organisation trotskiste qui importait, mais le mensonge, comme faute morale, alors qu'il y a quelques années, dans un contexte différent, il eût été plus facile de parer un mensonge, somme toute anodin, de vertu, de la même façon que la sincérité ne saurait en soi tenir lieu de vertu politique. Il y a eu des fascistes sincères, il y a eu aussi des stalinistes très francs. Cela les rendrait-il pour autant politiquement plus vertueux ?

Yvan Berrebi est professeur d'économie à l'École bilingue de Paris.

# Comédie-Française, l'aventure continue

par Jean-Pierre Miquel

LORSQUE j'ai accepté la proposition qui m'était faite de prendre la direction de la Comédie-Française, c'était pour une seule et bonne raison : je savais d'expérience que l'on pouvait y faire du très bon théâtre ; les spectacles que j'avais pu y monter dans les années 1970 et 1980 m'en avaient aisément convaincu du côté des acteurs, tant sur les classiques qu'avec des « *auteurs nouveaux* ». Je savais aussi, comme l'écrivait Emile Fabre, mon lointain prédécesseur, il y a soixante ans, que, « *à peine quelque chose cloche-t-il à la Comédie, on s'en prend d'abord à l'administrateur, après quoi on s'en prend au statut* ». Cela n'a pas manqué ; mais ces comportements récurrents importent peu face à la possibilité de produire du théâtre au meilleur niveau et d'en éprouver un plaisir singulier.

Pouvoir dans la même saison concevoir de nouveaux spectacles sur des textes de Pinter, Gombrowicz, Audiberti, Genet, et des créations d'œuvres de Xavier Durringer, Pierre-Henry Loys, Laurent Gaudé, Marie Laberge, Karin Mainwaring, parallèlement à de nouvelles mises en scène de Molière, Corneille, Racine, Marivaux et Musset, ce pouvoir-là est un vrai bonheur pour un homme de théâtre. Seule la Comédie-Française a la capacité de réaliser un tel projet, avec les mêmes acteurs et ses seuls moyens.

C'est ce que nous venons de faire en 2000-2001, pour ma dernière saison à la tête de cette vénérable maison. Ce programme était emblématique de la politique artistique et culturelle que j'ai menée pendant huit ans : arriver à une presque « parité » entre œuvres anciennes et contemporaines (dont nombre de créations) était un des premiers objectifs que je

m'étais fixés en prenant cette fonction en 1993.

Disposer de trois salles, complémentaires les unes des autres et de formats très différents (Richelieu, Vieux-Colombier, et Studio à partir de 1996), y a beaucoup aidé, bien sûr, ainsi que le large renouvellement et rajeunissement de la troupe permanente.

Une des lignes éditoriales que je m'étais fixées pour le répertoire classique était de redonner vie à des œuvres oubliées ou méconnues, pièces qui sont pourtant aussi fortes que le plus souvent jouées. Ce furent de belles redécouvertes

Avec générosité et sans arrogance, même si la tradition veut, depuis 1680..., qu'elle soit critiquée, tarabustée, vénérée ou contestée

que celles de *La Thébaïde*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Clitandre*, *Tite et Bérénice*, *Suréna*, *L'Intervention*, *Léo Burckart*, *Moi*, *Le Legs*, *La Mère confidente*, *L'Ane et le ruisseau*, entre autres, à travers des cycles par thème sur plusieurs saisons. La Comédie-Française peut jouer là un rôle singulier qui lui convient bien.

Un autre objectif était d'ouvrir le champ du spectacle à un grand éventail de styles, souhait légitime d'une troupe qui veut vivre dans son temps et découvrir. Parmi la soixantaine de metteurs en scène qui ont conduit la bonne centaine de nouveaux spectacles de ces

huit saisons, une dizaine ont fait ici leurs débuts, ou presque : pari tenu et concluant. Enfin, la revisite des grands titres du répertoire par des réalisateurs très divers a produit de mémorables succès qui ont conforté la tradition de recherche et de qualité propre à ce théâtre.

Ainsi, dans cette machine bien huilée à produire de l'art dramatique, l'aventure artistique peut resurgir à chaque spectacle. C'est cela l'important ; quand l'esprit et la grâce sont là, on oublie tout le reste, et c'est bien ainsi. De ce côté, nous n'avons pas été déçus, et le public non plus.

À la Comédie-Française, tout se tient : le répertoire, la troupe, l'alternance à Richelieu, les séries au Vieux-Colombier et au Studio, les tournées nationales et internationales, les tournages pour la télévision et les radios avec France Culture, tout s'imbrique et tout se complique... sans parler du nouveau statut (1995), des problèmes sociaux, des comportements parfois difficiles des uns ou des autres, des soucis financiers et de la nécessité de faire des recettes, des attentes des différents publics et de notre volonté de prendre des risques... tout se résout comme toujours dans l'actuel et le matériel d'une exigence artistique, à travers des contraintes multiples, même si le confort est réel et l'institution solide.

Avec ambition et humilité, nous avons pendant ces années beaucoup travaillé, beaucoup produit, beaucoup risqué hors des sentiers habituels de cette institution. Nous avons cherché à concilier l'art et son entreprise grâce à un fort potentiel humain, dans la rigueur et le plaisir, dans la curiosité et l'émerveillement de l'exploration.

Pas de regrets ; même les rares échecs se sont révélés productifs. Et les publics ont suivi largement,

nières années du XX<sup>e</sup> siècle. Cette situation est extraordinairement favorable aux régimes des retraites et contribue de manière essentielle au très provisoire et fragile équilibre. Nous devrions donc théoriquement, non pas quelques milliards moins ou moins gagés, mais au moins une cinquantaine par an pendant cinq ans pour amortir le choc annoncé, mais il y a tant d'utilisateurs immédiats des cagnottes fiscales ou sociales !

Dans moins de cinq ans, les générations qui ont aujourd'hui de quinze à quarante-cinq ans ne pourront que regretter qu'en 2001 nous ayons gagé leur avenir.

Jean de Kervasdoué

bien que ce cliché des « *salles toujours pleines* » à Richelieu soit évidemment faux : les fréquentations varient selon les pièces et les salles, dans des proportions très sensibles. Rien n'est assuré, heureusement ; sinon le théâtre ne serait plus l'aventure qu'il doit être.

De même, les gens qui travaillent à la Comédie-Française ne sont pas des fonctionnaires, autre cliché difficile à éradiquer. Il est bien d'autres mythes concernant cette maison, qui ne correspondent pas à la réalité ; mais peu importe. Ses trois siècles et plus d'existence en sont probablement la cause, ainsi que son statut traditionnel de « *référence* » et son image d'institution au fonctionnement complexe – voire mystérieux – qui autorise tous les fantasmes, chacun ayant son opinion sur ce qu'elle doit ou ne doit pas être. En fait, elle se renouvelle très régulièrement par les changements de direction.

Quelles que soient les priorités de chaque administrateur quant à la ligne artistique, il reste que la Comédie-Française est nécessaire et légitime précisément parce qu'elle est unique. De plus, elle conserve seule un des fondements de l'art dramatique, la troupe permanente qui, malgré ses petits inconvénients, a l'immense avantage de permettre à des acteurs de s'épanouir et de devenir de grands artistes. Cette singularité (en dehors de l'aspect patrimonial) doit être préservée, chaque maillon de la chaîne culturelle et artistique devant être spécifique, au lieu de vouloir standardiser, au nom des « *industries culturelles* », une activité de création irremplaçable et irremplaçable. La Comédie-Française est bien une « *exception culturelle* », en France comme dans le monde.

Tous les régimes politiques, depuis trois cent vingt ans, l'ont voulue comme telle. A elle de faire vivre et d'affirmer son identité en tentant d'autres aventures, même au risque de déplaire... parfois ; l'aventure de la Comédie-Française continue donc, avec générosité et sans arrogance, même si la tradition veut, depuis 1680..., qu'elle soit critiquée, tarabustée, vénérée ou contestée. Elle continue d'autant mieux qu'elle a élargi avec succès son champ de création et de diffusion, en sachant s'adapter et se moderniser tout en gardant sa personnalité, et sans perdre son âme.

Jean-Pierre Miquel est metteur en scène, administrateur général de la Comédie-Française (août 1993-juillet 2001).

## Sécu : les milliards qui ne comptent pas

Suite de la première page

Ces deux chiffres ne recouvrent pas le même ensemble : la commission des comptes de la Sécurité sociale, dans sa séance de printemps, ne s'intéresse qu'aux comptes du régime général des travailleurs salariés, les comptes des autres régimes (agricole, des artisans et commerçants, des entreprises publiques...) ne sont pas analysés. En outre, les recettes et dépenses de l'Unedic (assurance-chômage) ne font pas partie de la Sécurité sociale au sens strict, mais des administrations de sécurité sociale au sens de l'Insee, d'où l'essentiel de ces différences, de pratiquement 1 000 milliards. Je simplifie !

Quant à l'excédent de 54,6 milliards, il est pour l'essentiel dû à « *une nouvelle affectation d'impôts auparavant perçus par l'Etat à hauteur d'environ 40 milliards de francs – les droits sur les tabacs et la taxe générale sur les activités polluantes – et la perception d'un nouvel impôt, la contribution sociale sur les bénéfices* ». Ce n'est donc pas un excédent, cette fois significatif, mais une modification du périmètre des comptes.

Le faible excédent global est surprenant car la situation de l'année 2000 était particulièrement favorable : les recettes des administrations de sécurité sociale ont augmenté l'an passé de 6,5 % et les recettes du régime général de 4,4 %. La richesse nationale a crû de 4 %. Les prélèvements sociaux se sont alourdis de 121 milliards.

Pourquoi donc, compte tenu de ces nouvelles recettes, l'excédent est-il aussi faible et en quoi cette situation est-elle inquiétante ? Si, de 1996 à 1999, les recettes de la Sécurité sociale ont crû plus vite que les dépenses jusqu'à la réduction du déficit, en l'an 2000 leur taux relatif de croissance diffère à peine (+0,4 %). Les dépenses augmentent donc par la création de nouveaux droits comme la CMU, le transfert de recettes au fonds de réserve des retraites, l'allocation de rentrée scolaire, les diverses exonérations de charges dues notamment aux lois sur la réduction du temps de travail, le dépassement de 17 milliards des dépenses de l'assurance-maladie !

Il est curieux que ces milliards évaporés de l'assurance-maladie, supérieurs au budget du ministère de la culture, n'aient pas valu une minute de débat. C'est pourtant un

somme du même montant (17 milliards de francs) qui a conduit à l'échec de la réforme de la politique agricole commune de l'Union européenne ; inabordable pour l'Europe des quinze – des milliards qui comptent – elle serait insignifiante pour les comptes sociaux de la France – des milliards qui ne comptent pas.

Des menaces à court et à moyen terme s'amoncellent sur les moyens de notre immédiate générosité. En ce qui concerne les recettes tout d'abord, si la croissance n'était que de 2 % et non pas de 3 %, hypothèse pas totalement invraisemblable dans les mois à venir, les recettes sociales baisseraient de l'ordre de 25 milliards en année pleine. En outre, la croissance forte de la CSG en 2000 (+ 5,8 %) est en partie due aux plus-values des valeurs mobilières. Quand retrouvera-t-on une telle conjoncture et de telles plus-values ?

Mais ce sont les dépenses qui sont les plus inquiétantes car elles vont continuer à croître. L'assurance-maladie sera encore en déséquilibre et la barre des 700 milliards de francs franchie en 2001. Le déficit dépassera vraisemblablement de plus 10 milliards le montant voté par les parlementaires il y a quelques mois. L'allocation personnalisée à l'autonomie ne fera sentir ses pleins effets qu'en 2003, on peut s'attendre à un surcroît de dépenses de 7 à 10 milliards de francs.

Le gouvernement cherche toujours à financer une partie des mesures en faveur de la réduction du temps de travail, de l'ordre de 16 milliards de francs pour l'an 2001, dont 12 seraient financés ; quant à 2002, il reste à trouver environ 35 milliards, 15 milliards seraient pris sur l'Unedic, pour le reste, la plus grande incertitude règne. Mais le pire est à venir en 2004-2005 et surtout à partir de 2007.

Quelques chiffres suffisent à illustrer cette affirmation. Au premier janvier 1999 vivaient encore plus de 500 000 personnes des classes des années 1930. En revanche, la classe 1941, plus jeune, n'avait que 495 000 de ses membres vivants et la classe 1947, à peine plus âgée, 847 000 ! En ce moment donc, année 2001, les générations nombreuses de la période qui a suivi la guerre de 1914-1918 disparaissent. En revanche, celle qui prend cette année sa retraite est la classe la plus creuse des quatre-vingts der-

**BOURSE**

**LE PREMIER À BIEN SAVOIR EST LE PREMIER À BIEN DÉCIDER.**

Pour viser le succès en bourse, misez sur la seule valeur fiable : l'information. Avec Cercle Finance, vous capitalisez avec une information objective donc crédible, sur-mesure donc utile, claire donc accessible. En un mot : décisive.

cercle finance.com  
L'information boursière qui fait la décision

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Au travail, M. Blair !

**P**OUR la première fois, les travaillistes britanniques obtiennent un second mandat. Leur victoire aux législatives, jeudi 7 juin, est « historique », a commenté Tony Blair, sitôt les premiers résultats connus. Elle s'explique par l'effondrement de son adversaire conservateur, William Hague, qui a dû immédiatement quitter la tête des tories. Mais elle résulte d'abord du bon bilan d'un gouvernement, et d'un homme politique très habile, formidable communicateur. Pourtant, le taux d'abstention de 40 % et l'effritement de la majorité sont un message clair pour ce second mandat : les Britanniques veulent une amélioration de leurs conditions de vie.

Lors du premier mandat, priorité devait être donnée à l'économie, a plaidé M. Blair. Il fallait faire la démonstration de la capacité de gestion des affaires publiques des travaillistes, ce qui fut fait. Les entreprises ont été favorisées, la croissance a été forte et le chômage a été réduit (5,3 %, contre 8,8 % encore en France). Le volet social, contrairement à ce que disent des critiques trop rapides, est loin d'être nul, même s'il peut-être jugé insuffisant. Tony Blair a créé un salaire minimum, il a conclu un « New Deal » permettant l'embauche de 320 000 jeunes et introduit un crédit d'impôt pour les familles les plus démunies. Mais les inégalités ont continué de croître et l'état de dégradation des hôpitaux, des écoles et des trains a nourri une insatisfaction grandissante : le retour à l'emploi ne suffit pas à convaincre les Britanni-

ques que leur vie s'améliore. D'où la victoire en forme de « oui, mais... ».

Tony Blair devra répondre à cette demande. Il a promis de se mettre « au travail » pour réduire de moitié le nombre d'enfants pauvres et investir dans les services publics, tout en y introduisant du capital et les méthodes d'efficacité du secteur privé. L'autre promesse est de préparer un référendum sur l'entrée dans l'euro d'ici deux ans en expliquant aux Britanniques que l'intérêt national est de participer à l'Union pour l'influencer et y limiter la prépondérance franco-allemande.

Ces promesses se traduisent par une augmentation des dépenses publiques de 3,8 % par an. On ne voit pas comment Tony Blair pourra éviter une élévation des prélèvements, sous forme de taxes ou d'impôts sur les plus aisés. Désirant à toutes forces tuer leur réputation de « taxeurs », les « nouveaux travaillistes » étaient convaincus que la réforme de l'Etat allait s'autofinancer : il suffirait de demander aux fonctionnaires moins nombreux de travailler mieux. La leçon du premier mandat est que c'est une illusion. De meilleures écoles, des hôpitaux modernes et des trains rapides « à la française » ont un coût, inévitable, pour le contribuable.

Fort de sa nouvelle majorité, Tony Blair a les moyens de sa politique. Il a modernisé le Labour. S'il veut moderniser la vieille Angleterre, il lui faut le courage d'affronter son opinion sur l'Europe et sur le nécessaire rôle de l'Etat.

**P**ENDANT longtemps, la Centrafrique était le pays de Jean-Bedel Bokassa, la chasse gardée de Valéry Giscard d'Estaing, dont la présidence s'acheva avec « l'affaire des diamants », la cible de l'opération Barracuda, qui mit fin à un empire de compromissions en ramenant dans la soute d'un Transall David Dacko, l'ex-nouveau chef de l'Etat centrafricain. Celui-ci fut aussitôt chaperonné par un agent des services secrets français qui devint ensuite, aux côtés du successeur, le général André Kolingba, le « consul » d'une terre sous tutelle. La plaque tournante de l'armée française abritait alors deux bases militaires dont le maintien justifiait la souveraineté amputée de la Centrafrique. Bref, nulle part ailleurs sur un continent pourtant riche en ingérences, la France n'est intervenue d'une façon aussi flagrante dans la vie d'une nation supposée indépendante.

Il est d'autant plus troublant de constater, aujourd'hui, que l'opinion publique française ne réagit guère à l'actualité. Depuis dix jours, la répression d'un coup d'Etat manqué à Bangui a donné lieu au pilonnage au mortier de plusieurs quartiers de la capitale centrafricaine, à des opérations de « ratissage » tournant à des règlements de comptes ethniques, au massacre de

## L'abandon de la Centrafrique

civils. La Libye est intervenue militairement, tout comme un chef de guerre du Congo voisin, Jean-Pierre Bemba, qui a envoyé sept cents combattants au secours du régime d'Ange-Félix Patassé. L'actuel président de la Centrafrique, élu en 1993 et réélu en 1999, avait été le premier ministre de Bokassa en 1977, l'année du sacre impérial.

Le gouvernement français, par la voix de Lionel Jospin et d'Hubert Védrine, a fait connaître sa préoccupation pour ses 1 400 ressortissants sur place et, avant tout, son refus de toute « ingérence ». Aucune parole officielle n'a exprimé de compassion pour les habitants de Bangui sous le feu de l'artillerie, dont environ 50 000 ont fui en brousse. Dans les médias français, aucun rappel du passé n'a mis en exergue une quelconque dette historique à l'égard de l'ancienne « Cendrillon de l'empire ». Ainsi, tout en prenant l'exact contre-pied des pratiques interventionnistes d'africaine, la France ressemble à l'ancienne : dans le silence de l'unanimité, elle sacrifie la Centrafrique aux intérêts du moment. L'échec d'une « indépendance dans l'indépendance » est passé par pertes et profits. Le désastre programmé en Centrafrique n'implique plus Paris.

Pourtant, échec il y a. Trois ans après la fermeture des bases françaises à Bangui et à Bouar, la Centrafrique est un Etat fantôme. Dans l'est du pays, l'absence totale d'administration permet aux bandes venant du Soudan voisin de décimer la faune – notamment les éléphants – au fusil-mitrailleur. Ailleurs en province, des « coupeurs de route » rendent aléatoire toute circulation. Dans la capitale, trois mutineries successives de l'armée naguère encadrée par la coopération militaire française ont transformé « Bangui la coquette » en un champ de ruines maintes fois pillé. Dans ce décor de désolation, il ne subsiste plus aucune salle de cinéma, pas même une prison. Les grands criminels récidivistes sont abattus par un commissaire justicier. Le taux de prévalence du sida est le plus élevé d'Afrique centrale, 15 pour cent de la population étant infectés par le VIH, 95 pour cent des rares lits d'hôpitaux occupés par des victimes de l'épidémie. Pendant cinq mois de grève, la fonction publique a réclamé, en vain, le paiement de vingt-neuf mois d'arriérés de traitement. Pendant ce temps, la classe politique se dispute les oripeaux du pouvoir : Ange-Félix Patassé et les siens en mettant la main sur le peu qui soit encore monnayable, l'opposition en réclamant la démission du « président incapable » à tout bout de champ.

### DE SANGLANTE REPRÉSAILLES

Dans la nuit du 27 au 28 mai, des conjurés ont encerclé la résidence du chef de l'Etat. Leur plan était simple. Deux tireurs désignés devaient faire sauter au bazooka le portail blindé, pour permettre aux autres d'aller achever Ange-Félix Patassé, sa famille et ses proches. Mais, sous les tirs de barrage de la garde présidentielle, l'assaut a échoué aux premières heures du matin. De sanglantes représailles se sont ensuivies, avec l'aide d'une centaine de Libyens et des rebelles congolais de Jean-Pierre Bemba. Un député de l'opposition, Théophile Touba, a été décapité, son neveu abattu à bout portant. Des familles entières ont été passées par les armes, du seul fait d'appartenir à l'ethnie minoritaire yakoma, celle de l'ancien général-président Kolingba, le responsable du coup de force qui est en fuite. Les représentants des Nations unies, de même que les membres des ONG sur place, sont restés piégés dans une capitale muée en pandémonium de violences. Avec la plupart des 600 000 Banguisois, ils partageaient l'angoissant sort de rester enfermés chez eux, parfois sous les bombes. Dehors, des hommes en armes faisaient régner leur loi. Ce n'est que jeudi 7 juin, après « l'assaut final » par l'armée des quartiers riverains du fleuve Oubangui et la fuite des derniers mutins, qu'un semblant de sécurité a été rétabli.

« Le temps de l'ingérence en Afri-

Stephen Smith

### Les gens par Kerleroux



Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lollidon  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef :  
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

#### Disparition de deux diplomates britanniques

« **LE MYSTÈRE** des deux diplomates disparus. » C'est là un titre parfait de roman policier, et, quelle qu'en soit la conclusion, l'aventure de M. Donald Mac Lean et de M. Guy Burgess est certainement des plus romanesques.

Aucun fait divers n'aurait pu causer de tracas plus considérable au gouvernement, au Foreign Office et à la « branche spéciale » de Scotland Yard qui veille sur les secrets d'Etat. Déjà, outre-Atlantique, on parle de « trahison ». Mais on affirme ici que l'arrivée inattendue de M. Satherwatte, directeur adjoint des services du Commonwealth au département d'Etat, n'a aucun rapport avec le cas de M. Mac Lean et de M. Burgess.

L'Anglais moyen a été frappé hier jeudi après-midi par les manchettes des journaux avec la brutalité d'un coup de poing en plein

visage. Le Britannique entretient toujours un grand respect pour le Civil Service, et il témoigne d'une véritable vénération pour le Foreign Service, qui en est l'aristocratie.

Or, s'il est encore douteux que le départ des deux diplomates soit une « désertion à l'ennemi », le public se demande néanmoins et avec plus de sérieux que jamais si « le ver n'est pas dans le fruit ». A certains égards un moment d'« aberration bolcheviste » paraît moins inquiétant que la contamination des existentialistes, à laquelle les deux fonctionnaires s'étaient exposés, paraît-il, en fréquentant des endroits aussi dangereux que les cafés de Saint-Germain-des-Près ou leur équivalent dans d'autres capitales.

Jean Wetz  
(9 juin 1951.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Impunément, l'Egypte censure et malmène les droits de l'homme

**LE RÉGIME ÉGYPTIEN** est chanceux. Comme chez ses voisins arabes, la censure n'y est pas plus accommodante, la torture aussi pratiquée et les élections pareillement sous contrôle. Pourtant, les rapports alarmants des organisations internationales de défense des droits de l'homme semblent glisser sans laisser de traces sur une carapace de chromos touristiques dont jouit à merveille un pouvoir patelin. La réalité détonne pourtant avec les clichés. En quelques jours, trois intellectuels engagés se sont retrouvés pris au piège d'un singulier étau : les surenchères islamistes et « nationalistes » que tolère et instrumentalise un pouvoir égyptien absorbé par le seul objectif de sa préservation.

Naouale al-Saadaoui est une féministe jugée apostate pour des propos rapportés par un magazine à scandales, présentés comme contraires à l'Islam, et qu'elle a pourtant démentis. Le professeur en sociologie Saadeddine Ibrahim, militant des droits civiques, a été condamné à la prison pour diffamation envers son pays, après un rapport critique sur une émeute sanglante entre copes et musulmans, alors qu'il avait entrepris d'observer de près les opérations de vote lors des élections législatives de l'automne 2000. Ali Salem, enfin, est un dramaturge chassé de l'Union des écrivains pour « collaboration » avec l'ennemi, c'est-à-dire avec Israël, où il s'était

rendu à plusieurs reprises au cours de ces dernières années.

Ces trois cas mettent en cause, à des degrés divers, le régime égyptien, qui a longtemps opposé aux critiques un argument aujourd'hui dépassé : les tentatives aux droits élémentaires étaient le prix à payer, temporairement, pour préserver la stabilité du pays.

Dans le cas du professeur Ibrahim, la responsabilité de l'Etat est directe, même si le procureur égyptien a fait savoir que la condamnation à sept ans de prison qui le frappe « n'est pas définitive », après les inquiétudes exprimées tant par le département d'Etat à Washington (l'universitaire dispose de la double nationalité égyptienne et américaine) que par l'Union européenne (qui finance une partie de ses activités). Le professeur a été jugé coupable, notamment, d'avoir reçu sans l'approbation des autorités une aide financière de l'Europe dans le cadre des activités du centre qu'il dirigeait. On sait l'Etat égyptien depuis des mois en guerre ouverte avec les organisations non gouvernementales égyptiennes, dont certaines ont d'ailleurs pris la défense de l'universitaire à la suite de sa condamnation.

La polémique engagée autour de Naouale al-Saadaoui renvoie aux relations complexes entretenues par le régime avec sa contestation islamiste. Si les services de sécurité

égyptiens l'ont techniquement emporté au milieu des années 1990 face à une guérilla islamiste qui s'est déconsidérée par sa violence, cette victoire ne masque pas les défaites enregistrées dans le domaine des normes sociales, selon un tacite partage des influences. De fait, le régime égyptien se garde de heurter de front le courant islamique et islamiste dès lors qu'il ne prétend plus vouloir lui disputer le pouvoir.

### COMMODO DÉRIVATIF

On l'a encore vérifié lors de l'affaire de la réédition d'un ouvrage de l'écrivain syrien Haydar Haydar, jugé injurieux envers le prophète Mahomet. Le pouvoir a durement sanctionné le journal *al-Chab* et le Parti du travail, qui rassemblent les islamistes les plus engagés politiquement, tout en ménageant l'institution de la grande mosquée Al Azhar, qui réclamait une censure religieuse pour toute œuvre littéraire.

Le cas du dramaturge Ali Salem renvoie en apparence à une organisation corporatiste, l'Union des écrivains, qui se mobilise contre la normalisation avec Israël décidée par le gouvernement égyptien, imposant une censure morale d'un autre âge qui conduit d'autres auteurs à refuser la publication de leurs ouvrages en hébreu ! Il est sans doute plus facile à l'Union des écrivains de vilipender Ali

que est révoqué », a expliqué Hubert Védrine, tout en regrettant que des frères d'armes africains, dont le colonel Khadafi, jouent désormais au gendarme à Bangui. Ne vaut-il pas mieux leur céder ce rôle ? Si l'ingérence se réduisait à l'envoi de parachutistes, si elle signifiait le retour à l'ancienne « politique du 2<sup>e</sup> REP » en Afrique, on répondrait sans hésitation par l'affirmative. Cependant, peut-on abandonner la Centrafrique à ses crimes de guerre, à ses violations du droit humanitaire et, en même temps, exalter ailleurs le « devoir d'ingérence » ? Y a-t-il deux poids et deux mesures pour la responsabilité de la communauté internationale ? L'universalité se limite-t-elle aux droits de l'homme... blanc ?

La responsabilité de la France en Centrafrique est écrasante. Sans remonter au temps colonial, à la corvée du portage et, surtout, à l'exploitation du caoutchouc sauvage par des compagnies concessionnaires qui, directement ou par des effets induits, firent périr entre 1890 et 1940 la moitié de la population, le « syndrome Barracuda » a dépossédé un peuple de son histoire, jusque dans sa révolte contre le tyran. A l'exception de l'ancien premier ministre Jean-Paul Ngoupandé, qui sous-titrait ainsi sa *Chronique de la crise centrafricaine*, publiée en 1997 aux Editions L'Harmattan, peu de Centrafricains en semblent conscients. Aussi la France a-t-elle pu retirer ses troupes « repositionnées » au cœur de l'Afrique, sans payer de ticket de sortie. Elle a d'abord mis en place une Mission interafricaine d'observation (MISAB), forte de 750 soldats, puis une opération des Nations unies, qui ont dépêché en Centrafrique 1 350 casques bleus. A l'abri de ces auxiliaires, l'armée française a quitté ses bases. Les derniers Barracudas – le nom dont les soldats français ne se sont jamais défaits à Bangui – ont quitté la capitale centrafricaine en avril 1998.

Ce retrait en bon ordre, à peine noté par l'opinion publique française, constitue à ce jour la plus belle démonstration de la « nouvelle politique africaine ». On s'en féliciterait, au regard du passé, si la « pacification » entreprise par l'ONU en Centrafrique avait réussi et, ceci étant lié à cela, si Paris avait donné à sa colonie, puis « néo-colonie », les moyens d'une transition sans heurts. Or les Nations unies ont simplement monté la garde le temps que la France parte et se fasse oublier. Aujourd'hui, Bangui est laissée à ses affres, comme s'il s'agissait d'une cité inexplicablement saisie de tourments violents. La France n'y intervient plus, pas même pour tenter une médiation entre les belligérants. C'est l'abandon, la bonne conscience en sus. Haro sur l'ingérence ! La vertu, comme hier le vice, est payée au prix fort par des Africains.

Gilles Paris



# Bristol-Myers Squibb s'offre la pharmacie du chimiste DuPont

Le français Sanofi-Synthélabo ne serait plus une proie potentielle pour BMS

DuPont, le géant américain de la chimie, a finalement choisi de vendre sa filiale pharmaceutique DuPont Pharma à un autre américain, Bristol-

Myers Squibb (BMS). Le numéro cinq mondial de la pharmacie n'a pas hésité à déboursier près de 8 milliards de dollars pour emporter la mise. Cet-

te acquisition aura des incidences sur le numéro deux français Sanofi-Synthélabo, qui a des partenariats importants avec BMS.

LES ACTIVITÉS pharmaceutiques du chimiste américain DuPont intéressaient des laboratoires européens, tels l'allemand Bayer ou le suisse Novartis. Mais c'est un autre américain, déjà cinquième mondial du secteur, qui a raflé la mise. Bristol-Myers Squibb (BMS) a annoncé, jeudi 7 juin, qu'il verserait pour l'acquisition de DuPont Pharma pas moins de 7,8 milliards de dollars (9,2 milliards d'euros) en numéraire, soit plus de cinq fois le chiffre d'affaires de la filiale de santé humaine de DuPont (1,48 milliard de dollars de ventes, dont 72 % sont réalisés aux Etats-Unis).

Il y a quelques mois encore, cette unité était estimée à la vente entre 4 milliards et 5 milliards de dollars. Mais les laboratoires de cette taille, disponibles sur le marché mondial, se font de plus en plus rares. Ils sont donc très courus, car ils évitent les inconvénients d'une mégafusion. Pour s'offrir cette proie convoitée, BMS a puisé dans ses réserves : 5 milliards de dollars, obtenus grâce à la vente récente de Clairol, sa filiale soins capillaires, à Procter & Gamble.

La division pharmacie de

DuPont était née en 1998 seulement, avec le rachat par le groupe des droits détenus par l'américain Merck dans leur filiale pharmaceutique commune. DuPont avait tenté, par la suite, de faire grossir son activité. En 2000, il a été candidat malheureux à la reprise, en France, de l'activité d'Hoechst Marion Roussel (HMR), à Romainville, en Seine-Saint-Denis (*Le Monde* du 10 novembre 2000). Mais cela seulement n'aurait pas suffi à lui faire atteindre une taille critique. En décembre 2000, après bien des hésitations, DuPont décidait de n'être plus qu'un chimiste pur. Dans son métier historique, l'américain rencontra de grosses difficultés dues au ralentissement de l'économie américaine. En avril, DuPont annonçait la suppression de 5 300 emplois dans le monde - environ 5 % de ses effectifs. La semaine dernière, il renchérisait avec l'élimination programmée de quelque 1 300 emplois supplémentaires.

BMS espère que cette acquisition dopera ses résultats dans la mesure où les brevets sur plusieurs de ses médicaments vedettes arrivent à expiration, comme celui du

Taxol, dans le traitement du cancer du sein, et du Glucophage, contre le diabète. Bristol-Myers a vendu pour 13,3 milliards de dollars de médicaments sous ordonnance en 2000. Il va acquérir une gamme de produits qui renforcent son offre dans le domaine cardiovasculaire et lui fraie un accès aux traitements du sida, avec le Sustiva. La cession ne comprend pas un médicament vedette contre l'hypertension artérielle vendu par Merck, le Cozaar/Hyzaar, dont DuPont a précisé vouloir conserver les intérêts.

## DEUX MÉDICAMENTS PHARE

Le rachat de DuPont par BMS aura des répercussions sur les français Sanofi-Synthélabo. Celui-ci possède deux médicaments phare, le Plavix, un antithrombotique, et l'Aprovel, un antihypertenseur, qui ont été codéveloppés et sont commercialisés avec BMS. La taille moyenne de Sanofi-Synthélabo et le fait que ses actionnaires - Total-FinaElf et L'Oréal - n'ont pas vocation à rester dans la pharmacie, ont entretenu nombre de spéculations sur l'avenir du pharmacien français. Mais BMS peut difficilement envisager d'intégrer deux groupes

à la fois. « *Sanofi-Synthélabo bénéficie d'une forte valorisation liée à une croissance de ses résultats supérieure à la moyenne de l'industrie sur les deux prochaines années et à sa taille, encore moyenne au plan mondial, qui en fait une proie potentielle. Le rachat de DuPont par BMS devrait faire diminuer la prime spéculative à court terme sur Sanofi-Synthélabo* », estime Marie-Hélène Leopold, analyste chez Global Equities, à Paris.

Coincidence ? Sanofi-Synthélabo a annoncé, vendredi 8 juin, la renégociation de ses droits sur l'Aprovel avec BMS. L'américain se prépare à lancer, dans quelques années, son propre antihypertenseur. Sanofi-Synthélabo a jugé bon d'accroître sa contribution aux investissements nécessaires à la commercialisation de l'Aprovel, qui a réalisé, en 2000, 288 millions d'euros de ventes aux Etats-Unis. Sanofi va ainsi payer entre 400 millions et 500 millions de dollars à son partenaire américain d'ici 2004. En retour, il recevra une plus grande part des résultats liés à la commercialisation de ce médicament.

Véronique Lorelle

## Actionnaire contesté de Montedison, EDF tente de convaincre les Italiens

### VENISE

de notre envoyée spéciale

Venu à Venise jeudi 7 juin pour le forum de l'E7, qui regroupe les principaux groupes mondiaux de l'électricité, le président d'EDF, François Roussey, a été rattrapé par les polémiques autour de l'entrée de son groupe au capital de Montedison. Le soir même, le décret anti-EDF adopté le 25 mai est entré en vigueur, a annoncé Montedison : les droits de vote du groupe français, qui détient directement 20 % de la holding italienne, ont été gelés à 2 %. Le décret devait s'appliquer dès qu'Edison, la filiale énergie de Montedison, augmentait ses capacités : or le ministère de l'Industrie a autorisé voilà quelques jours Edison à importer du gaz algérien.

Quelques heures auparavant, François Roussey avait apporté des précisions sur ses intentions en Italie. Tout d'abord sur l'option d'achat d'EDF sur la part de 3,14 % détenue aujourd'hui par la Deutsche Bank. « *Nous avons une option "put and call" [de vente et d'achat] sur cette part* », exerçable en septembre 2002, a déclaré le président d'EDF. L'information, révélée par *Le Monde* (du 6 juin), a été officialisée jeudi par un communiqué du groupe français, puis de la banque allemande. M. Roussey a fermement démenti tout partenariat ou accord d'aucune sorte avec la Deutsche Bank. Une action de concert entre plusieurs actionnaires contrôlant 30 % du capital

d'une société les oblige à lancer une offre publique d'achat. Et la Consob, la Commission des opérations de Bourse italienne, a déjà ouvert une enquête sur la question. L'existence même du contrat « *put and call* » pourrait compliquer la position d'EDF, d'autant que, selon le quotidien italien *Il Sole-24 Ore* de vendredi, il existe d'autres contrats de ce type (on ignore en faveur de qui) pour un total de 7 % du capital de Montedison. François Roussey se montrait en tout cas conciliant, en annonçant qu'il allait « *travailler avec les actionnaires et les hommes politiques* » pour trouver une solution.

### « IL FAUT DÉPASSER LE TRAITÉ DE ROME »

EDF entend proposer un projet industriel pour Montedison, en particulier pour son secteur énergie : « *Edison est une société prometteuse, et nous entendons modestement proposer des stratégies différentes de développement* », a affirmé M. Roussey. Selon un porte-parole d'EDF, le groupe n'entend pas faire pression sur Mediobanca, deuxième actionnaire de Montedison, pour la cession des autres branches du groupe. Mais, vendredi, le *Wall Street Journal* affirme l'inverse ; selon le quotidien, EDF compte proposer à Mediobanca de dépecer Montedison, faisant valoir l'intérêt financier d'un tel démantèlement.

M. Roussey s'est montré confiant sur l'issue du recours de Montedison auprès de la Commis-

sion européenne. La holding italienne a déposé un rapport à Bruxelles contre le groupe français, évoquant notamment un risque de position dominante et une distorsion du marché provenant du statut public d'EDF. M. Roussey a fait valoir qu'EDF détient 20 % de Montedison, qui elle-même détient, par le biais d'Edison, 10 % du marché italien ; même si l'on y ajoute l'électricité exportée par EDF en Italie, qui représente 15 % du marché, il n'y aurait pas de position dominante. Ce que contestent les Italiens. En marge de l'E7, Chicco Testa, le président de l'Enel - homologe d'EDF mais partiellement privatisé -, n'a pas caché que la propriété publique du groupe français posait problème. « *Il faut dépasser le traité de Rome, qui ne fait pas de différence entre entreprises publiques et entreprises privées. Or la différence existe, notamment dans le coût du capital et les différents objectifs en matière de rentabilité* », a-t-il affirmé.

Les débats officiels du forum ont fait émerger des lignes divergentes. A côté d'intervenants, notamment français, défendant vigoureusement l'intervention publique, Chicco Testa a répondu par un plaidoyer pour la libéralisation : « *Sous prétexte d'éviter la confusion pour les consommateurs, veut-on vraiment retourner au système "un pays-un monopole" ?* » a-t-il lancé.

Marie-Noëlle Terrisse

## Michelin réduit sa participation dans PSA Peugeot-Citroën

« *UNE OPÉRATION purement financière*. » Michelin a tourné sans états d'âme une page de son histoire commune avec PSA Peugeot-Citroën. Le groupe de pneumatiques a réduit, jeudi 7 juin, sa participation dans le constructeur automobile, pour la ramener de 3,8 % à 1 % symbolique.

« *Bibendum* » tire ainsi un trait sur cinquante-sept ans de liens privilégiés. Dès 1934, André Citroën, au bord de la faillite, avait été obligé d'appeler à la rescousse Michelin, qui avait pris le contrôle du constructeur. Face aux difficultés persistantes du fabricant de la DS, le groupe de pneumatiques avait préféré céder en 1976 le contrôle de Citroën en échange d'une participation dans Peugeot d'environ 6 %.

Un peu dilué au fil des augmentations de capital, Michelin n'en était

pas moins resté un fidèle allié des Peugeot. François Michelin est toujours au conseil de surveillance de PSA et toutes les Citroën sont équipées de pneus Michelin. « *Nous regrettons la perte d'un actionnaire historique* », fait-on savoir aujourd'hui chez PSA. Mais le capitalisme a changé, et de nouvelles priorités priment sur les alliances d'antan. Déjà, en 1996, Michelin, au bord de l'asphyxie financière, s'était offert une bouffée d'oxygène en revendant 3,2 % du capital de PSA.

Cette fois la situation est moins critique, mais Michelin a trouvé mieux à faire de son argent. Le groupe de pneumatiques souffre d'un endettement estimé à près de 5 milliards d'euros et doit affronter le ralentissement du marché nord-américain. En vendant 1,27 million d'actions qu'il détenait, Michelin empoche 419 millions d'euros avec une importante plus-value : ces actions étaient inscrites pour un montant de 61 millions d'euros dans les comptes de Michelin.

L'équilibre de l'actionnariat de PSA devrait cependant être préservé. Les rachats d'actions auxquels le groupe automobile est en train de procéder devraient permettre à la famille Peugeot de porter sa part du capital de 24,64 % actuellement à près de 27 % à terme, les droits de vote passant, eux, de 38,53 % à près de 39,5 %.

Stéphane Lauer

## Euronext valorisé autour de 3 milliards d'euros pour son introduction en Bourse

LE « *PRÉMARKETING* » pour l'introduction en Bourse d'Euronext a commencé, comme prévu, jeudi 7 juin. Les gérants d'actions, appelés à participer à l'introduction en Bourse à partir du 21 juin, ont reçu les premières analyses financières sur la valorisation de la place franco-néerlandaise. Chez BNP Paribas, Christian Diebisch et Marcia Sato écrivent ainsi que « *notre fourchette de valorisation avant augmentation de capital ressort à 3,0-3,4 milliards d'euros* ». Les analystes de la Société générale, Didier Valet et Sandra Roger, concluent de leur côté à « *une fourchette de valorisation pour Euronext de 2,82-3,22 milliards d'euros, soit une valeur moyenne d'équilibre de 3,0 milliards d'euros avant toute augmentation de capital et toute décote d'introduction en Bourse* ».

### PLUS RENTABLE QUE FRANCFORT

L'action Euronext sera cotée, début juillet sur Euronext Paris, et sera négociable depuis Amsterdam et Bruxelles. Une augmentation de capital de 300 à 500 millions d'euros est prévue à l'occasion de l'entrée en Bourse. Les études qui sont aujourd'hui diffusées ont été réalisées exclusivement par les bureaux de recherche liés à un des membres du syndicat bancaire qui réalisera l'opération.

Les analystes se fondent sur les prévisions de rentabilité d'Euronext, et la comparent avec les

autres Bourses cotées, notamment le suédois OM Gruppen, l'allemand Deutsche Börse et la Bourse de Londres, en cours d'introduction. Ils jettent aussi un œil sur les autres marchés cotés, en particulier en Grèce, en Australie, à Hong Kong et à Singapour. Selon les analystes de la Société générale, Euronext affiche une marge d'exploitation de 23,2 %, supérieure à celle de la Bourse allemande (18,5 %) et anglaise (21,1 %), mais inférieure à celle de la suédoise (25,4 %). Euronext affiche même une rentabilité hors provisions de 37,7 %, contre 28 %, en moyenne, pour ses concurrentes. En effet, Euronext a dû provisionner 43 millions d'euros pour les évolutions technologiques, 18,5 millions d'euros de coût de fusion et 32,9 millions de provision pour des litiges non précisés.

Plus rentable que la Bourse allemande, Euronext est aussi plus importante : les transactions ont atteint 1 712 milliards d'euros en 2000, contre 969 pour la Deutsche Börse. De plus, la capitalisation du marché des trois pays atteint 2 420 milliards d'euros, contre 1 353 milliards d'euros à Francfort. Pourtant la Deutsche Börse vaut aujourd'hui 4 milliards d'euros sur son propre marché. Une récompense, notamment, pour la première place qu'elle a prise sur le marché des produits dérivés en Europe.

Adrien de Tricornot

## Grèves des salariés d'AOM-Air Liberté

LES SYNDICATS CFTD et CGT d'AOM-Air Liberté ont déposé des préavis de grève pour les journées du samedi 9 et du mercredi 13 juin, destinés à permettre aux salariés de participer, pour la première à la manifestation nationale contre les licenciements, et pour la seconde à une journée de grève et de manifestation à Orly. Le premier préavis, déposé par la CFTD ne devrait pas occasionner beaucoup de perturbation dans le trafic de l'aérogare d'Orly, selon l'intersyndicale.

La mobilisation devrait être en revanche beaucoup plus forte le 13 juin à Orly Sud, où tous les syndicats appellent à une journée « *aéroport mort* », avec le soutien de salariés d'Air France et d'Aéroports de Paris qui pourraient se joindre à la manifestation, prévue à partir de 14 heures, a-t-on indiqué à la CGT.

Par ailleurs, les salariés de la filiale maintenance du Groupe AOM ont décidé de déclencher, vendredi 8 juin, dans la matinée, un mouvement de grève surprise à l'appel de la CGT, pour dénoncer la « *casque sociale* » du plan Rochet et s'opposer à « *la dilapidation de l'entreprise et de ses effectifs* », a-t-on appris de source syndicale.

Les grévistes ont indiqué, dans un communiqué, qu'ils envisageaient de bloquer les pistes de l'aéroport d'Orly.

## Unibail reprendrait le siège social d'EDF

### OBJET DE CONVOITISE

de tous les intervenants immobiliers à Paris, le siège d'EDF, rue de Monceau (8<sup>e</sup> arrondissement) serait sur le point d'être vendu. La société foncière Unibail, qui possède d'importants actifs immobiliers dans Paris et à la Défense, serait l'acquéreur de ces 70 000 mètres carrés situés dans les quartiers les plus chers de Paris. C'est une des dernières opérations immobilières d'envergure dans la capitale.

A l'origine, EDF avait conçu un projet de reconstruction de son siège avant de le vendre. Mais le permis de construire lui a été refusé. L'entreprise publique a préféré mettre en vente ses bureaux en l'état, en imposant l'absence de clause suspensive liée à l'obtention d'un permis de construire. Seul, Unibail semble avoir accepté ce risque. Compte tenu de ces contraintes, le prix de la transaction a, selon les professionnels, été sensiblement diminué. D'après eux, si EDF avait obtenu les autorisations nécessaires, elle aurait pu obtenir autour 2 milliards de francs de la vente de son siège.

## Les Postes française et italienne développent leur coopération

LA POSTE FRANÇAISE et son homologue italienne ont annoncé jeudi 7 juin la signature d'une alliance de coopération dans le domaine du colis et de la logistique. La Poste italienne bénéficiera de l'accès au réseau international de La Poste et donc de l'alliance que celle-ci a conclue avec l'intégrateur américain Fedex (*Le Monde* du 13 septembre 2000). De son côté, la messagerie express de l'opérateur français en Italie sera confiée à SDA, une filiale de la poste italienne.

A moyen terme, les deux postes envisagent d'étendre leur coopération aux colis rapides et n'excluent pas une prise de participations croisées entre SDA et Geopost, la holding de droit privé qui gère les participations financières de La Poste. Dans un deuxième temps, La Poste française souhaite développer sa coopération avec la poste espagnole pour fédérer les postes méditerranéennes publiques face aux deux grands opérateurs d'Europe du nord partiellement privatisés : la poste néerlandaise et sa consœur allemande.

## L'agence Reuters se restructure

LEADER MONDIAL de l'information financière, l'agence britannique Reuters est entrée dans une importante phase de restructuration. Sous l'impulsion de son nouveau directeur général, Tom Glocer, qui doit prendre officiellement ses fonctions en juillet, l'agence réorganise ses activités autour de quatre segments de clientèles : banque d'investissement et courtage, taux et change, gestions d'actifs et médias. Deux départs ont été annoncés, jeudi 7 juin : celui de Rob Rowley, directeur de la division chargée des nouveaux marchés (dont Internet), et celui de Jean-Claude Marchand, directeur du marketing. Dans un entretien au quotidien *Les Echos* de vendredi, M. Glocer a affirmé la volonté de Reuters d'être présente « *sur toutes les technologies qui utilisent le Web* ». Après l'annonce récente du départ de cinquante cadres du groupe, il a déclaré que d'autres « *départs seront inévitables* », à cause de l'utilisation de nouvelles technologies. Selon le quotidien *Financial Times* de jeudi, 500 emplois, sur un total de 18 000, seront bientôt supprimés.

## Des entreprises de transport veulent récupérer la TVA sur les péages

LA FÉDÉRATION des entreprises de transport et logistique de France, TLF, a décidé de lancer une action auprès des pouvoirs publics afin de permettre à ses adhérents de récupérer la TVA qu'ils ont payée sur les péages autoroutiers de 1996 à 2000. Cette décision, annoncée jeudi 7 juin, fait suite à la condamnation de la France par la Cour de justice européenne en septembre 2000 pour non assujettissement à la TVA des péages autoroutiers. La France a été amenée à considérer que les péages acquittés depuis 1996 l'ont été toutes taxes comprises. La fédération patronale a lancé une enquête après de ses 4 500 adhérents afin d'évaluer le montant de ce préjudice. Les sommes récupérables auprès des entreprises qui se sont déjà manifestées représentent près de 500 millions de francs avec un montant moyen par entreprise de 1,5 million.

## Un train fait le tour de France pour populariser Internet

LE PREMIER « *TRAIN* de l'Internet » devait quitter Paris vendredi 8 juin, à destination du Futuroscope de Poitiers, première des douze villes de province qu'il traversera pour « *lutter contre la fracture numérique* ». Le train, à bord duquel les Parisiens ont pu monter jeudi à la gare Montparnasse, est constitué de neuf wagons réservés aux visiteurs. La plupart de ces espaces sont occupés par les sponsors de l'événement, qui y présentent leurs activités. En dépit de ce côté promotionnel, les organisateurs espèrent contribuer à convaincre « *les 80 % de Français qui ne sont pas des internautes* » de se connecter au Web. Inauguré mercredi par Michel Sapin, le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, le train table sur la visite d'environ 10 000 personnes par ville-étape (autre Poitiers, ce seront Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Périgueux, Bergerac, Marseille, Lyon, Metz, Strasbourg et Lille). Le budget de cet événement, conçu par une agence privée, est de 14 millions de francs ([www.traindunet.com](http://www.traindunet.com)).



# La presse quotidienne régionale ferraille pour ses télévisions locales

Le CSA est maître de l'avenir des chaînes de proximité. Les grands journaux de province ne veulent pas attendre la mise en place du numérique hertzien pour obtenir une place sur ce nouveau marché. Ils souhaitent la levée de l'interdiction de la publicité pour le commerce sur les écrans

**ET UNE DE PLUS !** Avec TV7, lancée jeudi 7 juin à Bordeaux, après Clermont 1<sup>er</sup> à Clermont-Ferrand et Télé Lyon Métropole, la presse quotidienne régionale ajoute une pièce à sa stratégie en matière de télévisions locales. Annoncée en janvier 1999 par dix-sept de ces journaux, celle-ci se heurte à quelques lourdeurs, si ce n'est à de franches oppositions.

Les responsables des quotidiens régionaux en sont bien persuadés : « Dix à quinze télévisions couvrant une population de huit à dix millions d'habitants sont nécessaires pour convaincre les annonceurs, et avoir un espoir de rentabilité. Et, pour cela, des appels à candidature en analogique doivent être lancés très rapidement dans les grandes villes », martèlent-ils à destination du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui prend prétexte de la mise en pla-

ce du numérique hertzien pour faire la sourde oreille. Le Syndicat national des télévisions privées (SNTVP), qui regroupe les télévisions qui ne sont pas issues de la presse régionale, tient le même discours.

Car l'équilibre économique de ces entreprises, dont les budgets varient entre 6 et 15 millions de francs, repose sur leur capacité à recueillir de la publicité locale, mais surtout nationale. « Pour avoir accès à la publicité nationale, il faut un nombre significatif de télévisions locales. Si on nous oblige à attendre la mise en place du numérique hertzien, dont le nombre de téléspectateurs sera faible dans un premier temps, cela revient à favoriser les grands opérateurs nationaux, qui profiteront de leur implantation antérieure », estime Pierre Jeantet, PDG de *Sud Ouest* et l'un des responsables du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR).

En attendant de convaincre le CSA, les télévisions locales s'organisent. Pour draguer le marché de la publicité nationale, estimé autour de 500 millions de francs (76,22 millions d'euros), elles se sont alliées pour confier leur régie à Lagardère

**Certains ne veulent pas que ce nouveau média tombe sous la coupe des groupes de presse**

Interactive Publicité, qui pense pouvoir convaincre des groupes comme Air France, la SNCF, les banques, les groupes hôteliers et le secteur

automobile. Mais il manque l'outil de la mesure d'audience, pour laquelle les différents opérateurs sont en train de discuter avec Médiamétrie.

Reste la question récurrente de la publicité pour la distribution, interdite aux télévisions. Soucieuse de conserver cette manne pour ses journaux, la presse quotidienne régionale s'est longtemps montrée hostile à la levée de cette interdiction. Aujourd'hui que ses télévisions locales pourraient en profiter, elle se montre plus souple. Et c'est des radios, elles aussi très prisées des distributeurs, que vient aujourd'hui l'opposition la plus virulente à la libéralisation de ce secteur. « Il n'est pas possible de financer les programmes qu'exige le CSA dans les conventions sans recourir à la publicité de la distribution. D'ailleurs, nous enfreignons cette interdiction et nous

sommes prêts à aller devant le Conseil d'Etat et même la Cour européenne pour la faire annuler », lance Jacques Lévêque, président de Télé Sud Vendée, qui émet depuis août 2000.

La question économique n'est pas la seule à entraver le développement des télévisions locales. Arguant du pluralisme, certains redoutent le monopole de la presse quotidienne régionale. C'est notamment le cas de certains responsables politiques et d'une partie des conseillers du CSA, qui ne veulent pas que ce nouveau média tombe sous la coupe des groupes de la presse régionale. « Avec France 3, et à condition qu'une place soit assurée aux télévisions associatives, il y aura plus de choix et de diversité », soutient à l'inverse Michel Françaix, député (PS), auteur d'un rapport sur les télévisions locales. En ce qui concerne le financement de ce tiers secteur, un rapport est en préparation à la direction des médias qui pourrait être rendu public, fin août, à l'occasion de l'université d'été d'Hourtin.

C'est du CSA que dépend en grande partie l'avenir des télévisions locales. Après avoir distribué une petite dizaine de fréquences analogiques plutôt dans des villes moyennes ou dans des zones rurales, comme à Aquil TV, qui émet sur la Dordogne, les conseillers ont suspendu cette démarche depuis qu'ils sont chargés de la mise en place du numérique hertzien. Pour ne pas prendre le risque qu'un des systèmes nuise au développement de l'autre, ils ont décidé d'attendre que soit achevée la planification du numérique hertzien pour décider de leur politique en matière de fréquences analogiques.

« Lorsque nous aurons attribué les six multiplexes numériques hertziens, s'il en reste un septième, nous décide-

rons ce que nous en ferons », explique Philippe Levrier, conseiller chargé du dossier des télévisions locales. Pour l'instance de régulation, l'arbi-

**Les ambitions de M6 contrariées**

La création de TV7 oblige *Sud Ouest* à rompre la convention qui le liait à M6 pour la fabrication du décrochage régional de la chaîne privée, lancé en 1987, et qui était le premier des douze décrochages de M6. Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, qui doit désormais assurer lui-même cette production, ne cache pas sa mauvaise humeur. « Cette télévision est un moyen défensif, qui repose sur une mauvaise analyse, car les budgets publicitaires nationaux n'iront pas vers ce type de support, à moins d'avoir 5% d'audience nationale », estime-t-il.

En réalité, les ambitions de la presse quotidienne régionale contrarient celles de M6 en matière de télévisions locales dans le numérique hertzien. Devant le CSA, lors de l'audition pour le renouvellement de la convention de la chaîne, M. de Tavernost avait averti : « Si, parallèlement, nous avons un réseau de télévisions locales, qui de notre point de vue aura beaucoup de difficultés à tous égards, nos investissements seront différents. »

trage entre les contraintes techniques et la viabilité économique des entreprises risque d'être un exercice périlleux.

Françoise Chirot

## Le groupe Sud Ouest lance TV7

**BORDEAUX**

de notre correspondant

Le clin d'œil est facile : la télévision locale bordelaise, baptisée TV7 Bordeaux, a été créée le 7 juin, à partir de 19 heures. Et, pour en savoir plus, il suffit de composer un numéro de téléphone où le chiffre 7 est répété plusieurs fois. Le groupe Sud Ouest, à l'origine de ce projet, avait répondu à l'appel à candidatures lancé en 1999 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). A l'époque, l'enthousiasme était mesuré, mais le groupe familial, en position dominante en Aquitaine, ne pouvait pas être absent. Il l'a emporté contre le projet TV Gironde.

Le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Atlantel, possède 49% du capital de la SA TV7 Bordeaux. Le reste est réparti entre différentes sociétés, parmi lesquelles Jupiter Communication, la filiale de Canal Web, des spécialistes de communication, des institutions économiques, deux banques et France Télécom câble. Le bud-

get, de 15 millions de francs (2,3 millions d'euros), devrait atteindre 20 millions de francs en 2002. La direction compte sur la publicité pour équilibrer ses comptes. « TV7 doit pouvoir ponctionner 1% du marché publicitaire local, soit environ 5,5 millions de francs. Mais le salut financier de la chaîne viendra de la publicité nationale », explique Alain Perez, directeur de TV7 Bordeaux.

**UNE FUSION AVEC TV WEB**

Ce budget permet de financer deux heures de programmes quotidiens, sept jours sur sept, orchestrés par trente personnes, dont treize à la rédaction. Indépendante de celle du quotidien régional, cette équipe est composée de jeunes journalistes, dirigés par Thierry Guillemot, directeur d'antenne, venu de Télé Lyon Métropole où il occupait les mêmes fonctions. « Nous allons essayer de ne pas être institutionnels, même si cela ne va pas être facile », annonce-t-il

en lançant quelques principes : « autre lecture de l'information », « proximité », « participation ». Il envisage de réaliser des émissions auxquelles seront invités quelques-uns des 800 000 habitants de l'agglomération bordelaise qui peuvent recevoir TV7 Bordeaux, par voie hertzienne ou sur le câble.

Un premier rendez-vous d'information de treize minutes est prévu à 12 h 30. Le second, entre 18 h 15 et 19 h 30, recevra un invité et diffusera des magazines et des chroniques. Tout est monté en numérique et diffusé plusieurs fois au cours de la journée. Cette télévision devrait fusionner avec TV Web Bordeaux, lancée en août 2000 sur la Toile. Cependant, le groupe Sud Ouest a l'intention de poursuivre cette expérience pour les villes moyennes, bien équipées en connection Internet à haut débit, comme La Rochelle.

Claudia Courtois



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Scénic



En série : ESP, Assistance au Freinage d'Urgence, ABS et 6 airbags  
à partir de 109 500 F\* (C'est le seul impact contre lequel vous ne serez pas protégé)

RENAULT CIP

\*Prix conseillé Scénic Authentique 1.4 16v. Modèle présenté : Scénic Privilège 1.6 16v, prix conseillé 134 000 F (toit ouvrant en option). Offre valable jusqu'au 30/06/01. ESP (contrôle dynamique de conduite) non disponible sur versions GPL, boîte de vitesses automatique et Scénic RX4.

www.renault.fr

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **USINOR-ARBED-ACERALIA** : les conseils d'administration des trois groupes sidérurgiques ont entériné, jeudi 7 juin, la fusion des trois entreprises et autorisé la transmission du dossier à Bruxelles. Le nouvel ensemble sera coprésidé par Francis Mer (Usinor) et Joseph Kinsch (Arbed), et dirigé par Guy Dollé, venu d'Usinor.

● **GAZPROM** : le groupe russe, qui fournit 40 % des importations de gaz de l'Europe occidentale, envisage de plus que doubler ses exportations d'ici à 2010 pour les porter à 200 milliards de mètres cubes par an, a indiqué jeudi un membre du conseil de direction à l'agence Interfax. Pour arriver à ce niveau, Gazprom construira de nouveaux gazoducs.

● **3 COM** : le groupe américain d'informatique en réseau a annoncé jeudi qu'il arrêterait la fabrication de modems pour câble et ligne DSL à destination des particuliers, à cause de la faiblesse des marges et de la baisse des prix dans ce secteur.

● **MICROSOFT** : le numéro un mondial des logiciels a lancé, jeudi au Portugal, sa première application commerciale de télévision interactive, avec plusieurs mois de retard. Cette mesure pourrait constituer une source alternative de revenus, alors que la croissance du marché des PC marque le pas.

● **ROSSIGNOL** : la famille Boix-Vives, fondatrice et principal actionnaire du fabricant de skis, a fait savoir, jeudi, qu'elle ne négocie pas la vente de ses 46 % du capital du groupe. Le président du directoire, Jacques Rodet, a cependant déclaré : « L'actionnaire n'a pas aujourd'hui de contacts établis dans ce domaine, mais tout est ouvert. »

● **CERRUTI** : la marque italienne de mode est passée entièrement sous le contrôle de la holding Fin. part, déjà propriétaire à 51 % de Cerruti Holding, et qui a racheté le solde à la famille Cerruti pour un montant de 79 millions d'euros.

## SERVICES

● **LUFTHANSA** : la compagnie aérienne allemande et le

syndicat représentant ses pilotes ont conclu un accord salarial, a indiqué vendredi 8 juin le médiateur chargé des négociations.

● **AIR FRANCE** : la compagnie aérienne française pourrait faire une nouvelle tentative pour entrer dans le capital d'Air India, que l'Etat indien souhaite privatiser à 40 %, dont 26 % auprès d'une compagnie étrangère, affirme *The Economic Times* de vendredi. Selon ce journal indien, le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, doit se rendre à New Delhi la semaine prochaine. Vendredi, Air France ne souhaitait pas commenter ces informations.

● **WORLDCOM** : le géant américain des télécoms a obtenu jeudi le feu vert de ses actionnaires pour la scission de sa division de téléphonie longue distance, stagnante, d'avec ses activités Internet et transport de données, à forte croissance.

● **REUTERS** : le groupe britannique de communication a annoncé jeudi une réorganisation de sa direction, avec le départ du directeur du marketing Jean-Claude Marchand et de celui de Reuterspace, la branche Internet du groupe, Rob Rowley. Selon le *Financial Times*, Reuters va supprimer plus de 500 emplois sur 18 000 dans le monde.

● **AXEL SPRINGER** : le groupe allemand, plus grand éditeur de quotidiens en Europe, a prévenu jeudi qu'il lui serait difficile d'atteindre cette année le même bénéfice net qu'en 2000 en raison de la baisse des rentrées publicitaires et de la hausse du prix du papier.

● **SEAT PAGINE GIALLE** : la société italienne d'édition et Internet, filiale de Telecom Italia, a annoncé jeudi qu'elle allait prolonger jusqu'au 27 juin son offre publique d'échange (OPE) sur Eniro, spécialiste suédois des annuaires, dont le principal actionnaire, le groupe suédois de télécommunications Telia, a rejeté l'offre initiale.

## FINANCES

● **AGF** : la compagnie d'assurances, filiale d'Allianz, a annoncé vendredi l'acquisition de 5,07 % du capital d'Euler auprès du groupe de réassurance Scor, pour 100 millions d'euros. Sa participation dans le numéro un mondial de l'assurance-crédit sera portée à 58,6 %.

## VALEUR DU JOUR

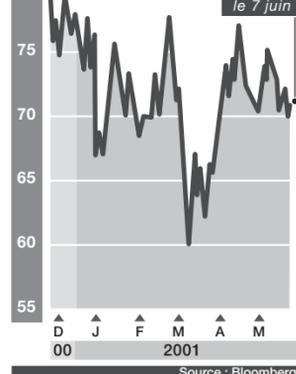
## Schneider améliore son offre sur Legrand

APRÈS un mois de réflexion, Schneider a décidé, jeudi 7 juin, de sortir de l'impasse juridique dans laquelle l'avait mis la cour d'appel de Paris, le 3 mai, en invalidant son offre sur Legrand. Le groupe améliore son offre pour assurer un meilleur traitement aux porteurs d'actions à dividende prioritaire (ADP). Afin de supprimer une partie de la décote dont ils se plaignent de souffrir, les porteurs d'action à dividende prioritaire se voient proposer une soule de 55 euros par titre s'ajoutant à l'offre initiale de 2 actions Schneider pour un ADP. Cela revient à offrir une prime de 81 % par rapport aux cours précédant l'annonce du rapprochement en janvier et à ramener la décote à 20 %. L'association des actionnaires minoritaires qui avait porté plainte, a jugé la proposition « raisonnable ».

Cette amélioration renchérit l'opération de 370 millions d'euros. L'effort sera supporté à égalité par les Schneider et Legrand. Afin d'éviter une dilution encore plus élevée, Schneider a accepté de payer en numéraire une compensation pour les porteurs d'ADP. Cette somme sera payée par emprunt, l'endettement du groupe passant de 65 % à 73 % des fonds propres.

En contrepartie, les familles Decoster et Verspieren, qui détiennent 42 % des actions et 57 % des droits de vote de Legrand, ont accepté un traitement moins favorable que celui des autres actionnaires. Au lieu de recevoir 35 actions Schnei-

## Action Schneider Electric en euro à Paris



der pour 10 Legrand, ils n'en recevront que 32. Cette réduction permet de réduire de 2,4 millions le nombre d'actions à créer, ce qui représente environ 190 millions d'euros. « C'est un peu inéquitable que des actionnaires de contrôle touchent une parité inférieure à celle des actionnaires minoritaires, d'autant qu'il ont géré de façon merveilleuse Legrand pendant des décennies », a souligné le PDG de Schneider.

Le conseil des marchés financiers devrait, toutefois, entériner cette solution. Les deux groupes espèrent avoir achevé leur opération d'échange à la fin juin. A la Bourse de Paris, vendredi 8 juin dans les premiers échanges, l'action Schneider perdait 4,07 %, à 67,25 euros.

Martine Orange

EUROPE					
	FRANCFORT DAX 30	LONDRES FT100	PARIS CAC 40		
	6262,64	5973,80	5531,06		
	6289	6003	5693		
	6111	5865	5519		
	5932	5727	5346		
	5753	5590	5172		
	5575	5452	4998		
	5396	5314	4824		
	8 M.	24 A.	8 J.		

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 08/06	Var. % 07/06	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4494,63	0,99	- 5,82
EUROPE	STOXX 50	4292,80	0,45	- 5,80
EUROPE	EURO STOXX 324	371,49	0,86	- 5,18
EUROPE	STOXX 653	344,05	0,31	- 4,37
PARIS	CAC 40	5531,06	1,42	- 6,67
PARIS	MIDCAC	2544,58	- 0,16	2,72
PARIS	SBF 120	3781,12	1,23	- 6
PARIS	SBF 250	3522,95	0,38	- 6,58
PARIS	SECOND MARCHÉ	2821,20	- 0,11	0,15
AMSTERDAM	AEX	....	....	....
BRUXELLES	BEL 20	2892,39	0,48	- 4,37
FRANCFORT	DAX 30	6262,64	1,27	- 2,66
LONDRES	FTSE 100	5973,80	0,43	- 4
MADRID	STOCK EXCHANGE	9654,70	1,45	5,98
MILAN	MITEL 30	38860,00	1,21	- 11,11
ZURICH	SPI	7594,10	0,07	- 6,65

## AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones			NEW YORK Nasdaq			EURO / DOLLAR		
	11090,74	2264		0,932				
	11337	2313		0,914				
	10948	2178		0,897				
	10558	2043		0,879				
	10168	1908		0,862				
	9779	1773		0,845				
	9389	1638						
	8 M.	24 A.	7 J.					

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 07/06	Var. % 06/06	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11090,74	0,19	2,82
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1276,96	0,55	- 3,28
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2264	2,09	- 8,36
TORONTO	TSE INDEX	8191,49	- 0,04	- 8,31
SAO PAULO	BOVESPA	15464,06	....	1,34
MEXICO	BOLSA	387,19	0,88	22,53
BUENOS AIRES	MERVAL	450,98	2,68	8,21
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,59	0,37	14,16
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7511,97	- 2,64	10,06

## ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei			HONGKONG Hang Seng			EURO / YEN		
	13430,22	13808,89		102,43				
	14529	14208		112,8				
	13987	13779		110,3				
	13445	13350		107,8				
	12903	12921		105,3				
	12361	12492		102,8				
	11819	12063		100,4				
	8 M.	24 A.	8 J.					

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 08/06	Var. % 07/06	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13430,22	1,15	- 2,58
HONGKONG	HANG SENG	13808,89	0,77	- 8,52
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1708,53	1,47	- 11,33
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	77,19	3,51	21,85
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3365,40	- 0,05	6,68
BANGKOK	SET	21,01	0,77	12,78
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3486,15	0,84	- 12,23
WELLINGTON	NZSE-40	2073,65	- 0,01	9,04

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

LE CAC 40 progressait de 1,25 %, vendredi 8 juin en milieu de séance, à 5521,74 points. L'indice vedette de la place de Paris avait cédé 0,78 %, au cours de la séance du jeudi 7 juin, pour terminer à 5 453,39 points.

## FRANCFORT

THERMOMÈTRE de la Bourse allemande, l'indice Dax s'appréciait de 1,09 %, vendredi à la mi-journée, à 6 251,70 points. L'indice Dax, qui regroupe les trente premières valeurs cotées à Francfort, avait fini en baisse de 0,13 %, jeudi, à 6 184,25 points.

## LONDRES

COMPOSÉ des cent premières capitalisations britanniques, l'indice Footsie gagnait 0,46 %, vendredi en milieu de journée, à 5 975,40 points. L'indice Footsie avait progressé de 0,79 %, jeudi, terminant la séance à 5 948,30 points.

## TOKYO

LES VALEURS NIPPONNES ont terminé la semaine en hausse. Vendredi, l'indice de référence Nikkei, qui est composé des 225 premières capitalisations boursières cotées à Tokyo, s'est apprécié de 1,15 %, terminant à 13 430,22 points. Rasurés par le rebond de ces titres, jeudi, sur le marché américain, les investisseurs ont repris leurs achats de valeurs technologiques.

## NEW YORK

LES VALEURS TECHNOLOGIQUES américaines ont fortement rebondi, jeudi 7 juin. L'indice Nasdaq, riche en actions technologiques, a gagné 2,09 %, pour atteindre 2 264 points, porté par un regain d'optimisme sur les valeurs de semi-conducteurs. Les valeurs traditionnelles ont été moins favorisées, à la suite d'un recul des ventes des grands magasins en mai, et des déboires judiciaires de Philip Morris. Un tribunal a en effet condamné le cigarettier à payer une indemnité record de 3 milliards de dollars de dommages et intérêts à un malade atteint d'un cancer. L'action Philip Morris a perdu 2,96 %. Le Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a néanmoins affiché un léger gain de 0,19 %, pour atteindre 11 090,74 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 s'est apprécié de 0,55 %, pour afficher 1 276,96 points.

## TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se tendait vendredi 8 juin dans les premiers échanges. L'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans affichait un taux de 5,21 %. Le Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 5,09 %.

## MONNAIES

L'EURO continuait son repli face au billet vert, vendredi matin, à 0,8466 dollar. Le yen restait stable contre la devise américaine, à 120,17 yens pour un dollar.

## ÉCONOMIE

## La croissance américaine devrait s'accélérer d'ici à la fin de l'année

LA CROISSANCE américaine devrait s'accélérer d'ici à la fin de l'année 2001, lorsque les cinq baisses de taux d'intérêt décidées depuis janvier par la Réserve fédérale (Fed) commenceront à doper la demande, a estimé jeudi 7 juin le président de la Banque de Réserve fédérale de San Francisco, Robert Parry. « L'économie américaine a encore beaucoup de ressources », a-t-il dit dans un discours diffusé par avance. Mais « il faudra un certain temps avant que les effets de la réduction des taux de 2,5 points [de 6 % à 4,5 %] ne se fassent sentir pleinement », a-t-il poursuivi. Il a souligné les risques qui pèsent encore sur l'économie américaine : « Si, par exemple, les marchés boursiers et la confiance des consommateurs devaient reculer encore nettement, les ménages pourraient réduire encore plus leurs dépenses. » Parallèlement, Glenn Hubbard, président du conseil économique de la Maison Blanche, table sur une croissance anémique aux Etats-Unis aux deuxième et troisième trimestres, mais aussi sur un rebond par la suite à la faveur de la détente monétaire et des baisses d'impôt. Il prévoit une croissance entre 0,5 % et 1,5 %.

● **Les crédits à la consommation ont augmenté de 13,9 milliards de dollars en avril** contre une hausse de 7,5 milliards de dollars en mars (révisé), a annoncé jeudi la Fed. Cette augmentation a été beaucoup plus importante que prévu. Les analystes tablaient dans leur consensus sur une hausse de 7,9 milliards de dollars en avril.

● **GRANDE-BRETAGNE** : la production industrielle a reculé de 0,1 % en avril par rapport à mars et de 0,8 % en glissement annuel, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), a annoncé jeudi l'Office des statistiques nationales (ONS).

● **SUISSE** : le produit intérieur brut a augmenté de 2,5 % en volume sur un an au 1<sup>er</sup> trimestre 2001, et de 1,8 % en rythme annuel par rapport au trimestre précédent, a annoncé jeudi le secrétariat d'Etat suisse à l'économie (SECO).

● **Le taux de chômage est resté stable en mai**, par rapport à avril, à 1,7 % de la population active, a annoncé vendredi le secrétariat d'Etat à l'économie. Le nombre de personnes au chômage a reculé

légèrement, à 61 097 en mai, contre 63 032 en avril.

● **TAÏWAN** : les exportations et les importations taïwanaises ont chuté de plus de 20 % en mai en glissement annuel, une baisse largement expliquée par un ralentissement de la demande domestique et extérieure, selon des statistiques officielles publiées jeudi.

● **JAPON** : le gouvernement va revoir une nouvelle fois à la baisse ses prévisions sur la croissance de l'économie japonaise dans son rapport de juin, en raison du ralentissement aux Etats-Unis et de la stagnation des exportations nipponnes. L'économie « se détériore comme nous l'avions prévu dans notre précédent rapport économique mensuel », a expliqué le ministre en charge de la politique économique et budgétaire, Heizo Takenaka. La prochaine étude conjoncturelle est attendue jeudi 14 juin. M. Takenaka a laissé entendre qu'il est peu vraisemblable que l'objectif annoncé d'une croissance de 1,2 % sur l'exercice terminé en mars dernier soit atteint mais il n'en a pas dit davantage. Pour l'exercice en cours, le gouvernement prévoit une hausse de 1,7 % sur l'année se terminant en mars 2002. Le chiffre du PIB pour le premier trimestre 2001 sera annoncé lundi 11 juin.

● **Les dépenses d'investissement ont progressé de 2,5 %** entre janvier et mars par rapport à la même période de 2000, alors qu'elles avaient bondi de 7,1 % au trimestre précédent, selon un rapport du ministère des finances (MoF).

● **L'indice des prix de gros** est resté inchangé en mai par rapport au mois précédent, a annoncé vendredi la Banque du Japon. Sur un an, les prix de gros enregistrent une baisse de 0,6 %. En tenant compte des prix à l'exportation et à l'importation, l'indice global des prix de gros a reculé de 0,3 % sur un mois en mai et a progressé de 0,9 % sur un an.

● **La masse monétaire japonaise** a bondi de 2,9 % en mai en glissement annuel après avoir progressé de 2,5 % en avril, a annoncé la Banque du Japon dans un rapport préliminaire vendredi. Il s'agit de la plus forte progression depuis avril 2000.

● **MEXIQUE** : l'agence de notation financière Standard and Poor's a décidé de maintenir les notes du Mexique (BB+ à long terme et B à court terme) ainsi que la perspective positive et attend de voir une amélioration dans les finances publiques avant de décider d'une éventuelle augmentation.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	07/06
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4564
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9555
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,3182
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR TCHÈQUE	34,0750
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6375
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	0,5712
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	6,6031
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0510
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,12607	FORINT HONGROIS	249,0700
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	24432
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,3765

## Cours de change croisés

08/06 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,82902	0,84940	0,12948	1,38230	0,55712
YEN	120,62500	.....	102,43000	15,61500	166,72000	67,20500
EURO	1,17730	0,97628	.....	0,15245	1,62725	0,65595
FRANC	7,72305	6,40230	6,55957	.....	10,67395	4,30275
LIVRE	0,72343	0,59980	0,61450	0,09365	.....	0,40310
FRANC SUISSE	1,79495	1,48800	1,52420	0,23235	2,48080	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 07/06	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,38	5,20	5,78
ALLEMAGNE	4,51	4,46	5,08	5,68
GDE-BRETAG.	4,88	5,11	5,15	4,96
ITALIE	4,51	4,40	5,46	6,07
JAPON	0,03	0,01	1,25	2,27
ÉTATS-UNIS	3,97	3,62	5,30	5,71
SUISSE	3,75	2,99	3,44	4,20
PAYS-BAS	4,46			

VALEURS EUROPÉENNES

Les titres du secteur du tabac ont fini en baisse, jeudi 7 juin, après la condamnation de Philip Morris aux Etats-Unis dans un procès intenté par un malade du cancer. **British American Tobacco** a perdu 17,5 pence, à 525 pence et **Imperial Tobacco** a reculé de 5 pence, à 785 pence.

L'agence de presse **Reuters**, qui va licencier 500 personnes a cédé en Bourse 22 pence, à 998 pence.

Le groupe suisse de luxe **Richemont**, qui a annoncé une croissance de son chiffre d'affaires de 26 % lors de l'exercice 2000-2001, a reculé de 0,45 %, à 6 228 francs suisses.

Le groupe pétrolier **ENI**, devenu récemment la première capitalisa-

tion boursière italienne, a vu son action progresser de 1,03 % à 7,68 euros, soutenue par la vigueur des cours pétroliers et par la perspective d'une mise en Bourse de l'activité transport de gaz du groupe. Après la clôture du marché, le groupe a confirmé son intention de coter en Bourse une « *part significative* » de cette société, baptisée Rete Gas Italia, d'ici à la fin de l'année.

Le groupe italien d'électricité **Enel** a terminé en hausse de 1,59 %, à 3,71 euros, au lendemain de l'annonce d'une alliance avec Gas Natural, filiale du groupe pétrolier espagnol Repsol, dans le domaine du gaz.



SODEXHO ALLIANC	FR*	52,50	-0,66
TELE PIZZA	ES*	2,33	+0,87
THE SWATCH GRP	CH	1367,16	+0,87
THE SWATCH GRP	CH	284,20	+0,70
THOMSON MULTIME	PA	47,30	+3,39
J D WETHERSPOON	GB	5,98	-1,08
WILSON BOWDEN	GB	12,87	+0,13
WM-DATA -B-	SE	3,96	+0,82
WOLFGANG AG	AT*	18	+2,27
WWW UK UNITS	IR*	1,05	-0,94
<b>DJ E STOXX CYC GO P</b>		<b>147,25</b>	<b>+0,40</b>

<b>PHARMACIE</b>			
ACTELION N	CH	165,40	+0,80
ALTANA AG	DE*	43,07	+2,79
ASTRAZENECA	GB	57,76	-0,08
AVENTIS	FR*	88,75	+1,43
BB BIOTECH	CH	94,35	+0,52
CELLTECH GROUP	GB	20,59	+0,32
ELAN CORP	IR*	41,85	+0,63
ESSILOR INTL	FR*	324	+0,93
FRESENIUS MED C	DE*	82,40	+1,85
GALEN HOLDINGS	GB	14,78	+0,56
GAMBRO -A-	SE	8,42	+0,64
GLAXOSMITHKLINE	GB	32,38	-0,45
H. LUNDBECK	DK	27,31	....
NOVARTIS N	CH	46,04	-0,07
NOVO-NORDISK -B-	DK	215,92	....
NOVOZYMES -B	DK	26,02	-1,27
ONYCOM AMERSHA	GB	9,50	+0,34
ORION B	FI*	19	-0,05
OXFORD GLYCOSCI	GB	17,60	-1,10
PHONAK HLDC N	CH	4036,49	+0,24
QIAGEN NV	NL*	29,65	+0,51
ROCHE HLDC	CH	104,03	+0,79
ROCHE HOLDING C	CH	8401,16	....
SANOFI SYNTHELA	FR*	73,85	+1,30
SCHERING AG	DE*	64,25	+2,47
SERONO -B-	CH	1148,60	+0,17
SHIRE PHARMA GR	GB	20,80	+1,43
SMITH & NEPHEW	GB	5,34	-2,10
SSL INTL	GB	9,05	+0,54
SULZER AG 100N	CH	416,78	-3,20
SYNTHES-STRATEC	CH	719,35	-0,36
UCB	BE*	37,45	+1,08
WILLIAM DEMANT	DK	37,22	-1,60
WS ATKINS	GB	13,50	+4,95
ZELTIA	ES*	12,42	+1,80
<b>DJ E STOXX HEAL</b>		<b>578,66</b>	<b>+1,37</b>

<b>BIENS D'EQUIPEMENT</b>			
ABB N	CH	84,01	....
ADECCO N	CH	700,97	....
AEROPORT DI RO	IT*	9,14	....
AGGREGO	GB	8,07	+2,28
ALSTOM	FR*	35,45	-0,70
ALTRAN TECHNO	FR*	89,40	-0,86
ALUSISSE GRP N	CH	826,99	....
ASSA ABLOY-B	SE	17,81	+0,91
ASSOC BR PORTS	GB	7,22	+0,23
ATLAS COPCO -A-	SE	24,84	+1,54
ATLAS COPCO -B-	SE	24,09	+2,05
ATTICA ENTRA SA	GB	8,08	-2,18
BAA	GB	10,37	+1,93
BBA GROUP PLC	GB	4,15	-5,93
BTG	CH	20,71	-1,01
CIB	IT*	1,82	+2,25
CAPITA GRP	GB	8,41	+1,98
CDB WEB TECH IN	IT*	4,49	+0,45
CGIP	FR*	46,65	+1,68
COOKSON GROUP P	GB	2,66	+3,82
DAMPSKIBS -A-	DK	8180,89	+2,35
DAMPSKIBS -B-	DK	9092,86	+1,95
DAMPSKIBS SVEND	DK	11869	+1,72
E.ON AG	DE*	60,20	-1,15
EADS SICO	FR*	24,98	+0,73
ELECTROCOMPONEN	GB	10,53	+0,78
EPCOS	DE*	76,10	+2,84

<b>ENERGIE</b>			
BG GROUP	GB	4,60	-0,70
BP	GB	10,37	+0,47
CEPSA	ES*	14,27	+0,21

(Publicité)

On devrait toujours pouvoir maîtriser sa trajectoire.

ESP de série sur Bora\*.

\*ESP de série sur les Bora produites à partir du 30/04/00 (tarifs au 02/05/01).  
Cons. CE 93/116 (l/100 km) de la Bora Break TDI 115, cycle urbain/extra-urbain/mixte: 7,0/4,4/5,3. Emissions CO2 (g/km): 143.  
Cons. CE 93/116 (l/100 km) de la Bora Break V6 4MOTION, cycle urbain/extra-urbain/mixte: 15,5/9,2/10,9. Emissions CO2 (g/km): 262.  
16-15-volkswagen.01.02.france.1.26 franc la minute - 0 925 02 25 25 (0,39 €/min).

COFLEXIP	FR*	178	+1,14
DORTSCH PETRO	NL*	58	....
ENI	IT*	7,70	+0,26
ENTERPRISE OIL	GB	10,24	-0,16
HELLENIC PETROL	GR	8,04	-1,23
LASMO	GB	2,94	....
LATTICE GROUP	GB	2,27	....
OMV AG	AT*	117,35	-1,39
PETROLEUM GEO-S	NO	14,02	....
REPSOL YPF	ES*	21,44	+0,66
ROYAL DUTCH CO	NL*	72,10	....
SAIPEM	IT*	7,49	+0,27
SHELL TRANSP	GB	10,35	-0,47
TOTAL FINA ELF	FR*	174,60	+0,46
IHC CALAND	NL*	63,20	....
<b>DJ E STOXX ENCY P</b>		<b>386,32</b>	<b>+0,25</b>

<b>SERVICES FINANCIERS</b>			
3I GROUP	GB	21,33	+2,11
ALMANIJ	BE*	41,68	+1,21
ALPHA FINANCE	GB	44,90	....
AMVSCAP	GB	21,46	-0,08
BHW HOLDING AG	DE*	31,80	-2,15
BPI R	PT*	3,15	+0,32
BRITISH LAND CO	GB	8,61	-0,19
CANARY WHARF GR	GB	8,79	+0,56
CATTLES ORD.	GB	4,92	-0,99
CLOSE BROS GRP	BE*	17,16	+0,57
COBEPA	BE*	62,80	-0,32
CONSORT DISC-BR	DE*	27,31	+3,45
CORP FIN ALBA	ES*	26,79	+1,71
CS GROUP N	CH	212,33	+0,47
DEPPA-BANK	DE*	82,45	+1,79
DIREKT ANLAGE B	DE*	22,70	+1,43
DROTT -B-	SE	12,72	-1,25
EURAZEO	FR*	74	....
FINAXA	FR*	109,50	-0,45
FORTIS (B)	BE*	28,62	+1,35
FORTIS (NL)	NL*	28,74	....
GECINA	FR*	102,50	....
GIMV	BE*	41,75	-0,33
GREAT PORTLAND	GB	4,82	-0,67
HAMMERSON	GB	8,36	-0,97
ING GROEP	NL*	75,89	....
LAND SECURITIES	GB	14,60	+0,45
LIBERTY INTL	GB	9,08	+0,36
MAN GROUP	GB	16	+0,10
MARSHOLLE LAU	DE*	120	+0,84
MEDIABANCA	IT*	13,20	+0,69
METROVACESA	ES*	17,20	-2,27
MONTEDISON	IT*	2,84	+0,71
PROVIDENT FIN	GB	13,08	-0,50
REALDANMARK	DK	71,08	....
RODAMCO EUROPE	NL*	44,30	....
RODAMCO NORTH A	NL*	49	....
SCHROEDERS	GB	15,30	+1,08
SIMCO N	FR*	79,10	+0,76
SLOUGH ESTATES	GB	6,06	-0,54
UNIBAIL	FR*	188,30	-0,11
VCM BETERMOSING	ES*	7,66	-0,26
WALLERHILIGUNG	DE*	18,53	-1,44
<b>DJ E STOXX FINS P</b>		<b>282,40</b>	<b>+0,28</b>

<b>CONSTRUCTION</b>			
ACCIONA	ES*	44,23	+0,98
ACS	ES*	33,30	+0,15
AGGREGATE IND	GB	1,53	+3,30
AKTOR SA	GR	7,84	+0,26
AMEY	GB	6,60	-2,42
UPONOR -A-	FI*	18,50	+0,54
AUREA R	ES*	21,20	+0,25
ACESA R	ES*	11,39	+1,04
BOUYGUES	FR*	43,84	+1,48
BPP	GB	4,21	-0,77
BRISA AUTO-ESTR	PT*	10,62	+0,38
BUIZZI UNICEM	IT*	12,03	+0,25
NOVAR	GB	3	-1,08
CRH PLC	GB	34,94	-0,47
CIMPOR R	PT*	24,17	-2,70
COLAS	FR*	67,05	-1,40
GRUPO DRAGADOS	ES*	15,57	+2,57
FCC	ES*	24,24	+2,97
GRUPO FERROVIAL	ES*	19,93	+1,42
HANSON PLC	GB	8,28	+0,40
HEIDELBERGER ZE	DE*	54,10	+0,17
HELL-TECHNODOOR	GR	6,54	-1,21
HERACLIS GENL R	GR	12,60	-1,56
HOCHTIEF ESSEN	DE*	24,60	....
HOLCIM	CH	1302,84	....
IMERYS	FR*	122,70	-0,89
ITALCEMENTI	IT*	10,14	-0,39
LAFARGE	FR*	109,30	+0,74
MICHANIKI REG.	GR	2,68	-1,83
PILKINGTON PLC	GB	1,85	+0,89
RMC GROUP PLC	GB	11,30	-0,86
SAINTE GOBAIN	FR*	171,80	+1,36
SKANSKA -B-	SE	44,21	+0,12
TAYLOR WOODROW	GB	3,22	....
TECHNIP	FR*	179,30	-0,11
TITAN CEMENT RE	GR	38,68	-0,31
VINCI	FR*	73,75	-0,14
WIENERB BAUSTOF	AT*	21	....
<b>DJ E STOXX CNST P</b>		<b>247,85</b>	<b>+0,58</b>

<b>CONSUMMATION CYCLIQUE</b>			
ACCOR	FR*	48,44	+0,39
ADIDAS-SALOMON	DE*	68,50	-3,11
AGFA-GEVAERT	BE*	18,30	-0,87
AIR FRANCE	FR*	22,01	-0,27
AIRTRAVEL PLC	GB	4,57	....
ALITALIA	IT*	1,50	+1,35
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	11,84	+0,34
AUTOGRILL	IT*	13,12	+0,15
BANG & OLUFSEN	DK	35,41	+1,54
BASS	GB	12,39	-0,13
BENETTON GROUP	IT*	16,55	....
BERKELEY GROUP	GB	13,03	+3,64
BRITISH AIRWAYS	GB	6,12	+0,27
BULGARIE	IT*	13,99	+0,07
CHRISTIAN DIOR	FR*	48,79	+1,90
CLUB MED	FR*	75,50	+2,10
COMPASS GROUP	GB	8,90	-0,37
DT-LUFTHANSA N	DE*	22,85	+1,11
ELECTROLUX -B-	SE	17,76	+1,22
MEDIAOBANCA	DE*	3,06	-1,29
EM.TV & MERCHAN	GB	7,17	+0,23
EMI GROUP	FR*	1,08	....
EURO DISNEY	FR*	167,60	+0,24
HERMES INTL	GB	3,89	+0,42
HILTON GROUP	GB	4,89	+1,45
HDP	IT*	31,25	....
HUNTER DOUGLAS	NL*	31,25	....
KLM	NL*	22,10	....
LVMH	FR*	67	+2,21
MEDION	DE*	99,60	-0,01
MOULINEX	FR*	3,91	+2,36
NH HOTELS	ES*	14,05	+0,36
NXT	GB	7,17	-2,44
P & O PRINCESS	GB	5,89	-1,37
PERSIMON PLC	GB	5,32	+0,19
PREUSSAG AG	DE*	38,80	-0,51
RANK GROUP	GB	3,71	+1,79
RICHEMONT UNITS	CH	3078,24	+1,34
ROY-PHILIPS ELE	NL*	34,23	....
RYANAIR HLDCS	IR*	12,50	-2,72
SAIRGROUP N	CH	86,64	-6,88
SAS DANMARK A/S	DK	12,47	+1,64
SEB	FR*	58,20	-2,18

<b>ALIMENTATION ET BOISSON</b>			
ALLIED DOMECO	GB	7,15	+0,92
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,91	+0,71
BBAG OE BRAU-BE	AT*	42,70	+1,30
CABU-UNION	AT*	41,30	-0,24
CADREY SCHWEPP	GB	7,67	+0,64
CARLSBERG -B-	DK	53,38	+1,27

CARLSBERG AS -A	DK	48,28	....
COCA COLA HBC	GR	14,10	-0,70
DANISCO	DK	39,97	+0,68
DANONE	FR*	151,20	+0,13
DELTA HOLDINGS	GR	7,52	-1,31
DIAGEO	GB	12,59	+0,26
ELAIS OLEAGINOUS	GR	21,16	+1,24
ERID.BEGH.SAY	FR*	104	-1,89
HEINEKEN HOLD.N	NL*	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	7,16	-1,65
KAMPS	DE*	10,52	+5,20
KERRY GRP-A-	GB	22,45	+0,36
KONINKLIJKE NUM	NL*	48,50	....
MONTEDISON	IT*	2,84	+0,71
NESTLE N	CH	2488,19	+0,16
PARMALAT	IT*	1,82	....
PERNOD RICARD	FR*	82,40	-0,72
RAISIO GRP -V-	FI*	1,57	+1,29
SCOTT J & NEWCAST	GB	8,93	-0,24
SOUTH AFRICAN B	GB	8,74	+2,10
TATE & LYLE	GB	4,47	....
TOMKINS	GB	3,28	-0,50
UNILEVER	NL*	65,95	....
UNILEVER	NL*	9,44	+0,52
UNIQ	GB	3,35	....
WHITBREAD	GB	10,24	....
<b>DJ E STOXX F &amp; BV P</b>		<b>254,59</b>	<b>+0,07</b>

<b>BIENS D'EQUIPEMENT</b>			
ABB N	CH	84,01	....
ADECCO N	CH	700,97	....
AEROPORT DI RO	IT*	9,14	....
AGGREGO	GB	8,07	+2,28
ALSTOM	FR*	35,45	-0,70
ALTRAN TECHNO	FR*	89,40	-0,86
ALUSISSE GRP N	CH	826,99	....
ASSA ABLOY-B	SE	17,81	+0,91
ASSOC BR PORTS	GB	7,22	+0,23
ATLAS COPCO -A-	SE	24,84	+1,54
ATLAS COPCO -B-	SE	24,09	+2,05
ATTICA ENTRA SA	GB	8,08	-2,18
BAA	GB	10,37	+1,93
BBA GROUP PLC	GB	4,15	-5,93
BTG	CH	20,71	-1,01
CIB	IT*	1,82	+2,25
CAPITA GRP	GB	8,41	+1,98
CDB WEB TECH IN	IT*	4,49	+0,45
CGIP	FR*	46,65	+1,68
COOKSON GROUP P	GB	2,66	+3,82

VALEURS FRANCE

Le constructeur de yachts de luxe Rodriguez Group a fait savoir, jeudi 7 juin, qu'il serait éligible au Service à règlement différé à compter du 26 juin. A cette occasion, le groupe coté au second marché annonce que son carnet de commandes dépasse les 1,15 milliard de francs, un record. Le titre était en hausse de 0,81 %, à 62 euros, vendredi matin à la Bourse de Paris.

Danone a annoncé, vendredi, que le coupon de ses obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles à émettre ou existantes émises la veille a été fixé à 1,20 %. L'émission, annoncée pour un montant de 750 millions d'euros pouvant être porté à 1 milliard, a été souscrite au moins 2,5 fois, selon des gérants.

La société d'investissement américaine Wyser Pratte a accru le 1er juin sa participation dans Legris pour la porter à 11,12 % des droits de vote et à 14,95 % du capital. Wyser Pratte avait franchi le seuil de 10 % du capital en décembre 2000.

Air France pourrait faire une nouvelle tentative pour rentrer dans le capital d'Air India après un premier échec, croit savoir le quotidien indien The Economic Times du vendredi 8 juin. Delhi souhaite vendre 26 % du transporteur chroniquement déficitaire à une compagnie aérienne étrangère. Le titre Air France était en hausse de 0,14 %, à 22,10 euros.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 8 JUIN Cours à 12 h 30
 Dernier jour de négociation des OSRD : 25 juin

Table of market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1).

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for International, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Table of market data for International, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 8 JUIN
 Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 8 JUIN
 Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 7 juin

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their closing prices in euros and francs.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their closing prices in euros and francs.

Main table of market data for Fonds communs de placements, listing various funds and their closing prices in euros and francs.

Table of market data for Fonds communs de placements, listing various funds and their closing prices in euros and francs.

## DISPARITIONS

## Suzanne Schiffman

## Le pivot de la nouvelle vague

CINÉASTE, scénariste de François Truffaut et de Jacques Rivette, assistante, scripte, Suzanne Schiffman est morte mardi 5 juin à Paris, à l'âge de soixante et onze ans.

Dès 1949, Suzanne Klochendler (c'est son nom de jeune fille) se lie avec un groupe de jeunes cinéphiles parisiens : Jacques Rivette, Maurice Schérer (Eric Rohmer), Jean-Luc Godard, vite rejoints par François Truffaut. La fréquentation assidue des ciné-clubs et de la Cinématique lui tient lieu de cursus universitaire. Et, dès que ses compagnons de cinéphilie passent de la critique à la réalisation, Suzanne Schiffman est au cœur de l'action.

C'est avec François Truffaut que sa collaboration sera la plus constante. D'abord scripte, à partir de *Tirez sur le pianiste*, en 1960, elle devient assistante à la réalisation

en 1970, au moment de *Domicile conjugal*, avant de cosigner tous les scénarios des films de Truffaut, de *La Nuit américaine* à *Vivement dimanche*. Cette contribution recevra d'ailleurs une consécration officielle lors de la cérémonie des Césars de 1980, qui vit le triomphe du *Dernier Métro*. Suzanne Schiffman y reçut le trophée du meilleur scénario.

## CONSCIENCE MORALE

Mais, à lire biographie et correspondance du réalisateur des *Quatre Cents Coups*, on réalise que la place qu'a tenue Suzanne Schiffman dans son œuvre est bien plus grande que celle que lui firent les génériques. Pour Antoine de Baecque et Serge Toubiana (*François Truffaut*, 1996), elle fut dans la vie de cinéaste de Truffaut l'équivalent du personnage que joue Nathalie Baye dans *La Nuit améri-*

*caine*, à la fois conscience morale du groupe qui s'était constitué autour du cinéaste, collaboratrice artistique indispensable et femme de ressources lorsque surgissaient les problèmes matériels.

Cette très étroite collaboration avec François Truffaut n'a pas empêché Suzanne Schiffman de travailler également avec des cinéastes aussi différents que Jacques Rivette ou Pascal Thomas. Avec le premier, elle a cosigné les scénarios du *Pont du Nord*, de *L'Amour par terre* ou de *Hurlement*. Avec le second, celui de *Pleure pas la bouche pleine*. Trois ans après la mort de François Truffaut, elle réalise, en 1987, son premier film, *Le Moine et la Sorcière*, situé au XII<sup>e</sup> siècle. Suivront *La Femme de papier*, en 1989, et *Le Jour et la Nuit*, en 1992.

Thomas Sotinel

## Jean Le Mauve

## Editeur et typographe

JEAN LE MAUVE (pseudonyme picard de Jean Pigot), éditeur et typographe, est mort dimanche 3 juin à Aizy-Jouy (Aisne). Né le 9 septembre 1939 à Saint-Quentin, cet homme attachant, passionné par son art mais fatigué par d'incessants travaux, a été victime d'une crise cardiaque alors qu'il imprimait dans son atelier.

S'il se plaçait dans la filiation de Guy Lévis Mano, adoptant la même sobriété typographique, Jean Le Mauve avait appris son métier avec Jean Vodaine en travaillant à la composition et à l'im-

pression de la revue *Dire*. Proche du groupe de *La Tour de feu* (Pierre Boujut) et de *Plein Chant* (Edmond Thomas), il a édité livres et plaquettes de poésie sous sa marque, L'Arbre, à partir de 1972. Son goût pour la nature et la simplicité l'ont porté à privilégier dans ses publications le monde rural, ses paysans, ses plantes et ses animaux.

Ecrivain lui-même, Jean Le Mauve avait publié des contes et un superbe *Bestiaire vivant* (Limonair, 1982) qui soulignait sa tendresse pour les êtres vivants. Son cata-

logue d'une extrême exigence offre les œuvres d'André Druelle, Frédéric-Jacques Temple, Fernand Turret, Albert Fleury, Jacques Ancet, Edmond Humeau (l'un des fondateurs de l'école de Rochefort), Armand Olivennes, Charles Bourgeois, Pierre Autin-Grenier, Clod'Aria ou Jean-Louis Cordebar. Depuis plusieurs années, Jean Le Mauve faisait l'active promotion du poète Ilarie Voronca avec sa compagne « typote », Christine Brisset (L'Impatiente).

Eric Dussert

## NOMINATIONS

## MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Lors du conseil des ministres de mercredi 6 juin, Jean Daubigny a été nommé préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, en remplacement de Michel Thénault, nommé préfet hors cadre.

[Né le 18 mai 1948 à Troyes (Aube), Jean Daubigny est licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Conseiller maître à la Cour des comptes depuis juillet 1993, il est détaché à la préfectorale depuis août 1980. Il

a été notamment directeur du cabinet du préfet de la région Corse (1980-1981), sous-préfet de Châtellerauld (1981-1983), chef de cabinet, puis directeur adjoint du cabinet du préfet de police de Paris (1983-1988), conseiller technique au cabinet de François Mitterrand (1988-1991), préfet du Vaucluse (1991-1993), préfet de la Loire (1993-1996), délégué interministériel à la ville et au développement social urbain (1996-1998). Depuis août 1998, Jean Daubigny était préfet de la Réunion.]

## CONSEIL D'ÉTAT

Bettina Laville a été nommée conseiller d'Etat au tour extérieur, lors du conseil des ministres de mercredi 6 juin. D'autre part,

## CONVOCACTION APPICAL

Association de prévoyance des Professions Industrielles Commerciales, Artisanales et Libérales  
Association déclarée loi du 1er juillet 1901

Siège social : "Emeraude", 12 allée du Bourg d'Anguy - 72000 LE MANS

## AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCACTION

Mesdames et Messieurs les Sociétaires sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association APPICAL qui se tiendra au Mans le 22 juin 2001 à 11 heures 30, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 juin 2000.
- 2°) Rapport du Conseil d'administration sur l'activité de l'Association au cours de l'exercice 2000.
- 3°) Présentation des comptes du Trésorier.
- 4°) Fixation du montant de la cotisation annuelle des membres de l'Association.
- 5°) Adoption des résolutions
- 6°) Questions diverses

## PROJET DE RESOLUTIONS

présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2001

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport du Trésorier, approuve dans toutes leurs parties les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Trésorier, en prend acte.

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne à Messieurs les Administrateurs et au Trésorier quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale constate qu'il n'y a pas lieu à appel de cotisation auprès des membres pour l'exercice.

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale entérine les nouvelles conventions conclues cette année.

## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal constatant les délibérations de la présente Assemblée Générale pour accomplir toutes les formalités de publicité et de dépôts prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le présent avis de réunion vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour.

Les sociétaires qui souhaitent voir débattre d'une question doivent l'adresser à l'Association au moins 10 jours avant la tenue de l'Assemblée.

Pour assister à cette Assemblée ou s'y faire représenter :  
- les sociétaires sont admis sur simple justification de leur identité sous réserve d'appartenir à l'Association à la date du présent avis et d'informer l'Association de leur présence par courrier ;  
- à défaut d'assister personnellement, les sociétaires peuvent adresser une procuration à l'Association

- \* sans indication de mandat
- \* en indiquant le nom d'un autre sociétaire présent à l'Assemblée.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des sociétaires au siège de l'Association, sur simple demande.

Les pouvoirs devront parvenir à l'Association au moins cinq jours avant la date de l'Assemblée. A défaut, ils n'auront pas la possibilité de se faire représenter.

Mesdames et Messieurs les sociétaires sont informés que les comptes annuels et le rapport du Conseil d'administration sont à leur disposition, dans les conditions légales, au siège de l'Association et seront adressés gratuitement à ceux d'entre eux qui en feront la demande.

Le Président.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Mariages

Etienne BUTZBACH  
et  
Marianne DURAND

ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fils,

Olivier  
avec  
Mita MARRA,

célébré à Naples, le 11 juin 2001.

## Anniversaires de mariage

– Merci,

ma Lucienne, ma Baleine,

pour ces quarante-cinq si belles et heureuses années, continuons longtemps encore.

Arthur.

## Décès

– Le président  
Et les membres du conseil d'administration de la SACD, Société des auteurs et compositeurs dramatiques ont la tristesse de faire part du décès de

Simone BENMUSSA.

Ils adressent à ses proches leurs sincères condoléances.  
(Le Monde du 8 juin)

– Grenoble.

Jean-Pierre, Mireille, Alain, Jacques et leurs conjoints,  
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,  
Ainsi que toute leur famille,  
Parents et amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BESSE,  
agréé de l'Université,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 9 juin 2001, à 14 heures, en l'église Saint-Jean de Grenoble.

L'inhumation aura lieu au cimetière de La Cadrière-d'Azur (Var), le lundi 11 juin, à 13 h 45.

– Sa famille  
Ses amis  
ont la tristesse de faire part du décès de

Agnès DEBUIRE,  
née FRANQUINET,  
veuve de Jacques GOETSCHER,  
« Catherine » dans la Résistance,  
déportée, résistante,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
croix de guerre 1939-1945  
avec palmes,  
médaille de la Résistance,

survenu le 6 juin 2001, à l'Institut nationale des Invalides, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Un adieu lui sera rendu le lundi 11 juin, à 15 heures, à l'Institut nationale des Invalides, 6, boulevard des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>, suivi de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20<sup>e</sup>, à 16 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

62, rue Greneta,  
75002 Paris.

– Eliane Guelfi,  
son épouse,  
Julien Daniel et Catherine,  
Jean-Pierre et Marina,  
Pascal Guelfi,  
ses enfants,  
Emmanuel et Christine,  
Elisabeth, Nicolas et Bénédicte,  
Julien-Marc, Antoine,  
Jean-Dominique, Jean-Christophe,  
Frédéric et Jean-Rémi,  
ses petits-enfants,  
Xavier, Romain, Clara, Florian,  
Gatien et Loïc,  
ses arrière-petits-enfants,  
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 2 juin 2001, de

Julien GUELFY,  
né le 26 février 1913,  
ancien élève

de l'Ecole normale supérieure,  
agréé des lettres,  
professeur de médecine,  
ancien directeur  
du Centre anticancéreux de Rennes.

Les obsèques ont eu lieu le 8 juin, au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité familiale.

– Saint-Paul (Alpes-Maritimes).

On nous prie d'annoncer le décès, le 4 mai 2001, de

Raymond LAGIER,

capitaine Bienvenu du BCRA des FFL,  
conseiller commercial de France (e.r.),  
officier de la Légion d'honneur,  
commandeur de l'ordre national du Mérite,  
croix de guerre 1939-1945,  
médaille de la Résistance,  
médailles des Forces françaises libres,  
membre de l'ordre de l'Empire britannique,  
croix de guerre norvégienne.

Dans la plus stricte intimité, ses cendres, mêlées à celles de son épouse,

Mary CHILCOTT,

décédée le 25 septembre 1988,

ont été immergées, suivant leurs volontés, en mer Méditerranée.

– La direction scientifique du département des sciences de l'Homme et de la Société du CNRS,

Le président,  
Et les membres de la section unité de l'homme et diversité des cultures du Comité national de la recherche scientifique,  
s'associent à la douleur de la famille et de ses collègues de

Pierre LAMAISON,  
chargé de recherche au CNRS,  
laboratoire d'anthropologie sociale.

– Anne Feltz,  
Alain et Nadia Le Yaouanc,  
ses enfants,  
Jean-Pierre et Frédéric Feltz,  
ses petits-fils,  
Les familles Choïnard, Chan et Do Huu Chan,  
Ses amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

Moïse LE YAOUANC,  
pupille de la Nation,  
ancien élève

de l'Ecole normale supérieure,  
professeur honoraire  
à l'université de Haute-Bretagne,

survenu à Strasbourg, le 3 juin 2001, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

On associera dans le souvenir son épouse,

Colette DO HUU CHAN  
(1921-1996).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Sceaux (Hauts-de-Seine).

6, rue Jean-Hultz,  
67000 Strasbourg.

– Le Parti socialiste du 18<sup>e</sup> arrondissement,  
Ses militants,  
Et ses amis,  
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Pierre MERCERON,

le 3 juin 2001.

La chaleur et l'humanité de ses convictions, son engagement au service des habitants de l'arrondissement, nous laisseront un souvenir profond et ému.

Nous nous joignons à la douleur de la famille.

L'incinération aura lieu le lundi 11 juin, à 15 h 45, au crématorium du Mont-Valérien, à Nanterre.

– Le Comité des fêtes et d'action sociale du 18<sup>e</sup> arrondissement a la grande tristesse d'annoncer la mort de

Pierre MERCERON,

le 3 juin 2001.

Il était pour le comité une présence chaleureuse, une aide de tous les instants, une amitié solide.

Nous nous associons à la peine de la famille.

L'incinération aura lieu le lundi 11 juin, à 15 h 45, au crématorium du Mont-Valérien, à Nanterre.

– Mme Rywka Maria Mitz,  
son épouse,

Le docteur Vladimir Mitz,  
Mme Nina Mitz  
et le docteur Daniel Marchac,  
Le docteur Marguerite Mitz-Ronjat  
et M. Jean-François Ronjat,  
ses enfants,  
Alexandre et Nathalie Marchac,  
David-Ilitch et Malka Mitz,  
Nicolas et Léna Ronjat,  
ses petits-enfants,  
ont la tristesse de faire part du décès de

Hersz Jumen MITZ,

survenu le 7 juin 2001, à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 juin, à 16 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

## Judicael,

six ans, venu du Bénin, pour se faire opérer du cœur, est décédé le 6 juin 2001, au CHR de Lille.

Christiane, François Laroyenne et leurs enfants,  
sa famille d'accueil.

L'Association Enfance et Vie,  
109, rue du Docteur-Calmette,  
59120 Loos-Lez-Lille.

Suzanne SCHIFFMAN,  
née KLOCHENDLER,

nous a quittés dans la nuit du mardi 5 juin 2001.

Sa famille  
Et ses amis  
pourront lui rendre un dernier hommage au crématorium du Père-Lachaise, à 11 h 45, mardi 12 juin.

Ni fleurs ni couronnes.  
(Lire ci-contre)

– Mme Simone Yger, née Roger,  
son épouse,  
Alain, Yves, Jean-Michel, Marie-Annick et leurs conjoints,  
ses enfants,  
Pierre, Marion, Nicolas, Thomas, Gabrielle, Marina, Mathieu, Caroline et Anouk,  
ses petits-enfants,  
ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Marcel YGER,  
médecin retraité MGEN,

survenu le mercredi 6 juin 2001, à la maison de retraite MGEN de La Verrière (Yvelines).

La levée du corps aura lieu à La Verrière, le lundi 11 juin, à 11 h 15, suivie de la cérémonie religieuse en l'église de La Boussac (Ille-et-Vilaine) à 16 heures.

## Conférences

Les amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation vous invitent à débattre avec

Jorge SEMPRUN,  
résistant, déporté, écrivain,

samedi 16 juin 2001, à 15 heures,  
la Sorbonne.

AFMD,  
31, boulevard Saint-Germain, Paris-7<sup>e</sup>.  
Tél. : 01-43-25-84-98

## Journées portes ouvertes

PORTES OUVERTES  
GARDE RÉPUBLICAINE  
9-10 juin 2001 (9 heures-18 heures)

Invitée d'honneur,  
la garde rouge sénégalaise

Quartier des Célestins,  
18, boulevard Henri-IV,  
75004 Paris.

Métro : Sully-Morland ou Bastille

## Communications diverses

## AU CARREFOUR D'ISRAËL

Emploi - Etudes - Stages - Oulpan  
High-tech - Formation professionnelle

Rencontrez des représentants israéliens

Les 10 et 11 juin 2001 (14 h-22 h),  
au Centre communautaire de Paris,  
119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>,  
métro Poissonnière.

Entrée libre. 01-44-15-23-23  
www.agencejuive.org

– Le congrès constitutif de la Fédération nationale des clubs de cigares se tiendra le 9 juin 2001, à Issy-les-Moulineaux, de 16 heures à 18 heures, Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, 33, rue du Gouverneur Général-Eboué, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

## Radio Libre

Par Fabrice Bousteau, Geneviève Breerette et Christophe Domino

"49<sup>e</sup> Biennale de Venise"

Que se passe-t-il à la Biennale de Venise ?

Scènes européennes, scènes internationales, quels échanges ?

avec Harald Szeeman, Haou Han Ru, Stefano Cioddi, Yacuba Konaté, Janet Cardiff, Ernesto Neto, Robert Gober, Vik Muniz, Nicolas Bouriaud Gregor Schneider, Laurand Hegy

en direct de Venise

Le samedi 9 juin 2001, 15h-17h30

avec le soutien de l'AFAA et de la DAP



**SPORTS** Le Tour d'Italie cycliste est reparti, vendredi 8 juin, après que la 18<sup>e</sup> étape a été annulée en raison d'un mouvement de coureurs protestant contre l'opération de poli-

ce menée la veille. ● **DANS LA NUIT DE MERCREDI À JEUDI**, 200 policiers italiens ont perquisitionné dans les hôtels de toutes les équipes engagées. ● **RÉUNIS** pendant plus de six

heures en assemblée générale, les coureurs ont exprimé « leur désapprobation sur les méthodes utilisées par les forces de l'ordre ». ● **LE PRÉSIDENT** de l'Union cycliste internatio-

nale (UCI), Hein Verbruggen, a indiqué qu'il « comprenait les coureurs », fustigeant la loi italienne contre le dopage. ● **L'ARRIVÉE** de cette 84<sup>e</sup> édition du Giro devait être

jugée, dimanche 10 juin, à Milan, où Gilberto Simoni (Lampre), actuel maillot rose, pourrait gagner une épreuve qui a des doutes sur sa crédibilité sportive.

# Au Giro, le monde du cyclisme mesure de nouveau l'ampleur du dopage

La 18<sup>e</sup> étape du Tour d'Italie a été annulée après que les coureurs ont manifesté leur colère devant la rigueur des opérations de police menées auprès de toutes les équipes. L'épreuve devait repartir vendredi 8 juin

**A CEUX** qui voulaient faire accroire que le cyclisme en avait fini avec les démons du dopage, la 84<sup>e</sup> édition du Giro inflige un cinglant camouflet. Aux autres, ceux qui avaient choisi d'espérer, une cruelle désillusion. Même si, vendredi 8 juin, les 142 rescapés, conduits par le maillot rose Gilberto Simoni (Lampre), devaient repartir d'Alba (Piémont) pour rejoindre Busto Arsizio, dans la banlieue de Milan, où devait être jugée l'arrivée de la 19<sup>e</sup> étape (163 kilomètres), l'épreuve, qui doit s'achever, dimanche 10 juin, dans la métropole lombarde, a perdu toute légitimité sportive.

L'annulation de la 18<sup>e</sup> étape alpestre, Imperia - Santa Anna di Visadio (230 km), qui devait constituer, jeudi 7 juin, le sommet de cette épreuve, a porté un coup définitif à sa crédibilité. Comme l'a indiqué Jose Miguel Echavarrri, directeur sportif de l'équipe espagnole Banesto. com, dont le coureur Unai Osa occupe la 4<sup>e</sup> place du classement général, « sportivement, le Giro est terminé ». « Nous avons perdu trois ans, a-t-il déclaré à l'Agence France-Presse (AFP). En 1998, il fallait arrêter le Tour de France. Nous en avons la preuve aujourd'hui. »

Il a fallu plus de six heures de discussions menées, jeudi, dans un hôtel de San Remo entre les coureurs, leurs directeurs sportifs, le patron de l'épreuve, Carmine Castellano, et le président de l'Union cycliste internationale (UCI), Hein Verbruggen, pour décider que ce

Giro ne s'achèverait pas sur une opération de police. « A la lumière du débat de ce jour et afin de sauvegarder les valeurs authentiques du cyclisme, les coureurs décident de continuer ce 84<sup>e</sup> Tour d'Italie jusqu'à Milan. Ils le font avec la volonté d'avoir écrit une page sur laquelle pourra se construire un futur plus digne et plus serein », a précisé le peloton dans un communiqué.

## NOMBREUSES INTERVENTIONS

De nombreuses interventions émanant des sponsors, des conseillers de Silvio Berlusconi, récemment élu président du conseil italien, du président du CIO, Juan Antonio Samaranch, ont permis d'arracher l'adhésion du peloton à cette décision. Hein Verbruggen a pesé de tout son poids dans ce débat qui rappelait les heures chaudes du Tour de France 1998. « Je leur ai dit : je préfère qu'on continue la course, mais je comprends votre indignation, a-t-il lancé. J'ai toujours dit, et déjà au Tour de France 1998, que j'étais favorable au travail de la justice. Mais, sur la forme, il y a beaucoup à redire. »

Le président de l'UCI s'en est également pris à la loi antidopage italienne, adoptée il y a seulement un an : « Contrairement à la loi française, la loi italienne pénalise les sportifs. Cela me semble une aberration. L'AMA [Agence mondiale antidopage] a traité avec les pouvoirs politiques, et les sanctions sont du ressort du pouvoir sportif. »

De leur côté, les coureurs ont exprimé « leur désapprobation sur

les méthodes employées par les forces de l'ordre ». Dans la nuit qui avait précédé cette improbable assemblée, 200 policiers de la brigade des stupéfiants italienne (NAS) et de la brigade financière de Padoue avaient procédé à une perquisition d'une envergure inédite.

Cette fois, contrairement à l'intervention conduite à Brindisi lors du Giro de 1997, les hommes de la NAS n'étaient pas attendus. Selon nos informations, ils ont agi sur renseignement et, à la suite d'écoutes téléphoniques, étaient parfaitement informés sur la nature des produits qu'ils cherchaient. De 20 h 30 à l'aube, ils ont fouillé une à une les chambres des coureurs, de leur encadrement, des véhicules et même les affaires de certaines épouses présentes sur les lieux.

Joint par téléphone, Thierry Bricod, directeur sportif de l'équipe Bonjour, seule équipe française présente sur l'épreuve, a raconté au Monde l'intervention des policiers dans son hôtel : « Ils sont arrivés vers 21 heures. Ils étaient une vingtaine. Ils ont interrogé toute l'équipe, inspecté les chambres, les bagages, les véhicules. Ils sont restés jusqu'à 3 heures du matin. »

Au total, plus de 300 médicaments ont été saisis. Le matériel transporté dans une fourgonnette a été mis à la disposition du procureur de Florence, Luigi Bocciolini, lequel n'avait pas, vendredi matin, ouvert d'information judiciaire. Selon des premières observations, des corticoïdes, de la testostérone



Réunis jeudi dans un hôtel de San Remo, les coureurs du Giro ont débattu sur leur participation à la suite de l'épreuve.

et des stimulants corticosurrénaux ont été emportés. D'autres produits suspects trouvés dans des flacons sans étiquette, ainsi que des seringues, ont été remis au procureur pour examen.

Une semaine auparavant, les policiers italiens avaient déjà organisé une descente sur le Giro. La perquisition du camping-car du beau-père d'Ivan Gotti, vainqueur de la course en 1999 et 1997, leur avait permis de mettre la main sur des substances illicites. Depuis, une enquête pour dopage a été ouverte par le procureur de Trente. Par ailleurs, les contrôles antidopage effectués par les institutions sportives ont déjà mis au jour deux cas « non négatifs » à l'EPO - Ricardo Forconi (Mercatone Uno) et Pascal Hervé (Alexia Aluminium).

Face au mécontentement des coureurs, Carmine Castello a annoncé qu'il organiserait, dès lundi 11 juin, à Milan, « une table ronde pour chercher des solutions ». En marge de ces événements, Marco Pantani (Mercatone Uno), vainqueur du Giro et du Tour de France en 1998, condamné en décembre 2000 par un tribunal italien pour « fraude sportive », exclu du Giro en 1999 à la veille de l'arrivée à Milan en raison d'un hémocrite hors norme, ne s'est pas aligné au départ de la 19<sup>e</sup> étape. Souffrant officiellement d'une grippe, le « Pirate » est rentré chez lui, à Cesenatico.

Yves Bordenave (avec AFP)

## Il y a trois ans, dans le Tour de France...

L'annulation, jeudi 7 juin, de la 18<sup>e</sup> étape du Tour d'Italie est à rapprocher d'un épisode analogue qui, le 30 juillet 1998, au départ de la 18<sup>e</sup> étape du Tour de France avait failli mettre un terme prématuré à l'épreuve. Après l'arrestation à la veille du départ de l'épreuve, le 8 juillet 1998, du soigneur belge de l'équipe française Festina, Willy Voet, qui avait été trouvé en possession de produits illicites, la justice et la police avaient fait leur intrusion dans la caravane de la Grande Boucle.

Le 29 juillet, le peloton avait mis pied à terre au 32<sup>e</sup> kilomètre de la 17<sup>e</sup> étape (Albertville - Aix-les-Bains) pour protester contre les méthodes employées par la justice. Après une négociation avec les organisateurs, les coureurs étaient repartis après avoir enlevé leur dossard, mais sans les équipes ONCE (celle, alors, de Laurent Jalabert), Banesto et Riso Scotti. L'étape fut annulée. Le 30, les dernières formations espagnoles en course, Kelme et Vitalicio, s'étaient retirées elles aussi. À l'occasion du passage de la course en territoire suisse. L'Italien Rodolfo Massi (Casino), porteur du maillot à pois, était placé en garde à vue après la découverte de corticoïdes dans sa chambre d'hôtel, à Chambéry, et Marc Madiot, directeur sportif de l'équipe La Française des jeux, était interrogé par la police.

## ROME

de notre correspondante

Sous la chaleur, ils étaient venus jusqu'au pied de ces côtes escarpées pour fêter leurs héros du vélo. Mais la super-étape alpine du Giro, jeudi 7 juin, a été supprimée après la descente policière effectuée durant une bonne partie de la nuit précédente. Le matin venu, la nouvelle a révolté les dizaines de milliers de supporters accourus pour la course. La plupart ont préféré traîner aux abords des caravanes, espérant, jusqu'au dernier moment, la reprise de l'épreuve.

A l'issue de l'assemblée orageuse qui a opposé quelques vedettes, prêts à rentrer dignement à la maison, au peloton, inquiet de perdre ses primes, rendez-vous ayant finalement été pris pour repartir vendredi sur la dernière courbe du Giro, avant le final du dimanche 10 juin à Milan, la foule s'est précipitée pour applaudir ses dieux de la roue. Jeu-

di, dès le lever du jour, les abords du départ étaient noirs de monde. « Si vous abandonnez, vous vous retrouverez demain dans un désert. Le monde du sport, ses plus hautes instances, le public surtout, tous vous soutiennent », avaient lancé les organisateurs aux cyclistes. Les tifosi leur ont donné raison.

## « POUR SAUVER LE CYCLISME »

Ils fêtent à nouveau le cyclisme, en dépit de l'amertume face à l'opération policière, le « blitz » comme on dit ici, comme pour mieux traduire la brutalité presque guerrière de l'intervention menée à la demande des parquets de Florence et de Padoue. Après tout, cinq participants seulement vont devoir répondre aux enquêteurs, après une fouille qui a concerné l'ensemble des équipes.

Aujourd'hui, comme hier, les coureurs vont reprendre le départ, « pour sauver le cyclisme. »

## Des tifosi déçus et révoltés

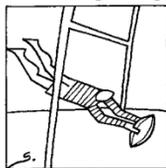
Même si fouilles et interrogatoires ont été menés « comme pour des délinquants. La loi doit être appliquée, mais qu'au moins on respecte l'homme ! ». Deux cents membres des forces de l'ordre, surgissant en pleine nuit dans les chambres et les couloirs d'hôtels, « on a cru qu'ils venaient arrêter le chef de Cosa Nostra », soulignent les uns, quand d'autres s'indignent du « sabotage de la super-étape. S'ils voulaient intervenir, ils n'avaient qu'à la faire la veille, qui était un jour de repos ».

Le Giro, épreuve créée en 1909, a bien failli subir une fin prématurée. La course devrait malgré tout s'achever, dimanche, à Milan. Lundi 11 juin, il sera alors temps de commencer à s'interroger sur la prise des enquêteurs : ont-ils emporté dans leurs sacs une cargaison de substances interdites, ou non ?

Danielle Rouard

## Albert Ferrasse, ancien président de la Fédération française de rugby « Le rugby professionnel, pour moi, c'est une catastrophe »

**ALBERT FERRASSE** a quitté voilà dix ans la présidence de la Fédération française de rugby (FFR), qu'il menait d'une poigne de fer depuis 1968. S'il a pris un peu de recul avec



le rugby, il ne rente rien de ses convictions passées : le rugby professionnel, il « n'y croit pas ». Il n'assistera pas à la finale du championnat de France, samedi 9 juin : « J'ai 84 ans, il faut que je me raisonne. Trois jours à Paris, cela veut dire des repas, un peu d'alcool. » En revanche, il sera, dimanche 10 juin, dans

l'avion qui emporte les joueurs de l'équipe de France vers leur tournée en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande.

« La finale du championnat de France de rugby oppose le Stade toulousain à l'AS Montferriandaise pour la troisième fois en sept ans. Que vous inspire cette redondance ?

— Cela prouve que ce sont deux belles équipes, qui ne sont pas là par hasard. Ce sont vraisemblablement les deux meilleures, même si je pense que le Stade toulousain est un peu plus complet.

— Ces deux clubs figurent parmi les mieux dotés du rugby français. C'est aussi la victoire de l'argent ?

— Je ne crois pas. Ce n'est pas uniquement l'argent qui fait une bonne équipe. Montferriand a la chance d'évoluer dans un environnement où il n'y a pas beaucoup de clubs de rugby. Les meilleurs joueurs de la région viennent donc à l'ASM. Ensuite, ils s'occupent des joueurs, ils savent les éduquer. Le Stade toulousain bénéficie, lui, d'un environnement très favorable, avec tous ces clubs autour de lui. Ensuite, les dirigeants font un bon travail de formation. René Bouscatel est un bon président. Il connaît la question, il sait s'entourer. Vous savez, il est aussi difficile

de trouver de bons dirigeants que de trouver de bons joueurs. Quant à l'argent, il y en a toujours eu. Mais, aujourd'hui, il y en a trop. Tout a changé, on ne parle plus que de pognon. Heureusement qu'il y a les petits clubs... et encore, ils s'y mettent aussi.

— Bernard Lapasset, mon successeur, pense comme moi, il est contre cette évolution mais il est obligé de subir. Aujourd'hui, il y a pratiquement deux fédérations : la fédération de Serge Blanco [le président de la Ligue nationale de rugby] et la fédération de Lapasset. Et une troisième fédération est en train de se monter : les grands clubs veulent monter quelque chose.

— Durant toute votre présidence, vous avez lutté contre le professionnalisme. Vous n'avez pas changé d'avis sur la question ?

— Je persiste et je signe : le rugby professionnel, pour moi, c'est une catastrophe. Je n'y crois pas. Le sport professionnel collectif ne peut pas marcher. Il y a trop de différences dans une équipe. Tous les joueurs ne sont pas logés à la même enseigne, et cela se ressent. Et puis, ces joueurs professionnels, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Aujourd'hui, celui qui se croit professionnel et qui ne prépare pas son avenir, il est foutu.

— En 2002, l'élite du rugby fran-

çais ne comprendra plus que 16 clubs. Cela vous paraît aller dans le bon sens ?

— Non. On veut resserrer l'élite, mais qu'il y ait 16 ou 40 clubs, il y aura toujours quatre équipes plus fortes, qui vont faire des investissements, et d'autres qui vont tirer le diable par la queue. Davantage de clubs, cela ne veut pas dire des matches plus intéressants, mais cela intéresse plus de monde.

— En France, le rugby peine à sortir de son bassin naturel, le Sud-Ouest, et le nombre de licenciés stagne. Comment l'expliquez-vous ?

## Neuf clubs créent une « Association des professionnels du rugby »

Neuf clubs de l'élite du rugby français ont annoncé, jeudi 7 juin, la création de Pro 1, Association des professionnels du rugby. Les signataires - les clubs de Bègles, Narbonne, Bourgois, Pau, Perpignan, Brive, Stade français, Castres et Toulouse - entendent « participer activement à la réflexion et à la mise en œuvre du rugby professionnel de demain ». « Cette structure associative est destinée à devenir une force de proposition auprès de la Ligue nationale de rugby et à faire valoir une position commune des clubs de l'élite auprès des différentes instances concernées par l'évolution du rugby professionnel », précise un communiqué. « L'Association souhaite, après la période de transition parfois difficile vécue par le rugby professionnel depuis 1998, œuvrer afin de valoriser un rugby moderne, adapté à la concurrence des autres sports, à l'attente du public, aux souhaits légitimes des joueurs, partenaires et médias », poursuivent les signataires.

— C'est faux. On a multiplié le nombre de clubs par deux ou trois depuis l'époque où je suis arrivé à la tête de la Fédération. Le rugby a connu une véritable expansion. Mais, vous savez, c'est un sport difficile, les parents ont souvent des craintes. Pourtant, c'est le meilleur sport du monde. On peut avoir toutes les qualités de vitesse et de force, si on n'est pas courageux, on ne peut pas réussir au rugby. Rien que pour ça, ce sport mérite d'exister.

— Vous accompagnez le XV de France en tournée. Cette équipe vous plaît ?

— On a une belle équipe. Mais il me semble qu'il lui manque un petit quelque chose, un chef, un patron.

— Dans les années 1980, vous aviez tenu tête au gouvernement français, qui ne voulait pas envoyer le XV de France en Afrique du Sud pour protester contre l'apartheid. Regrettez-vous cette décision ou, au contraire, pensez-vous avoir agi comme il le fallait ?

— Je ne regrette rien. Les hommes politiques ne voulaient pas qu'on y aille, mais, moi, j'avais 200 000 personnes derrière moi qui voulaient qu'on fasse cette tournée. J'ai toujours cru à la vertu du sport. Déjà, dans les années 1970, avec l'accord de mon ami Dannie Craven, le président de la Fédération sud-africaine de l'époque, j'avais emmené un joueur noir, Roger Bourgairel. A Bloemfontain, quand ils ont su qu'il y avait un Noir dans l'équipe, ils ont boycotté le match. C'était formidable. J'ai aussi fait jouer un match à Soweto. Je me suis fâché avec la droite et la gauche, mais le rugby a fait plus que tout le monde contre l'apartheid. »

Propos recueillis par Eric Collier

**PERRONO - BIJOUX**  
Anciens - Occasions - Argentierie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations  
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"  
OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin  
ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouverts du mardi au samedi

# Roland-Garros désespère toujours Martina Hingis

Une nouvelle fois, les Internationaux de France échappent à la jeune Suisse, qui a été battue, en demi-finales, par l'Américaine Jennifer Capriati (6-4, 6-3)

ELLE SOURIT, comme d'habitude, mais ses yeux sont humides. Cette année encore, la n°1 mondiale, Martina Hingis, ne gagnera pas Roland-Garros. Jennifer Capriati, tête de série n°4, lui a coupé la route en demi-finales, jeudi 7 juin. Le score est sec : 6-4, 6-3. L'Américaine n'a jamais relâché son étreinte, malgré les nombreuses occasions où Hingis prenait l'avantage sur son service. « Quand il fallait finir le point ou dicter l'échange, j'ai su faire monter la pression, a expliqué Capriati, rayonnante. Et elle n'a pas tenu bon face à cela. C'est sûrement ce qui lui arrive face à des joueuses comme Lindsay Davenport et les autres. »

Fondé sur la technique et l'intelligence, le style Hingis est en effet de plus en plus souvent mis à mal par des joueuses puissantes. Cette saison, la Suisse a été battue deux fois par Jennifer Capriati et Amélie Mauresmo, puis par Lindsay Davenport, Kim Clijsters et Venus Williams. Sa condition physique est loin d'être exemplaire. Dès janvier, on l'a vu s'étioler, en finale de l'Open d'Australie, face à Jennifer Capriati, déjà. Pour couronner le tout, sa deuxième balle de service faiblarde offre à ses rivales plus costauds des occasions providentielles. Sur le circuit féminin, le jeu évolue à grande vitesse, et Martina Hingis ne suit plus. Depuis l'Open d'Australie en 1999, elle qui s'était adjugé trois Open d'Australie successifs (1997, 1998, 1999), un Wimbledon (1997) et un US Open (1997), n'a plus remporté un seul tournoi du Grand Chelem.

Martina Hingis déteste perdre en général, mais la défaite sur la terre battue de la porte d'Auteuil lui est particulièrement insupportable. Comme un Pete Sampras au féminin, elle y revient depuis plusieurs

années en quête d'un Graal de plus en plus inaccessible. Comme lui, elle semble résignée : « La seule chose que je puisse faire, c'est m'améliorer jusqu'à ce qu'une autre chance [de gagner] se présente. »

Les Internationaux de France sont son tournoi maudit, le seul titre majeur qui lui manque. En 1997, à seulement seize ans, la jeune Suisse se disputait sa première finale perdue à Roland-Garros (elle s'était imposée chez les juniors à douze ans). Le temps travaillait en sa faveur. En 1999, on crut son heure venue quand, à trois points de la victoire (elle menait 6-4, 5-4, 15-0), Martina Hingis se mua en impuissante spectatrice de sa propre déconfiture face une Steffi Graf en préretraite mais suffisamment « remontée » pour lui ravir le titre. Quittant le court en pleurs juste avant la cérémo-

nie des trophées, la jeune Martina s'était mis à dos un public parisien qui ne lui a jamais pardonné. Pour une fois, sa réaction d'adolescente dévastée était pourtant rassurante.

## « PARFOIS DANS LES NUAGES »

« Parfois, il m'arrive d'être mentale dans les nuages, a-t-elle avoué, jeudi, avec une honnêteté touchante. La terre battue, c'est tellement physique. Il faut être patiente, sûre de soi. Aujourd'hui, par exemple, je manquais des balles qui m'arrivaient droit dessus, je les boisais. Ça ne devrait pas arriver. »

Cette fois, un sort indulgent jusqu'en demi-finales lui permettait d'espérer gagner. Pour ménager ses forces, elle avait même renoncé à s'aligner en double. Une quinzaine de jours avant d'arriver en France, elle avait rejoint sa mère entraîneur,



PHILIPPE WOJAZER/REUTERS

Un problème au genou droit n'a pas empêché Jennifer Capriati de dominer Martina Hingis.

Melanie Molitor, dont elle s'était séparée quelques mois auparavant, et qu'elle avait congédiée une première fois à l'été 1999. Cette valse-hésitation n'a pas contribué à l'harmonie de sa préparation. « J'ai commis des erreurs que je n'ai pas eu le temps de rectifier en arrivant ici, a-t-elle admis, mais, au moins, j'ai réglé le différend familial. »

Depuis le début de la quinzaine, ses adversaires ne l'avaient guère bousculée. Jusqu'au match de jeudi. Martina Hingis le redoutait avec raison. Sur la terre battue de Charleston (Caroline du Sud) mi-avril, Jennifer Capriati l'avait déjà dominée. L'Américaine rattrape à vingt-cinq ans ses années de tennis perdues avec gourmandise. « Jennifer est très

concentrée, constate Martina Hingis. Elle vit pour le tennis. Elle n'a pas toujours fait ça par le passé. Mais, maintenant, c'est tout ce qui compte pour elle, et c'est pour ça qu'elle joue aussi bien. » A seulement vingt ans, dotée d'un palmarès aussi lourd qu'exemplaire (34 titres), Martina Hingis s'essouffle et sature. « En milieu de saison, je traverse toujours une petite crise, remarque-t-elle. Je commence toujours bien en Australie, puis ça devient long [49 matches, dont 8 défaites, pour 2001 avant Roland-Garros]. On ne s'arrête jamais, on s'entraîne, on est pris dans une sorte de routine à rencontrer toujours les mêmes adversaires. Certaines joueuses se blessent, mais, pour moi, c'est plus un problème mental. »

Pour l'heure, Martina Hingis veut oublier sa déception parisienne, « [se] réjouir de ce que demain peut [lui] apporter », dit-elle. D'ici quinze jours, sur le gazon de Wimbledon, elle compte bien « rebondir ».

Patricia Jolly

► www.lemonde.fr/roland-garros2001

## Simple dames (demi-finales)

J. Capriati (USA, n°4) b. M. Hingis (Sui, n°1) 6-4, 6-3 ; K. Clijsters (Bel, n°12) b. J. Hénin (Bel, n°14) 2-6, 7-5, 6-3.

## La Belge Kim Clijsters a su renverser la tendance face à sa compatriote Justine Hénin

ELLES SE SONT chaleureusement embrassées au-dessus du filet, à la fin du match, signe qu'elles ne sont pas que de simples voisines de compétition. Après 1 h 51 d'une intense confrontation, Kim Clijsters, la Flamande, est arrivée à bout de sa compatriote et amie la Wallonne Justine Hénin (2-6, 7-5, 6-3). Première Belge à disputer une finale de Grand Chelem, elle rencontrera, samedi 9 juin, l'Américaine Jennifer Capriati, vainqueur en deux sets (6-4, 6-3) de la Suisse Martina Hingis.

Les deux jeunes Belges ont offert un spectacle intense, marqué par un revirement de situation qui a révélé combien leur niveau de jeu est à la fois très proche et très élevé, malgré des styles très différents.

Après avoir concédé la première manche, Kim Clijsters, dix-huit ans, a sauvé deux balles de break qui auraient, sans aucun doute, scellé définitivement la rencontre. La puissance dévas-

tratrice et la détermination de la fine Wallonne (1,67 mètre pour 57 kilos) avaient fait craindre un match à sens unique. A la fois pénalisée par la fatigue d'un difficile match de double la veille et freinée par l'opposition physique et mentale de Kim Clijsters, Justine Hénin, dix-neuf ans, a fini par céder.

## « VRAIMENT UN SPORT SURPRISE »

« C'est comme cela au tennis, reconnaissait Kim Clijsters. Même si vous êtes menée et que vous en êtes à la balle de match, vous pouvez très bien renverser la situation. Le tennis est vraiment un sport surprise pour cela. »

Une surprise qui parfois se répète : le même scénario s'est déroulé cette année entre les deux joueuses, en huitièmes de finale du tournoi d'Indian Wells, toujours au profit de Kim Clijsters.

Justine Hénin fait une analyse tout aussi

objective de son échec : « C'est tout simple, j'ai arrêté d'attaquer, d'être agressive, de monter au filet. J'ai cessé de jouer mon jeu. Ce n'était pas un problème physique. C'était simplement mental, oui. » « Si cela avait été quelqu'un d'autre, cela aurait peut-être été plus facile, c'est évident », reconnaît l'aînée des jeunes Belges.

Kim Clijsters doit maintenant affronter Jennifer Capriati qui, en 1990, fut demi-finaliste de Roland-Garros à l'âge de quatorze ans. L'Américaine, dont la puissance physique n'a laissé aucune chance à Martina Hingis, est revenue au premier plan après sept années d'errements. « Son jeu est très puissant. Je crois qu'elle appréciera également la puissance du mien », a déclaré Jennifer Capriati à propos de Kim Clijsters : un constat qui avait tout l'air d'un avertissement.

Jean-Jacques Larrochelle

## Faux passeports : le Conseil d'Etat inquiète les clubs

DANS SON ÉDITION du vendredi 8 juin, le bihebdomadaire France Football envisage les conséquences d'une décision très ferme du Conseil d'Etat dans l'affaire des faux passeports. Si la juridiction se rendait aux arguments du Toulouse FC, qui demande que les matches lors desquels Metz, Monaco et Saint-Etienne ont aligné un joueur ayant obtenu sa licence grâce à un faux document soient considérés comme perdus, le classement du championnat de France s'en trouverait totalement modifié.

## LYON AU LIEU DE NANTES

Le FC Nantes perdrait son titre de champion au profit de l'Olympique lyonnais, tandis que les trois clubs fautifs seraient relégués. Cette hypothèse, très pessimiste, ne sera pas validée avant le 20 juin, date à laquelle le Conseil d'Etat doit rendre son arrêt. En Corée du Sud, où l'équipe de France s'apprête à jouer la finale de la Coupe des confédérations, les joueurs des équipes concernées - Nantes et Lyon - n'ont pas manqué de réagir. « Le titre de champion de France, je le revendique, a déclaré le Nantais Eric Carrière. Il sera pour moi et pour Nantes. Le terrain est la chose primordiale, nous y avons été les plus forts. Cette affaire des faux passeports prend des proportions démesurées. » « Dans l'esprit des gens, Nantes est champion de France. Et une décision du Conseil d'Etat n'y changera sûrement rien », a dit le Lyonnais Steve Marlet. Ces problèmes [de faux passeports] dénaturent vraiment trop les choses. »

## Les Bleus mettent le holà aux espoirs de revanche des Brésiliens

SUWON (Corée du Sud)  
de notre envoyé spécial

Les choses ont changé, ces derniers temps, dans le monde du football. Les plus étourdis l'ignoraient sans doute encore. Mais le face-à-face France-Brésil (2-1), jeudi 7 juin, en demi-finales de la Coupe des Confédérations, s'est chargé d'en souligner l'importance. Par le passé, les joueurs français auraient poussé la porte du stade en baissant le regard vers le bout de leurs crampons, de peur de croiser celui d'un Brésilien, forcément hautain et supérieur. Cette fois, ils ont levé les yeux vers le ciel, en pénétrant sur la pelouse, aperçu dans un coin de tribune un groupe de supporters français et salué ces rares expatriés.

Quelques années plus tôt, les Bleus auraient couru derrière la balle, avec envie et énergie, mais le public n'aurait eu d'yeux que pour les Brésiliens. Jeudi, à Suwon (Corée du Sud), le Brésil s'est souvent épuisé à attraper un ballon qu'un seul geste suffisait souvent aux Français pour le caresser du pied. La volonté et l'enthousiasme ont été brésiliens, mais le réalisme était français.

A la veille de la rencontre, les propos des uns et des autres avaient déjà clairement établi le rapport des forces. Roger Lemerre, le sélectionneur français, s'épuisait à répéter son admiration du football brésilien, « le meilleur de la planète », mais ses propres troupes ne l'écoutaient que d'une oreille. « Je connais cette équipe, mais pas vraiment ses joueurs », bredouillait Patrick Vieira, incapable de citer plus d'un nom parmi les vingt-trois sélectionnés brésiliens. « J'ai regardé dix minutes du match Brésil-Japon, et j'en ai surtout retenu l'absence chez le Brésil d'un véritable avant-centre », soulignait Marcel Desailly, le capitaine. En face, le défenseur Edmilson reconnaissait volontiers l'évidence : « Les Français sont favoris. »

Le match ? Conforme à toutes les prévisions. Par un curieux effet de balancier, il a hésité longtemps à choisir vraiment son camp. Un coup à droite, un coup à gauche. Un moment chez les Français, puis

un autre du côté brésilien. « Nous avons réussi un début de rencontre superbe, puis une très bonne deuxième mi-temps, résume Roger Lemerre. Mais, entre les deux, la partie nous a parfois échappé. »

Fidèle à une habitude désormais aussi solide que les épaules de son capitaine, l'équipe de France démarre en trombe. Youri Djorkaëff enfle avec empressement la tenue de meneur de jeu, sans réel propriétaire en l'absence de Zinedine Zidane.

## « ILS ONT REÇU D'UN CRAN »

Les Bleus semblent seuls maîtres du ballon. Et, conséquence logique, ils ouvrent le score en moins de dix minutes, grâce à une frappe de Robert Pires que le gardien brésilien entend siffler à ses oreilles. On croit alors le Brésil déjà prêt au renoncement, mais un curieux travers français, observé quatre jours

plus tôt face au Mexique, fait basculer la partie. « En menant à la marque, ils ont reculé d'un cran, pour jouer tous sur la même ligne, soupire Roger Lemerre. A la pause, j'ai dû leur répéter de remonter le ballon et de se tourner vers l'offensive. » Les Français somnolent, le Brésil en profite. Ramon, milieu de terrain méconnu, égalise sur coup franc. La confiance, alors, change brutalement de camp. Et il faudra une tête de Marcel Desailly, en début de seconde mi-temps, pour lui rappeler que le football, ces temps-ci, s'exprime surtout en français.

« Avoir repris l'avantage nous a fait beaucoup de bien, en même temps que cela coupait l'effort des Brésiliens, expliquera plus tard Bixente Lizarazu. Par la suite, on a pu sembler parfois à la peine, mais nous avons toujours gardé le contrôle de la partie. » Signe des temps :

Alain Mercier

## La fiche technique

France-Brésil : 2 - 1

Coupe des Confédérations, demi-finale

• Suwon (Corée du Sud), World cup stadium ; Pelouse en bon état ; Temps doux

34 500 spectateurs

Arbitre : M. Al Ghandour (Egypte)

## BUTS

FRANCE : Pires (7<sup>e</sup>), Desailly (54<sup>e</sup>).

BRÉSIL : Ramon (30<sup>e</sup>).

## AVERTISSEMENTS

FRANCE : Karembeu (29<sup>e</sup>, jeu irrégulier) ; Sagnol (42<sup>e</sup>, jeu dangereux) ; Djorkaëff (60<sup>e</sup>, jeu irrégulier) ; Carrière (90<sup>e</sup>, antijeu).

BRÉSIL : Leo (20<sup>e</sup>, jeu irrégulier) ; Leomar (76<sup>e</sup>, jeu irrégulier).

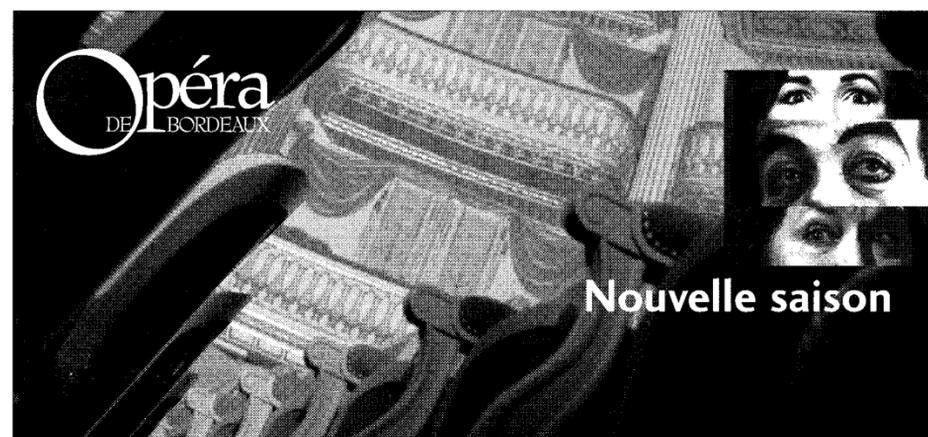
## LES ÉQUIPES

FRANCE : (sélectionneur : R. Lemerre)

Ramé • Lizarazu, Desailly (cap), Leboeuf, Sagnol • Pires, Vieira, Karembeu • Wiltord (Robert, 87<sup>e</sup>), Anelka, Djorkaëff (Carrière, 60<sup>e</sup>)

BRÉSIL : (sélectionneur : E. Leao)

Dida • Lucio, Edmilson, Zé Maria • Leo, Leomar (cap), Fabio, Ramon • Washington, Carlos Miguel (Robert, 69<sup>e</sup>), Leandro (Vampeta, 56<sup>e</sup>).



Nouvelle saison

OPÉRAS : The Telephone (MENOTTI) - Le Pauvre matelot (MILHAUD) - Le Piège de Méduse (SATIE) - The Rake's Progress (STRAVINSKI) - Le Vaisseau fantôme (WAGNER) - Così fan tutte (MOZART) - Il Ritorno d'Ulisse in patria (MONTEVERDI) - Macbeth (VERDI) - OPÉRETTES : La Veuve joyeuse (LEHAR) - Monsieur Carnaval (AZNAVOUR) - Les Cloches de Corneville (PLANQUETTE) - La Vie parisienne (OFFENBACH) - Irma la douce (MONNOD ET LEGRAND) - DANSES : Soirée russe en hommage à Serge Lifar et Alexandre Kalloujny - Casse-Noisette - Flamenco !!! - Omikara (RACHUNATH MANET ET DIDIER LOCKWOOD) - Le Lac des cygnes... - CONCERTS : Points d'orgue Stravinski et Schubert - Intégrale des symphonies de Beethoven et Mahler...

Hans Graf et l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine - Charles Jude et le Ballet de l'Opéra de Bordeaux - Rinaldo Alessandrini, Nicholas Angelich, Gauthier Capuçon, William Christie et les Arts Florissants, Mireille Delunsch, François-René Duchable, André Engel, Brigitte Engerer, Nelson Freire, Hilary Hahn, Günter Herbig, Louis Langrée, Michel Laplémie et l'Ensemble Sagittarius, Radu Lupu, Gérard Lesne, Truls Mørk, Jean-Claude Penneret, Jérôme Savary, Yutaka Sado, Jordi Savall, Christian Zacharias...

Informations : Grand-Théâtre de Bordeaux - 05 56 00 85 95



Chaque lundi avec

Le Monde  
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE  
ECONOMIE

2001  
2002  
saison

# A la recherche de l'information perdue dans le cyberspace

Une jeune entreprise française, Amoweba, teste Human Links, son nouvel outil d'organisation des informations recueillies sur la toile d'Internet. Le système classe automatiquement les signets des internautes et leur permet de les partager sur le principe d'échange popularisé par Napster

L'immense base de données que représente la toile d'Internet reste largement inorganisée. Une jeune entreprise créée en août 2000 par Olivier Nérot, docteur en sciences cognitives, et Yves Simon, spécialiste du

management, a développé Human Links, un logiciel qui définit automatiquement les centres d'intérêt d'un internaute à partir de l'analyse de ses signets. Ces derniers sont ensuite représentés sous la forme d'une car-

te des thèmes favoris regroupant les liens correspondants et disposés en fonction de l'intensité de leurs relations. Human Links fait également appel au principe du « pair à pair » popularisé par Napster pour l'échan-

ge de fichiers musicaux. Il permet ainsi de repérer les internautes qui partagent certains centres d'intérêt et leur donne la possibilité d'échanger leurs signets. A partir du 15 juin, 100 000 bêta-testeurs vont faire

subir à Human Links son baptême du feu. Amoweba doit lancer la version finale en septembre. Elle mise sur les ressources d'une publicité très ciblée grâce aux profils précis d'internautes définis par le système.

MINE d'informations qui ne cesse de s'enrichir, Internet reste un lieu chaotique. La Toile contiendrait aujourd'hui de 5 milliards à 500 milliards de pages, c'est dire le degré d'incertitude qui règne dans le cyberspace, où se créeraient quotidiennement 7 à 10 millions de nouvelles pages.

Chacun des moteurs de recherche, ces logiciels permettant d'identifier les adresses répondant à une requête, n'indexe, au mieux, que 1,3 milliard de pages. Soit une faible fraction du contenu d'Internet. Comment tirer profit de la richesse de la Toile ? Où se trouve la page qui correspond à une recherche précise ?

Olivier Nérot, ingénieur en traitement du signal et docteur en sciences cognitives, estime avoir

## 100 000 testeurs

Amoweba reconnaît que son logiciel Human Links doit encore subir l'épreuve du feu. Impossible pour cette entreprise d'une vingtaine de personnes de tester à grande échelle le système d'échange de signet pair à pair. D'où le lancement, à partir du 15 juin, d'une opération baptisée « 100 000 bêta-testeurs » faisant appel à des internautes âgés de 18 à 35 ans qui utiliseront le plus possible Human Links, en particulier pour partager leurs signets avec le plus grand nombre de pairs. Amoweba, contrairement à certains éditeurs qui n'offrent que des tee-shirts à ces collaborateurs bénévoles, récompensera les testeurs les plus actifs avec des organisateurs Palm Pilot, des DVD et des voyages.

trouvé une réponse à ces questions angoissantes. Le 1<sup>er</sup> août 2000, il a créé la société Amoweba avec Yves Simon, spécialiste du management. Le 15 juin, la première version du logiciel Human Links sera mise en test sur Internet avant le lancement officiel du produit en septembre. L'originalité du système réside dans ses fonctions d'organisation des signets et de partage des ressources entre internautes sur le modèle « pair à pair » popularisé par Napster.

### MISE EN ORDRE DES SIGNETS

« Je suis parti du constat que lorsqu'on effectue une recherche sur Internet, la plupart des informations trouvées sont perdues, aussi bien pour l'internaute qui a effectué ce travail que pour les autres, explique Olivier Nérot, qui souligne l'imprécision des outils actuels. Si je tape "business" sur Google, j'obtiens 81 millions de réponses... » Des demandes moins générales récoltent un nombre d'adresses souvent difficiles à classer. L'internaute consciencieux les conserve en mémoire grâce aux signets (bookmarks, en anglais) de son logiciel de navigation.

Au fil du temps, le nombre de dossiers augmente et il devient de plus en plus difficile d'en connaître le contenu. « On finit par créer une catégorie baptisée "A classer", qui rassemble, entre autres, les pages parlant de plusieurs sujets », note Olivier Nérot. Son premier objectif avec Human Links concerne la prise en charge automatique de cette mise en ordre des signets. « Nous ne sommes pas des machines à classer »,

relève-t-il judicieusement. Human Links commence son travail par une réorganisation des signets déjà présents sur l'ordinateur de l'utilisateur. Une tâche qui révèle son mode de fonctionnement. En effet, le logiciel ne dispose pas de dictionnaires ni d'aucun corpus initial. Il doit se contenter de l'intelligence artificielle dont l'ont doté ses concepteurs. Sans a priori, Human Links va ainsi « apprendre » à connaître son utilisateur. Il analyse les signets enregistrés en lisant les mots contenus dans les pages Internet correspondant aux liens mis en mémoire.

Le programme va alors automatiquement déterminer une série de thèmes principaux. S'il découvre la présence dans plusieurs pages des mots « Israël » et « Palestine », il déduira qu'il s'agit là d'un centre d'intérêt particulier de l'internaute et créera un thème baptisé « Israël ». Idem pour le vin, terme revenant régulièrement dans les pages traitant de cuisine ou d'achat de crus.

Au moins 500 termes peuvent être analysés pour définir un thème. Lors de la première utilisation, le programme prend plusieurs minutes pour effectuer sa mise en forme, qui se traduit par la création d'une cartographie du petit coin de toile d'Internet décrit par l'ensemble des signets collectés. Sur cette carte, les centres d'intérêt sont disposés en fonction de leur proximité. Le thème « vin » sera ainsi plus proche de « cuisine » que d'« Israël ».

D'un seul coup d'œil, l'utilisateur peut contempler l'ensemble des résultats de ses recherches passées. Avec quelques défauts

inhérents au principe de Human Links. Ainsi, « vin » et « vins » sont considérés comme deux mots différents par le logiciel, qui ne connaît ni le sens des mots ni la grammaire. L'internaute peut facilement corriger ces imperfections en supprimant ou en fusionnant certains thèmes. En revanche, le système reste totalement indépendant de la langue utilisée. Il fonctionne aussi bien en français qu'en anglais ou en allemand puisqu'il n'exploite les mots que comme une suite de caractères dont il mesure l'occurrence dans les pages de la Toile.

Après quelques ajustements, l'utilisateur de Human Links dispose donc d'une carte de « son » Internet. Pour créer cette dernière, le logiciel a généré un profil de

## Caution humanitaire

Comment convaincre les internautes d'accepter de recevoir de la publicité ? Le système Human Links laisse en effet le choix à ses utilisateurs. Yves Simon, vice-président d'Amoweba, se rassure avec des études américaines qui indiquent que 50 % des internautes ne sont pas opposés aux messages publicitaires. Prudent, il a également imaginé un moyen original pour augmenter cette proportion. La moitié du chiffre d'affaires généré par les activités publicitaires d'Amoweba sera reversé à des organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires.

Le système Human Links fournit un outil précieux aux annonceurs. Le principe d'échange de signets entre internautes ayant des centres d'intérêt similaires impose de communiquer ces derniers au serveur central. Amoweba compte exploiter ces profils très précis pour adresser des messages extrêmement ciblés aux internautes. Ces derniers y trouveront deux avantages.

Outre le sentiment de contribuer à des œuvres humanitaires (ils pourront même orienter les ressources vers un domaine particulier), ils pourront recevoir des publicités correspondant à leurs besoins, même temporaires. En effet, l'option d'acceptation des messages est activable par centre d'intérêt. Ainsi, pendant la phase de recherche d'une nouvelle voiture, l'utilisateur peut décider d'accepter la publicité automobile.

l'internaute définissant avec précision ses thèmes favoris. Cette fonction se révèle particulièrement précieuse et ses applications multiples. Pourquoi ne pas partager avec d'autres internautes ayant un profil similaire le travail exploratoire déjà effectué ?

Amoweba mise fortement sur ce système d'échange bâti sur le modèle « pair à pair » popularisé par Napster pour l'échange de fichiers musicaux. Human Links fait de même avec les signets en sélectionnant les « pairs », c'est-à-dire les autres utilisateurs du logiciel, en fonction des atomes crochus que révèlent la comparaison de leur profil. Un tel processus ouvre la porte à un enrichissement rapide de la liste des liens pertinents sur un sujet don-

né. Olivier Nérot explique la différence avec un moteur de recherche classique d'une phrase : « Au lieu de poser la question à tout le monde, nous cherchons la personne qui connaît la réponse. »

### UNE BRÈCHE DANS L'ANONYMAT

Ce cercle vertueux n'est pas sans zones d'ombre. Comme tous les systèmes pair à pair, Human Links introduit une brèche de sécurité potentielle majeure dans l'ordinateur d'internautes participants. Amoweba garantit la maîtrise des informations qui circulent sur la Toile grâce au paramétrage de Human Links. L'utilisateur peut décider de communiquer ou non son adresse Internet aux internautes avec lesquels il partage ses signets. Mais cette protection de l'anonymat n'est pas totale. En effet, le serveur central de Human Links connaît nécessairement ces adresses et peut les communiquer aux autorités en cas d'enquêtes sur des activités illégales, telles que la pédophilie.

Néanmoins, pour tous ceux dont les centres d'intérêt restent dans le cadre de la légalité, la mutualisation des résultats de la recherche d'information sur Internet offerte par Amoweba apporte un véritable service. Si Human Links se révèle à la hauteur de ses prétentions, le potentiel de la toile d'Internet deviendra plus accessible et le système pair à pair permettra non seulement d'explorer des zones méconnues du cyberspace, mais également d'entrer en contact avec ceux qui les ont découvertes.

Michel Alberganti

## Le fabuleux succès de Google

LE MOT fait fureur sur la Toile : Google a fait une entrée fracassante dans le gotha d'Internet auquel appartiennent Yahoo, Nestcape, Amazon ou Napster. Un phénomène assez rare dans le domaine très concurrentiel des moteurs de recherche où certains sites tels qu'AltaVista, Lycos ou Excite semblaient confortablement installés.

Or le premier vient de disparaître du Top 25 des sites les plus visités établi par Nielsen/Netrating pour la semaine du 21 mai. Et Google occupe dans ce palmarès la onzième place avec 4,7 millions de visiteurs uniques. La fréquentation du site a ainsi presque doublé depuis décembre 2000. Elle dépasse désormais celle d'Amazon (4,6 millions) ou de Vivendi Universal (3,2 millions).

Consécration, le terme « google » se hisse au rang de nouveau verbe désignant l'action de rechercher une information sur la Toile. Le terme est une déformation du mot « googol » inventé en 1938 par le mathématicien Edward Kasner en réponse à son neveu, Milton Sirota, qui lui demandait comment nommer un nombre composé du chiffre 1 suivi de cent zéros. L'entreprise l'a choisi pour symboliser son objectif d'organiser l'énorme quantité d'information présente sur Internet.

A l'origine de ce succès, on trouve deux étudiants de l'université américaine de Stanford. Larry Page et Sergey Brin, ce dernier étant natif de Moscou et âgé de vingt-sept ans, choisissent comme projet d'études la création d'un moteur de recherche. Ils constatent en effet que les sites des moteurs existants dans les années 1995 semblaient plus attirés par le concept de portail, c'est-à-dire la concentration de différents services sur le même site, que par le perfectionnement de l'exploration de la Toile. Jugeant insuffisantes les techniques classiques basées sur la simple recherche par mots-clés dans les pages Web ou dans leur propre description (informations cachées contenues dans le code de la page), les concepteurs de Google ont développé la technologie baptisée PageRank, qui analyse des liens entre les sites et étudie ainsi « l'opinion » que révèlent ces

liaisons. En effet, on peut facilement déduire du nombre de liens pointant sur une page son niveau de popularité.

La force de Google réside dans l'exploitation de cette information induite par la structure même de la Toile, qui fait largement appel aux liens hypertextes. Plus une page est référencée par les auteurs d'autres pages, plus elle a de chances de répondre aux attentes des internautes en quête d'informations sur le thème qu'elle traite. Cette hiérarchisation originale des résultats d'une requête en fonction du jugement des auteurs de

La simplicité de la présentation du site et sa rapidité de fonctionnement plaident également en sa faveur

pages Web et non plus de la simple occurrence des mots-clés évite souvent la noyade dans une foule de réponses insatisfaisantes.

Cette option n'est pas sans défaut. Les pages nouvelles ou confidentielles risquent d'échapper, au moins temporairement, au filtre de Google. Néanmoins, avec 1,3 milliard de pages référencées, le moteur répond aux besoins d'une grande majorité d'internautes lassés par les réponses souvent imprécises de ses concurrents.

La simplicité de la présentation du site et sa rapidité de fonctionnement plaident également en sa faveur. Alors que les autres moteurs proposent des informations, de la publicité, des petites annonces ou des services de courrier, Google arbore une sobriété spartiate. Parfois même il reste invisible comme chez Yahoo, qui fait appel à sa technologie.

La croissance permanente de la Toile pose souvent un problème quasi insoluble aux moteurs de recherche, qui doivent sans cesse actualiser leur base de données. En se fondant sur les liens, Google

échappe en partie à cette fatalité. Plus Internet grossit, plus le nombre des liens qui tissent la Toile augmente et améliore la pertinence du classement effectué par le moteur de recherche.

Pour autant, Sergey Brin et Larry Page ne s'endorment pas sur leurs lauriers. La puissance informatique nécessaire pour maintenir la rapidité de réaction de Google les a déjà conduits à installer pas moins de 8 000 serveurs. Dans un entretien publié par l'édition du 1<sup>er</sup> juin d'Internet Word Magazine, Sergey Brin indique que le nombre de visites sur le site augmente de 20 % par mois.

Il est ainsi passé de 10 000 recherches par jour début 1999, quelques mois après la création de l'entreprise en 1998, à plus de 70 millions par jour en mai. Pour faire face à une telle explosion, la société ouvre environ 1 000 nouveaux serveurs chaque mois.

Le modèle économique de Google s'appuie sur la vente de technologies de recherche de documents. WebSearch équipe des portails commerciaux tels que Yahoo, Virgin.net ou Netscape tandis que SiteSearch est utilisé par Cisco, par exemple, pour explorer son propre site.

Coté publicité, Google mise sur la modération. Les annonces sont liées à la requête de l'internaute. En tapant « Achat de voiture », on obtient ainsi, en tête de liste des résultats, un lien discret avec le site de Renault. Rien à voir avec les placards qui envahissent les pages et ralentissent leur chargement.

M. AI.

SOUSCRIVEZ À  
L'AUGMENTATION  
DE CAPITAL  
DE LA SOCIÉTÉ  
DES LECTEURS  
DU MONDE  
ET...

...REJOIGNEZ  
NOS 12 000  
ACTIONNAIRES !

Pour soutenir  
l'indépendance et  
le développement  
du Monde

Souscrivez vos actions\*  
au prix de 140 F chacune

(soit environ 21,34 €)

du 22 mai au  
15 juin 2001 inclus

EN TÉLÉPHONANT À :

BNP PARIBAS  
AU 01 40 14 74 68

Le prospectus établi à l'occasion de cette opération a reçu le visa n° 01-592 du 18 mai 2001 de la COB, assorti d'un avertissement. La notice légale a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 mai 2001. Le prospectus est disponible auprès de BNP PARIBAS et de la Société des Lecteurs du Monde.

\* actions éligibles au P.E.A.

Le Monde  
SOCIÉTÉ  
DES LECTEURS  
DU MONDE

Pour en savoir plus et vous procurer  
le prospectus : [sdl.lemonde.fr](http://sdl.lemonde.fr)

21 BIS, RUE CLAUDE-BERNARD 75242 PARIS CEDEX 05



Renault

Concessionnaire

01 55 20 66 60

# Pluie et orages sur le Sud

**SAMEDI.** La perturbation descend très doucement vers le Sud et est précédée par une activité orageuse. A l'arrière, sur le nord du pays, le ciel de traîne domine avec une alternance de nuages et d'éclaircies.

Les températures sont fraîches, sauf sur les régions méditerranéennes.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Après quelques brumes possibles, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Le vent de nord est sera modéré.

Le thermomètre indiquera entre 16 et 20 degrés.

**Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre.** Il y aura quelques brumes le matin, puis nuages et éclaircies alterneront. Les températures maximales seront comprises entre 16 et 19 degrés, du nord au sud.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Sur la Champagne et la Lorraine, le temps alternera entre nuages et

éclaircies. Sur l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté, les nuages seront nombreux et donneront des pluies parfois modérées sur le relief.

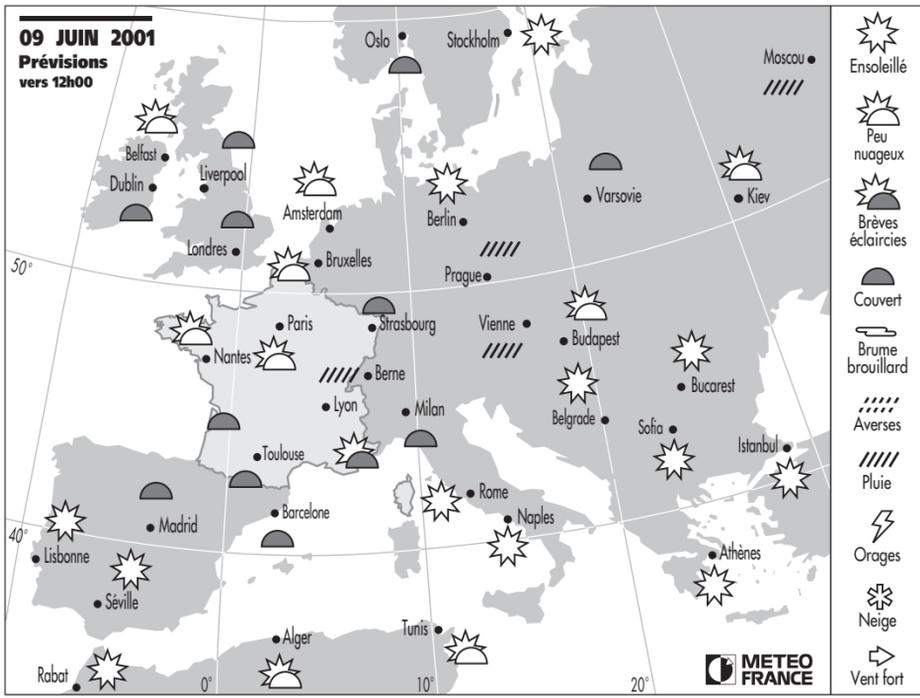
Le thermomètre indiquera entre 18 et 20 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Le ciel sera couvert avec de la pluie et des orages. Les températures maximales seront comprises entre 18 et 21 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le ciel sera souvent gris avec de la pluie et des orages, surtout sur l'Auvergne et Rhône-Alpes. Les orages seront parfois forts.

Les températures maximales seront comprises entre 17 et 21 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le temps devient lourd avec des ondées ou des orages à partir de la mi-journée. Les températures maximales seront de saison, comprises entre 23 et 26 degrés.

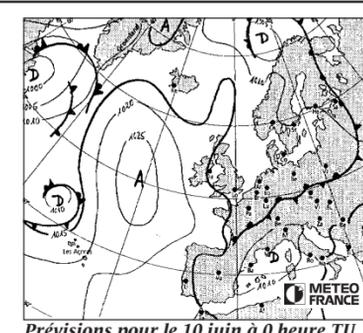
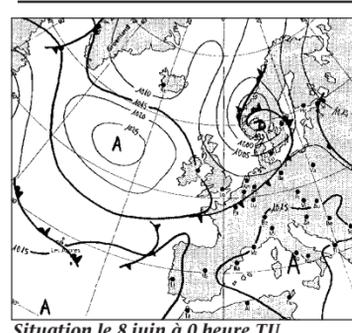


**PRÉVISIONS POUR LE 09 JUIN 2001**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		EUROPE	
AJACCIO	15/28 S	AMSTERDAM	8/16 S
BIARRITZ	14/17 C	ATHENES	19/28 S
BORDEAUX	14/21 C	BARCELONE	18/23 C
BOURGES	10/16 C	BELFAST	8/14 S
BREST	10/17 S	BELGRADE	14/30 C
CAEN	10/15 S	BERLIN	9/17 S
CHERBOURG	9/16 S	BERNE	11/14 P
CLERMONT-F.	12/16 P	BRUXELLES	8/17 S
DIJON	10/14 P	BUCAREST	10/28 S
GRENOBLE	13/22 P	BUDAPEST	15/26 S
LILLE	8/17 S	COPENHAGUE	15/20 C
LIMOGES	12/15 C	DUBLIN	7/13 S
LYON	13/17 P	FRANCFORT	9/18 C
MARSEILLE	17/25 N	GENEVE	13/17 P
		HELSINKI	25/30 C
		ISTANBUL	20/23 S

PAPEETE	23/29 S	KIEV	14/23 S	VENISE	17/23 S	LE CAIRE	19/32 S
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	16/21 S	VIENNE	12/17 P	NAIROBI	15/25 C
ST-DENIS-RE.	18/24 S	LIVERPOOL	8/13 C	AMERIQUES		PRETORIA	5/21 S
		LONDRES	7/15 C	BRASILIA	17/27 S	RABAT	17/23 S
		LUXEMBOURG	8/17 C	BUENOS AIR.	14/21 C	TUNIS	19/35 S
		MADRID	15/25 C	CARACAS	24/29 S		
		MILAN	19/26 C	CHICAGO	12/23 S		
		MOSCOU	11/17 P	LIMA	15/19 S		
		MUNICH	10/13 P	LOS ANGELES	15/22 C		
		NAPLES	16/27 S	MEXICO	13/27 C		
		OSLO	5/8 C	MONTREAL	12/21 S		
		PALMA DE M.	19/28 S	NEW YORK	17/24 C		
		PRAGUE	9/14 P	SAN FRANCISCO	10/17 S		
		ROME	15/25 S	SANTIAGO/CHI	5/17 S		
		SEVILLE	17/31 S	TORONTO	11/23 C		
		SOFIA	12/25 S	WASHINGTON	17/26 S		
		ST-PETERSB.	14/18 P	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	7/16 S	ALGER	19/31 S		
		TENERIFE	20/26 S	DAKAR	24/28 S		
		VARSOVIE	18/25 S	KINSHASA	19/30 S		

ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	26/34 P
BEYROUTH	21/26 S
BOMBAY	28/34 C
DJAKARTA	27/30 C
DUBAI	27/40 S
HANOI	28/35 S
HONGKONG	26/27 P
JERUSALEM	19/28 S
NEW DEHLI	27/34 S
PEKIN	25/36 C
SEOUL	19/28 S
SINGAPOUR	26/31 S
SYDNEY	11/18 S
TOKYO	18/25 C



## TENDANCES

# Le catalogue de La Redoute découvre « la vraie vie »

**SUR LA** couverture du tout dernier catalogue automne-hiver de La Redoute, sourit en gros plan une jolie blonde aux yeux verts, la tête appuyée sur le bras. India Hicks est un top model, bien sûr, mais ce mannequin britannique diffère de ses consœurs qui ont illustré les précédentes livraisons. Alors que ses devancières dépassaient rarement les vingt ans, India Hicks est âgée « d'une bonne trentaine d'années », soulignent sans fard les responsables de la respectable maison roubaisienne. On la retrouve sur les quatre premières pages de l'ouvrage, non pas en maillot de bain ou en robe du soir décolletée, mais habillée d'une ample chemise blanche, toute simple. Au détour de ce catalogue diffusé depuis quelques jours, on fait aussi connaissance avec son petit garçon, son mari et son chien, photographiés dans leur environnement quotidien.

« C'est la vraie vie ; une femme entre deux âges, dans son environnement familial. Pas une femme inaccessible sur papier glacé », insiste Marina Richard, chargée de la communication. Cette quête de réalisme se dessine par petites touches à travers ce monument de 1 200 pages, le poids lourd (1,765 kilo sur



« La simplicité en couverture du dernier catalogue de La Redoute »

la balance) de la vente par correspondance (VPC) avec sept millions d'exemplaires distribués en France. Certes, les valeurs sûres sont toujours là (Adriana Karembeu, abonnée aux pages lingerie) et les valeurs montantes n'ont pas été oubliées (Audrey Marney pour la french touch). Les critères de sélection des autres mannequins n'ont pas été bouleversés.

Même si cela ne saute pas forcément aux yeux, La Redoute revendi-

que malgré tout un « changement d'attitude », une rupture avec la « leçon de mode » trop figée des catalogues de VPC. Le premier vendeur de vêtements féminins en France, toutes catégories confondues, a discrètement mais soigneusement conçu sa mise en scène.

Les scrutatrices averties et les fins analystes du catalogue de La Redoute remarqueront la présence, sobre mais fréquente, de représentants du sexe masculin jouant les utilités dans le décor des pages où s'expose la mode féminine. Ils relèveront aussi celle de nombreux groupes de copines bras dessus bras dessous, papotant gaiement. « Il y a quelques années, il n'en aurait pas été question. Une telle image, nous disait-on, était "connotée" et pouvait être mal interprétée... », se souvient une salariée. En 1995, des pages « Frissons » consacrées aux dessous féminins avaient été retirées du catalogue après de vives protestations de la part d'une partie du public. Depuis, La Redoute et son lectorat - s'est décoincée. Quant aux parties réservées aux enfants ou aux loisirs, elles portent un message quasi subliminal. On n'y trouve aucune représentation de la famille standard papa-

maman-enfants. Il faut tenir compte des familles recomposées, éviter de véhiculer des clichés.

Ce souci de coller au réel procède également d'une volonté de redonner de l'attrait aux achats par correspondance, qui n'ont guère profité de la reprise de la con-

## Cette quête de réalisme se dessine par petites touches à travers ce monument

sommation au cours de ces dernières années. Pour les grands vétéristes, la menace vient surtout des hypermarchés, qui cherchent à développer leurs activités non alimentaires, et des nouvelles chaînes spécialisées dans les « fringues », qui attirent la clientèle en mettant en exergue leur vaste échantillonnage, leur choix pointu, mais aussi une atmosphère particulière et une ambiance musicale. Pratiques, les catalogues de

VPC - dont l'essentiel du chiffre d'affaires dépend du domaine de l'habillement - souffrent de leur côté un peu désincarné.

Autre handicap : un mode de présentation inadapté aux acheteurs, devenus zappeurs. Aussi, le dernier catalogue de La Redoute généralise un principe d'organisation en « univers », moins figé que les regroupements classiques en familles de produits et plus favorable à l'achat d'impulsion. L'opération de remise en forme est difficile, car le chaland vétériste est devenu insaisissable. « Il n'y a plus de profil type ; impossible d'enfermer comme autrefois les acheteurs dans de petites cases, constate Christophe Gaigneux, directeur de l'activité habillement de La Redoute. Le critère de l'âge devient inopérant, et une femme peut faire alterner dans sa garde-robe des styles complètement différents. » Désormais, un ensemble très classique doit être disponible en petites tailles, mais il faudra aussi qu'un petit tailleur fantaisie soit disponible en grande taille. Il faut également se garder des erreurs psychologiques. Par exemple, les mini-soutiens-gorge doivent absolument quitter le chapitre « L'enfant » pour faire leur apparition officielle

dans les pages « La lingerie ». Pour les hommes (25 % de la clientèle), le problème est moins compliqué. « Ils sont beaucoup plus normatifs que les femmes », dit-on à La Redoute. Traduction : en dehors du produit lui-même, ils ne remarquent pas grand-chose.

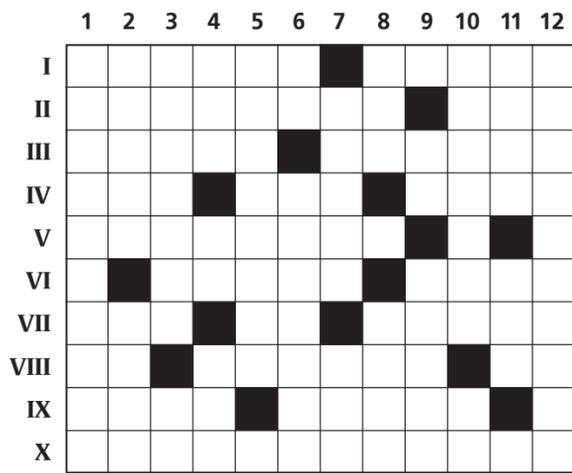
Soucieux de réduire la distance avec la cliente, les stratèges de La Redoute ne souhaitent cependant point abolir les frontières. Même lorsqu'ils sont mis en scène dans la « vraie vie », sur les quais du RER, dans un grand magasin ou devant une voiture et maquillés pour faire M<sup>me</sup> Tout-le-Monde, leurs mannequins prennent la pose avec cet éternel et imitabile regard voilé propre à l'univers de la vente par correspondance et qui fait que tous finissent par se ressembler. « Les gens n'ont pas complètement envie qu'on leur tende un miroir. Ce qu'ils veulent, c'est de la réalité sublimée », affirme Christophe Gaigneux. La Redoute indique qu'aucun mannequin de son catalogue automne-hiver ne flirte avec les quarante ans, mais reste très vague sur l'âge moyen de sa clientèle.

Jean-Michel Normand

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 136

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. Pousse à faire encore plus. Aide à faire beaucoup de choses. - II. En pleines formes. De genre indéterminé. - III. Plus rapide si elle est basse. Relais de chasse. - IV. Point de jonction. Circulent en Roumanie. Ouvrir en grand. - V. Croquante, habillée de jaune et de rouge. - VI. Scandalisé. Pointu à l'œil et à l'oreille. - VII. Toute une époque pour le sinologue. Le titane. Noir, moqueur et retourné. - VIII. Préposition. De l'or ou du chocolat. Article. -

IX. Empoisonneur de flèches. Choisit l'eau douce pour pondre. - X. Retour à la vie active après un grand ralentissement.

### VERTICALEMENT

1. Sa visite est toujours intéressée. - 2. Travaille au corps. Ouvre ses portes quand les autres se ferment. - 3. Amoureuse ou non, elle nous pousse en avant. En avant. - 4. Passent avec le temps. Sans rien. Grecque. - 5. Son grand mât est à l'arrière. - 6. D'un auxiliaire. Attaquai à la

lame. - 7. Ne fait rien de personnel. Personnel. - 8. S'ouvre en tirant. Dangereux pour le bâtiment. - 9. Dans l'herbe. Protège la couche. - 10. Mettre en mémoire. Pronom. - 11. Toujours bon de l'avoir. Coup de froid. - 12. Même quand il est drôle il inquiète.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 135

#### Horizontalement

I. Humour. Rieur. - II. Obit. Avité. - III. Rarissime. IV. - IV. Scato. Dé. Ale. - V. Genres. Men. - VI. Gré. Der. Si. - VII. Ue. Déjanté. - VIII. Avenue. Er. Su. - IX. Réper-toires. - X. Drop. Enfermé.

#### Verticalement

1. Horse guard. - 2. Ubac. Rêver. - 3. Mirage. EPO. - 4. Otite. Dnep (pend). - 5. Sondeur. - 6. Ras. Rejette. - 7. Videra. On. - 8. Rimes. Nerf. - 9. Ide. Strie. - 10. Ei. Amie. Er (ré). - 11. Utile. Sem. - 12. Revendeuse.

## PHILATÉLIE

### Jean Vilar (1912-1971)

LA POSTE met en vente générale, le vendredi 8 juin, un timbre à 3 francs (0,46 euro) à l'effigie de Jean Vilar, qui se détache sur le Palais des papes d'Avignon.

Après avoir suivi les cours de philosophie d'Alain, Jean Vilar rencontre Charles Dullin au Théâtre de l'Atelier (timbre émis en 1985). Il monte très vite sa propre troupe, crée la Semaine d'art dramatique à Avignon en septembre 1947, qui devient le Festival d'Avignon l'année suivante, dont Gérard Philippe est le symbole (timbre paru en 1961). Puis il prend la direction, de 1951 à 1963, du Théâtre national du palais de Chaillot, qu'il rebaptise Théâtre national populaire (TNP).

Le timbre, au format horizontal 35 x 22 mm, dessiné par Marc Taraskoff d'après une photo d'Agnès Varda,

gravé par Pierre Albuissou, est imprimé en taille-douce et offset en feuilles de cinquante exemplaires.

La vente anticipée s'est déroulée le jeudi 7 juin, à Sète (Hérault), à Avignon (Vaucluse) ainsi qu'à bord des dix rames inaugurales du TGV-Méditerranée qui ont circulé entre Paris et Avignon (six rames), Dijon et Avignon, Lyon et Avignon, Montpellier et Avignon, Perpignan et Avignon (une rame pour chacun de ces trajets).

Pierre Jullien



### EN FILIGRANE

VENTES. Le catalogue de la vente sur offres Caphila (Paris, tél. : 01-47-70-83-37), clôturée le vendredi 27 juin, disperse plus de 7 000 lots. Parmi les épreuves d'artistes de France, notons celles des non émis 20 F Monza Corse (prix de départ 3 000 francs) ou 2 F + 50 c

Angélus de Millet, signée Ouvré (2 500 francs). Trois essais de repérage sur transparents (taille-douce, report, superposition) du tableau de Courbet sont à 8 000 francs. La vente comprend une belle rubrique de timbres-monnaie.

LA LETTRE DANS TOUS SES ÉTATS. Le Musée d'histoire des PTT d'Alsace de Riquewihr (Haut-Rhin) accueille jusqu'au 4 novembre « La lettre dans tous ses états », exposition consacrée à la communication de l'écrit, avec des lettres de Madame de Sévigné, Diderot, Lamartine, Saint-Exupéry et des lettres de soldats, médecins, parlementaires (renseignements au 03-89-47-93-80).

BELGIQUE. L'exposition internationale Belgica 2001 se déroule du 9 au 15 juin à Bruxelles, au Parc des expositions du Heysel. Collectionneurs de haut niveau, négociants spécialisés, administrations postales étrangères (130), se sont donné rendez-vous pour le 500<sup>e</sup> anniversaire de la poste européenne, fondée par François de Tassis, nommé en 1501 « capitaine et maître des postes » par le roi d'Espagne et chargé d'assurer les relations postales entre l'Autriche, les Pays-Bas, l'Espagne, la France et l'Italie. De nombreuses émissions de timbres accompagnent cet événement, dont un hommage au personnage de bande dessinée Luc Orient (renseignements : 32-2-512-24-79).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

**ENQUÊTE** Alain Quemin, maître de conférences en sociologie, est l'auteur d'un rapport, commandé par le ministère des affaires étrangères, consacré au « rôle des pays pres-

cripteurs sur le marché et dans le monde de l'art contemporain ». ● **LES CONCLUSIONS** de ce rapport de 170 pages sont d'une clarté sans faille : « La présence des artistes

français contemporains est très faible dans les collections permanentes des grandes institutions internationales. » ● « PLUS je travaillais, plus j'avais le sentiment de décrire un

déclin progressif, qui, à terme, si rien n'est fait, conduira à la disparition de l'art français de la scène internationale. », s'inquiète le sociologue Alain Quemin dans un entretien au

Monde. ● **SOUÇIEUX** de fortifier son image, le ministère des affaires étrangères a tenu le même jour une conférence de presse pour dire ses ambitions en matière culturelle.

## Le lent effacement de l'art français sur la scène mondiale

À la demande du ministère des affaires étrangères, le sociologue Alain Quemin a analysé la place de la France dans le monde de l'art international. Ses conclusions, rendues publiques le 7 juin, sont aussi claires que cruelles : les artistes français n'ont plus qu'un rôle très mineur

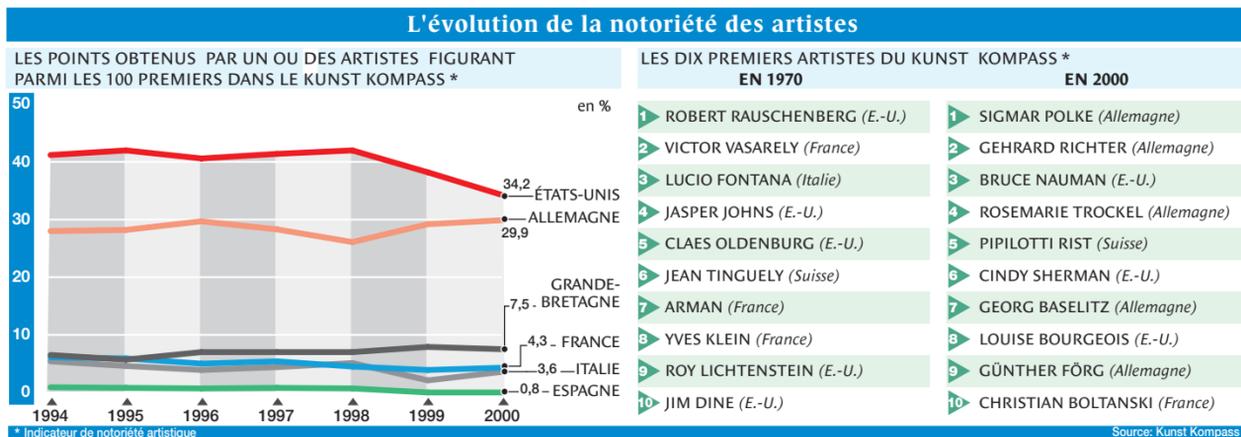
**LE TITRE** n'est pas très attrayant : le rapport s'appelle « Le rôle des pays prescripteurs sur le marché et dans le monde de l'art contemporain ». Ce sont 170 pages, avec, sur la couverture, le nom du commanditaire, le ministère des affaires étrangères, et celui de l'auteur, Alain Quemin, maître de conférences en sociologie à l'université de Marne-la-Vallée. Pour la première fois en France, un chercheur, continuant des travaux de Raymonde Moulin, propose une description de la situation artistique nourrie de comparaisons, de chiffres, de statistiques, et tente de mesurer l'influence des principales nations dans l'art actuel. Pas d'impressions subjectives, pas de partis pris dans ce texte, mais une abondance de faits.

Ils ont été collectés en France et à l'étranger. Pour mesurer la place des différentes nations dans les musées d'art actuel à Londres ou à Berlin, Alain Quemin les a visités, carnet à la main. En France, l'enquête a porté sur les collections du FNAC (Fonds national d'art contemporain) et des trois FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain) qui n'ont pas refusé de répondre.

### HIT-PARADE DES ŒUVRES

Ces informations matérielles, Alain Quemin a joint l'analyse du *Kunst Kompass*, classement des artistes publié chaque année depuis 1970 par la revue allemande *Capital*. Cet indicateur estime la réputation des artistes vivants selon leurs expositions personnelles et collectives et les lieux où elles se tiennent. Des points sont attribués selon les musées et les villes : l'artiste arrivé en tête du palmarès de cent noms est celui qui a été le plus et le mieux vu l'année précédente. Autres sources : les statistiques par nationalité des artistes et des galeries dans les principales foires internationales, Bâle, Berlin, Chicago, New York et Paris, et le hit-parade des œuvres dans les ventes aux enchères de Christie's et Sotheby's.

L'accumulation de ces données est d'autant plus concluante que, quel que soit l'instrument de mesure, le résultat obtenu est le même. Pour les musées : « La présence des artistes français contemporains est non seulement très faible dans les collections permanentes des grandes institutions culturelles internationales, qui se caractérisent par ailleurs par



une très forte concentration des nationalités représentées (ce phénomène bénéficiant essentiellement à deux pays, l'Allemagne et surtout les États-Unis) ou même dans leurs expositions temporaires, mais cela est d'autant plus marqué que la période considérée est récente. »

Pour le *Kunst Kompass*, deux points sont à considérer. Dans la construction de l'indicateur, l'importance de la France comme pays d'expositions se situe au quatrième niveau, avec la Grande-Bretagne et l'Italie, très loin derrière l'Allemagne (1<sup>er</sup>) et les États-Unis (2<sup>es</sup>) et en retrait par rapport à la Suisse (3<sup>e</sup>). Dans le classement des artistes, c'est pire : les Américains représentent 34,2 % du total, l'Allemagne 29,9 %, la Grande-Bretagne 7,5 %, la France 4,3 %, l'Italie 3,6 % (voir les schémas ci-contre). En 1979, sur les 100 premiers nommés, 50 venaient des États-Unis, 12 de Grande-Bretagne, 11 d'Allemagne, 9 de France. En 2000, 33 viennent des États-Unis, 28 d'Allemagne, 8 de Grande-Bretagne, 5 de France : Boltanski (10<sup>e</sup>), Buren (44<sup>e</sup>), Calle (85<sup>e</sup>), Huyghe (96<sup>e</sup>) et Gonzalez-Foerster (99<sup>e</sup>). Dans les dix premiers figurent cinq artistes allemands, trois Américains, la Suisse Pipilotti Rist et, donc, Boltanski en dernière position.

Pour les foires, le bilan est plus nuancé. La présence des galeries françaises est dense à Bâle, à Chicago et, naturellement, à Paris. Mais que vendent-elles ? « Si la France est assez présente à travers ses galeries, cela n'implique pas forcément une présence aussi forte en termes d'artistes exposés. Ainsi, la création des artistes français contemporains était-elle peu exposée lors de l'édi-

tion 2000 de la Foire de Bâle, ce qui est d'autant plus préoccupant que le directeur de la foire, Samuel Keller, soulignait (...) que cette manifestation entendait donner un aperçu exhaustif de l'art contemporain dans le monde. » La conclusion est identique s'agissant des ventes publiques d'art actuel. Celle du 16 novembre 2000 chez Christie's est révélatrice : sur 48 artistes, 22 Américains, 4 établis aux États-Unis, 6 Britanniques, 5 Allemands, 4 Italiens, 3 Suisses, 2 Japonais, 1 Sud-Africain et 1 Français, Boltanski encore.

Au total, en chiffres, l'art français actuel se situe au quatrième rang, à égalité avec l'art italien, dans une situation écrasée par le duo États-Unis/Allemagne, qui constitue à lui

seul les deux tiers au moins du marché et de l'actualité. La Grande-Bretagne, grâce à la politique de promotion de ses YBA (« young british artists »), sans pouvoir rivaliser avec les géants, tient honorablement sa place de troisième. Faut-il rappeler qu'il y a un siècle la description aurait été tout autre et que Paris serait apparu comme l'unique capitale de l'art alors vivant ? Et qu'il en aurait été de même encore en 1920 ou en 1930 ?

Sur ces bases, Alain Quemin développe ses analyses, étoffées par les témoignages des acteurs. « Le monde de l'art, écrit-il, obéit largement à un schéma de duopole entre les États-Unis, d'une part, et l'Europe, d'autre part (ou plus précisément quelques

pays d'Europe occidentale seulement), l'Allemagne constituant clairement le cœur de ce second ensemble. (...) L'opposition apparaît nettement entre, d'une part, un centre clairement occidental, et qui, à l'intérieur de cet espace, regroupe les pays les plus riches, et, d'autre part, une périphérie artistique à laquelle sont rattachés en particulier les pays du tiers-monde (...). »

### L'HÉGÉMONIE OCCIDENTALE

Il dénonce l'illusion de concepts tels qu'internationalisation et globalisation, qui ne sont que les masques sous lesquels s'abrite l'hégémonie occidentale en matière d'art. Il peut y avoir des artistes de qualité en Afrique ou en Asie, mais seule-

ment si l'Occident les reconnaît comme tels, les expose et les vend, au terme d'un processus d'assimilation. Mais ni l'Afrique ni l'Asie – pas même le Japon ou la Corée – ne sont en mesure d'influer sur les tendances d'un marché où le pouvoir économique et politique pèse infiniment plus lourd que les idées et le talent. « Les artistes des pays "mineurs" restent, comme l'ensemble de la communauté artistique, labellisés par le main stream du monde de l'art contemporain occidental et, avant tout autre pays, par les États-Unis, dont le rôle leader est incontestable. »

Dans ce monde, la place de la France est, elle aussi, « mineure ». La troisième partie du rapport met en évidence quelques explications, des plus larges à de plus réduites, de l'effondrement de 1940 et de ses conséquences jusqu'à l'absence de grand collectionneur français qui puisse prétendre au rang de *tastemaker* – faiseur de modes – et au fonctionnement lourd, lent, encombré de présupposés et de méfiances des institutions publiques. Un seul exemple de ces dysfonctionnements à la française : subventionnées pour participer à la Foire de Bâle 2000 – ce qui est déjà en soi un handicap aux yeux du marché –, dix-neuf galeries françaises présentaient sur leurs stands et dans le catalogue plus d'artistes étrangers que d'artistes français.

Ph. D.

Alain Quemin, sociologue

## « Plus je travaillais, plus j'avais le sentiment de décrire un déclin progressif »

« Comment est né ce travail ? – Pendant un an, j'ai tenté d'analyser le monde de l'art actuel en l'étudiant sous plusieurs angles : les musées, le marché et les institutions. L'enquête devait durer trois mois mais il m'a fallu une année entière et de nombreux voyages. J'ai rencontré des conservateurs, des galeristes, des critiques et des artistes. Pour mesurer la visibilité de l'art français dans un musée étranger, il ne suffit pas de consulter un catalogue, il faut parcourir les salles et lire les cartels. C'est ainsi que j'ai vu qu'au Stedelijk Museum d'Amsterdam, il n'y avait pas un seul artiste français vivant. Qu'il n'y en avait pas non plus à Berlin. Et qu'à San Francisco, le

seul connu après 1945, c'est Yves Klein. On dirait que tout s'est arrêté avec les Nouveaux Réalistes et qu'il ne s'est plus rien passé en France depuis les années 1960.

– Vos conclusions sur l'art français et son rayonnement sont extrêmement sévères.

– Je le regrette, mais les chiffres sont là... Plus je travaillais, plus j'avais le sentiment de décrire un déclin progressif qui, à terme, si rien n'est fait, conduira à sa disparition de la scène internationale. Il serait urgent de changer certaines habitudes. Quand une exposition française se tient à l'étranger, il faudrait que l'intervention institutionnelle soit discrète : pas de discours de l'ambassadeur, pas de dra-

peaux, pas de tampons, pas de ces habitudes administratives contre-productives. L'Allemagne ou la Grande-Bretagne financent des expositions de leurs artistes mais de façon moins visible : ils n'ont donc pas l'air d'être des artistes officiels et n'en pâtissent pas.

– L'attitude des institutions françaises est parfois suicidaire : le soutien public va à un art qui n'a pas de marché. Il est difficile de faire comprendre ce comportement à l'étranger. Il est aussi difficile de faire admettre un art qui est jugé beaucoup trop intellectuel et qui ne donne que fort peu à voir. Vu de l'étranger, l'art français passe pour beaucoup trop bavard et prétentieux, négligeant le visuel et la

forme au profit de textes philosophiques. Enfin, en France, montrer de la peinture est tenu pour absurde.

– Quelles réformes conseillez-vous ?

– Il faut une politique pour attirer les artistes en France, comme les États-Unis y ont réussi depuis 1945 et comme Paris l'a si bien fait auparavant. Alors que tant de créateurs étrangers – des Américains, des Allemands – souhaieraient venir s'installer ici, rien n'est fait pour leur permettre de le faire. C'est le meilleur moyen de s'isoler encore un peu plus. »

Propos recueillis par Philippe Dagen

## Les ambitions et les incertitudes de la politique culturelle du Quai d'Orsay

LA CULTURE est aussi l'affaire du Quai d'Orsay. Le ministère des affaires étrangères, désireux de se faire mieux connaître, s'efforce d'attirer l'attention sur de larges pans de son activité souvent ignorés du grand public (contribuables et électeurs), parmi lesquels l'action culturelle extérieure. Deux de ses responsables se sont ainsi livrés, jeudi 7 juin, à un exercice inédit : présenter à la presse le premier rapport annuel de la direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID), la principale direction du ministère (40 % de son budget, soit 9,3 milliards de francs), née en 1999 de la fusion des services de la coopération, antérieurement autonomes, et des affaires étrangères.

« La diplomatie, ce n'est pas seulement des communiqués officiels, des rencontres entre gouvernants, des conférences internationales ; c'est un immense travail de fourni au service de l'influence de la France dans le monde et de la solidarité avec ceux qui ont moins de chance que nous », a dit le responsable de cette direction, Bruno Delaye, en ouverture de son exposé qu'il a proposé à l'auditoire comme « un voyage dans une partie inconnue de la diplomatie française ».

Bruno Delaye est un fougueux plaideur dont la seule apparence porte atteinte à l'idée gris muraille

et langue de bois que véhicule encore le seul terme de « diplomatie ». Esprit brillant, rapide, libre de langage quand il veut, la mine fraîche et le cheveu long, il casse l'image du diplomate engoncé dans la traditionnelle réserve de rigueur. Il ne cache pas de surcroît que son désir est aussi de « communiquer ».

La France veut promouvoir la « diplomatie de solidarité » et la « diplomatie d'influence », les deux faces d'une même médaille

La France à l'extérieur, c'est un « réseau » culturel qui emploie plusieurs milliers de personnes, 160 lycées français qui scolarisent 160 000 élèves (dont 60 % de non-Français), 150 centres et instituts culturels, le soutien à 220 Alliances françaises, des centaines de bibliothèques, le financement de 40 cen-

tres de recherche employant 1400 chercheurs dans de multiples disciplines liées à la question du développement, 2000 coopérants mis à la disposition de gouvernements étrangers au titre de l'assistance technique, 140 missions archéologiques, 20 000 bourses à des étudiants et stagiaires étrangers, de multiples « opérateurs » comme l'Association française d'action artistique, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ou l'Association pour la diffusion de la pensée française ; c'est le soutien aux ONG ; c'est TV5 et RFI, l'aide à la diffusion du cinéma français, etc. On pourrait poursuivre longuement la liste.

Un ensemble si riche et si divers qu'il est difficile de présenter de façon synthétique, d'autant qu'il rassemble aujourd'hui des structures administratives précédemment distinctes. Charles Josselin, le ministre délégué à la coopération, et Bruno Delaye s'y sont essayés jeudi, autour de l'idée générale selon laquelle, face aux nouveaux défis de la mondialisation, la France a une pensée propre dont ces multiples outils assurent la promotion : « diplomatie de solidarité » (l'aide au développement) et « diplomatie d'influence » (l'action culturelle au sens large) ne seraient donc pas l'alliance de la carpe et du lapin, mais les deux

faces d'une même médaille, incarnée par la DGCID.

La présentation qui fut faite jeudi par MM. Delaye et Josselin tenait néanmoins beaucoup du catalogue. Elle laissait de côté un grand nombre de questions, dont certaines encore conflictuelles : comment tout concilier dans le contexte général de la diminution ces dernières années de l'aide publique au développement et dans les limites budgétaires imposées au Quai d'Orsay ? Cherche-t-on surtout à capter les élites étrangères ou à soutenir les politiques sociales (notamment les systèmes éducatifs) dans les pays en développement ? Quelles peuvent être les conséquences concrètes des travaux d'évaluation auxquels sont en principe désormais soumis tous les services concernés du ministère ? Quelle culture française cherche-t-on à diffuser ? Quels sont les axes de la réforme annoncée des instituts culturels français ?, etc. Il ne s'agissait, il est vrai, que de la première phase d'un débat qui entend se poursuivre « dans la transparence ». La prochaine étape sera la réunion au Palais des congrès à Paris, du 23 au 25 juillet, des personnels du réseau de coopération et d'action culturelle.

Claire Tréan

THIEFAÏNE AU ZENITH  
VENDREDI 19 & SAMEDI 20  
OCTOBRE 2001 20H00

NOUVEL ALBUM DISPONIBLE EN CD/ZIP  
www.thiefaïne.com

Loc : FNAC, 3615 BILLETTEL, 3615 TICKETNET, tel : 08 92 68 36 22, 08 25 34 63 46, www.fnac.com

Indicé par le Ministère de Paris

# Les sonorités cosmiques de Xenakis

Le Centre de création musicale Iannis Xenakis et le label américain Mode publient un recueil phonographique en deux volumes dédié à l'UPIC, une machine à son inventée en 1978

DES PRINCIPAUX compositeurs du XX<sup>e</sup> siècle attachés à la notion de modernité, Iannis Xenakis (1922-2001) est sans aucun doute celui qui s'est le plus préoccupé de la relation entre musique et sciences. Architecte de formation, cet « usager des mathématiques », selon ses propres termes, s'est illustré durant toute sa vie dans l'espace sonore du studio.

Après un premier contact avec Edgar Varèse en 1954, le soir de la création houleuse de *Déserts*, il permet à cet authentique pionnier de la musique sur support de réaliser dans les laboratoires Philips d'Eindhoven le *Poème électronique* diffusé dans le pavillon dessiné par Le Corbusier (dont Xenakis est le collaborateur) pour l'Exposition universelle de Bruxelles, en 1958. Lui-même fréquente assidûment à Paris le Groupe de recherches de musique concrète lié à Pierre Schaeffer, mais manifeste dans le domaine du studio autant d'indépendance que dans celui de la création avec instruments traditionnels.

Pour suivre son parcours atypique, les repères – aux noms aussi énigmatiques que les titres grecs de ses œuvres ! – ne manquent pas : l'Équipe de mathématique et automatique musicales (EMAMu), fondée en 1966, qui devient en 1972 le Centre d'études de mathématique et automatique

musicales (CEMAMu, dont le travail aboutit en 1978 à l'invention de l'Unité polyagogique informatique (UPIC) du CEMAMu, table à dessiner reliée à un ordinateur capable d'effectuer une synthèse sonore en temps réel. Très appréciée pour ses qualités pédagogiques, cette machine connaît dans le milieu des années 1980 un réel engouement auprès des compositeurs à la faveur des Ateliers UPIC – rebaptisés, en mars 2000, Centre de création musicale Iannis Xenakis (CCMIX). Quoi de plus naturel, alors, pour le jeune CCMIX, que de présenter aujourd'hui avec le concours du label américain Mode – dont on connaît l'attachement à la musique de Xenakis (*Le Monde* daté 1<sup>er</sup>-2 février 1998) – une sorte de mémo phonographique de l'UPIC en deux volumes ?

## MOUVEMENTS PLANÉTAIRES

*Mycenae Alpha* (1978) invite à penser que l'UPIC fut à Xenakis ce que la 4X (processeur numérique utilisé, notamment, pour *Répons*) fut à Boulez. L'œuvre s'ouvre sur un Big Bang provoqué dans la distorsion et la stridence par un démiurge jouant du mirliton électronique. L'oreille est violente, l'esprit, malmené, mais l'une et l'autre trouvent plus que réparation dans la découverte de mouvements planétaires d'une richesse absolue. En revanche, l'usage de

l'UPIC par Brigitte Robindoré se révèle beaucoup trop « civilisé », tant en 1993 dans *L'Autel de la perte et de la transformation* (entièrement électronique) qu'en 1994 dans *Comme étrangers et Voyageurs sur la Terre* (avec emploi de deux percussionnistes) pour intéresser autrement que d'un point de vue technique.

En revanche, le travail de Jean-Claude Risset pour *Saxatile* (1992) est une belle dégradation électronique de libres incantations d'un saxophone soprano et d'*Eua-on* (1980), de Julio Estrada, flux hétérogène à forte densité. Portant aussi la marque – picturale – de l'UPIC, les contributions de Takehito Shimazu (*Illusion in Desolate Fields*) et de Gérard Pape (*Le Fleuve du désir III*) constituent de simples curiosités dans un registre exotique et décoratif.

De six ans antérieure à l'invention de l'UPIC, la bande réalisée par Xenakis pour le *Polytope de Cluny* (œuvre associant architecture, lumière et musique dans un minutieux traitement informatique) domine le programme du second CD avec *Gestes de l'écrit* (1994), de Daniel Teruggi, monument de sophistication synthétique évoluant en apesanteur. Aussi opposés qu'un temple primitif et une cathédrale futuriste, *Polytope de Cluny* (sans UPIC) et *Gestes de l'écrit* (avec UPIC) tendent



PHILIPPE GONTIER

Le compositeur Iannis Xenakis (1922-2001), un « usager des mathématiques » à la frontière de la musique et des sciences.

cependant vers une même dimension artistique, celle que Xenakis situe « à une échelle cosmique. Car, même si pour l'instant les auditions-spectacles d'un ordre cosmique sont inaccessibles aux artistes, la tendance va vers des espaces de plus en plus grands ».

Pour apprécier un tel acte de foi et accompagner l'écoute de ces disques panoramiques, la lecture du livre *Présences de Iannis Xenakis* (actes d'un colloque organisé en 1998 pendant le festival Présences de Radio France) se révélera très précieuse sur un plan tant technique (nombreux schémas, diagrammes ou sonagrammes) que philosophique

(notamment avec l'excellent article « Entre mythe et science : un contenu de vérité » de Joëlle Caullier).

Pierre Gervasoni

★ Œuvres de Iannis Xenakis, Brigitte Robindoré, Jean-Claude Risset, Julio Estrada, Daniel Teruggi, Takehito Shimazu, Curtis Roads et Gérard Pape, de Xenakis/UPIC/Continuum, 2 CD Mode 98/99, distribués par Abeille.

★ *Présences de Iannis Xenakis*, publié sous la direction de Makis Solomos par le CDMC. [www.cdmc.asso.fr](http://www.cdmc.asso.fr), 268 p., 150 F (22,87 €).

## SÉLECTION DISQUES

### FRANCIS POULENC

*Sept chansons a cappella, Un soir de neige, Figure humaine*  
*Chœur de chambre Accentus, Laurence Equilbey (direction)*

Laurence Equilbey a déjà consacré deux très bons disques à la musique chorale (sacrée et profane) de Francis Poulenc (1899-1963). Au programme de ce troisième, elle ose enfin inscrire le chef-d'œuvre du compositeur français – qui avait un don spécial pour la chose polyphonique et chorale –, sa grande et redoutée cantate pour double chœur, *Figure humaine*, sur des vers de Paul Eluard, écrite pendant les années de la seconde guerre mondiale et révélée après la Libération. Réservée aux seuls ensembles professionnels, cette pièce réclame des chanteurs virtuoses, une intonation impeccable, une diction qui ne compromette pas, comme c'est si souvent le cas, la diction de la poésie de Paul Eluard, le poète préféré de Poulenc avec Apollinaire. Le Chœur Accentus satisfait parfaitement à ces exigences et son chef livre une version de référence de ces trois cycles, simple, claire et émouvante.

Renaud Machart

★ 1 CD Naïve Classics V 4883.

### ANNE DUCROS

*Purple Songs*

Pour les voix françaises du jazz, le choix de la langue est souvent pri-

mordial. On a beau penser que le français peut rimer avec swing, rares sont ceux qui s'en sortent. Nougara ou Lubat chez les garçons, pour les filles... Et en anglais, gare à l'effet patate dans la bouche. Anne Ducros, elle, est là, depuis plus de quinze ans. Ce que l'album *Purple Songs* affirme. Fluidité du phrasé, découpage des mots, qualité de son anglais. Ducros est un bonheur tant dans les tempos rapides (*Avoatt*, coécrit avec le pianiste Gordon Beck) que sur l'étirement des ballades (*Ode to Billy Joe*, blues vibrant, *You Must believe in Spring*, de Michel Legrand, qu'elle débarrasse de son aspect larmoyant). Ajoutons la justesse, le contrôle du souffle. Voilà pour la technique, le travail dont les grandes voix ne peuvent se passer. Reste la manière de susciter des sourires ou des larmes, le jeu sur des ambiances. Anne Ducros est là aussi parfaite, singulière. Accompagnée de Gordon Beck et d'une rythmique délicate (Bruno Castellucci à la batterie, Sal La Rocca à la contrebasse), Ducros est aussi rejointe par le violoniste Didier Lockwood, conquis.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Dreyfus Jazz FDM 36622-2, distribué par Sony Music.

### JEAN-MARIE MACHADO

*Lyrisme*

La forme est l'une des plus classiques du jazz : trompette (Paolo Fre-

su), saxophones (Andy Sheppard), piano (Jean-Marie Machado), contrebasse (Riccardo del Fra) et batterie (Jacques Mahieux). Encore faut-il savoir ce que l'on en fait. Redite des grands textes, copie plus ou moins inspirée, déstructuration systématique pour se dire moderne. Cela peut donner du bon jazz, parfois du très bon. On peut aussi, partant de cette forme, comme le démontre magistralement Jean-Marie Machado, aller ailleurs. Son nouvel album s'intitule *Lyrisme*. Déclaration d'intention et déclaration de foi. L'écriture de toute beauté, l'engagement des musiciens – en point commun une vision mélodique de la musique –, la variété des propositions placent cet album parmi les plus prenant du moment. Machado n'oublie pas qu'il a écrit pour la danse, pour des cordes, qu'il a mené un trio de feu avec les frères Moutin, une relation intense avec le percussionniste Nana Vasconcelos. Tout cela est présent. Une valse, l'Espagne, l'Afrique dans ses relations au Portugal et au Brésil, le blues, la vie, le jazz, un élan et une folle gaieté de bout en bout.

S. Si.

★ 1 CD Disques JMS 18719-2. Distribué par Sony Music.

### LIFT TO EXPERIENCE

*The Texas Jerusalem Crossroads*

Les prêches d'un père, prêtre de l'Église pentecôtiste, semblent avoir marqué John Pearson au point que ce Texan aux allures de cow-boy de l'Apocalypse imprègne sa musique de visions bibliques et de transcendance. Pas ici d'imprécations évangéliques, ni de grandiloquence, mais une série d'illuminations (pas très éloignées du lyrisme de Jeff Buckley) qui semblent murmurer dans une chapelle et une quête d'élévation (*to lift* : s'élever) qui s'appuie sur un tourbillon de guitare. Entouré de deux inquiétants comparses, le leader de cet impressionnant trio préfère les paysages romantiques de la new wave britannique des années 1980 à ceux du grand Ouest améri-

cain. Les échos carillonnants de la six-cordes renvoient à ceux qui décoraient les chansons post-punk des Sad Lovers and Giants, Pale Saints ou Cocteau Twins (dont deux membres ont créé, il y a quelques années, le label discographique Bella Union qui accueille aujourd'hui les Texans). On trouvera peu de mélodies à fredonner dans *The Texas Jerusalem Crossroads*, certaines pages s'étièrent trop complaisamment, mais des titres aussi habités que *Falling From Cloud 9*, *These Are The Days* ou *To Guard and To Guide You* vibrent d'une incomparable capacité d'envoûtement.

Stéphane Davet

★ 1 CD Bella Union 7243 8103402-6, distribué par Labels/Virgin.

### ELBOW

*Asleep In The Back*

Il ne manque pas grand-chose à Elbow pour devenir un groupe majeur et que son premier album, *Asleep In The Back*, approche l'excellence. Cette formation de Manchester sait élaborer des mélodies subtiles (les délicieux *Red*, *Little Beast*, *Powder Blue*, *Scattered Black and Whites*), baignées de frémissements et habitées par la voix d'un chanteur, Guy Garvey (par ailleurs producteur de l'excellent *Natura I History* de 1 Am Kloot), qui cherche à donner de la profondeur au format pop. Une manière de Coldplay, en plus sombre et instable. Un péril, pourtant, guette et rattrape trop souvent ces cinq Anglais : une propension, héritée du prog rock (ou rock progressif) des années 1970, à compliquer avec un sérieux pesant, rythmes, harmonies et sonorités. Cette tendance menace une grande partie de la scène rock actuelle. Mais quand Radiohead se protège des boursoufflures en s'inspirant de la rigueur de groupes allemands comme Can ou Neu !, quand Air présente une version ludique et allégée de Pink Floyd, Elbow s'aventure dangereusement du côté des moments

les plus alambiqués de Genesis. D'autant plus que le timbre de Guy Garvey évoque parfois à s'y méprendre celui de Peter Gabriel.

S. D.

★ 1 CD V2 WR1015888. Distribué par Sony Music.

### LA TORDUE

*En vie*

Live, en vie, en public : La Tordue chante en français, parle de même, et dément l'idée que les jeunes n'ont aucune attirance pour les textes, les mots, la poésie. Le très jeune public de La Tordue connaît tout par cœur, *Les Parkings* et *Le vent l'invite*, mais aussi *Jolie môme*, de Léo Ferré. La Tordue *En vie* est une remarquable manifestation de symbiose entre les artistes et les spectateurs. Ensemble, ils resserrent les rangs, derrière un piano, un accordéon, un texte, rien ne passe qui soit vulgaire, approximatif, gratuit. Cette force et cette constance n'empêchent pas de s'amuser, ni de danser. Assez anars pour frap-

### DÉPÊCHES

■ MEILLEURES VENTES : au classement de la semaine du 27 juin au 2 mai (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP), les trois premiers maintiennent leur position de la semaine passée. Soit, respectivement, la bande originale du film *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet, dont le succès accompagne l'enregistrement réalisé par Yann Tiersen (1<sup>er</sup>), suivi de *Rien ne s'efface*, le double album de Patrick Bruel enregistré en public (2<sup>e</sup>) et enfin du *Tour de M*, également double et enregistré en public, mais cette fois par M (3<sup>e</sup>). Quant au nouvel enregistrement du duo Air, *10 000 Hz Legend*, il entre directement à la septième place. L'arrivée du nouvel album du groupe britannique Radiohead (paru le 5 juin) pourrait chambouler le prochain classement.

■ MUSIQUES DU MONDE : un nouveau label, consacré aux musiques du Pacifique, vient d'être créé. Intitulé Oceania Records, cette maison, codirigée par quatre spécialistes du secteur, entend publier une vingtaine de CD par an. Distribué par Mélodie, Oceania Records s'intéresse aux artistes originaires d'Australie, des Fiji, d'Hawaï, de Nouvelle-Guinée, de Papouasie, de Tahiti, etc. Parmi les premières parutions, annoncées pour le 28 juin, *Kaneka* sera consacré à la musique kanake et *Pure Groove* à la scène electro, raga et house de la région.

■ CHANSON : un coffret de quatre CD retraçant l'épopée Barclay, du nom du producteur Eddie Barclay, vient d'être publié. Il regroupe des titres de la plupart des artistes qui ont marqué, depuis les années 1950, l'histoire de cette firme (Jacques Brel, Léo Ferré, Eddy Mitchell...).

per, assez décalés pour faire rire, les trois de La Tordue sont incandescents. *Véronique Mortaigne*

★ 1 CD Next Music EPC503070-2.

### BENJAMIN BIOLAY

*Rose Kennedy*

Artisan avec Keren Ann du dernier succès d'Henri Salvador, *Chambre avec vue*, Benjamin Biolay publie un premier album à l'écriture fine, au phrasé racé. *Novembre toute l'année*, qui ouvre *Rose Kennedy*, sait mêler le swing, le classicisme de la chanson française, la légèreté et l'élégance. Biolay n'est pas un chanteur à voix, loin s'en faut, mais ses accents dandy et traînants sont vite compensés par le feeling. Ombreux, arrangé acoustiquement et en toute simplicité contrebasse, piano, violon alto, *Rose Kennedy* – où l'on entend la voix de Marilyn Monroe et de Tony Curtis, samplés pour resituer les centres d'intérêt du jeune homme – est une chance, un hasard bienheureux.

V. Mo.

★ 1 CD Virgin 724381002827.

 **cité de la musique**

passer un été en musique

**guide des stages de musiques**

1500 stages pour vous ou vos enfants

105F - 219p  
en vente en librairie ou par correspondance

01 44 84 47 04  
[www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr)

 porte de Pantin

THÉÂTRE DU ROND-POINT

Théâtre Katona  
dans le cadre de MAGYART saison hongroise en France

du 6 au 8 juin à 20h  
**TARTUFFE**  
Molière / Gabor Zsambeki  
en hongrois surtitré en français

du 12 au 16 juin à 20h  
**ENNEMI PUBLIC**  
Istvan Tasnadi / Arpad Schilling  
d'après Michael Kohlhaas d'H. von Kleist  
en hongrois, traduction simultanée avec écouteurs

01 44 95 98 10

**GRAND JURY**  
RTL Le Monde LCI

**ROBERT HUE**

avec  
RICHARD ARZT - RTL  
PATRICK JARREAU - LE MONDE  
PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE  
**18H30**

SUR  
**RTL & LCI**

**Le film du mois. Délicieux, passionnant. PREMIERE ★★★**

*Eblouissant par l'ampleur du défi et l'immense talent des comédiens,  
Mike Figgis a réussi son pari insensé. CINE LIVE 🌟🌟🌟*

*Ce film de virtuose jette les bases d'une nouvelle écriture cinématographique.  
Fascinant. STUDIO ★★★*

*Un monde de plaisir et de pure émotion. CAHIERS DU CINEMA*

SAFFRON BURROWS

SALMA HAYEK

STELLAN SKARSGÅRD

JEANNE TRIPPLEHORN



# TIME CODE

UN FILM DE MIKE FIGGIS

SCENARIO MIKE FIGGIS / MUSIQUE DE MIKE FIGGIS  
ET ANTHONY MARINELLI / PRODUIT PAR MIKE FIGGIS  
ET ANNIE STEWART / CO-PRODUCTEUR DUSTIN BERNARD  
UNE PRODUCTION RED MULLET / REALISE PAR MIKE FIGGIS  
BANDE ORIGINALE DU FILM DISPONIBLE CHEZ **milan**

www.diaphana.fr

www.diaphana.fr

diaphana



www.paris-premiere.fr  
**PARIS  
PREMIERE**  
LA TELÉ QUI DONNE ENVIE DE SORTIR

**Comme au  
Cinema.com**  
TOUT EN L'ARTICULÉ DES ÉCRITS SPÉCIAUX, JUSQU'À 2000

**LE 13 JUIN**



# L'Académie française élit Pierre Nora

Historien, essayiste et éditeur, il remplace Michel Droit au vingt-septième fauteuil, jadis occupé par Bernardin de Saint-Pierre

L'ACADÉMIE FRANÇAISE a procédé, jeudi 7 juin, à l'élection du nouveau titulaire de son vingt-septième fauteuil, vacant depuis le décès de Michel Droit, le 22 juin 2000. Dès le premier tour de scrutin, c'est l'historien et éditeur Pierre Nora qui en est devenu le quatorzième titulaire, par 18 voix contre 3 à Gonzague Saint-Bris, 3 à Christian Dedet et 1 à Henri Amoroso, quatre bulletins étant marqués d'une croix.

Trois ans après sa première candidature, au fauteuil de René Huyghe, Pierre Nora intègre donc à soixante-neuf ans l'auguste compagnie, où il devient ainsi le lointain successeur de Fontenelle et de Bernardin de Saint-Pierre. Issu d'une famille de la grande bourgeoisie parisienne - son père, Gaston Nora, est un chirurgien reconnu, chef de service à l'hôpital Rothschild -, Pierre Nora, qui est le plus jeune d'une fratrie que la figure de l'aîné, Simon, futur conseiller de Pierre Mendès France puis de Jacques Chaban-Delmas, domine longtemps, voit son enfance bouleversée par la guerre.

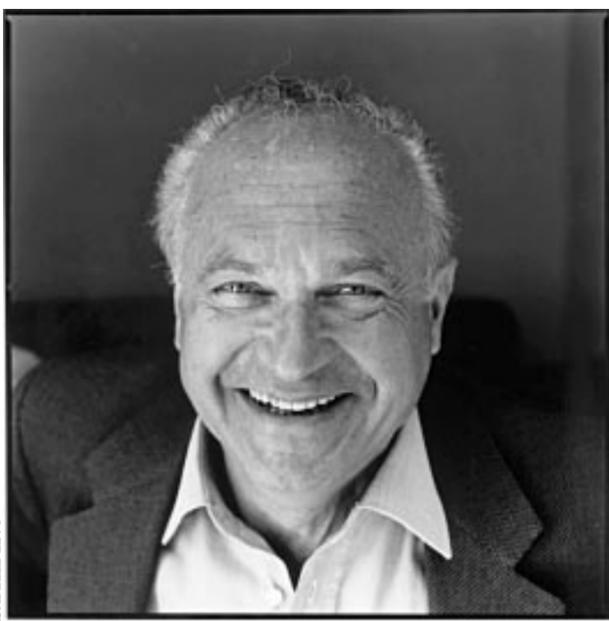
Né le 17 novembre 1931, il n'a pas douze ans lorsqu'il se réfugie dans le Vercors pour échapper à la Gestapo. Une blessure radicale que le retour de la paix ne guérit pas, même si le parcours du jeune Pierre est exemplaire : des études à Carnot puis à Louis-le-Grand ; une khâgne à Henri-IV, où il côtoie Jacques Derrida et Pierre Vidal-Naquet surtout, avec lequel il fonde dès 1948 une revue dont le nom

vaut programme, *Imprudence* ; l'École normale supérieure ; l'agrégation d'histoire, qui va sceller la spécialisation d'un homme que tout intéresse - licencié ès lettres, il obtint conjointement une licence de philosophie et s'attache autant au théâtre qu'à la psychiatrie. « *J'ai le réel chevillé au corps* », se plaît-il à répéter.

Nommé en pleine guerre d'Algérie au lycée Lamoricière à Oran (1958), le jeune enseignant est envoûté par la beauté et le charme d'un pays qu'il découvre. Le choc est aussi intellectuel : le champion des *Annales*, dont la leçon le laisse démuni face aux enjeux du politique comme du national, butte en pleine crise du colonialisme sur la notion d'identité française. De retour d'Oran (1960), il signe un essai vif et impertinent - imprudence encore ? - *Les Français d'Algérie* (Julliard, 1961), qui le fait remarquer du *Nouvel Observateur*.

## DÉSIR DE RECHERCHE

Sollicité par trop de voies, l'historien résiste à peine - pensionnaire à la Fondation Thiers (1961-1964), puis maître-assistant à l'Institut d'études politiques de Paris (1965), il n'a plus le temps de se consacrer à son désir de recherche. Sans réelle rupture, le voilà essayiste, puis éditeur. Dès 1964, il ouvre chez Julliard, avec Christian Bourgois, la collection « Archives », inaugurée par *1789, les Français ont la parole*, de Pierre Goubert et Michel Denis. Suivront, chez Gallimard, dont il devient alors l'un des directeurs



ISABELLE LEVY

Trois ans après sa première candidature, Pierre Nora, historien, intègre, à soixante-neuf ans, l'Académie française.

littéraires, la « Bibliothèque des sciences humaines » (1966), « Témoins » (1967), la « Bibliothèque des histoires » (1970), plus tard déclinée en version illustrée (1983).

Au service des penseurs qu'il aide à imposer (Duby, Furet, Foucault, de Certeau, Baroja et Dumézil, Le Roy Ladurie, paradoxal best-seller pour *Montaillou village occitan* [1975], en attendant plus tard Pomian, Boswell, Rosanvallon, Baxandall ou Schama), Pierre Nora ne néglige cependant pas sa vocation d'historien, qu'une direction d'études à l'EHESS couronne en 1976. « Histoire du présent » : l'intitulé convient bien au maître d'œuvre du collectif déterminant *Faire de l'Histoire* (1974) ; il signe dans le premier des trois volumes, *Nouveaux problèmes*, un stimulant « Retour de l'événement », qui s'apprête à lancer avec Marcel Gauchet en 1980 la revue *Le Débat*, haut lieu de la vie intellectuelle française, qui brouille les cartes du

monde d'après Sartre et Aron. Suit, dans le même élan critique, l'important chantier des *Lieux de mémoire* (7 vol., 1984-1992), dont le succès débordé aujourd'hui les frontières. Au péril du faux-sens.

Avec obstination, abnégation aussi, l'homme ne désarme pas et poursuit un combat pour l'histoire dont on se plaît à croire qu'il lui vaut la consécration académique. La fin de son cours, qui coïncida avec la brutale disparition de son complice François Furet (1997), a sans doute causé une réelle douleur chez cet homme policé, à l'élégance distraite, rare dans la société du spectacle qui pourtant l'environne. Au risque du malentendu. Effacée par le succès de l'éditeur, la vision de l'historien mérite d'être réévaluée. La tenue d'académicien aura peut-être la vertu de remettre en lumière un homme de l'ombre au rayonnement manifeste.

Philippe-Jean Catinchi

## Thomas Ostermeier met en scène « Le Nom », un conte moderne de Jon Fosse

DER NAME (LE NOM), de Jon Fosse. Mise en scène : Thomas Ostermeier. Avec Wolf Aniol, Therese Affoler, Jens Harzer, Anja Marlene Korpium, Jules Bøwe, Tilo Werner. THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris-20<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gambetta. Tél. : 01-44-62-52. Vendredi 8 et samedi 9 à 20 h 30. 80 F (12,20 €) à 160 F (24,39 €). Le texte de la pièce est publié à l'Arche (avec *L'Enfant*) 190 p., 99 F (15,09 €).

Avant de présenter *La Mort de Danton*, de Georg Büchner, au Festival d'Avignon, Thomas Ostermeier est l'invité du Théâtre national de la Colline, avec deux spectacles : *Der Name (Le Nom)*, de Jon Fosse, et *Gier (Manque)*, de Sarah Kane. Il faut faire vite. *Le Nom* se joue jusqu'au samedi 9. C'est la première fois qu'est donnée en France cette pièce de Jon Fosse, dont l'œuvre est connue par ses mises en scène de Claude Régy. Et, comme toutes les pièces de l'auteur norvégien, *Le Nom* est un conte moderne qui pourrait commencer par « Un jour ».

## NOUVEAUX FILMS

### DE SI JOLIS CHEVAUX

■ Au bout de deux heures de paysages somptueux, de cowboys virils, de señorita épique et de très jolis chevaux, on finit par se poser la question : et si Cormac McCarthy n'était que l'équivalent littéraire des publicités pour Marlboro ? Que pareille pensée vienne à l'esprit donne une idée de l'ampleur du ratage. Cette adaptation du premier volet de la *Trilogie de la frontière* du romancier texan ne retrouve jamais le dosage exact de l'acromie et de lyrisme qui a permis à McCarthy de ressusciter les mythes de l'Ouest. Les grands pay-

Un jour, Beate revient dans la maison de ses parents. Elle est enceinte. Un garçon l'accompagne, qui n'a pas de nom. C'est le père. Ils sont dans cette maison que Beate n'aime pas, dans une région de Norvège battue par la pluie et le vent. Dans la maison, il y a la mère, qui marche avec une béquille, le père qui dort quand il ne travaille pas, et la jeune sœur de Beate, qui voudrait toujours jouer aux cartes et manger des bonbons. Le père ne sait pas que Beate est enceinte. Qui lui dira, dans la maison où chacun croise l'autre et ne voit personne, et où chacun, à son tour, va à la fenêtre et regarde la pluie et le vent dehors, dans une attente qui n'a pas de nom ?

L'habitude de parler s'est tue depuis longtemps dans la maison. Et ce n'est pas l'arrivée de Beate et du garçon qui la changera. Le garçon s'assied sur une chaise, le père, qui ne l'a jamais vu, passe devant lui comme s'il était transparent. Beate ne sait pas où se trouver une place, où lui trouver une place. Elle ne sait pas non plus quel nom donner à l'enfant qui va naître. Elle en parle avec le garçon, qui parle d'une idée qu'il a en tête :

avant de naître, tous les enfants vivent déjà dans un endroit où ils se demandent quelle sera leur vie et quels seront leurs parents. C'est la seule fois où le garçon dit plus de deux mots. Le reste du temps, il est assis et lit.

### THÉÂTRE DE LA TENTATIVE

A la fin, il dira que le père ne l'aime pas. Et sans doute, il partira de la maison aux fenêtres qui donnent sur la pluie et le vent, un dehors qui n'est rien, même pas menaçant. Avant, on aura vu la jeune sœur se tenir près de la fenêtre et s'envelopper la tête d'un rideau, comme si c'était un voile de mariée. Les fenêtres sont obsédantes dans les pièces de Jon Fosse. Intérieur, extérieur, vide et vie ici rassemblés, seul importe le mouvement infime qui a toujours été là, bruit de la pluie ou du vent qui dit qu'on est « chez nous », présence de la colline derrière la maison. Et avec cela, le souvenir vague comme une ancienne présence qu'il pourrait exister des sentiments.

Il n'y a pas de psychologie chez Jon Fosse, mais des êtres, les uns à côté des autres, rarement nom-

### CHRISTINA'S HOUSE

■ L'été arrive, et avec lui la longue série des fonds de tiroirs hollywoodiens. Christina's House en fait hélas partie, dans la catégorie des sous-produits sentimentalo-horrorifiques engendrés par *Scream*. L'originalité, si l'on peut dire, tient ici à la relation vaguement incestueuse entre l'héroïne, Christina, et son père. La fausse piste est si grossière qu'elle paraît programmée pour être dévoilée par un public aguerri, auquel on donnerait à bon compte le sentiment d'être intelligent sans cesser de le tenir pour crétin.

Jacques Mandelbaum  
Film américain de Gavin Wilding.  
Avec Allison Lange, Brad Rowe, John Savage. (1 h 33.)

mes, isolés et réunis par cet isolement qui les fait se croiser, essayer. Petits atomes, cailloux sur la route qui s'arrêtent toujours au bord d'un fjord, au bord de la vie. Il en faudrait peu pour que ce théâtre tombe de sa hauteur, comme la mère, dans *Le Nom*, tombe sur le sol, ayant lâché sa béquille. Mais la mère se relève, dans une scène terrible et silencieuse qui pourrait être une métaphore du théâtre de la tentative de Jon Fosse.

Elles sont là, bien créées, au fond du salon blanc de la maison : les fenêtres. Le salon est lui-même bien cadré, au milieu du plateau. Et nous, spectateurs, sommes en face, regard plongeant. Happés par cette vie du *Nom* que Thomas Ostermeier, le tout jeune patron de la Schaubühne de Berlin, met en scène avec un laconisme tranchant. Il n'y a pas une once de sentimentalisme, pas le moindre recours à l'explication. Il s'agit simplement d'être là où les choses se jouent, où le théâtre de Jon Fosse advient : au plus proche des situations.

Chacun, dans *Le Nom*, se définit par une façon d'être dans l'espace, et une façon de laisser de l'espace entre soi et l'autre. La petite sœur (Jule Bøwe) tente sans cesse de s'approcher de son père, de sa mère, de sa sœur ou du garçon. Du garçon (Jens Harzer), on ne peut oublier comme il s'assied sur la chaise à l'écart. Le père (Wolf Aniol) a son fauteuil, et son trajet du poêle à la porte de la cuisine. La mère (Therese Affoler) claudique, regard sur le sol où il pourrait y avoir quelque chose à ramasser. Beate (Anja Marlene Korpium) ne sait où poser son ventre. Elle trouve un instant de repos quand son ami d'enfance (Tilo Werner) l'enlace. Ces cinq comédiens ne laissent pas un instant faiblir le temps du *Nom*. Ils sont les conteurs exceptionnels de Jon Fosse.

Brigitte Salino

## SORTIR

### PARIS

#### Cinéma de notre temps

La Cinémathèque française propose, les 9 et 10 juin, trente-six heures de cinéma non-stop. Un marathon de vingt-quatre documentaires tournés par des réalisateurs sur d'autres réalisateurs (Alain Cavalier vu par Jean-Pierre Limosin ; The Scorsese Machine vue par André S. Labarthe ; Andrei Tarkovski vu par Chris Marker...) regroupés sous l'intitulé *Cinéma de notre temps*, meilleure émission de cinéma que connaît la télévision. André S. Labarthe, réalisateur, et Janine Bazin, productrice, sont les auteurs de cette collection. Autant de cinéastes qui ont éveillé la passion. *Cinémathèque française, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Trocadéro. A partir de 16 h 30, le 9. Tél. : 01-56-26-01-01. 20 F (forfait).*

#### Houdini, Rosabelle, Aie foi en moi

Après plusieurs collaborations avec Orkater, contraction d'« orchestre » et « théâtre », Peter Blok, désireux de s'impliquer en amont du travail de création avec le collectif hollandais, a jeté son dévolu sur le prestidigitateur Harry Houdini (1874-1926). Ce spectacle, joué en français, créé en février à Hoofddorp (Hollande), bénéficie du soutien de l'ambassade des Pays-Bas. Jan Veldman signe le texte, son troisième pour Orkater. Vincent van Warmedam a composé la musique. Trois musiciens l'entourent sur scène. *Bobigny (Seine-Saint-Denis). MC 93, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, le dimanche ; relâche lundi. Jusqu'au 16 juin. Tél. : 01-41-60-72-72. De 50 F à 140 F.*

#### Ballaké Sissoko

Accompagné notamment par le chant puissant de son épouse

Mama Draba, Ballaké Sissoko perpétue l'héritage de son illustre père, Djelimady Sissoko, fondateur du légendaire Ensemble instrumental du Mali, et s'inscrit dans la lignée des virtuoses absolus de la kora. Un enchanteur musicien qui relit la tradition avec pertinence et invention.

*Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Victor-Hugo. 18 heures, le 9. Tél. : 01-45-00-01-50. 80 F et 100 F.*

#### Pierre-Laurent Aimard, Florent Boffard

Quel programme ! Dans la diversité stylistique des œuvres présentées par ces deux excellents pianistes et leurs collègues percussionnistes (tous membres actuels ou passés de l'Ensemble InterContemporain), l'auditeur reconnaîtra une constante : le jeu, l'envie d'aventure, de défi stylistique ou virtuose. Ligeti a dit son admiration pour Reich et Nacarrow, avec lesquels il partage un goût pour la virtuosité mentale et physique : raison de plus pour les associer.

*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Passy. 18 heures, le 9. Tél. : 01-56-40-15-16. 50 F.*

#### Pierre Pincemaille (orgue)

La France regorge d'excellents organistes qui reflètent les prix internationaux les plus courus. Nombreux sont les bons interprètes, mais plus rares sont ceux à improviser véritablement avec talent. On a entendu Pierre Pincemaille improviser fabuleusement à la manière de Bach dans l'émission d'Anne Montaron sur France-Musiques, mais il sait aussi fort bien user d'autres styles. On l'entendra sur le glorieux Cavaillé-Coll de la basilique Saint-Denis, sa tribune. *Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M<sup>e</sup> Basilique-de-Saint-Denis. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-48-13-06-07. De 50 F à 100 F.*

## GUIDE

### FESTIVAL CINÉMA

**Les Aventures de Pinocchio** de Luigi Comencini (Italie, 1972). Cette projection s'inscrit dans le cadre des séances Jeune public de la Cinémathèque. *Cinémathèque française, salle des Grands-Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bonne-Nouvelle. 14 h 30, les 9 et 27 juin. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F ; groupe à partir de dix : 14 F (réservation des groupes, tél. : 01-53-65-74-45). A partir de six ans.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

**Ruth Gurvich**  
*Espace d'art Yvonamor Palix, 13, rue Keller, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Ledru-Rollin. Tél. : 01-48-06-36-70. Du 9 juin au 28 juillet. De 14 heures à 17 heures sauf le samedi (de 14 heures à 19 heures) ; Fermé dimanche et lundi.*

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).  
*Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*  
**Biennale internationale des arts de la marionnette**  
*Noisiel (Seine-et-Marne). Ferme du Buisson, allée de la Ferme. RER A : Noisiel-Luzard. De 14 heures à 23 heures, jusqu'au 10. Tél. : 01-64-62-77-77. De 45 F à 110 F ; forfait trois spectacles : 140 F.*  
**Le Photographe**  
de Jean-Pierre de Beaumarchais, mise en scène de Nicolas Lormeau.  
*Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Sulpice. 17 heures, le 9. Tél. : 01-44-39-87-00. 30 F et 40 F. Jusqu'au 23 juin.*  
**Alain Buffard**  
Paroles de virvoveurs.  
*Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-L'Asnier, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. 16 h 30, le 9. Tél. : 01-42-74-06-44. De 40 F à 70 F.*  
**Susanna Leinonen**  
*No One, Just Your Friend.*

*Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Cluny-La Sorbonne. 20 heures, le 9. Tél. : 01-40-51-89-09. De 40 F à 60 F.*

**Michèle Noiret**  
*Twelve Seasons, création. Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rambuteau. 20 h 30, les 9, 10 et 11. Tél. : 01-44-78-12-33. De 60 F à 120 F.*

**Satchie Noro**  
*Nanterre (Hauts-de-Seine). Esplanade Charles-de-Gaulle. 20 heures, le 9. Entrée libre.*

**Ensemble TM +**  
« Concert dans les airs » au sommet d'un immeuble de six étages. L'ensemble contemporain TM + accompagne deux trapézistes dont le portique est lui-même dressé sur les toits en terrasse.

*Nanterre (Hauts-de-Seine). Esplanade Charles-de-Gaulle. 20 heures, le 9. Entrée libre.*

**Didier Lockwood et Antoine Hervé**  
*Parc floral de Paris, Bois de Vincennes, Paris-12<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 9. 10 F.*

**Sylvain Kassap**  
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Passy. 17 h 30, le 9. Tél. : 01-56-40-15-16. 30 F.*

**Jean-François Pouvros, la Fanfarniente**  
*Montreuil (Seine-Saint-Denis). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.*

**Le Grand Klezmer**  
*Le Train de vie, 85, rue de la Verrerie, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Hôtel-de-Ville. 17 h 30, le 9. Tél. : 01-42-77-33-80. De 60 F à 80 F.*

**Les Z'Imbert et Moreau**  
« Bal grenadine », en plein air pour les petits avec les grands dans le cadre du 4<sup>e</sup> festival « Attitude 18 ».

*Arènes de Montmartre (en haut du funiculaire face au Sacré-Cœur), Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Abbesses. 15 h 30, le 9. Tél. : 01-45-43-29-67. 45 F.*

### RÉGIONS

**Trio Wanderer**  
Œuvres de Haydn, Mendelssohn, Schubert.  
*Divonne-les-Bains (Ain). Théâtre du Casino. 20 heures, le 10. Tél. : 04-50-40-34-16. De 80 F à 220 F.*  
**Orchestre national de Montpellier**  
Œuvres de Schumann, Falla, Weber, Langgaard. Jean-François Heisser (piano), Claude Bardou (direction).  
*Montpellier (Hérault). Opéra Berlioz - le Corum, esplanade Charles-de-Gaulle. 10 h 45, le 10. Tél. : 04-67-60-19-99. De 90 F à 150 F.*

PICCOLA ORCHESTRA AVION TRAVEL Selezione 1990/2000  
« JE CONSIDÈRE PICCOLA ORCHESTRA AVION TRAVEL COMME UNE VÉRITABLE RÉALITÉ ARTISTIQUE, AU SENS LE PLUS DOUX DU TERME, UNE MODERNITÉ SUAVEMENT DISSIMULÉE DANS LE RAFFINEMENT »  
PAOLO CONTE

EMI SUGAR



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Tennis côté femmes. Forum
- 22.00 L'Amour handicapé. Forum
- 23.00 Les Récits d'aventure. Invité : Annick Cojean. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Tracks. Tribal : Scooter Boys. Dream : NTM. Vibration : Custom art. Backstage : Visual rock. Live : 100% collègues. Arte
- 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Cheb Mami ; Brigitte Lahaie. Canal +
- 20.55 Thalassa. Le delta des éléphants blancs. France 3
- 21.00 Rock Press Club. Pink Floyd et le rock progressif. Canal Jimmy
- 22.00 Petites histoires du cinéma. Ciné Classics
- 22.45 Bouillon de culture. De l'irrévérence à Insolences. Invités : Michel Onfray ; Alix de Saint-André ; Jacques Sternberg ; Jean-Jacques Lefrère. France 2
- 23.15 C'est quoi l'amour ? Les familles et l'amour : les parents peuvent-ils servir d'exemple aux enfants ? TF 1
- 23.40 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3

DOCUMENTAIRES

- 19.15 Robert Louis Stevenson, écrivain voyageur. [2/2]. Planète

Le Monde TELEVISION

Arte

**20.45 Le Bon Fils**  
Luc est un adolescent de dix-sept ans, renfermé. Quand il n'est pas au lycée, il s'occupe de la maison et de son demi-frère. Leur mère, séparée de ses compagnons successifs, prétend travailler dans une entreprise de nettoyage de nuit pour cacher qu'elle se prostitue. Ecrit par Stéphane Galas et réalisé par Irène Jouannet, ce téléfilm, primé au festival de Luchon, multiplie les messages de tolérance.

MUSIQUE

- 20.00 Pilot Guides. Le sud-ouest de la Chine. Voyage
- 20.15 Reportage. Plastique islamique. Arte
- 20.30 Questions d'enfants. [4/6]. Etre lavé. Planète
- 21.00 Les Grandes Batailles du passé. [1/28]. La guerre de Troie. Histoire
- 21.20 Les Mystères de l'Histoire. L'or de l'Eldorado. La Chaîne Histoire
- 21.45 Billie Jean King, féministe des courts. Planète
- 22.00 Sous la mer. Hawaï. Voyage
- 22.05 Les Grandes Batailles. Napoléon 1812. La Chaîne Histoire
- 22.15 Grand format. Le Sage de Bandiagara. Arte
- 23.05 Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Chaîne Histoire
- 23.35 Renaissance. L'apocalypse. Odysée
- 0.05 Civilisations perdues. L'Afrique, un passé occulté. La Chaîne Histoire
- 0.35 Jazz renaissance. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Volley-ball. Ligue mondiale. Poule A : France - Espagne. Eurosport
- 3.05 Basket-ball. Championnat de la NBA. Play-offs. Finale (2<sup>e</sup> match) : Los Angeles Lakers - Philadelphia Sixers. Canal +

DANSE

- 21.00 Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Par le ballet Cullberg. Mezzo

MUSIQUE

- 19.35 John Lee Hooker. Montréal, 1980. Muzzik
- 22.45 Dvorak. Concerto pour violoncelle. Avec Mischa Maisky, violoncelle. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter. Mezzo
- 0.05 The Nat « King » Cole Show 7. Enregistré le 9 juillet 1957. Muzzik

THÉÂTRE

- 21.05 L'Amour foot. Pièce de Robert Lamoureux. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.45 La Tigresse sort ses griffes. Richard W. Munchkin. RTL 9
- 20.45 Le Bon Fils. Irène Jouannet. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 22.25 et 0.25 Festival d'Annecy. Canal +
- 0.50 Histoires courtes. Spécial Annecy. Le Dos au mur. Bruno Collet O. On a beau être bête, on a fait quand même. Marie-Laure Daffis et Léo Marchand O. Toro loco. Manuel Otero O. France 2

SÉRIES

- 19.25 Hill Street Blues. Las Vegas O. Monte-Carlo TMC
- 20.50 Crimes en série. Le Disciple O. France 2
- 22.25 Dharma & Greg. The Box (v.o.). Téva
- 22.50 Ally McBeal. Hat's Off to Larry (v.o.) O. Téva

FILMS

- 16.25 Hurricane ■■■ John Ford et Stuart Heisler (EU, 1937, v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 17.05 Le Rapt ■■■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1952, v.o., 90 min). Ciné Classics
- 18.45 Doux oiseau de jeunesse ■■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1962, 120 min). TCM
- 20.45 Yakuza ■■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, 115 min) O. TCM
- 21.00 Les Ailes du désir ■■■ Wim Wenders (France - Allemagne, 1987, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 21.00 Kagemusha, l'ombre du guerrier ■■■ Akira Kurosawa (Japon, 1980, 155 min) O. Cinéfaz
- 22.40 Le Goût des autres ■■■ Agnès Jaoui (France, 1999, 104 min) O. Canal +



- 22.40 Western ■■■ Manuel Poirier. Avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali (France, 1997, 140 min) O. Cinéstar 2
- 22.50 La Machine à explorer le temps ■■■ George Pal (Etats-Unis, 1960, 100 min) O. Cinétoile
- 22.55 13 rue Madeleine ■■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min). Ciné Classics
- 23.05 Mille milliards de dollars ■■■ Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
- 23.05 Notre histoire ■■■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.50 La Loi du silence ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1953, 100 min) O. TCM
- 0.35 Le Roi des gueux ■■■ Frank Lloyd (Etats-Unis, 1938, v.o., 100 min). Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.25 Sunset Beach.
- 18.15 et 1.10 Exclusif.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Le Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.55 Succès.
- 23.15 C'est quoi l'amour ?
- 0.35 Les Coups d'humour.
- 1.40 TF 1 Nuit, Météo.

FRANCE 2

- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.00 Journal, Météo.
- 20.50 Crimes en série. Le Disciple O.
- 22.40 Bouche à oreille.
- 22.45 Bouillon de culture. Insolences.
- 0.20 Retour à Roland-Garros.
- 0.50 Histoires courtes. Spécial Annecy. Le Dos au mur. Bruno Collet O. On a beau être bête, on a fait quand même. Marie-Laure Daffis et Léo Marchand O. Toro loco. Manuel Otero O.
- 1.15 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal de Roland-Garros.
- 20.30 Tous égaux.
- 20.55 Thalassa.
- 22.15 Faut pas rêver.
- 23.15 Météo, Soir 3.
- 23.40 On ne peut pas plaire à tout le monde.
- 1.30 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

- 17.20 Mickro ciné.
- En clair jusqu'à 20.35
- 18.00 Dilbert O.
- 18.30 Canal + classique O.
- 18.40 Nulle part ailleurs cinéma.
- 19.00 Nulle part ailleurs O.
- 20.35 Allons au cinéma ce week-end.
- 21.00 En toute complicité Film. Marek Kaniévka O.
- 22.40 Le Goût des autres ■ Film. Agnès Jaoui O.
- 0.35 Jakob le menteur Film. Peter Kassovitz (v.o.) O.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Plastique islamique.
- 20.45 Le Bon Fils. Téléfilm. Irène Jouannet.
- 22.15 Grand format. Le Sage de Bandiagara.
- 23.10 Le Mur Film. Yilmaz Güney (v.o.).
- 1.05 La Scandaleuse de Berlin ■ Film. Billy Wilder (v.o.).

M 6

- 17.10 Highlander O.
- 18.10 Buffy contre les vampires O.
- 19.05 et 20.40, 1.10 Loft Story.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.39 Météo du week-end.
- 20.50 Graines de stars. La finale.
- 23.20 Sliders, les mondes parallèles. Un monde surpeuplé O.
- 0.15 Live Zone.
- 1.45 M comme musique.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue.
- 21.30 Cultures d'Islam. Les Peuls Bororos.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Fela Kuti.
- 0.05 Du jour au lendemain. Philippe Sollers (Eloge de l'infini).
- 0.40 Chansons dans la nuit.
- 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Yutaka Sado, Iris Vermillion, mezzo-soprano. Œuvres de Berg, Mahler, R. Strauss.
- 22.30 Alla breve.
- 22.45 Jazz-club. Emmanuel Bex, orgue, Nguyễn Lê, guitare et Aldo Romano, batterie.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Schubert en 1824. Œuvres de Schubert, Beethoven, Haydn.
- 22.40 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Bach, Vivaldi, Rebel, Corrette, Desmarest.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Israël - Palestine. Invités : Gilles Kepel, Marc Weitzmann. LCI
- 22.00 1948, Israël-Palestine, la rupture. Forum
- 23.00 Greenpeace, au nom de l'écologie. Forum

MAGAZINES

- 13.00 Un monde de brutes ? Canal +
- 13.15 C'est mon choix pour le week-end. France 3
- 13.45 Pendant la pub. Anny Duperey. TMC
- 13.45 Les Grandes Enigmes de la science. L'avion sans peur. France 2
- 18.00 Courts particuliers. Denis Podalydès. Paris Première
- 18.05 Magazine de la santé. La Cinquième
- 18.50 Union libre. Invité : Amélie Mauresmo. France 2
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 9 juin 1951 : Chypre, île divisée. Invité : Georges Prevelakis. Arte
- 20.35 Le Club. Philippe Noiret. Ciné Classics
- 21.40 Métropolis. George Steiner : La mort de la tragédie ? A vos musées ! Le rêve à l'oeuvre. Arte
- 22.30 La Route. Invités : Marc Cerrone et Claude Challe. Canal Jimmy
- 22.45 Tout le monde en parle. France 2
- 23.15 Rock Press Club. Pink Floyd et le rock progressif. Canal Jimmy
- 0.35 Saga-Cités. Terre d'asile : trois ans après. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Treks du monde. Escalade dans les Alpes. Voyage
- 17.15 Roman Jakobson. [1/7]. Histoire
- 17.15 Madame Tout-le-Monde ou presque. Planète
- 17.25 Arthur Hillier. CinéCinémas
- 17.30 Gaïa. SOS biodiversité en France. La Cinquième
- 17.30 Jangal. Amérique centrale : Sur la piste des serpents de Bosawas. Voyage
- 17.45 La Traversée du Shu Fu. Odysée
- 18.05 Le jour se lève sur la place Tiananmen. Planète
- 18.15 Les Grandes Batailles du passé. [1/28]. La guerre de Troie. Histoire
- 18.30 Grenouilles et compagnie. Un casse-cou : le crapaud vert. Odysée
- 18.35 Michel Simon. Planète
- 19.05 Les Zèbres : chevaux sauvages d'Afrique. Odysée

Le Monde TELEVISION

France 3

**22.55 Reporters dans la ville**  
Comprendre la ville à travers son journal quotidien, l'idée est intéressante, les reporters étant parmi ceux qui connaissent le mieux la vie de la cité. Pour cette série en trois volets, Philippe Picart et Jérôme Lambert ont suivi des journalistes du Times de Londres, du Times of India de New Delhi et de O Globo, quotidien de Rio de Janeiro. C'est au journal carioca qu'est consacrée l'émission d'aujourd'hui.

MUSIQUE

- 19.15 Zone libre : l'insoutenable condition des Kurdes. Histoire
- 19.15 Légendes. Vanessa Redgrave. Téva
- 19.50 Ray Mears. Les bushmen de Namibie. Odysée
- 20.00 Voyage pratique. Angleterre et pays de Galles. Voyage
- 20.05 Biographie. Amiral Chester Nimitz, la foudre du Pacifique. Chaîne Histoire
- 20.15 Architectures. La boîte à vent. Arte
- 20.20 Au cœur du Congo. Odysée
- 20.30 Sur la route. Australie, le facteur volant. Voyage
- 20.30 Anciennes civilisations. [2/13]. Rome et l'antiquité. Planète
- 20.45 L'Aventure humaine. vivre au bord du cratère. Les hommes des volcans aux Philippines. Arte
- 20.50 L'Histoire du monde. New York. L'ombre et la lumière. Odysée
- 20.50 Biographie. Mandela, les chemins de la liberté. Chaîne Histoire
- 21.25 Chroniques d'Hollywood. La Grande Dépression. Histoire
- 21.30 Voitures de légende. Mustang l'étalon. Canal Jimmy
- 22.00 Pilot Guides. L'Inde du Sud. Voyage
- 22.05 Sexe, censure et cinéma. [3/6]. L'âge d'or d'Hollywood. Ciné Classics
- 22.05 Les Noirs dans le cinéma américain. CinéCinémas
- 22.30 Des trains pas comme les autres. La Grèce. TV 5
- 22.35 Fous d'animaux. Le maître du serpent. Disney Channel
- 22.55 Reporters dans la ville. [2/3]. O Globo. France 3
- 23.25 La Science et la Guerre. Ennemi de l'humanité. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 0.10 Dancing in the Street. [2/10]. Be My Baby. Canal Jimmy
- 0.10 Music Planet. A cor et à cris. Arte
- 0.40 François Bloch-Lainé, le service public en tête. [1/3]. Le temps de la pudeur et de la résistance. Histoire
- 1.00 Le Gruyère. Odysée

FRANCE 2

- 14.05 Tennis. Internationaux de France. Finale dames. France 3
- 17.00 Handball. Tournoi de Bercy. France - Russie. Eurosport
- 20.00 Basket-ball. Championnat Pro A. Play-offs. Demi-finale retour. Strasbourg - Asvel. Pathé Sport
- 20.30 Equitation. CSI de Cannes. Paris Première
- 20.45 Volley-ball. Ligue mondiale. Poule A : France - Espagne. Eurosport
- 20.45 Rugby. Championnat de D1. Finale : Toulouse - Montferrand. France 2-Canal +

MUSIQUE

- 19.20 Brucker. Symphonie n°7 en mi majeur. Enregistré en 1992. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache. Muzzik Forum
- 21.00 Femmes en jazz.
- 21.00 L'Ange de feu. Opéra de Prokofiev. Enregistré en 1993. Par l'Orchestre et le Chœur du théâtre Mariinski, dir. Valery Gergiev. Mezzo
- 23.05 Gergiev dirige l'Orchestre philharmonique de Rotterdam. Avec Alexandre Toradzé, piano. Mezzo
- 0.10 Smetana. Quatuor à cordes n°2 en ré mineur. Par le Quatuor Smetana. Mezzo
- 0.35 Rabih Abou Khalil. Stuttgart, 1994. Muzzik
- 0.40 Gilberto Gil. Montréal, 1996. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 17.50 La foudre s'est abattue à Rutland. David Giancola. Canal +
- 17.50 L'Enfer au soleil. Serge Rodnunsky O. RTL 9
- 19.00 Le Mystère de la Montagne ensorcelée. Peter Rader. Disney Channel
- 19.05 Dieppe. John N. Smith [1 et 2/2] O. CinéCinémas
- 19.30 Un amour qui tue. Simon Langton [1/4]. Festival
- 20.30 Escalé en enfer. Stratford Hamilton O. RTL 9
- 20.30 Jeanne d'Arc, le pouvoir et l'innocence. Pierre Badel [1/3] O. Festival
- 20.40 Le Vol de la colombe. Michel Sibra. France 3
- 20.45 Les Galons du silence. Jeff Bleckner O. TF 6
- 20.50 La Grande Beké. Alain Maline. [1 et 2/2] O. Téva
- 22.35 La Boutique. Jo Baier. [3/3]. Arte
- 23.35 Hiroshima, jour J. Peter Werner. Festival

SÉRIES

- 17.05 Dawson. Que les fêtes commencent. TF 1
- 18.20 Dharma & Greg. The Box (v.o.) O. Téva
- 19.30 Les Simpson. Marge Folies O. Canal +
- 20.00 Ally McBeal. Hat's Off to Larry (v.o.) O. Téva
- 21.40 Leaving L.A. Intermession (v.o.) O. Série Club
- 22.35 Roswell. Mise au point. O. M 6
- 0.35 La Voix du silence. Le feu qui couve. 13<sup>ème</sup> RUE
- 2.05 Les Soprano. Mise au point (v.o.) O. Canal Jimmy

Cinéstar 2

**23.00 Il faut sauver le soldat Ryan** ■■  
Le 6 juin 1944, les Américains débarquent en Normandie. Le capitaine Miller voit mourir une partie de sa compagnie. On lui donne l'ordre de ramener, sain et sauf, le soldat James Ryan, parachuté quel- que part et dont les trois frères ont été tués au combat. On se souvient du choc et des commentaires que provoqua ce film de Steven Spielberg à sa sortie, en 1998. Il s'oppo-

SAMEDI 9 JUIN

FILMS

- 13.00 Les Tuniques écarlates ■■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 13.15 Belles de l'Ouest ■■■ Tamra Davis et Jonathan Kaplan (EU, 1994, 95 min) O. Cinéfaz
- 13.30 Les Aristocrates ■■■ Denys de La Patellière (France, 1955, 95 min) O. Ciné Classics
- 13.35 Les Félines ■■■ René Clément (France, 1963, 95 min) O. Cinétoile
- 13.40 Journées ordinaires à Belfast ■■■ Charles Wood (Grande-Bretagne, 1994, 95 min). Festival
- 13.50 Le Démon des femmes ■■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1968, 130 min). TCM
- 15.05 Le Roi des gueux ■■■ Frank Lloyd (Etats-Unis, 1938, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 16.00 L'Inconnu du Nord-Express ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1951, 105 min). TCM



- 16.50 Cléo de 5 à 7 ■■■ Agnès Varda. Avec Corinne Marchand, Antoine Bourseiller (France, 1961, 85 min) O. Ciné Classics
- 22.20 Calme blanc ■■■ Philip Noyce (Australie, 1989, 100 min). TCM
- 23.00 Trop belle pour toi ■■■ Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) O. Ciné Cinémas 1



- 23.00 Il faut sauver le soldat Ryan ■■■ Steven Spielberg. Avec Tom Hanks, Tom Sizemore (Etats-Unis, 1998, v.o., 165 min). Cinéstar 2
- 23.00 Small Soldiers ■■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.55 Le Rapt ■■■ Charles Crichton (GB, 1952, v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 1.30 La Griffie ■■■ Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, 110 min) O. TCM
- 2.15 Notre histoire ■■■ Bertrand Blier (France, 1984, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 2.35 Honkytonk Man ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1983, v.o., 115 min) O. Cinétoile
- 3.20 Le Liquidateur ■■■ Jack Cardiff (Grande-Bretagne, 1965, 110 min). TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.55 MacGyver.
- 14.50 Alerte à Malibu.
- 15.45 Flipper.
- 16.35 Will & Grace.
- 17.05 Dawson.
- 17.55 Sous le soleil.
- 18.55 et 20.50 Qui veut gagner des millions ?
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.43 TF1 fête 20 ans de radio libre.
- 21.50 L'Emission des records.
- 0.10 Sans aucun doute.
- 1.55 Le Temps d'un tournage.

FRANCE 2

- 13.45 Les Grandes Enigmes de la science.
- 14.45 Tiercé.
- 15.00 Le Grain de sable. Téléfilm. David Drury. [1 et 2/2] O.
- 17.40 Cyclisme. Classique des Alpes.
- 18.50 Union libre. Invité : Amélie Mauresmo.
- 19.54 et 20.30 Tirage du loto.
- 19.55 et 1.00 Journal, Météo.
- 20.20 Image du jour : Roland-Garros.
- 20.35 Rugby. Championnat de France D 1. Finale. 20.45 Coup d'envoi. Toulouse - Montferrand.
- 22.45 Tout le monde en parle. 1.25 Retour à Roland-Garros.

FRANCE 3

- 13.15 C'est mon choix pour le week-end.
- 14.05 Tennis. Internationaux de France. Finale Dames.
- 18.10 Expression directe.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal de Roland-Garros.
- 20.40 Le Vol de la colombe. Téléfilm. Michel Sibra.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.55 Reporters dans la ville. [2/3]. O Globo.
- 23.45 Les Envahisseurs. Le condamné.
- 0.35 Saga-Cités.
- 1.05 Sorties de nuit.

CANAL +

- 13.55 Eddy Time.
- 16.15 5 copains... 1 fille. Téléfilm. John L. Jacobs O.
- 17.50 La foudre s'est abattue à Rutland. Téléfilm. David Giancola O.
- En clair jusqu'à 20.00
- 19.20 Le Journal.
- 19.30 Les Simpson O.
- 20.00 Rugby. Championnat de France D 1. Finale. 20.45 Coup d'envoi. Toulouse - Montferrand.
- 23.15 South Park, plus long, plus grand et pas coupé ■ Film. Trey Parker O.
- 0.35 Capitaine Orgazmo ■ Film. Trey Parker et Matt Stone O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 Terres de légendes.
- 14.00 La Réserve naturelle du Zambèze.
- 15.05 Sur les chemins du monde. Le Dernier Voyage.
- 16.00 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique.
- 16.30 Découverte. L'Ouest canadien.
- 17.30 Gaïa. SOS biodiversité en France.
- 18.05 Le Magazine de la santé.
- 19.00 Histoire parallèle.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes.
- 20.15 Architectures.
- 20.45 L'Aventure humaine.
- 21.40 Métropolis.
- 22.35 La Boutique. Téléfilm. Jo Baier. [3/3].
- 0.10 Music Planet. A cor et à cris.
- 1.10 La vie est un chantier. Téléfilm. Wolfgang Becker.

M 6

- 13.20 Players O.
- 14.15 Drôle de chance O.
- 15.10 Zorro O.
- 15.40 Los Angeles Heat O.
- 16.35 Bugs O.
- 17.35 Amicalement vôtre O.
- 18.35 et 23.35 Loft Story.
- 19.10 Turbo, Warning.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Plus vite que la musique.
- 20.40 CinéSix.
- 20.50 La Trilogie du samedi. Charmed, L'ange de la mort O. 21.45 Sentinel. Tout recommencer O. 22.35 Roswell. Mise au point O.
- 23.24 L'Équipée nature.
- 0.30 Au-delà du réel

## En simili-travail

par Pierre Georges

**ENFIN UN EMPLOI** fictif effectif ! Faire semblant de travailler. Etre payé pour faire semblant de travailler. Avoir toutes les garanties sociales du faux travailleur en plein faux labeur. Ne servir à rien, mais bien et avec sérieux. Etre en somme un figurant d'entreprise et un acteur-né de l'esbroufe laborieuse.

Cette saine occupation, intermittent du labeur, amuse beaucoup le *New York Times*, qui s'est penché sur ce marché : celui du travailleur à faux nez, chargé de donner le change sur l'ampleur des activités d'une entreprise. Le principe est simple, pas vraiment nouveau au sens où les escrocs l'ont utilisé de tout temps pour donner à leurs coupables activités toutes les allures de la crédibilité et à leur bureau l'aspect d'une ruche laborieuse et honnête.

Mais il s'applique désormais à des secteurs absolument honorables de l'entreprise commerciale ou de services. Exemple : un bureau d'études à la recherche d'études. Le jour de la visite d'un client potentiel, rien ne serait plus dangereux et plus disuasif qu'un local sinistrement vide et désœuvré. Solution donc : faire venir d'urgence des faux chargés d'études. Les installer devant de vrais ordinateurs à travailler à de fausses études. Les payer au tarif syndical comme s'ils faisaient vraiment ce qu'ils n'ont pas fait, avec sérieux, application et zèle. Et, le marché obtenu, les renvoyer à leurs foyers, avec la satisfaction du non-devoir accompli.

On ne croirait pas. Mais une telle tâche requiert du savoir-faire, du talent et de la crédibilité. Le faux travail n'est pas à la portée du premier oisif venu ! On ne s'improvise pas comédien

d'entreprise ! Voilà pourquoi les cabinets spécialisés dans la fourniture de main-d'œuvre fictive s'adressent le plus souvent à de jeunes retraités. Avec la garantie évidente qu'ils pourront donner le change facilement. Comme s'ils avaient fait cela toute leur vie. Puisque, précisément, ils ont fait cela toute leur vie !

Le marché du petit boulot en simili-travail est en pleine expansion. Du plus classique, façon public de télévision payé pour faire le public. Ou à la manière de ces belles plantes, promues pot-de-fleur, sois belle et souris, pour enjoliver le parterre. Ou encore, dans un autre genre, le faux travail des vraies honnêtes gens transformées en jurés de comédie pour permettre aux avocats de faire leurs gammes et de tester leurs plaidoiries. Ou, même, cela s'est vu, des spectateurs salariés requis pour occuper la place du public dans de vrais procès, à la condition expresse et définitive d'avoir un vrai talent : ne pas troubler l'ordre public !

Le marché flambe. 40 % d'expansion l'an, paraît-il. Et des demandes de plus en plus pointues. Par exemple devenir le faux client d'une banque. Se présenter au guichet. Formuler à haute et intelligible voix les demandes les plus extravagantes. Obtenir satisfaction. Le faire savoir bruyamment. Et ainsi rassurer et attirer le vrai client.

On ne croirait pas. Mais c'est un plein temps, le travail fictif. Surtout, lorsque, délices des délices, on est payé pour faire semblant d'être désœuvré. Comme cette cliente de bars, rémunérée pour faire de l'entrisme de comptoir. Et mieux espionner la qualité du travail des damnés du zinc !

## L'administration Bush étudie des propositions sur le réchauffement climatique

Le président américain rencontrera les dirigeants européens à Göteborg le 14 juin

NEW YORK

de notre correspondant

Surprise par l'ampleur des réactions négatives des Européens à sa décision de se retirer du protocole de Kyoto et sous la pression d'un nouveau rapport scientifique américain constatant l'aggravation du réchauffement climatique, l'administration Bush étudie une série de propositions sur la question à la veille du départ du président pour son premier voyage en Europe.

M. Bush dispose désormais « d'une solide base scientifique sur laquelle fonder des décisions », a relevé, jeudi 7 juin, le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, en réaction au rapport de l'Académie nationale des sciences sur le réchauffement de la planète qui vient d'être publié. Ce rapport, élaboré par onze chercheurs à la demande de l'administration, conclut que le réchauffement est un problème réel, en aggravation constante. « Les gaz de serre s'accumulent dans l'atmosphère de la planète en raison des activités humaines, entraînant la hausse des températures en surface et de la température des océans, indique le rapport. Les

températures sont, en réalité, en hausse. » L'Académie reconnaît que l'un des facteurs du réchauffement est l'émission de dioxyde de carbone par les combustibles fossiles.

Quelques semaines après avoir annoncé, en mars, que les Etats-Unis se retireraient du protocole de Kyoto, négocié en 1997, par lequel les pays industriels s'engageaient à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>, M. Bush a créé un groupe de travail interministériel chargé de plancher sur d'éventuelles propositions alternatives. Le rapport commandé à l'Académie des sciences était destiné à la préparation d'une conférence internationale sur le réchauffement climatique à Bonn en juillet, mais est arrivé sur le bureau du président à trois jours de son départ, dimanche, pour une tournée en Europe au cours de laquelle il s'attend à devoir fournir quelques explications sur la position américaine, notamment à l'occasion d'une rencontre avec les dirigeants des Quinze, réunis en sommet européen à Göteborg en Suède le 14 juin ; les Européens ont été particulièrement choqués du retrait unilatéral américain d'un accord signé par l'administration précédente.

La conseillère du président Bush pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a affirmé mercredi que George W. Bush « prenait extrêmement au sérieux ce que nous savons déjà sur les changements climatiques, c'est-à-dire, essentiellement, que nous assistons à un réchauffement ».

M<sup>me</sup> Rice a précisé que ce groupe de travail « était encore en train de plancher sur ce qu'il avait l'intention de dire au président avant son départ pour l'Europe » ; M. Bush, a-t-elle poursuivi, tiendra compte aussi des risques que d'éventuelles propositions peuvent revêtir pour l'économie américaine et la croissance.

Selon l'entourage du président, les propositions que devrait formuler M. Bush en Europe ne constitueront pas une alternative concrète au protocole de Kyoto, mais plutôt un ensemble d'initiatives non contraignantes de limitation de la pollution.

Sylvie Kauffmann

► www.lemonde.fr/climat

## lemonde.fr, premier site Internet de presse français

**SELON** les statistiques publiées par Cybermétrique, le site Internet du *Monde*, lemonde.fr, a enregistré plus de 3,2 millions de visites et 18 millions de pages vues au mois de mai, soit une progression de la fréquentation de 17,4 % sur un mois. Le site, qui double ainsi son nombre de visites depuis août 2000, passe devant le site des *Echos* (3,1 millions de visites, 15,7 millions de pages vues) pour devenir le premier site de presse français.

L'étude d'audience montre également une progression de 285 % sur un mois pour M6net.fr, qui atteint 20,6 millions de visites et 198,9 millions de pages vues. Le service de fourniture d'accès à Internet de M6 bénéficie ainsi du succès de l'émission « Loft Story », le site de la chaîne de télévision diffusant les images du loft.

Le site de TF1 a accueilli en mai 4,7 millions de visites, en baisse de 12 % par rapport à avril. Celui de *Libération* (2,2 millions de visites, + 10,5 %) devance *Le Figaro* (1,2 million de visites, + 44 %).

► www.lemonde.fr

## « L'Express » et « L'Expansion » envisagent l'ouverture de leur capital

**TOUT** aurait démarré lors de la réunion des cadres de Vivendi Universal à Orlando (Floride), au cours des tout derniers jours du mois de mai. Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, aurait laissé entendre à Denis Jeambar, président du directoire de *L'Express* et directeur général du pôle d'informations générales, qu'il n'était pas hostile à une cession de ce *news magazine*, voire de l'ensemble de ce pôle de Vivendi Universal Publishing (VUP), qui regroupe désormais tous les titres des groupes *L'Express*, *L'Expansion* et *L'Etudiant*.

Rien n'est encore officiel chez Vivendi Universal. Les rumeurs d'Orlando ont pourtant créé une surprise d'autant plus grande chez les salariés que la maison mère a regroupé, il y a seulement cinq mois, tous ses journaux d'information générale, dans l'optique clairement affichée de créer des synergies entre les différents magazines. Ce rapprochement avait déjà suscité les craintes des salariés et des représentants syndicaux qui redoutaient des compressions de personnel, une réorientation éditoriale ou encore la cession des titres les moins rentables (*Le Monde* du 22 février).

Dans la foulée d'un conseil de surveillance, puis d'un comité de rédaction, une assemblée générale de la rédaction de *L'Express* a permis, jeudi 7 juin, d'informer les journalistes sur cette éventuelle cession. La direction a cherché à rassurer. « La balle est dans le camp de la rédaction, qui pourra proposer un tour de table. Les salariés pourront, entre autres, être actionnaires. Rien ne se fera sans l'aval de la rédaction », leur a-t-on dit en substance. La valorisation communément admise pour *L'Express* étant d'environ 1 milliard de francs, différentes options pourraient être échafaudées pour permettre l'entrée de nouveaux actionnaires ou l'arrivée des salariés, par le biais d'un fonds de placement. La porte est donc ouverte à un réaménagement capitalistique,

mais le calendrier n'est pas arrêté.

« La vente de *L'Express* n'est pas nécessaire, comme l'est celle du pôle professionnel de Vivendi, pour financer l'acquisition du géant de l'édition scolaire américain Houghton Mifflin [opération annoncée le 1<sup>er</sup> juin, NDLR] », affirme un des cadres du magazine. Vivendi Universal a déjà mis en vente la Comareg, qui édite une centaine de titres de presse gratuite, l'organisateur de salons Expositium ainsi que les groupes de presse spécialisée Tests, France Agricole et Le Moniteur. L'hypothèse d'une cession du pôle généraliste sonnerait le glas des anciens métiers d'Havas. « Lors du passage d'Havas à VUP, ce qui avait fait le groupe Havas, c'est-à-dire la mosaïque constituée par la presse professionnelle, n'avait plus sa place, et ce pôle passait de l'essentiel à l'accessoire », affirme Jean-Clément Texier, vice-président de Banexi Communication (groupe BNP Paribas).

### DOSSIER SENSIBLE

La grogne est perceptible chez tous les salariés du pôle d'informations spécialisées, qui se sentent soudainement orphelins de l'ancien Havas... Précisément parce que *L'Express* et *L'Expansion* ne sont pas directement liés à ces métiers, leur vente est moins urgente. Certains observateurs pensent qu'elle interviendra après l'élection présidentielle, d'autres considèrent qu'une ouverture du capital pourrait avoir lieu avant même cette échéance.

Les dirigeants de Vivendi Universal font assaut de « prudence » dans ce dossier politiquement sensible. La vente avortée de *L'Express* au *Monde*, fin octobre 1997 (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> novembre 1997), a, selon un journaliste, « laissé des cicatrices ». Même si un autre rédacteur affirme que, « de cession en cession, le pôle de presse d'information générale va finir par devenir exotique au sein de Vivendi Universal ».

Nicole Vulser

